



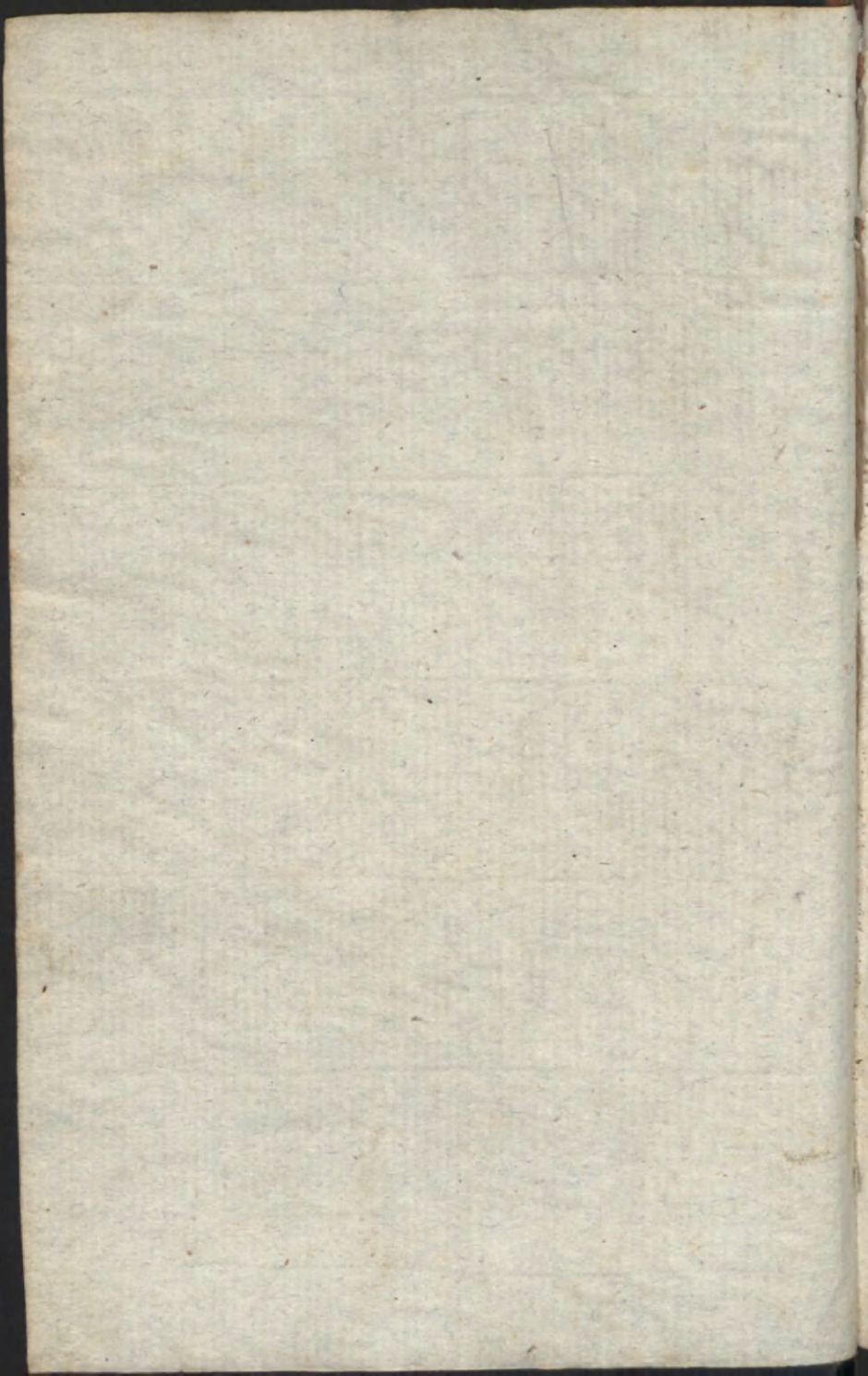
S: O: Z:

Z BIBLIOTEKI
ORDYNACJI ZAMOYSKIEJ
ROKU 1815

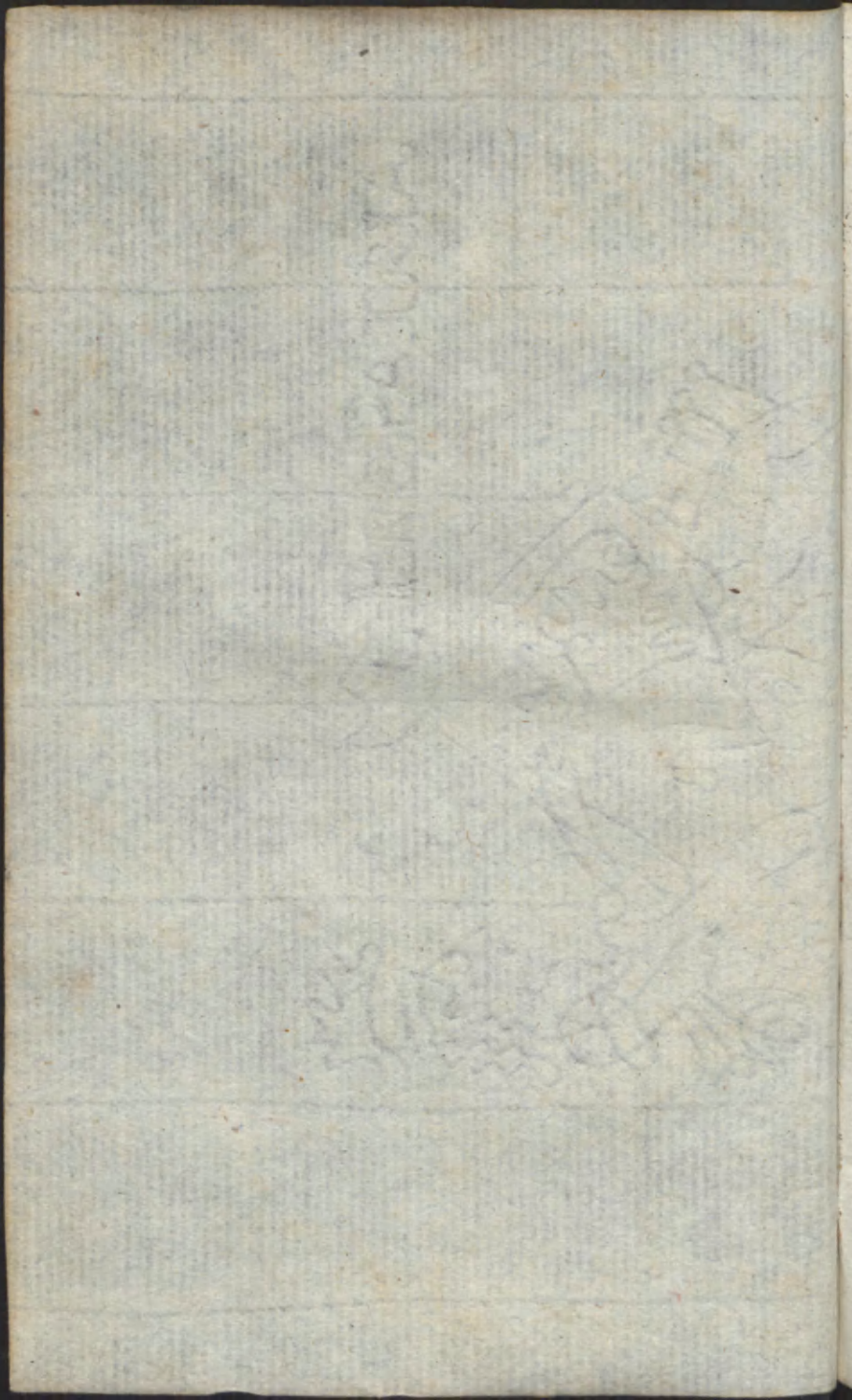


STANISŁAW ORDYNAT ZAMOYSKI.





VOYAGE
DU SEIGNEUR ANACHARSIS
EN EUROPE
PAR M. DE VOLTAIRE



VOYAGE

DU JEUNE ANACHARSIS

EN GRÈCE.

TOME SECONDE.

VOLUME

DE JOURNÉE ANAGRAMS

EN CRISTE

TOURNE SINGON

VOYAGE
DU JEUNE ANACHARSIS
EN GRÈCE,

DANS LE MILIEU DU QUATRIÈME SIÈCLE
AVANT L'ÈRE VULGAIRE.

TROISIÈME ÉDITION.

TOME SECON D.

A PARIS,

Chez DE BURE l'aîné, Libraire de MONSIEUR Frère du
Roi, de la Bibliothèque du Roi, et de l'Académie royale des
Inscriptions; hôtel Ferrand, rue Serpente, n°. 6.

1790.



0-18-0-1533
8°-6602

T A B L E
D E S C H A P I T R E S

Contenus dans ce Volume.

CHAPITRE I. DÉPART de Scythie. La Chersonèse Taurique. Le Pont-Euxin. État de la Grèce, depuis la prise d'Athènes en 404 avant J. C. jusqu'au moment du Voyage. Le Bosphore de Thrace. Arrivée à Byzance.....	Page 1
CHAPITRE II. Description de Byzance Voyage de cette ville à Lesbos. Le détroit de l'Hellespont. Colonies Grecques.....	41
CHAPITRE III. Description de Lesbos. Pittacus, Alcée, Sapho.....	54
CHAPITRE IV. Départ de Mytilène. Description de l'Eubée. Arrivée à Thèbes.....	75
CHAPITRE V. Séjour à Thèbes. Épaminondas. Philippe de Macédoine.....	89
CHAPITRE VI. Départ de Thèbes. Arrivée à Athènes. Habitans de l'Attique.....	103
CHAPITRE VII. Séance à l'Académie.....	120
CHAPITRE VIII. Lycée. Gymnases. Isocrate. Palestres. Funérailles des Athéniens.....	145
CHAPITRE IX. Voyage à Corinthe. Xénophon. Timoléon.....	175
CHAPITRE X. Levées, revue, exercice des troupes.	184

CHAPITRE XI. Séance au Théâtre.....	217
CHAPITRE XII. Description d'Athènes.....	225
CHAPITRE XIII. Bataille de Mantinée. Mort d'Épaminondas.....	264
CHAPITRE XIV. Du Gouvernement actuel d'A- thènes.....	273
CHAPITRE XV. Des Magistrats d'Athènes....	308
CHAPITRE XVI. Des Tribunaux de justice à Athènes.....	315
CHAPITRE XVII. De l'Aréopage.....	324
CHAPITRE XVIII. Des accusations et des procédures parmi les Athéniens.....	334
CHAPITRE XIX. Des délits et des peines....	345
CHAPITRE XX. Mœurs et vie civile des Athé- niens.....	353
CHAPITRE XXI. De la Religion, des ministres sacrés, des principaux crimes contre la religion.	381
CHAPITRE XXII. Voyage de la Phocide. Les jeux Pythiques. Le temple et l'oracle de Del- phes.....	420
CHAPITRE XXIII. Événemens remarquables arrivés dans la Grèce (depuis l'an 361 , jusqu'à l'an 357 avant J. C.). Mort d'Agésilas, roi de Lacédémone. Avènement de Philippe au trône de Macédoine. Guerre sociale.....	471
CHAPITRE XXIV. Des fêtes des Athéniens..	482
CHAPITRE XXV. Des maisons et des repas des Athéniens.....	500
NOTES.....	539

VOYAGE

V O Y A G E

DU JEUNE ANACHARSIS

EN GRÈCE,

Dans le milieu du 4^e. siècle avant J. C.

CHAPITRE PREMIER.

*DÉPART de Scythie. La Chersonèse
Taurique *. Le Pont-Euxin **. État
de la Grèce, depuis la prise d'Athènes
en 404 avant J. C., jusqu'au moment
du Voyage. Le Bosphore de Thrace.
Arrivée à Byzance ***.*

ANACHARSIS, Scythe de nation, fils de
Toxaris, est l'auteur de cet ouvrage qu'il
adresse à ses amis. Il commence par leur ex-
poser les motifs qui l'engagèrent à voyager:

CHAP.
I.

* La Crimée.

** La mer noire.

*** Constantinople.

CHAP.

I.

Vous savez que je descends du sage Anacharsis, si célèbre parmi les Grecs, et si indignement traité chez les Scythes. L'histoire de sa vie et de sa mort m'inspira, dès ma plus tendre enfance, de l'estime pour la nation qui avoit honoré ses vertus, et de l'éloignement pour celle qui les avoit méconnues.

Ce dégoût fut augmenté par l'arrivée d'un esclave Grec dont je fis l'acquisition. Il étoit d'une des principales familles de Thèbes en Béotie. Environ 36 ans * auparavant, il avoit suivi le jeune Cyrus dans l'expédition que ce prince entreprit contre son frère Artaxerxès, roi de Perse. Fait prisonnier dans un de ces combats que les Grecs furent obligés de livrer en se retirant, il changea souvent de maître, traîna ses fers chez différentes nations, et parvint aux lieux que j'habitois.

Plus je le connus, plus je sentis l'ascendant que les peuples éclairés ont sur les autres peuples. Timagène, c'étoit le nom du Thébain, m'attiroit et m'humilioit par les charmes de sa conversation, et par la supériorité de ses lumières. L'histoire des Grecs, leurs mœurs, leurs gouvernemens, leurs sciences, leurs arts, leurs fêtes, leurs spectacles, étoient le sujet

* L'an 400 avant J. C.

intarissable de nos entretiens. Je l'interrogeois, je l'écoutois avec transport : je venois d'entrer dans ma dix-huitième année ; mon imagination ajoutoit les plus vives couleurs à ses riches tableaux. Je n'avois vu jusqu'alors que des tentes, des troupeaux et des déserts. Incapable désormais de supporter la vie errante que j'avois menée, et l'ignorance profonde à laquelle j'étois condamné, je résolus d'abandonner un climat où la nature se prêtoit à peine aux besoins de l'homme, et une nation qui ne me paroissoit avoir d'autres vertus que de ne pas connoître tous les vices.

J'ai passé les plus belles années de ma vie en Grèce, en Egypte et en Perse ; mais c'est dans le premier de ces pays que j'ai fait le plus long séjour. J'ai joui des derniers momens de sa gloire ; et je ne l'ai quitté qu'après avoir vu sa liberté expirer dans la plaine de Chéronée. Pendant que je parcourois ses provinces, j'avois soin de recueillir tout ce qui méritoit quelque attention. C'est d'après ce journal, qu'à mon retour en Scythie, j'ai mis en ordre la relation de mon voyage. Peut-être seroit-elle plus exacte, si le vaisseau sur lequel j'avois fait embarquer mes livres, n'avoit pas péri dans le Pont-Euxin.

Vous, que j'eus l'avantage de connoître dans

CHAP.

I.

mon voyage de Perse , Arsame , Phédime , illustres époux , combien de fois vos noms ont été sur le point de se mêler à mes récits ! De quel éclat ils brilloient à ma vue , lorsque j'avois à peindre quelque grande qualité du cœur et de l'esprit ; lorsque j'avois à parler de bienfaits et de reconnoissance ! Vous avez des droits sur cet ouvrage. Je le composai en partie dans ce beau séjour dont vous faisiez le plus bel ornement ; je l'ai achevé loin de la Perse , et toujours sous vos yeux ; car le souvenir des momens passés auprès de vous ne s'efface jamais. Il fera le bonheur du reste de mes jours ; et tout ce que je desire après ma mort , c'est que sur la pierre qui couvrira ma cendre , on grave profondément ces mots : Il obtint les bontés d'Arsame et de Phédime.

VERS la fin de la première année de la 104^e. olympiade * , je partis avec Timagène à qui je venois de rendre la liberté. Après avoir traversé de vastes solitudes , nous arrivâmes sur les bords du Tanais ** , près de l'endroit où il se jette dans une espèce de mer , connue sous le nom de lac ou de Palus Méotide. Là , nous

* Au mois d'avril de l'an 363 avant J. C.

** Le Don.

étant embarqués, nous nous rendîmes à la ville de Panticapée, située sur une hauteur (a), vers l'entrée du détroit qu'on nomme le Bosphore Cimmérien, et qui joint le lac au Pont-Euxin.

CHAP.

I.

PANTI-
CAPÉE.

Cette ville, où les Grecs établirent autrefois une colonie (b), est devenue la capitale d'un petit empire qui s'étend sur la côte orientale de la Chersonèse Taurique. Leucon y régnoit depuis environ 30 ans (c). C'étoit un prince magnifique et généreux (d), qui plus d'une fois avoit dissipé des conjurations, et remporté des victoires par son courage et son habileté (e). Nous ne le vîmes point : il étoit à la tête de son armée. Quelque temps auparavant, ceux d'Héraclée en Bithynie s'étoient présentés avec une puissante flotte, pour tenter une descente dans ses états. Leucon s'apercevant que ses troupes s'opposoient foiblement au projet de l'ennemi, plaça derrière elles un corps de Scythes, avec ordre de les charger, si elles avoient la lâcheté de reculer (f).

(a) Strab. lib. 7, p. 309.

(b) Id. ibid. p. 310. Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 218.

(c) Diod. Sic. lib. 16, p. 432.

(d) Chrysip. ap. Plut. de Stoicor. repugn. t. 2, p. 1043.

(e) Polyæn. strateg. lib. 6, cap. 9.

(f) Id. ibid.

CHAP.

I.

On citoit de lui un mot dont je frissonne encore. Ses favoris, par de fausses accusations, avoient écarté plusieurs de ses amis, et s'étoient emparés de leurs biens. Il s'en aperçut enfin; et l'un d'eux ayant hasardé une nouvelle délation : « Malheureux , lui dit-il, je te ferois mourir, si des scélérats tels que toi n'étoient nécessaires aux despotes (a). »

La Chersonèse Taurique produit du blé en abondance : la terre, à peine effleurée par le soc de la charrue, y rend trente pour un (b). Les Grecs y font un si grand commerce, que le roi s'étoit vu forcé d'ouvrir à Théodosie*, autre ville du Bosphore, un port capable de contenir 100 vaisseaux (c). Les marchands Athéniens abordent en foule, soit dans cette place, soit à Panticapée. Ils n'y payoient aucun droit, ni d'entrée, ni de sortie; et la république, par reconnaissance, avoit mis ce prince et ses enfans au nombre de ses citoyens (d) **.

Nous trouvâmes un vaisseau de Lesbos près de mettre à la voile. Cléomède, qui le com-

(a) Athen. lib. 6, cap. 16, p. 257.

(b) Strab. lib. 7, p. 311.

* Aujourd'hui Caffa.

(c) Demosth. in Leptin. p. 546. Strab. lib. 7, p. 309.

(d) Demosth. ibid. p. 545.

** Voyez la note, à la fin du volume.

mandoit, consentit à nous prendre sur son bord. En attendant le jour du départ, j'allois, je venois : je ne pouvois me rassasier de revoir la citadelle, l'arsenal, le port, les vaisseaux, leurs agrès, leurs manœuvres; j'entrois au hasard dans les maisons des particuliers, dans les manufactures, dans les moindres boutiques; je sortois de la ville, et mes yeux restoient fixés sur des vergers couverts de fruits, sur des campagnes enrichies de moissons. Mes sensations étoient vives, mes récits animés. Je ne pouvois me plaindre de n'avoir pas de témoins de mon bonheur; j'en parlois à tout le monde : tout ce qui me frappoit, je courois l'annoncer à Timagène, comme une découverte pour lui, ainsi que pour moi; je lui demandois si le lac Méotide n'étoit pas la plus grande des mers; si Panticapée n'étoit pas la plus belle ville de l'univers.

Dans le cours de mes voyages, et sur-tout au commencement, j'éprouvois de pareilles émotions, toutes les fois que la nature ou l'industrie m'offroit des objets nouveaux; et lorsqu'ils étoient faits pour élever l'âme, mon admiration avoit besoin de se soulager par des larmes que je ne pouvois retenir, ou par des excès de joie que Timagène ne pouvoit modérer. Dans la suite, ma surprise, en s'affoiblis-

CHAP.

I.

LE PONT-
EUXIN.

sant, a fait évanouir les plaisirs dont elle étoit la source; et j'ai vu avec peine, que nous perdons du côté des sensations, ce que nous gagnons du côté de l'expérience.

Je ne décrirai point les mouvemens dont je fus agité, lorsqu'à la sortie du Bosphore Cimmérien, la mer, qu'on nomme Pont-Euxin, se développa insensiblement à mes regards*. C'est un immense bassin, presque par-tout entouré de montagnes plus ou moins éloignées du rivage, et dans lequel près de 40 fleuves versent les eaux d'une partie de l'Asie et de l'Europe (a). Sa longueur, dit-on (b), est de 11100 stades** ; sa plus grande largeur, de 3300 ***. Sur ses bords, habitent des nations qui diffèrent entre elles d'origine, de mœurs et de langage (c). On y trouve par intervalles, et principalement sur les côtes méridionales, des villes Grecques, fondées par ceux de Milet, de Mégare et d'Athènes; la plupart construites dans des lieux fertiles et propres au commerce. A l'est, est la Colchide, célèbre par le voyage des Argo-

* Voyez la carte du Pont-Euxin.

(a) Strab. lib. 7, p. 298.

(b) Herodot. lib. 4, cap. 85.

** Environ 419 lieues $\frac{1}{2}$.

*** Environ 124 lieues $\frac{3}{4}$.

(c) Amm. Marcell. lib. 22, cap. 8.

nautes, que les fables ont embelli, et qui fit mieux connoître aux Grecs ces pays éloignés. CHAP.

I.

Les fleuves qui se jettent dans le Pont, le couvrent de glaçons dans les grands froids (*a*), adoucissent l'amertume de ses eaux, y portent une énorme quantité de limon et de substances végétales, qui attirent et engraisent les poissons (*b*). Les thons, les turbots et presque toutes les espèces, y vont déposer leur frai, et s'y multiplient d'autant plus, que cette mer ne nourrit point de poissons voraces et destructeurs (*c*). Elle est souvent enveloppée de vapeurs sombres, et agitée par des tempêtes violentes (*d*). On choisit, pour y voyager, la saison où les naufrages sont moins fréquens (*e*). Elle n'est pas profonde (*f*), excepté vers sa partie orientale, où la nature a creusé des abîmes dont la sonde ne peut trouver le fond (*g*).

(*a*) Herodot. ap. Macrob. lib. 7, cap. 12. Mém. de l'Acad. des bell. lett. t. 32, p. 640.

(*b*) Aristot. hist. anim. lib. 8, cap. 19, t. 1, p. 913. Voy. de Chard. t. 1, p. 107.

(*c*) Aristot. ibid. lib. 6, cap. 17, t. 1, p. 874. Strab. lib. 7, p. 320. Plin. lib. 9, cap. 15, t. 1, p. 507. Amm. Marcell. lib. 22, cap. 8, p. 318.

(*d*) Mém. de l'Acad. t. 32, p. 639. Voy. de Chard. t. 1, p. 92.

(*e*) Voy. de Tournef. t. 2, lett. 16.

(*f*) Strab. lib. 1, p. 50.

(*g*) Aristot. meteor. lib. 1, cap. 13, t. 1, p. 545 et 546.

CHAP.

I.

Pendant que Cléomède nous instruisoit de ces détails, il traçoit sur ses tablettes le circuit du Pont-Euxin. Quand il l'eut terminé : Vous avez, lui dis-je, figuré sans vous en apercevoir, l'arc dont nous nous servons en Scythie ; telle est précisément sa forme (*a*). Mais je ne vois point d'issue à cette mer. Elle ne communique aux autres, répondit-il, que par un canal à peu près semblable à celui d'où nous venons de sortir.

Au lieu de nous y rendre en droiture, Cléomède, craignant de s'éloigner des côtes, dirigea sa route vers l'ouest, et ensuite vers le sud. Nous nous entretenions, en les suivant, des nations qui les habitent ; nous vîmes quelquefois les troupeaux s'approcher du rivage de la mer, parce qu'elle leur présente une boisson aussi agréable que salubre (*b*). On nous dit qu'en hiver, quand la mer est prise (*c*), les pêcheurs de ces cantons dressent leurs tentes sur sa surface, et jettent leurs lignes à travers des ouvertures pratiquées dans la glace (*d*). On nous montra de loin l'embouchure du Borys-

(*a*) Strab. lib. 2, p. 125. Dionys. perieg. v. 157. Schol. ibid.

(*b*) Arrian. peripl. ap. Geogr. min. t. 1, p. 8.

(*c*) Voy. de Tournef. t. 2, p. 130.

(*d*) Aristot. météor. lib. 1, cap. 12, t. 1, p. 543.

thène*, celle de l'Ister** et de quelques autres fleuves. Nous passions souvent la nuit à terre, et quelquefois à l'ancre (a).

CHAP.
I.

Un jour Cléomède nous dit qu'il avoit lu autrefois l'histoire de l'expédition du jeune Cyrus. La Grèce s'est donc occupée de nos malheurs, dit Timagène : ils sont moins amers pour ceux qui ont eu la fatalité d'y survivre. Et quelle est la main qui en traça le tableau ? Ce fut, répondit Cléomède, l'un des généraux qui ramenèrent les Grecs dans leur patrie, Xénophon d'Athènes. Hélas ! reprit Timagène, depuis environ 37 ans que le sort me sépara de lui, voici la première nouvelle que j'ai de son retour. Ah ! qu'il m'eût été doux de le revoir, après une si longue absence ! mais je crains bien que la mort....

Rassurez-vous, dit Cléomède ; il vit encore. Que les dieux soient bénis, reprit Timagène ! Il vit, il recevra les embrassemens d'un soldat, d'un ami dont il sauva plus d'une fois les jours. Sans doute que les Athéniens l'ont comblé d'honneurs ? Ils l'ont exilé, répondit Cléomède, parce qu'il paroissoit trop attaché aux

* Aujourd'hui le Dnieper.

** Le Danube.

(a) Demosth. in Polycl. p. 1087.

===== Lacédémoniens (a). — Mais du moins dans
 CHAP. sa retraite, il attire les regards de toute la
 I. Grèce ? — Non ; ils sont tous fixés sur Epami-
 EPAMI- nondas de Thèbes. — Epaminondas ! Son âge ?
 NONDAS. le nom de son père ? — Il a près de 50 ans ;
 il est fils de Polymnis , et frère de Caphi-
 sias (b). C'est lui , reprit Timagène avec
 émotion ; c'est lui-même. Je l'ai connu dès son
 enfance. Ses traits sont encore présens à mes
 yeux : les liens du sang nous unirent de bonne
 heure. Je n'avois que quelques années de plus
 que lui : il fut élevé dans l'amour de la pau-
 vreté, dans l'amour de la vertu. Jamais des
 progrès plus rapides dans les exercices du
 corps, dans ceux de l'esprit. Ses maîtres ne
 suffisoient pas au besoin qu'il avoit de s'ins-
 truire. Je m'en souviens : nous ne pouvions
 l'arracher de la compagnie d'un Pythagori-
 cien triste et sévère, nommé Lysis (c). Epa-
 minondas n'avoit que 12 à 13 ans, quand je
 me rendis à l'armée de Cyrus : il laissoit quel-
 quefois échapper les traits d'un grand carac-
 tère. On prévoyoit l'ascendant qu'il auroit

(a) Diog. Laert. in Xenoph. lib. 2, §. 51.

(b) Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 576 et 579. Nep. in Epam.
 cap. 1.

(c) Nep. ibid. cap. 2. Plut. ibid. p. 585. Ælian. var. hist.
 lib. 3, cap. 17.

un jour sur les autres hommes (a). Excusez mon importunité. Comment a-t-il rempli de si belles espérances ?

CHAP.
I.

Cléomède répondit : Il a élevé sa nation ; et par ses exploits , elle est devenue la première puissance de la Grèce. O Thèbes ! s'écria Timagène , ô ma patrie ! heureux séjour de mon enfance ! plus heureux Epaminondas ! ... Un saisissement involontaire l'empêcha d'achever. Je m'écriai à mon tour : Oh ! que l'on mérite d'être aimé , quand on est si sensible ! Et me jetant à son cou : Mon cher Timagène , lui dis-je , puisque vous prenez tant d'intérêt aux lieux où le hasard vous a fait naître , quels doivent être vos sentimens pour les amis que vous choisissiez vous-même ! Il me répondit , en me serrant la main : Je vous ai souvent parlé de cet amour inaltérable que les Grecs conservent pour leur patrie. Vous aviez de la peine à le concevoir. Vous voyez à mes pleurs s'il est profond et sincère. Il pleuroit en effet.

Après quelques momens de silence , il demanda comment s'étoit opérée une révolution si glorieuse aux Thébains. Vous n'attendez pas de moi , dit Cléomède , le détail circonstancié de tout ce qui s'est passé depuis votre

(a) Nep. in Epam. cap. 2.



CHAP.

I.

départ. Je m'attacherai aux principaux événemens : ils suffiront pour vous instruire de l'état actuel de la Grèce.

AGÉSILAS.

Vous aurez su que par la prise d'Athènes*, toutes nos républiques se trouvèrent, en quelque manière, asservies aux Lacédémoniens ; que les unes furent forcées de solliciter leur alliance, et les autres de l'accepter. Les qualités brillantes et les exploits éclatans d'Agésilas, roi de Lacédémone, sembloient les menacer d'un long esclavage. Appelé en Asie au secours des Ioniens, qui, s'étant déclarés pour le jeune Cyrus, avoient à redouter la vengeance d'Artaxerxès, il battit plusieurs fois les généraux de ce prince ; et ses vues s'étendant avec ses succès, il rouloit déjà dans sa tête le projet de porter ses armes en Perse, et d'attaquer le grand-roi jusque sur son trône (a).

Artaxerxès détourna l'orage. Des sommes d'argent distribuées dans plusieurs villes de la Grèce, les détachèrent des Lacédémoniens (b). Thèbes, Corinthe, Argos et d'au-

* L'an 404 avant J. C.

(a) Plut. in Ages. t. 1, p. 603. Nep. in Ages. cap. 4.

(b) Xenoph. hist. Græc. lib. 4, p. 513. Plut. ibid. p. 604. Id. apophth. lacon. t. 2, p. 211.

tres peuples formèrent une ligue puissante , et rassemblèrent leurs troupes dans les champs de Coronée en Béotie* ; elles en vinrent bientôt aux mains avec celles d'Agésilas , qu'un ordre de Lacédémone avoit obligé d'interrompre le cours de ses exploits. Xénophon qui combattit auprès de ce prince , disoit qu'il n'avoit jamais vu une bataille si meurtrière (a). Les Lacédémoniens eurent l'honneur de la victoire ; les Thébains , celui de s'être retirés sans prendre la fuite (b).

CHAP.
I.

BATAILLE
DE
CORONÉE.

Cette victoire , en affermissant la puissance de Sparte , fit éclore de nouveaux troubles , de nouvelles ligues. Parmi les vainqueurs mêmes , les uns étoient fatigués de leurs succès ; les autres , de la gloire d'Agésilas. Ces derniers , ayant à leur tête le Spartiate Antalcidas , proposèrent au roi Artaxerxès de donner la paix aux nations de la Grèce. Leurs députés s'assemblèrent ; et Téribaze , satrape d'Ionie , leur déclara les volontés de son maître , conçues en ces termes** :

« Le roi Artaxerxès croit qu'il est de la

* L'an 393 avant J. C.

(a) Plut. in Ages. t. 1 , p. 605. Xenoph. in Ages. p. 659.

(b) Xenoph. hist. Græc. lib. 4 , p. 519. Plut. ibid. Diod. Sic. lib. 14 , p. 302.

** L'an 387 avant J. C.

CHAP. « justice, 1^o. que les villes Grecques d'Asie,
 I. « ainsi que les îles de Clazomène et de Chypre,
 « demeurent réunies à son empire ; 2^o. que
 « les autres villes Grecques soient libres, à
 « l'exception des îles de Lemnos, d'Imbros
 « et de Scyros, qui appartiendront aux Athé-
 « niens. Il joindra ses forces à celles des peu-
 « ples qui accepteront ces conditions, et les
 « emploiera contre ceux qui refuseront d'y
 « souscrire (a). »

L'exécution d'un traité destiné à changer le système politique de la Grèce, fut confiée aux Lacédémoniens, qui en avoient conçu l'idée, et réglé les articles. Par le premier, ils ramenoient sous le joug des Perses, les Grecs de l'Asie, dont la liberté avoit fait répandre tant de sang depuis près d'un siècle ; par le second, en obligeant les Thébains à reconnoître l'indépendance des villes de la Béotie, ils affoiblissoient la seule puissance qui fût peut-être en état de s'opposer à leurs projets (b) : aussi les Thébains, ainsi que les Argiens, n'accédèrent-ils au traité, que lorsqu'ils y furent contraints par la force. Les

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 550 ; lib. 6, p. 602. Isocr. de pac. t. 1, p. 369. Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 213.

(b) Xenoph. ibid. p. 551. Plut. in Ages. t. 1, p. 608. Nep. in Pelopid. cap. 1.

autres républiques le reçurent sans opposition, et quelques-unes même avec empressement.

CHAP.

I.

Peu d'années après *, le Spartiate Phébidas passant dans la Béotie avec un corps de troupes, les fit camper auprès de Thèbes (*a*). La ville étoit divisée en deux factions, ayant chacune un des principaux magistrats à sa tête. Léontiades, chef du parti dévoué aux Lacédémoniens, engagea Phébidas à s'emparer de la citadelle, et lui en facilita les moyens. C'étoit en pleine paix, et dans un moment où, sans crainte, sans soupçons, les Thébains célébroient la fête de Cérès (*b*). Une si étrange perfidie devint plus odieuse par les cruautés exercées sur les citoyens fortement attachés à leur patrie : quatre cents d'entre eux cherchèrent un asyle auprès des Athéniens ; Isménias, chef de ce parti, avoit été chargé de fers, et mis à mort sous de vains prétextes.

Un cri général s'éleva dans la Grèce. Les Lacédémoniens frémissaient d'indignation ; ils demandoient avec fureur si Phébidas avoit reçu

* L'an 382 avant J. C.

(*a*) Xenoph. hist. Græc. lib. 5, t. 1, p. 556. Plut. in Ages. t. 1, p. 608. Nep. in Pelopid. cap. 1.

(*b*) Xenoph. ibid. p. 557. Plut. in Pelopid. t. 1, p. 280.

CHAP.

I.

des ordres pour commettre un pareil attentat. (a). Agésilas répond qu'il est permis à un général d'outre-passer ses pouvoirs quand le bien de l'état l'exige, et qu'on ne doit juger de l'action de Phébidas, que d'après ce principe. Léontiadès se trouvoit alors à Lacédémone : il calma les esprits, en les aigrissant contre les Thébains. Il fut décidé qu'on garderoit la citadelle de Thèbes, et que Phébidas seroit condamné à une amende de 100,000 drachmes (b)*.

Ainsi, dit Timagène en interrompant Cléomède, Lacédémone profita du crime, et punit le coupable (c). Et quelle fut alors la conduite d'Agésilas ? On l'accusa, répondit Cléomède, d'avoir été l'auteur secret de l'entreprise, et du décret qui en avoit consommé l'iniquité (d). Vous m'aviez inspiré de l'estime pour ce prince, reprit Timagène ; mais après une pareille infamie....

Arrêtez, lui dit Cléomède ; apprenez que le vertueux Xénophon n'a cessé d'admirer, d'estimer et d'aimer Agésilas (e). J'ai moi-même

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 557 et 558. Plut. in Ages. t. 1, p. 608.

(b) Plut. in Pelopid. t. 1, p. 280. Nep. in Pelopid. cap. 1.

* 90,000 l. v. es.

(c) Polyb. hist. lib. 4, p. 296.

(d) Plut. in Ages. t. 1, p. 609.

(e) Xenoph. hist. Græc. lib. 5. Id. in Ages.

fait plusieurs campagnes sous ce prince. Je ne vous parle pas de ses talens militaires : vous verrez ses trophées élevés dans plusieurs provinces de la Grèce et de l'Asie (*a*). Mais je puis vous protester qu'il étoit adoré des soldats (*b*) dont il partageoit les travaux et les dangers ; que dans son expédition d'Asie, il étonnoit les barbares par la simplicité de son extérieur, et par l'élévation de ses sentimens ; que dans tous les temps il nous étonnoit par de nouveaux traits de désintéressement, de frugalité, de modération et de bonté ; qu'oubliant sa grandeur, sans craindre que les autres l'oubliaient, il étoit d'un accès facile, d'une familiarité touchante, sans fiel, sans jalousie (*c*), toujours prêt à écouter nos plaintes ; enfin le Spartiate le plus rigide n'avoit pas des mœurs plus austères ; l'Athénien le plus aimable n'eut jamais plus d'agrément dans l'esprit (*d*). Je n'ajoute qu'un trait à cet éloge : dans ces conquêtes brillantes qu'il fit en Asie, son premier soin fut toujours d'adoucir le sort des prisonniers, et de rendre la liberté aux esclaves (*e*).

CHAP.

I.

(*a*) Isocr. Archid. t. 2, p. 38.

(*b*) Xenoph. in Ages. p. 667.

(*c*) Plut. in Ages. t. 1, p. 599.

(*d*) Xenoph. in Ages. p. 619. Plut. in Ages. p. 596.

(*e*) Xenoph. ibid. p. 654.

C H A P.

I.

Eh ! qu'importent toutes ces qualités, répliqua Timagène, s'il les a ternies en souscrivant à l'injustice exercée contre les Thébains ? Cependant, répondit Cléomède, il regardoit la justice comme la première des vertus (a). J'avoue qu'il la violoit quelquefois ; et sans prétendre l'excuser, j'observe que ce n'étoit qu'en faveur de ses amis, jamais contre ses ennemis (b). Il changea de conduite à l'égard des Thébains, soit que toutes les voies lui parussent légitimes pour abattre une puissance rivale de Sparte, soit qu'il crût devoir saisir l'occasion de venger ses injures personnelles. Il s'étoit rendu maître de toutes les passions, à l'exception d'une seule qui le maîtrisoit, et qui, enrichie de la dépouille des autres, étoit devenue tyrannique, injuste, incapable de pardonner une offense. C'étoit un amour excessif de la gloire ; et ce sentiment, les Thébains l'avoient blessé plus d'une fois (c), sur-tout lorsqu'ils déconcertèrent le projet qu'il avoit conçu de détrôner le roi de Perse.

Le décret des Lacédémoniens fut l'époque de leur décadence. La plupart de leurs alliés les abandonnèrent ; et trois ou quatre ans

(a) Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 213.

(b) Plut. in Ages. t. 1, p. 598. Id. apophth. lacon. p. 209.

(c) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 621. Plut. in Ages. p. 599.

après*, les Thébains brisèrent un joug odieux (a). Quelques citoyens intrépides détruisirent dans une nuit, dans un instant, les partisans de la tyrannie; et le peuple ayant secondé leurs premiers efforts, les Spartiates évacuèrent la citadelle. L'un des bannis, le jeune Pélopidas, fut un des premiers auteurs de cette conjuration (b). Il étoit distingué par sa naissance et par ses richesses; il le fut bientôt par des actions dont l'éclat rejaillit sur sa patrie.

CHAP.
I.

PÉLOPIDAS

Toute voie de conciliation se trouvoit désormais interdite aux deux nations. La haine des Thébains s'étoit prodigieusement accrue, parce qu'ils avoient essuyé un outrage sanglant; celle des Lacédémoniens, parce qu'ils l'avoient commis. Quoique ces derniers eussent plusieurs guerres à soutenir, ils firent quelques irruptions en Béotie. Agésilasy conduisit deux fois (c) ses soldats accoutumés à vaincre sous ses ordres: il fut blessé dans une action peu décisive; et le Spartiate Antalcidas lui dit en lui montrant le sang qui couloit de la plaie: «Voilà le fruit
« des leçons que vous avez données aux Thé-

* Lan 379 ou 378 avant J. C.

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 566

(b) Plut. in Pelop. p. 281. Nep. in Pelop. cap. 2.

(c) Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 572 et 575. Dodwell, annal. Xenoph. ad. ann. 378.

CHAP.

I.

«bains (a).» En effet, ceux-ci, après avoir d'abord laissé ravager leurs campagnes, essayèrent leurs forces dans de petits combats, qui bientôt se multiplièrent. Pélopidas les menoit chaque jour à l'ennemi; et malgré l'impétuosité de son caractère, il les arrêtoit dans leurs succès, les encourageoit dans leurs défaites, et leur apprenoit lentement à braver ces Spartiates, dont ils redoutoient la valeur, et encore plus la réputation. Lui-même, instruit par ses fautes et par les exemples d'Agésilas, s'approprioit l'expérience du plus habile général de la Grèce: il recueillit, dans une des campagnes suivantes, le fruit de ses travaux et de ses réflexions.

Il étoit dans la Béotie (b); il s'avançoit vers Thèbes*: un corps de Lacédémoniens, beaucoup plus nombreux que le sien, retournoit par le même chemin; un cavalier Thébain qui s'étoit avancé, et qui les aperçut sortant d'un défilé, court à Pélopidas: «Nous sommes tombés, s'écria-t-il, entre les mains de l'ennemi. Et pourquoi ne seroit-il pas tombé entre les nôtres? répondit le général.» Jusqu'alors aucune nation n'avoit osé attaquer les Lacédémoniens avec des forces égales, encore moins avec

(a) Plut. in Pelopid. p. 285.

(b) Id. ibid.

* L'an 375 avant J. C.

des forces inférieures. La mêlée fut sanglante, la victoire long-temps indécise. Les Lacédémoniens ayant perdu leurs deux généraux et l'élite de leurs guerriers, s'ouvrent, sans perdre leurs rangs, pour laisser passer l'ennemi : mais Pélopidas, qui veut rester maître du champ de bataille, fond de nouveau sur eux, et goûte enfin le plaisir de les disperser dans la plaine.

Ce succès inattendu étonna Lacédémone, Athènes et toutes les républiques de la Grèce. Fatiguées des malheurs de la guerre, elles résolurent de terminer leurs différends à l'amiable. La diète fut convoquée à Lacédémone (*a*) : Épaminondas y parut avec les autres députés de Thèbes.

Il étoit alors dans sa 40^e. année. Jusqu'à ce moment il avoit, suivant le conseil des sages, caché sa vie (*b*) : il avoit mieux fait encore ; il s'étoit mis en état de la rendre utile aux autres. Au sortir de l'enfance, il se chargea d'achever lui-même son éducation. Malgré la médiocrité de sa fortune, il retira chez lui le philosophe Lysis (*c*) ; et dans leurs

(*a*) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 590.

(*b*) Plut. de occult. vivend. t. 2, p. 1129.

(*c*) Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 585. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 17. Diod. Sic. lib. 15, p. 356. Id. in excerpt. Vales. p. 246. Cicer. de offic. lib. 1, cap. 44, t. 3, p. 223.

CHAP. fréquens entretiens , il acheva de se pénétrer des idées sublimes que les Pythagoriciens

I. ont conçues de la vertu ; et cette vertu qui brilloit dans ses moindres actions , le rendit inaccessible à toutes les craintes. En même temps qu'il fortifioit sa santé par la course , la lutte (*a*) , encore plus par la tempérance , il étudioit les hommes , il consultoit les plus éclairés (*b*) , et méditoit sur les devoirs du général et du magistrat. Dans les discours prononcés en public , il ne dédaignoit pas les ornemens de l'art (*c*) ; mais on y démêloit toujours l'éloquence des grandes ames. Ses talens , qui l'ont placé au rang des orateurs célèbres , éclatèrent pour la première fois à la diète de Lacédémone , dont Agésilas dirigea les opérations.

Les députés des différentes républiques y discutèrent leurs droits et leurs intérêts. J'ai vu par hasard les harangues des trois ambassadeurs d'Athènes. Le premier étoit un prêtre de Cérès , entêté de sa naissance , fier des éloges qu'il recevoit ou qu'il se donnoit lui-même (*d*). Il rappela les commissions importantes que les Athéniens avoient confiées à ceux de sa

(*a*) Nep. in Epam. cap. 2.

(*b*) Id. cap. 3.

(*c*) Id. cap. 5.

(*d*) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 590.

maison ; parla des bienfaits que les peuples du Péloponèse avoient reçus des divinités dont il étoit le ministre, et conclut, en observant que la guerre ne pouvoit commencer trop tard, ni finir trop tôt. Callistrate, orateur renommé, au lieu de défendre l'intérêt général de la Grèce, eut l'indiscrétion d'insinuer, en présence de tous les alliés, que l'union particulière d'Athènes et de Lacédémone assureroit à ces deux puissances l'empire de la terre et de la mer. Enfin, Autoclès, troisième député, s'étendit avec courage sur les injustices des Lacédémoniens, qui appeloient sans cesse les peuples à la liberté, et les tenoient réellement dans l'esclavage, sous le vain prétexte de leur garantie accordée au traité d'Antalcidas.

Je vous ai dit que, suivant ce traité, toutes les villes de la Grèce devoient être libres : or les Lacédémoniens, en tenant dans leur dépendance les villes de la Laconie, exigeoient avec hauteur, que celles de la Béotie ne fussent plus asservies aux Thébains (a). Comme ils se répandoient en plaintes amères contre ces derniers, et ne s'exprimoient plus avec la même précision qu'auparavant, Epaminondas, ennuyé de leurs prolixes invectives, leur dit

(a) Diod. Sic. lib. 15, p. 366.

===== un jour : « Vous conviendrez du moins que
 CHAP. « nous vous avons forcés d'allonger vos mono-
 I. « syllabes (a). » Le discours qu'il prononça en-
 suite , fit une si forte impression sur les dé-
 putés, qu'Agésilas en fut alarmé. Le Thébain
 insistant avec force sur la nécessité d'un traité
 uniquement fondé sur la justice et sur la rai-
 son : « Et vous paroît-il juste et raisonnable ,
 « dit Agésilas , d'accorder l'indépendance aux
 « villes de la Béotie ? Et vous , répondit Epa-
 « minondas , croyez-vous raisonnable et juste
 « de reconnoître celle de la Laconie ? Expli-
 « quez-vous nettement , reprit Agésilas en-
 « flammé de colère : je vous demande si les
 « villes de la Béotie seront libres ? Et moi ,
 « répondit fièrement Epaminondas , je vous
 « demande si celles de Laconie le seront ? »
 A ces mots , Agésilas effaça du traité le nom
 des Thébains, et l'assemblée se sépara (b).

Telle fut , à ce qu'on prétend , l'issue de
 cette fameuse conférence. Quelques-uns la
 racontent diversement , et plus à l'avantage
 d'Agésilas (c). Quoi qu'il en soit , les princi-
 paux articles du décret de la diète , portoient

(a) Plut. de sui laude, t. 2, p. 545. Id. apophth. t. 2, p. 193.

(b) Id. in Ages. t. 1, p. 611.

(c) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 593.

qu'on licenciéroit les troupes ; que tous les peuples jouïroient de la liberté, et qu'il seroit permis à chacune des puissances confédérées de secourir les villes opprimées (*a*). CHAP.
I.

On auroit encore pu recourir à la négociation ; mais les Lacédémoniens, entraînés vers leur ruine par un esprit de vertige (*b*), donnèrent ordre au roi Cléombrote, qui commandoit en Phocide l'armée des alliés, de la conduire en Béotie. Elle étoit forte de 10000 hommes de pied, et de 1000 chevaux (*c*). Les Thébains ne pouvoient leur opposer que 6000 hommes d'infanterie (*d*), et un petit nombre de chevaux : mais Épaminondas étoit à leur tête, et il avoit Pélopidas sous lui.

On citoit des augures sinistres : il répondit que le meilleur des présages étoit de défendre sa patrie (*e*). On rapportoit des oracles favorables : il les accrédita tellement, qu'on le soupçonnoit d'en être l'auteur (*f*). Ses troupes étoient aguerries et pleines de son esprit. La cavalerie de l'ennemi, ramassée presque

(*a*) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 593. Diod. Sic. lib. 15, p. 355.

(*b*) Xenoph. ibid. p. 594.

(*c*) Plut. in Pelop. t. 1, p. 288.

(*d*) Diod. Sic. ibid. p. 367.

(*e*) Id. ibid.

(*f*) Xenoph. ibid. p. 595. Diod. ibid. Polyæn. strat. lib. 2, cap. 3, §. 8.

C H A P.
I.

au hasard , n'avoit ni expérience ni émulation (*a*). Les villes alliées n'avoient consenti à cette expédition , qu'avec une extrême répugnance , et leurs soldats n'y marchaient qu'à regret. Le roi de Lacédémone s'aperçut de ce découragement ; mais il avoit des ennemis , et risqua tout , plutôt que de fournir de nouveaux prétextes à leur haine (*b*).

BATAILLE
DE
LEUCTRES.

Les deux armées étoient dans un endroit de la Béotie , nommé Leuctres. La veille de la bataille , pendant qu'Épaminondas faisoit ses dispositions , inquiet d'un événement qui alloit décider du sort de sa patrie , il apprit qu'un officier de distinction venoit d'expirer tranquillement dans sa tente : « Eh ! bons dieux ! » s'écria-t-il , comment a-t-on le temps de mourir dans une pareille circonstance (*c*) ? »

Le lendemain * se donna cette bataille que les talens du général Thébain rendront à jamais mémorable. Cléombrote s'étoit placé à la droite de son armée , avec la phalange Lacédémonienne (*d*) , protégée par la cavalerie

(*a*) Xenoph. hist. Græc. lib. 6 , p. 596.

(*b*) Cicér. de offic. lib. 1 , cap. 24 , t. 3 , p. 201.

(*c*) Plut. de san. tuend. t. 2 , p. 136.

* Le 8 juillet de l'année julienne proleptique , 371 avant J. C.

(*d*) Xenoph. hist. Græc. lib. 6 , p. 596. Diod. Sic. lib. 15 , p. 370. Plut. in Pelopid. p. 289. Arrian. tactic. p. 32. Folard , trait. de la colon. chap. 10 , dans le prem. vol. de la trad. de Polybe , p. 57.

qui formoit une première ligne. Épaminondas, assuré de la victoire, s'il peut enfoncer cette aîle si redoutable, prend le parti de refuser sa droite à l'ennemi, et d'attaquer par sa gauche. Il y fait passer ses meilleures troupes, les range sur 50 de hauteur, et met aussi sa cavalerie en première ligne. A cet aspect, Cléombrote change sa première disposition; mais au lieu de donner plus de profondeur à son aîle, il la prolonge pour déborder Épaminondas. Pendant ce mouvement, la cavalerie des Thébains fondit sur celle des Lacédémoniens, et la renversa sur leur phalange, qui n'étoit plus qu'à 12 de hauteur. Pélopidas qui commandoit le bataillon sacré*, la prit en flanc : Épaminondas tomba sur elle avec tout le poids de sa colonne. Elle en soutint le choc avec un courage digne d'une meilleure cause et d'un plus heureux succès. Des prodiges de valeur ne purent sauver Cléombrote. Les guerriers qui l'entouroient, sacrifièrent leurs jours, ou pour sauver les siens, ou pour retirer son corps que les Thébains n'eurent pas la gloire d'enlever.

Après sa mort, l'armée du Péloponèse se retira dans son camp placé sur une hauteur

* C'étoit un corps de 300 jeunes Thébains, renommés pour leur valeur.

CHAP.

I.

voisine. Quelques Lacédémoniens proposoient de retourner au combat (a); mais leurs généraux effrayés de la perte que Sparte venoit d'essuyer, et ne pouvant compter sur des alliés plus satisfaits qu'affligés de son humiliation, laissèrent les Thébains élever paisiblement un trophée sur le champ de bataille. La perte de ces derniers fut très-légère; celle de l'ennemi se montoit à 4000 hommes, parmi lesquels on comptoit 1000 Lacédémoniens. De 700 Spartiates, 400 perdirent la vie (b).

Le premier bruit de cette victoire n'excita dans Athènes qu'une jalousie indécente contre les Thébains (c). A Sparte il réveilla ces sentimens extraordinaires que les lois de Lyncurque impriment dans tous les cœurs. Le peuple assistoit à des jeux solennels où les hommes de tout âge dispuoient le prix de la lutte et des autres exercices du gymnase. A l'arrivée du courrier, les magistrats prévirent que c'en étoit fait de Lacédémone; et sans interrompre le spectacle, ils firent instruire chaque famille de la perte qu'elle venoit d'essuyer, en exhor-

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 597.

(b) Id. ibid. Diod. Sic. lib. 15, p. 371.

(c) Xenoph. ibid. p. 598.

tant les mères et les épouses à contenir leur douleur dans le silence. Le lendemain on vit ces familles, la joie peinte sur le visage, courir aux temples, à la place publique, remercier les dieux, et se féliciter mutuellement d'avoir donné à l'état des citoyens si courageux. Les autres n'osoient s'exposer aux regards du public, ou ne se montroient qu'avec l'appareil de la tristesse et du deuil. La douleur de la honte et l'amour de la patrie prévalurent tellement dans la plupart d'entre elles, que les époux ne pouvoient soutenir les regards de leurs épouses, et que les mères craignoient le retour de leurs fils (*a*).

Les Thébains furent si enorgueillis de ce succès, que le philosophe Antisthène disoit : « Je crois voir des écoliers tout fiers d'avoir battu leur maître (*b*). » D'un autre côté, les Lacédémoniens ne voulant pas avouer leur défaite, demandèrent que les deux nations s'en rapportassent au jugement des Achéens (*c*).

Deux ans après (*d*), Epaminondas et Pélolidas furent nommés Béotarques, ou chefs de

(*a*) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 597. Plut. in Ages. t. 1, p. 612.

(*b*) Plut. in Lyc. t. 1, p. 59.

(*c*) Polyb. hist. lib. 2, p. 127.

(*d*) Dodwell. annal. Xenoph. p. 279.

la ligue Béotienne *. Le concours des circonstances, l'estime, l'amitié, l'uniformité des

I.

vues et des sentimens, formoient entre eux une union indissoluble. L'un avoit sans doute plus de vertus et de talens; mais l'autre, en reconnoissant cette supériorité, la faisoit presque disparoître. Ce fut avec ce fidèle compagnon de ses travaux et de sa gloire, qu'Épaminondas entra dans le Péloponèse, portant la terreur et la désolation chez les peuples attachés à Lacédémone (*a*), hâtant la défection des autres, brisant le joug sous lequel les Messéniens gémissaient depuis plusieurs siècles. Soixante et dix mille hommes de différentes nations marchaient sous ses ordres avec une égale confiance (*b*). Il les conduisit à Lacédémone, résolu d'attaquer ses habitans jusque dans leurs foyers, et d'élever un trophée au milieu de la ville.

Sparte n'a point de murs, point de citadelle (*c*). On y trouve plusieurs éminences qu'Agésilas eut soin de garnir de troupes. Il plaça son armée sur le penchant de la plus haute de

* L'an 369 avant J. C.

(*a*) Xenoph. hist. Græc. l. 6, p. 607. Ælian. var. hist. l. 4, c. 8.

(*b*) Plut. in Pelop. p. 290; in Ages. p. 613. Diod. Sic. lib. 15, p. 375 et 390.

(*a*) Xenoph. ibid. p. 608. Plut. in Ages. p. 662. Liv. lib. 34, cap. 38; lib. 39, cap. 37. Nep. in Ages. cap. 6. Justin. lib. 14, cap. 5.

ees éminences. C'est de là qu'il vit Épaminondas s'approcher à la tête de son armée, et faire ses dispositions pour passer l'Eurotas grossi par la fonte des neiges. Après l'avoir long-temps suivi des yeux, il ne laissa échapper que ces mots : « Quel homme ! quel prodige (a) ! »

CHAP.
I.

Cependant ce prince étoit agité de mortelles inquiétudes. Au dehors, une armée formidable ; au dedans, un petit nombre de soldats qui ne se croyoient plus invincibles, et un grand nombre de factieux qui se croyoient tout permis ; les murmures et les plaintes des habitans qui voyoient leurs possessions dévastées, et leurs jours en danger ; le cri général qui l'accusoit d'être l'auteur de tous les maux de la Grèce ; le cruel souvenir d'un règne autrefois si brillant, et déshonoré, sur sa fin, par un spectacle aussi nouveau qu'effrayant : car, depuis plus de cinq à six siècles, les ennemis avoient à peine osé tenter quelques incursions passagères sur les frontières de la Laconie (b) ; jamais les femmes de Sparte n'avoient vu la fumée de leur camp (c).

(a) Plut. in Ages. t. 1, p. 613.

(b) Thucyd. lib. 2, cap. 25 ; lib. 4, cap. 41 ; lib. 5, cap. 14. Plut. in Per. p. 170.

(c) Isocr. Archid. t. 2, p. 30. Dinarch. adv. Demosth. ap. orat. Græc. p. 99. Diod. Sic. lib. 15, p. 377. Ælian. var. hist. lib. 13, cap. 42. Plut. in Ages. p. 613.

Malgré de si justes sujets d'alarmes, Agésilas montrait un front serein, et méprisoit les injures de l'ennemi, qui pour le forcer à quitter son poste, tantôt lui reprochoit sa lâcheté, tantôt ravageoit sous ses yeux les campagnes voisines. Sur ces entrefaites, environ 200 conjurés s'étant emparés d'un poste avantageux et difficile à forcer, on proposoit de faire marcher contre eux un corps de troupes. Agésilas rejeta ce conseil. Il se présenta lui-même aux rebelles, suivi d'un seul domestique. « Vous « avez mal compris mes ordres, leur dit-il ; « ce n'est pas ici que vous deviez vous rendre ; « c'est dans tel et tel endroit. » Il leur montrait en même temps les lieux où il avoit dessein de les disperser. Ils y allèrent aussitôt (a).

Cependant Epaminondas désespéroit d'attirer les Lacédémoniens dans la plaine. L'hiver étoit fort avancé. Déjà ceux d'Arcadie, d'Argos et d'Élée avoient abandonné le siège. Les Thébains perdoient journellement du monde, et commençoient à manquer de vivres. Les Athéniens et d'autres peuples faisoient des levées en faveur de Lacédémone. Ces raisons engagèrent Epaminondas à se retirer. Il fit le dégât dans le reste de la Laconie ; et après avoir évité l'armée des Athéniens, commandée

(a) Plut. in Ages. t. 1, p. 614.

par Iphicrate, il ramena paisiblement la sienne en Béotie (*a*).

CHAP.
I.

Les chefs de la ligne Béotienne ne sont en exercice que pendant une année, au bout de laquelle ils doivent remettre le commandement à leurs successeurs. Épaminondas et Pélopidas l'avoient conservé quatre mois entiers au-delà du terme prescrit par la loi (*b*). Ils furent accusés et traduits en justice. Le dernier se défendit sans dignité : il eut recours aux prières. Épaminondas parut devant ses juges, avec la même tranquillité qu'à la tête de son armée. « La loi me condamne, leur dit-il ; je mérite la mort (*c*). Je demande seulement qu'on grave cette inscription sur mon tombeau : Les Thébains ont fait mourir Épaminondas, parce qu'à Leuctres il les força d'attaquer et de vaincre ces Lacédémoniens qu'ils n'osoient pas auparavant regarder en face ; parce que sa victoire sauva sa patrie, et rendit la liberté à la Grèce ; parce que, sous sa conduite, les Thébains assiégèrent Lacédémone, qui s'estima trop heureuse d'échapper à sa ruine ; parce qu'il rétablit Messène, et l'entoura de fortes murailles (*d*). » Les assistans applau-

(*a*) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 612.

(*b*) Plut. in Pelop. t. 1, p. 290. Nep. in Epam. cap. 7.

(*c*) Plut. de sui laude, t. 2, p. 540.

(*d*) Nep. in Epam. cap. 8. Ælian. var. hist. lib. 13. cap. 42.

dirent au discours d'Épaminondas, et les juges n'osèrent pas le condamner.

L'envie qui s'accroît par ses défaites, crut avoir trouvé l'occasion de l'humilier. Dans la distribution des emplois, le vainqueur de Leuctres fut chargé de veiller à la propreté des rues, et à l'entretien des égoûts de la ville. Il releva cette commission, et montra, comme il l'avoit dit lui-même, qu'il ne faut pas juger des hommes par les places, mais des places par ceux qui les remplissent (*a*).

Pendant les six années qui se sont écoulées depuis, nous avons vu plus d'une fois Épaminondas faire respecter les armes Thébaines dans le Péloponèse, et Pélopidas les faire triompher en Thessalie (*b*). Nous avons vu ce dernier, choisi pour arbitre entre deux frères qui se disputoient le trône de Macédoine, terminer leurs différends, et rétablir la paix dans ce royaume (*c*); passer ensuite à la cour de Suze (*d*), où sa réputation, qui l'avoit devancé, lui attira des distinctions brillantes*; décon-

(*a*) Plut. de præcept. reip. t. 2, p. 811.

(*b*) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 616 et 624. Plut. in Pelopid. p. 291. Dodwell. annal. Xenoph. p. 280 et 283.

(*c*) Plut. ibid.

(*d*) Xenoph. lib. 7, p. 620. Plut. ibid. p. 294.

* L'an 367 avant J. C. (Dodwell. annal.)

certes les mesures des députés d'Athènes et de Lacédémone, qui demandoient la protection du roi de Perse ; obtenir pour sa patrie un traité qui l'unissoit étroitement avec ce prince.

Il marcha l'année dernière * contre un tyran de Thessalie, nommé Alexandre, et périt dans le combat, en poursuivant l'ennemi qu'il avoit réduit à une fuite honteuse (a). Thèbes et les puissances alliées pleurèrent sa mort : Thèbes a perdu l'un de ses soutiens, mais Epaminondas lui reste. Il se propose de porter les derniers coups à Lacédémone. Toutes les républiques de la Grèce se partagent, forment des ligue, font des préparatifs immenses. On prétend que les Athéniens se joindront aux Lacédémoniens, et que cette union n'arrêtera point Epaminondas. Le printemps prochain décidera cette grande querelle. Tel fut le récit de Cléomède.

APRÈS plusieurs jours de navigation heureuse, nous arrivâmes au Bosphore de Thrace. C'est le nom que l'on donne au canal dont Cléomède nous avoit parlé. L'abord en est dangereux ; les vents contraires y précipitent souvent les vaisseaux sur les côtes voi-

* L'an 364 avant J. C.

(a) Plut. in Pelop. p. 296. Nep. in Pelop. cap. 5. Dodwell. annal. Xenoph. p. 286.

CHAP. I. sines (*a*), et les navigateurs n'y trouvent que la mort ou l'esclavage : car les habitans de cette contrée sont de vrais barbares, puisqu'ils sont cruels (*b*).

En entrant dans le canal*, l'équipage adressa mille actions de grâces à Jupiter, surnommé Urius, dont nous avons le temple à gauche, sur la côte d'Asie, et qui nous avoit préservés des dangers d'une mer si orageuse (*c*). Cependant je disois à Timagène : Le Pont-Euxin reçoit, à ce qu'on prétend, près de 40 fleuves dont quelques-uns sont très-considérables, et ne pourroient s'échapper par une si foible issue (*d*). Que devient donc le prodigieux volume d'eau qui tombe jour et nuit dans ce vaste réservoir ? Vous en voyez couler ici une partie, répondit Timagène. Le reste, réduit en vapeurs, doit être attiré par les rayons du soleil : car les eaux de cette mer étant plus douces, et par conséquent plus légères que celles des autres, s'évaporent plus facilement (*e*). Que savons-nous ? peut-être que ces abîmes dont nous parloit tantôt Cléomède, absorbent

(*a*) Voy. de Chard. t. 1. p. 100.

(*b*) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 380 et 412.

* Voyez la carte du Bosphore de Thrace.

(*c*) Clishull. antiq. Asiat. p. 61.

(*d*) Voy. de Tournef. t. 2, p. 123.

(*e*) Aristot. meteor. lib. 2, cap. 2, t. 1, p. 552.

une partie des eaux du Pont, et les conduisent à des mers éloignées par des souterrains prolongés sous le continent. CHAP.
I.

Le Bosphore de Thrace sépare l'Europe de l'Asie. Sa longueur, depuis le temple de Jupiter, jusqu'à la ville de Byzance où il finit, est de 120 stades (a)* ; sa largeur varie : à l'entrée, elle est de 4 stades (b)** ; à l'extrémité opposée, de 14*** : en certains endroits, les eaux forment de grands bassins, et des baies profondes (c).

De chaque côté, le terrain s'élève en amphithéâtre, et présente les aspects les plus agréables et les plus diversifiés : des collines couvertes de bois, et des vallons fertiles, y font par intervalles un contraste frappant avec les rochers qui tout-à-coup changent la direction du canal (d). On voit sur les hauteurs, des mo-

(a) Herodot. lib. 4, cap. 85. Polyb. lib. 4, p. 307 et 311. Arrian. peripl. p. 12, ap. Geogr. min. t. 1.

* 4 lieues 1340 toises.

(b) Herodot. ibid. Strab. lib. 2, p. 125.

** 378 toises.

*** 1323 toises. Les anciens diffèrent entre eux, et encore plus des modernes, sur ces mesures, ainsi que sur celles du Pont-Euxin, de la Propontide et de l'Hellespont. J'ai dû m'en tenir en général à celles d'Hérodote, qui étoient les plus connues à l'époque de ce voyage.

(c) Voyage de Tournef. t. 2, p. 156.

(d) Id. ibid. p. 125.

numens de la piété des peuples ; sur le rivage , des maisons riantes, des ports tranquilles, des villes et des bourgs enrichis par le commerce, des ruisseaux qui apportent le tribut de leurs eaux. En certaines saisons, ces tableaux sont animés par quantité de bateaux destinés à la pêche, et de vaisseaux qui vont au Pont-Euxin, ou qui en rapportent les dépouilles.

Vers le milieu du canal, on nous montra l'endroit où Darius, roi de Perse, fit passer sur un pont de bateaux 700,000 hommes qu'il conduisoit contre les Scythes. Le détroit, qui n'a plus que cinq stades de large *, s'y trouve resserré par un promontoire sur lequel est un temple de Mercure (*a*). Là, deux hommes placés, l'un en Asie, l'autre en Europe, peuvent s'entendre facilement (*b*). Bientôt après, nous aperçûmes la citadelle et les murs de Byzance, et nous entrâmes dans son port, après avoir laissé à gauche la petite ville de Chrysopolis, et reconnu du même côté celle de Chalcédoine.

* 472 toises $\frac{1}{2}$.

(*a*) Polyb. lib. 4, p. 311. Plin. lib. 4, cap. 24.

(*b*) Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 32, p. 635.

CHAPITRE II.

Description de Byzance. Voyage de cette ville à Lesbos. Le détroit de l'Hellespont. Colonies Grecques.

BYZANCE, fondée autrefois par les Mégariens (*a*), successivement rétablie par les Milésiens (*b*) et par d'autres peuples de la Grèce (*c*), est située sur un promontoire dont la forme est à peu près triangulaire. Jamais situation plus heureuse et plus imposante. La vue, en parcourant l'horizon, se repose à droite sur cette mer qu'on appelle Propontide; en face, au-delà d'un canal étroit, sur les villes de Chalcédoine et de Chrysopolis; ensuite sur le détroit du Bosphore; enfin, sur des côteaux fertiles, et sur un golphe qui sert de port, et qui s'enfonce dans les terres jusqu'à la profondeur de 60 stades (*d*) *.

CHAP.
II.

BYZANCE.

(*a*) Steph. in Βοζ.ά. Eustath. in Dionys. v. 804.

(*b*) Vell. Patere. lib. 2, cap. 15.

(*c*) Amm. Marcell. lib. 22, cap. 8, p. 308. Justin. lib. 9, cap. 1.

(*d*) Strab. lib. 7, p. 320.

* 2 lieues $\frac{1}{4}$

CHAP.
II.

La citadelle occupe la pointe du promontoire : les murs de la ville sont faits de grosses pierres quarrées, tellement jointes qu'ils semblent ne former qu'un seul bloc (*a*) : ils sont très-élevés du côté de la terre, beaucoup moins des autres côtés, parce qu'ils sont naturellement défendus par la violence des flots, et en certains endroits par les rochers sur lesquels ils sont construits, et qui avancent dans la mer (*b*).

Outre un gymnase (*c*) et plusieurs espèces d'édifices publics, on trouve dans cette ville toutes les commodités qu'un peuple riche et nombreux (*d*) peut se procurer. Il s'assemble dans une place assez vaste pour y mettre une petite armée en bataille (*e*). Il y confirme ou rejette les décrets d'un sénat plus éclairé que lui (*f*). Cette inconséquence m'a frappé dans plusieurs villes de la Grèce ; et je me suis souvent rappelé le mot d'Anacharsis à Solon : « Parmi vous, ce sont les sages qui discutent, et les fous qui décident (*g*). »

(*a*) Dio, hist. Rom. lib. 74, p. 1251. Herodian. lib. 3, in init.

(*b*) Dio, ibid. Xenoph. exped. Cyr. lib. 7, p. 395.

(*c*) Aristot. de cur. rei famil. t. 2, p. 502.

(*d*) Diod. Sic. lib. 13, p. 190.

(*e*) Xenoph. ibid. Zozim. lib. 2, p. 687.

(*f*) Demosth. de cor. p. 487.

(*g*) Plut. in Solon. t. 1, p. 81.

Le territoire de Byzance produit une grande abondance de grains et de fruits (*a*), trop souvent exposés aux incursions des Thraces qui habitent les villages voisins (*b*). On pêche, jusque dans le port même (*c*), une quantité surprenante de poissons ; en automne, lorsqu'ils descendent du Pont-Euxin dans les mers inférieures ; au printemps, lorsqu'ils reviennent au Pont (*d*) : cette pêche et les salaisons grossissent les revenus de la ville (*e*), d'ailleurs remplie de négocians, et florissante par un commerce actif et soutenu. Son port inaccessible aux tempêtes, attire les vaisseaux de tous les peuples de la Grèce : sa position à la tête du détroit, la met à portée d'arrêter ou de soumettre à de gros droits ceux qui trafiquent au Pont-Euxin (*f*), et d'affamer les nations qui en tirent leur subsistance. Delà, les efforts qu'ont faits les Athéniens et les La-

(*a*) Polyb. lib. 4, p. 313. Herodian. lib. 3, in init. Tacit. annal. lib. 12, cap. 63.

(*b*) Xenoph. exped. Cyr. p. 398. Polyb. ibid.

(*c*) Strab. lib. 7, p. 320. Athen. lib. 3, cap. 25, p. 116. Pet. Gill. præf. ad urb. descript.

(*d*) Aristot. hist. anim. lib. 6, cap. 17, t. 1, p. 874 ; lib. 8, cap. 19, t. 1, p. 913. Plin. lib. 9, cap. 15, t. 1, p. 507. Tacit. annal. lib. 12, cap. 63.

(*e*) Aristot. de cur. rei famil. t. 2, p. 502.

(*f*) Demosth. in Leptin. p. 549. Id. in Polycl. p. 1084. Xenoph. hist. Græc. lib. 4, p. 542.

=====
 CHAP.
 I I.

cédémoniens, pour l'engager dans leurs intérêts. Elle étoit alors alliée des premiers (*a*).

Cléomède avoit pris de la saline à Panticapée (*b*) ; mais, comme celle de Byzance est plus estimée (*c*), il acheva de s'en approvisionner ; et après qu'il eut terminé ses affaires, nous sortîmes du port, et nous entrâmes dans la Propontide. La largeur de cette mer (*d*) est, à ce qu'on prétend, de 500 stades * ; sa longueur, de 1400 **. Sur ses bords, s'élèvent plusieurs villes célèbres, fondées ou conquises par les Grecs : d'un côté, Selymbrie, Périnthe, Byzanthe ; de l'autre, Astacus en Bithynie, Cysique en Mysie.

COLONIES.

Les mers que nous avions parcourues, offroient sur leurs rivages plusieurs établissemens formés par les peuples de la Grèce. J'en devois trouver d'autres dans l'Hellespont, et sans doute dans des mers plus éloignées. Quels furent les motifs de ces émigrations ? De quel côté furent-elles dirigées ? Les colonies ont-elles conservé des relations avec leurs métropoles ? Cléomède étendit quelques

(*a*) Diod. Sic. lib. 16, p. 412.

(*b*) Demosth. in Lacr. p. 953.

(*c*) Athen. lib. 3, p. 117 et 120.

(*d*) Herodot. lib. 4, cap. 86.

* Près de 19 lieues.

** Près de 53 lieues.

cartes sous mes yeux ; et Timagène s'empressa de répondre à mes questions.

La Grèce , me dit-il , est une presque île bornée , à l'occident , par la mer Ionienne ; à l'orient , par la mer Egée. Elle comprend aujourd'hui le Péloponèse , l'Attique , la Phocide , la Béotie , la Thessalie , l'Etolie , l'Acarmanie , une partie de l'Épire , et quelques autres petites provinces. C'est-là que parmi plusieurs villes florissantes , on distingue Lacédémone , Corinthe , Athènes et Thèbes.

Ce pays est d'une très-médiocre étendue * , en général stérile , et presque par-tout hérissé de montagnes. Les sauvages qui l'habitoient autrefois , se réunirent par le besoin , et dans la suite des temps se répandirent en différentes contrées. Jetons un coup-d'œil rapide sur l'état actuel de nos possessions.

A l'occident nous occupons les îles voisines , telles que Zacynthe , Céphalénie , Corcyre ; nous avons même quelques établissemens sur les côtes de l'Illyrie. Plus loin , nous avons formé des sociétés nombreuses et puissantes dans la partie méridionale de l'Italie , et dans presque toute la Sicile. Plus loin encore , au pays des Celtes , vous trouverez Marseille

* Environ 1900 lieues quarrées.

CHAP.
I I.

fondée par les Phocéens, mère de plusieurs colonies établies sur les côtes voisines; Marseille, qui doit s'enorgueillir de s'être donné des lois sages, d'avoir vaincu les Carthaginois (*a*), et de faire fleurir dans une région barbare les sciences et les arts de la Grèce.

En Afrique, l'opulente ville de Cyrène, capitale d'un royaume de même nom, et celle de Naucratis, située à l'une des embouchures du Nil, sont sous notre domination.

En revenant vers le nord, vous nous trouverez en possession de presque toute l'île de Chypre, de celles de Rhodes et de Crète, de celles de la mer Egée, d'une grande partie des bords de l'Asie opposés à ces îles, de ceux de l'Hellespont, de plusieurs côtes de la Propontide et du Pont-Euxin.

Par une suite de leur position, les Athéniens portèrent leurs colonies à l'orient, et les peuples du Péloponèse, à l'occident de la Grèce (*b*). Les habitans de l'Ionie et de plusieurs îles de la mer Egée, sont Athéniens d'origine. Plusieurs villes ont été fondées par les Corinthiens en Sicile, et par les Lacédémoniens dans la grande Grèce.

(*a*) Thucyd. lib. 1, cap. 13.

(*b*) Id. ibid. cap. 12.

L'excès de population dans un canton , l'ambition dans les chefs (*a*) , l'amour de la liberté dans les particuliers , des maladies contagieuses et fréquentes , des oracles imposeurs , des vœux indiscrets , donnèrent lieu à plusieurs émigrations ; des vues de commerce et de politique occasionnèrent les plus récentes. Les unes et les autres ont ajouté de nouveaux pays à la Grèce , et introduit dans le droit public les lois de la nature et du sentiment (*b*).

Les liens qui unissent des enfans à ceux dont ils tiennent le jour , subsistent entre les colonies et les villes qui les ont fondées (*c*). Elles prennent , sous leurs différens rapports , les noms tendres et respectables de fille , de sœur , de mère , d'aïeule ; et de ces divers titres , naissent leurs engagements réciproques (*d*).

La métropole doit naturellement protéger ses colonies , qui , de leur côté , se font un devoir de voler à son secours , quand elle est attaquée. C'est de sa main que souvent elles

(*a*) Herodot. lib. 5 , cap. 42.

(*b*) Bougainv. dissert. sur les métr. et les col. p. 18. Spanh. de præst. num. p. 580. Ste. Croix , de l'Etat des Colonies des anciens peuples , p. 65.

(*c*) Plat. de leg. lib. 6 , t. 2 , p. 754.

(*d*) Spanh. ibid. p. 575.

=====

C H A P.
11.

reçoivent leurs prêtres, leurs magistrats (*a*), leurs généraux ; elles adoptent ou conservent ses lois, ses usages et le culte de ses dieux ; elles envoient tous les ans dans ses temples, les prémices de leurs moissons. Ses citoyens ont chez elles la première part dans la distribution des victimes, et les places les plus distinguées dans les jeux et dans les assemblées du peuple (*b*).

Tant de prérogatives accordées à la métropole, ne rendent point son autorité odieuse. Les colonies sont libres dans leur dépendance, comme les enfans le sont dans les hommages qu'ils rendent à des parens dignes de leur tendresse. Tel est du moins l'esprit qui devrait animer la plupart des villes de la Grèce, et faire regarder Athènes, Lacédémone et Corinthe, comme les mères ou les tiges de trois nombreuses familles dispersées dans les trois parties du monde. Mais les mêmes causes qui, parmi les particuliers, éteignent les sentimens de la nature, jettent tous les jours le trouble dans ces familles de villes ; et la violation apparente ou réelle de leurs devoirs mutuels, n'est que trop souvent

(*a*) Thucyd. lib. 1, cap. 56.

(*b*) Spanh. de præst. num. p. 580. Bougainv. dissert. sur les métr. et les col. p. 36.

devenue

devenue le prétexte ou le motif des guerres qui ont déchiré la Grèce (a).

Les lois dont je viens de parler, n'obligent que les colonies qui se sont expatriées par ordre, ou de l'aveu de leur métropole : les autres, et sur-tout celles qui sont éloignées, se bornent à conserver un tendre souvenir pour les lieux de leur origine. Les premières ne sont, pour la plupart, que des entrepôts utiles ou nécessaires au commerce de la mère-patrie ; trop heureuses, lorsque les peuples qu'elles ont repoussés dans les terres, les laissent tranquilles, ou consentent à l'échange de leurs marchandises. Ici, par exemple, les Grecs se sont établis sur les rivages de la mer ; par-delà, nous avons à droite les campagnes fertiles de la Thrace ; à gauche, les limites du grand empire des Perses, occupées par les Bithyniens et par les Mysiens. Ces derniers s'étendent le long de l'Hellespont, où nous allons entrer *.

Ce détroit étoit le troisième que je trouvois sur ma route, depuis que j'avois quitté la Scythie. Sa longueur est de 400 stades (b) **.

(a) Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 754.

* Voyez la carte de l'Hellespont.

(b) Herodot. lib. 4, cap. 85.

** 15 lieues 300 toises.

CHAP.
II.

Nous le parcourûmes en peu de temps. Le vent étoit favorable, le courant rapide : les bords de la rivière, car c'est le nom qu'on peut donner à ce bras de mer, sont entrecoupés de collines, et couverts de villes et de hameaux. Nous aperçûmes, d'un côté, la ville de Lampsaque, dont le territoire est renommé pour ses vignobles (*a*) ; de l'autre, l'embouchure d'une petite rivière nommée *Ægos-Potamos*, où Lysander remporta cette célèbre victoire qui termina la guerre du Péloponèse. Plus loin, sont les villes de Sestos et d'Abydos, presque en face l'une de l'autre. Près de la première, est la tour de Héro (*b*). C'est là, me dit-on, qu'une jeune prêtresse de Vénus se précipita dans les flots. Ils venoient d'engloutir Léandre son amant, qui, pour se rendre auprès d'elle, étoit obligé de traverser le canal à la nage (*c*).

Ici, disoit-on encore, le détroit n'a plus que 7 stades de largeur (*d*). Xerxès, à la tête de la plus formidable des armées, y traversa la mer

(*a*) Strab. lib. 13, p. 589.

(*b*) Id. ibid. p. 591.

(*c*) Mela, lib. 1, cap. 19 ; lib. 2, cap. 2. Virg. georg. lib. 3, v. 258. Ovid. amor. lib. 2, eleg. 16, v. 31.

(*d*) Herodot. lib. 4, cap. 85.

sur un double pont qu'il avoit fait construire. CHAP.
II.
 Il y repassa peu de temps après, dans un bateau de pêcheur. De ce côté-ci, est le tombeau d'Hécube; de l'autre, celui d'Ajx. Voici le port d'où la flotte d'Agamemnon se rendit en Asie; et voilà les côtes du royaume de Priam.

Nous étions alors à l'extrémité du détroit: TROIE.
 j'étois tout plein d'Homère et de ses passions: je demandai avec instance que l'on me mît à terre. Je m'élançai sur le rivage. Je vis Vulcain verser des torrens de flammes sur les vagues écumantes du Scamandre soulevé contre Achille. Je m'approchai des portes de la ville, et mon cœur fut déchiré des tendres adieux d'Andromaque et d'Hector. Je vis sur le mont Ida Pâris adjudger le prix de la beauté à la mère des amours. J'y vis arriver Junon: la terre sourioit en sa présence; les fleurs naissoient sous ses pas: elle avoit la ceinture de Vénus; jamais elle ne mérita mieux d'être appelée la reine des dieux.

Mais une si douce illusion ne tarda pas à se dissiper, et je ne pus reconnoître les lieux immortalisés par les poèmes d'Homère. Il ne reste aucun vestige de la ville de Troie; ses ruines mêmes ont disparu (a). Des atterris-

(a) Lucan. pharsal. lib. 9, v. 969.

semens et des tremblemens de terre ont
 CHAP. changé toute la face de cette contrée (a).

II. Je remontai sur le vaisseau, et je tressaillis
 de joie en apprenant que notre voyage alloit
 finir, que nous étions sur la mer Egée, et
 que le lendemain nous serions à Mytilène,
 une des principales villes de Lesbos.

Nous laissâmes à droite les îles d'Imbros,
 de Samothrace, de Thasos; la dernière, célèbre
 par ses mines d'or (b); la seconde, par la
 sainteté de ses mystères. Sur le soir nous
 aperçûmes, du côté de Lemnos que nous
 venions de reconnoître à l'ouest, des flammes
 qui s'élevoient par intervalles dans les airs.
 On me dit qu'elles s'échappoient du sommet
 d'une montagne (c), que l'île étoit pleine de
 feux souterrains, qu'on y trouvoit des sources
 d'eaux chaudes (d), et que les anciens
 Grecs n'avoient pas rapporté ces effets à des
 causes naturelles : Vulcain, disoient-ils, a
 établi un de ses ateliers à Lemnos; les Cyclopes
 y forgent les foudres de Jupiter. Au
 bruit sourd qui accompagne quelquefois

(a) Herodot. lib. 2, cap. 10. Strab. lib. 1, p. 58. Wood,
 an ess. on the orig. etc. p. 308.

(b) Herodot. lib. 6, cap. 46.

(c) Boch. geogr. sacr. lib. 1, cap. 12, p. 399.

(d) Eustath. in iliad. lib. 1, p. 157.

l'éruption des flammes, le peuple croit entendre les coups de marteau.

CHAP.
I L.

Vers le milieu de la nuit, nous côtoyâmes l'île de Ténédos. Au point du jour nous entrâmes dans le canal qui sépare Lesbos du continent voisin (*a*). Bientôt après nous nous trouvâmes en face de Mytilène, et nous vîmes dans la campagne une procession qui s'avançoit lentement vers un temple que nous distinguions dans le lointain. C'étoit celui d'Apollon dont on célébroit la fête (*b*). Des voix éclatantes faisoient retentir les airs de leurs chants. Le jour étoit serein; un doux zéphir se jouoit dans nos voiles. Ravi de ce spectacle, je ne m'aperçus pas que nous étions dans le port. Cléomède trouva sur le rivage ses parens et ses amis, qui le reçurent avec des transports de joie. Avec eux s'étoit assemblé un peuple de matelots et d'ouvriers dont j'attirai les regards. On demandoit avec une curiosité turbulente, qui j'étois, d'où je venois, où j'allois. Nous logeâmes chez Cléomède qui s'étoit chargé du soin de nous faire passer dans le continent de la Grèce.

(*a*) Voy. de Tournef. t. 1, p. 392.

(*b*) Thucyd. lib. 3, cap. 3.

C H A P I T R E I I I .

*Description de Lesbos. Pittacus, Alcée,
Sapho.*

CHAP.
III.

QUELQUE impatience qu'eût Timagène de revoir sa patrie, nous attendîmes pendant plus d'un mois le départ d'un vaisseau qui devoit nous transporter à Chalcis, capitale de l'Eubée. Je profitai de ce temps pour m'instruire de tout ce qui concerne le pays que j'habitois.

On donne à Lesbos 1100 stades (*a*) de tour *. L'intérieur de l'île, sur-tout dans les parties de l'est et de l'ouest, est coupé par des chaînes de montagnes et de collines; les unes couvertes de vignes; les autres, de hêtres, de cyprés et de pins (*b*); d'autres, qui fournissent un marbre commun et peu estimé (*c*). Les plaines qu'elles laissent dans leurs intervalles,

(*a*) Strab. lib. 13, p. 617.

* 41 lieues 1450 toises.

(*b*) Bened. Bordone, Isolario, lib. 2, p. 58. Porcacchi, Isole piu famos. lib. 2, p. 128. Rich. Pococ. descript. of the East. t. 2, part. 2, p. 16.

(*c*) Plin. lib. 36, cap. 6, t. 2, p. 731.

produisent du blé en abondance (*a*). On trouve en plusieurs endroits des sources d'eaux chaudes (*b*), des agates, et différentes pierres précieuses (*c*); presque par-tout des myrtes, des oliviers, des figuiers : mais la principale richesse des habitans consiste dans leurs vins, qu'en différens pays on préfère à tous ceux de la Grèce (*d*).

Le long des côtes, la nature a creusé des baies, autour desquelles se sont élevées des villes que l'art a fortifiées, et que le commerce a rendues florissantes. Telles sont Mytilène, MYTILÈNE. Pyrrha, Méthymne, Arisba, Eressus, Antissa (*e*). Leur histoire n'offre qu'une suite de révolutions. Après avoir pendant long-temps joui de la liberté, ou gémi dans la servitude, elles secouèrent le joug des Perses, du temps de Xerxès; et pendant la guerre du Péloponèse, elles se détachèrent plus d'une fois de l'alliance des Athéniens (*f*);

(*a*) Pococ. *descript. of the East*, t. 2, part. 2, p. 20.

(*b*) *Id. ibid.*

(*c*) *Plin. lib. 37, cap. 10, t. 2, p. 787 et 792.*

(*d*) *Clearch. ap. Athen. lib. 1, cap. 22, p. 28. Archest. ap. eumd. lib. 1, cap. 23, p. 29; lib. 3, p. 92. Plin. lib. 14, cap. 7, t. 2, p. 717. Ælian. var. hist. lib. 12, cap. 31.*

(*e*) *Herodot. lib. 1, cap. 151. Strab. lib. 13, p. 618.*

(*f*) *Thucyd. lib. 3, cap. 2.*

mais elles furent toujours forcées d'y rentrer, et elles y sont encore aujourd'hui. Une de ces défections eut des suites aussi funestes que la cause en avoit été légère.

Un des principaux citoyens de Mytilène n'ayant pu obtenir pour ses fils, deux riches héritières, sema la division parmi les habitans de cette ville, les accusa de vouloir se joindre aux Lacédémoniens, et fit si bien par ses intrigues, qu'Athènes envoya une flotte à Lesbos pour prévenir ou punir cet outrage (*a*). Les villes voisines, à l'exception de Méthymne, s'armèrent vainement en faveur de leur alliée. Les Athéniens les soumirent en peu de temps, prirent Mytilène, rasèrent ses murailles, s'emparèrent de ses vaisseaux, et mirent à mort les principaux habitans au nombre de mille (*b*). On ne respecta que le territoire de Méthymne; le reste de l'île fut divisé en 3000 portions : on en consacra 300 au culte des dieux ; les autres furent tirées au sort, et distribuées à des Athéniens qui, ne pouvant les cultiver eux-mêmes, les affermèrent aux anciens proprié-

(*a*) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 4, t. 2, p. 390.

(*b*) Thucyd. lib. 3, cap. 50. Diod. Sic. lib. 12, t. 2, p. 108.

taires , à deux mines par portion : ce qui produisit tous les ans , pour les nouveaux possesseurs , une somme de 90 talens *.

Depuis cette époque fatale , Mytilène , après avoir réparé ses pertes , et relevé ses murailles (a) , est parvenue au même degré de splendeur dont elle avoit joui pendant plusieurs siècles (b). La grandeur de son enceinte , la beauté de ses édifices , le nombre et l'opulence de ses habitans (c) , la font regarder comme la capitale de Lesbos. L'ancienne ville , construite dans une petite île , est séparée de la nouvelle par un bras de mer (d). Cette dernière se prolonge le long du rivage , dans une plaine bornée par des collines couvertes de vignes et d'oliviers (e) , au-delà desquelles s'étend un territoire très-fertile et très-peuplé. Mais , quelque heureuse que paroisse la position de Mytilène , il y règne des vents qui en rendent le séjour quelquefois insupportable. Ceux du midi et

* 486,000 livres.

(a) Diod. Sic. lib. 17, t. 2, p. 509.

(b) Plin. lib. 5, t. 1, p. 288.

(c) Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 445. Strab. lib. 13, p. 616 et 617. Cicer. de leg. agr. orat. 2, cap. 16, t. 5, p. 119.

(d) Diod. Sic. lib. 13, t. 2, p. 201.

(e) Long. pastor. lib. 1, in init. Pococ. t. 2, part. 2, p. 15

du nord-ouest y produisent différentes maladies; et le vent du nord qui les guérit est si froid, qu'on a de la peine, quand il souffle, à se tenir dans les places et dans les rues (*a*). Son commerce attire beaucoup de vaisseaux étrangers dans ses ports, situés l'un au nord, l'autre au midi de la ville. Le premier, plus grand et plus profond que le second, est garanti de la fureur des vents et des flots par un môle ou une jetée de gros rochers (*b*).

Lesbos est le séjour des plaisirs, ou plutôt de la licence la plus effrénée (*c*). Les habitans ont sur la morale des principes qui se courbent à volonté, et se prêtent aux circonstances avec la même facilité que certaines règles de plomb dont se servent leurs architectes (*d*)*. Rien peut-être ne m'a autant surpris dans le cours de mes voyages qu'une pareille dissolution, et les changemens passagers qu'elle opéra dans mon ame. J'avois reçu

(*a*) Vitruv. lib. 1, cap. 6.

(*b*) Diod. Sic. lib. 13, t. 2, p. 200. Strab. lib. 13, p. 617. Pococ. t. 2, part. 2, p. 15.

(*c*) Athen. lib. 10, p. 438. Lucian. dial. 5, t. 3, p. 289.

(*d*) Aristot. de mor. lib. 5, cap. 14, t. 2, p. 72.

* Ces règles servoient à mesurer toutes les espèces de surfaces planes et courbes.

sans examen les impressions de l'enfance ; et ma raison , formée sur la foi et sur l'exemple de celle des autres , se trouva tout-à-coup étrangère chez un peuple plus éclairé. Il régnoit dans ce nouveau monde une liberté d'idées et de sentimens qui m'affligea d'abord ; mais insensiblement les hommes m'apprirent à rougir de ma sobriété , et les femmes de ma retenue. Mes progrès furent moins rapides dans la politesse des manières et du langage ; j'étois comme un arbre qu'on transporterait d'une forêt dans un jardin , et dont les branches ne pourroient qu'à la longue se plier au gré du jardinier.

Pendant le cours de cette éducation , je m'occupois des personnages célèbres que Lesbos a produits. Je placerais à la tête des noms les plus distingués , celui de Pittacus, PITTACUS. que la Grèce a mis au nombre de ses sages (a).

Plus de deux siècles écoulés depuis sa mort , n'ont fait qu'ajouter un nouvel éclat à sa gloire. Par sa valeur et par sa prudence , il délivra Mytilène , sa patrie , des tyrans qui l'opprimoient , de la guerre qu'elle soutenoit contre les Athéniens , et des divisions intes-

(a) Plat. in Protag. t. 1, p. 343, et alii.

CHAP.
III.

tines dont elle étoit déchirée (*a*). Quand le pouvoir qu'elle exerçoit sur elle-même , et sur toute l'île , fut déposé entre ses mains , il ne l'accepta que pour rétablir la paix dans son sein , et lui donner les lois dont elle avoit besoin (*b*). Il en est une qui a mérité l'attention des philosophes (*c*) ; c'est celle qui inflige une double peine aux fautes commises dans l'ivresse. Elle ne paroissoit pas proportionnée au délit ; mais il étoit nécessaire d'ôter le prétexte de l'ignorance aux excès où l'amour du vin précipitoit les Lesbiens. L'ouvrage de sa législation étant achevé , il résolut de consacrer le reste de ses jours à l'étude de la sagesse (*d*) , et abdiqua sans faste le pouvoir souverain. On lui en demanda la raison. Il répondit : J'ai été effrayé de voir Périandre de Corinthe devenir le tyran de ses sujets , après en avoir été le père (*e*) ; il est trop difficile d'être toujours vertueux (*f*).

(*a*) Diod. excerpt. p. 234, in excerpt. Vales. Strab. lib. 13, p. 600. Plut. de malign. Herodot. t. 2, p. 858. Polyæn. strat. lib. 1, cap. 25.

(*b*) Arist. de rep. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 357. Laert. lib. 1, §. 75.

(*c*) Arist. ibid. lib. 2, cap. 12, t. 2, p. 337. Id. de mor. lib. 3, cap. 7, t. 2, p. 34. Id. rhetor. lib. 2, cap. 25, t. 2, p. 582. Laert. ibid. §. 76, t. 1.

(*d*) Plat. Hipp. maj. t. 2, p. 281. Laert. ibid. §. 75.

(*e*) Zenob. cent. 6, prov. 38.

(*f*) Plat. in Protag. t. 1, p. 339.

La musique et la poésie ont fait de si grands progrès à Lesbos , que , bien qu'on y parle une langue moins pure qu'à Athènes (*a*) , les Grecs disent encore tous les jours , qu'aux funérailles des Lesbiens , les Muses en deuil font retentir les airs de leurs gémissemens (*b*). Cette île possède une école de musique qui remonteroit aux siècles les plus reculés , s'il en falloit croire une tradition dont je fus instruit à Méthymne. J'ai quelque honte de la rapporter. Cependant, pour connoître parfaitement les Grecs , il est bon d'envisager quelquefois les fictions dont leurs annales sont embellies ou défigurées. On retrouve en effet dans l'histoire de ce peuple , le caractère de ses passions , et dans ses fables , celui de son esprit.

Orphée , dont les chants opéroient tant de prodiges , ayant été mis en pièces par les Bacchantes , sa tête et sa lyre furent jetées dans l'Hèbre , fleuve de Thrace , et transportées par les flots de la mer , jusqu'aux rivages de Méthymne (*c*). Pendant le trajet , la voix d'Orphée faisoit entendre des sons touchans ,

(*a*) Plat. in Protag. t. 1 , p. 341.

(*b*) Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 7 , p. 338.

(*c*) Ovid. métam. lib. 11 , v. 55. Phylarg. in georg. Virg. lib. 4 , v. 523. Eustath. in Dionys. v. 536.

 CHAP.
III.

et soutenus par ceux de la lyre , dont le vent agitoit doucement les cordes (*a*). Les habitans de Méthymne ensevelirent cette tête dans un endroit qu'on me montra , et suspendirent la lyre au temple d'Apollon. Le dieu , pour les récompenser , leur inspira le goût de la musique , et fit éclore parmi eux une foule de talens (*b*). Pendant que le prêtre d'Apollon nous faisoit ce récit , un citoyen de Méthymne observa que les Muses avoient enterré le corps d'Orphée dans un canton de la Thrace (*c*) , et qu'aux environs de son tombeau , les rossignols avoient une voix plus mélodieuse que par-tout ailleurs (*d*).

Lesbos a produit une succession d'hommes à talens , qui se sont transmis l'honneur de surpasser les autres musiciens de la Grèce dans l'art de jouer de la cythare (*e*). Les noms d'Arion de Méthymne et de Terpandre d'Antissa , décorent cette liste nombreuse.

ARION. Le premier , qui vivoit il y a environ 300 ans (*f*) , a laissé un recueil de poé-

(*a*) Lucian. adv. indoct. t. 3 , p. 109.

(*b*) Hygin. astron. poet. lib. 2 , cap. 7.

(*c*) Id. ibid.

(*d*) Pausan. lib. 9 , p. 769.

(*e*) Plut. de mus. t. 2 , p. 1133.

(*f*) Solin. cap. 7.

sies (*a*) qu'il chantoit au son de sa lyre , comme faisoient alors tous les poètes. Après avoir inventé , ou du moins perfectionné les dithyrambes (*b*) , espèce de poésie dont je parlerai dans la suite , il les accompagna de danses en rond (*c*) , usage qui s'est conservé jusqu'à nos jours. Périandre , tyran de Corinthe , l'arrêta long-temps dans cette ville. Il en partit pour se rendre en Sicile , où il remporta le prix dans un combat de musique (*d*).

S'étant ensuite embarqué à Tarente sur un vaisseau Corinthien , les matelots résolurent de le jeter à la mer , pour profiter de ses dépouilles. Il s'y précipita lui-même , après avoir vainement tenté de les fléchir par la beauté de sa voix (*e*). Un dauphin plussensible le transporta , dit-on , au promontoire de Ténare : espèce de prodige dont on a voulu me prouver la possibilité par des raisons et par des exemples. Le fait attesté par Arion , dans une de ses

(*a*) Suid. in 'Απίων.

(*b*) Herodot. lib. 1 , cap. 23. Schol. Pind. in olymp. 13 , v. 25.

(*c*) Hellan. et Dicæar. ap. schol. Aristoph. in av. v. 1403.

(*d*) Solin. cap. 7.

(*e*) Herodot. ibid. cap. 24. Oppian. Halieut. lib. 5 , v. 450. Plin. lib. 9 , cap. 8 , t. 1 , p. 502. Solin. cap. 12.

CHAP.

III.

hymnes (*a*), conservé dans la tradition des Lesbiens, me fut confirmé à Corinthe, où l'on dit que Périandre avoit fait mettre à mort les matelots (*b*). J'ai vu moi-même à Ténare (*c*), sur l'Hélicon (*d*), et en d'autres endroits, la statue de ce poète, toujours représenté sur un dauphin. Ajoutons que non-seulement les dauphins paroissent être sensibles à la musique (*e*), capables de reconnoissance, amis de l'homme (*f*), mais qu'ils ont encore renouvelé plus d'une fois la scène touchante dont je viens de parler (*g*). Ils garantirent du naufrage Taras, fondateur de Tarente; et Aristote (*h*) me fit remarquer un jour que les habitans de cette ville avoient consigné ce fait sur leur monnoie *.

TERPAN-
DRE.

Terpandre (*i*) vivoit à peu près dans le

(*a*) Ælian. hist. anim. lib. 12, cap. 45.

(*b*) Herodot. lib. 1, cap. 24.

(*c*) Id. ibid. Dion. Chrys. orat. 37, p. 455. Gell. lib. 16, cap. 19.

(*d*) Pausan. lib. 9, cap. 30, p. 767.

(*e*) Arion. ap. Ælian. ibid. Plin. lib. 9, cap. 8, t. 1, p. 502.

(*f*) Aristot. hist. anim. lib. 9, cap. 48, t. 1, p. 954. Ælian. ibid. lib. 6, cap. 15.

(*g*) Plin. ibid. Pausan. lib. 10, cap. 13, p. 831.

(*h*) Aristot. ap. Poll. lib. 9, cap. 6, §. 80.

* Les médailles de Tarente représentent en effet un homme sur un dauphin, tenant une lyre dans ses mains.

(*i*) Fabric. bibl. Græc. t. 1, p. 234. Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 10, p. 213.

même

même temps qu'Arion. Il remporta plus d'une fois le prix dans les jeux publics de la Grèce (*a*) ; mais ses véritables victoires furent ses découvertes. Il ajouta trois cordes à la lyre, qui auparavant n'en avoit que quatre (*b*) ; composa pour divers instrumens des airs qui servirent de modèles (*c*) ; introduisit de nouveaux rythmes dans la poésie (*d*) , et mit une action , et par conséquent un intérêt , dans les hymnes qui concouroient aux combats de musique (*e*). On lui doit savoir gré d'avoir fixé par des notes le chant qui convenoit aux poésies d'Homère (*f*). Les Lacédémoniens l'appellent par excellence le Chantre de Lesbos (*g*) , et les autres Grecs conservent pour lui l'estime profonde dont ils honorent les talens qui contribuent à leurs plaisirs.

Environ 50 ans après Therpandre , florissoient à Mytilène Alcée et Sapho , tous deux placés au premier rang des poètes lyriques.

CHAP.
III.

ALCÉE
ET
SAPHO.

(*a*) Plut. de mus. t. 2, p. 1132. Athen. lib. 14, cap. 4, p. 635.

(*b*) Terp. ap. Eucl. introd. harm. p. 19 ; in autor. antiq. mus. t. 1. Strab. lib. 13, p. 618.

(*c*) Plut. ibid. Marm. Oxon. epoch. 35.

(*d*) Plut. ibid. p. 1135.

(*e*) Poll. lib. 4, cap. 9, §. 66.

(*f*) Plut. ibid. p. 1132.

(*g*) Id. de ser. num. vind. t. 2, p. 558.

CHAP.
III.

Alcée (*a*) étoit né avec un esprit inquiet et turbulent. Il parut d'abord se destiner à la profession des armes qu'il préféroit à toutes les autres. Sa maison étoit remplie d'épées, de casques, de boucliers, de cuirasses (*b*); mais à la première occasion, il prit honteusement la fuite; et les Athéniens, après leur victoire, le couvrirent d'opprobre, en suspendant ses armes au temple de Minerve à Sigée (*c*). Il professoit hautement l'amour de la liberté, et fut soupçonné de nourrir en secret le desir de la détruire (*d*). Il se joignit, avec ses frères, à Pittacus, pour chasser Mélanchrus, tyran de Mytilène (*e*); et aux mécontents, pour s'élever contre l'administration de Pittacus. L'excès et la grossièreté des injures qu'il vomit contre ce prince (*f*), n'attestèrent que sa jalousie. Il fut banni de Mytilène; il revint quelque temps après à la tête des exilés (*g*), et tomba entre les mains de son rival, qui se vengea d'une manière éclatante, en lui pardonnant (*h*).

(*a*) Fabric. bibl. Græc. t. 1, p. 563.

(*b*) Alcm. ap. Athen. lib. 14, p. 627.

(*c*) Herodot. lib. 5, cap. 95.

(*d*) Strab. lib. 13, p. 617.

(*e*) Diog. Laert. lib. 1, §. 74.

(*f*) Id. ibid. §. 81. Menag. not. in Diog. Laert.

(*g*) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 14.

(*h*) Diog. Laert. ibid. §. 76.

La poésie, l'amour et le vin le consolèrent de ses disgraces. Il avoit dans ses premiers écrits exhalé sa haine contre la tyrannie. Il chanta, depuis, les dieux (*a*), et sur-tout ceux qui président aux plaisirs (*b*); il chanta ses amours, ses travaux guerriers, ses voyages, et les malheurs de l'exil (*c*). Son génie avoit besoin d'être excité par l'intempérance (*d*); et c'étoit dans une sorte d'ivresse qu'il composoit ces ouvrages qui ont fait l'admiration de la postérité (*e*). Son style, toujours assorti aux matières qu'il traite, n'a d'autres défauts que ceux de la langue qu'on parle à Lesbos. Il réunit la douceur à la force, la richesse à la précision et à la clarté; il s'élève presque à la hauteur d'Homère, lorsqu'il s'agit de décrire des combats, et d'épouvanter un tyran (*f*).

Alcée avoit conçu de l'amour pour Sapho. Il lui écrivit un jour : Je voudrois m'expliquer, mais la honte me retient. Votre front

(*a*) Fabric. bibl. Græc. t. 1, p. 563.

(*b*) Horat. lib. 1, od. 32.

(*c*) Alcæi carm. Horat. lib. 2, od. 13.

(*d*) Athen. lib. 10, cap. 7, p. 429.

(*e*) Dion. Halic. de struct. orat. t. 5, p. 187.

(*f*) Id. de cens. vet. script. t. 5, p. 421. Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 631.

CHAP.
III.

n'auroit pas à rougir , lui répondit-elle , si votre cœur n'étoit pas coupable (*a*).

Sapho disoit : j'ai reçu en partage l'amour des plaisirs et de la vertu (*b*) ; sans elle , rien de si dangereux que la richesse ; et le bonheur consiste dans la réunion de l'une et de l'autre (*c*). Elle disoit encore : cette personne est distinguée par sa figure ; celle ci par ses vertus. L'une paroît belle au premier coup-d'œil ; l'autre ne le paroît pas moins au second (*d*).

Je rapportois un jour ces expressions , et beaucoup d'autres semblables , à un citoyen de Mytilène ; et j'ajoutois : L'image de Sapho est empreinte sur vos monnoies (*e*) : vous êtes remplis de vénération pour sa mémoire (*f*). Comment concilier les sentimens qu'elle a déposés dans ses écrits et les honneurs que vous lui décernez en public , avec les mœurs infâmes qu'on lui attribue sourdement ? Il me répondit : Nous ne connoissons pas assez les détails de sa vie , pour en

(*a*) Aristot. rhetor. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 531.

(*b*) Sapph. ap. Athen. lib. 15, p. 687.

(*c*) Ead. ap. schol. Pindar. olymp. 2, v. 96 ; et pyth. 5, v. 1.

(*d*) Ead. in fragm. Christ. Wolf. p. 72.

(*e*) Poll. onom. lib. 9, cap. 6, §. 84.

(*f*) Aristot. rhetor. lib. 2, cap. 23, t. 2, p. 576.

juger *. A parler exactement, on ne pourroit rien conclure en sa faveur, de la justice qu'elle rend à la vertu, et de celle que nous rendons à ses talens. Quand je lis quelques-uns de ses ouvrages, je n'ose pas l'absoudre; mais elle eut du mérite et des ennemis, je n'ose pas la condamner.

Après la mort de son époux, elle consacra son loisir aux lettres, dont elle entreprit d'inspirer le goût aux femmes de Lesbos (*a*). Plusieurs d'entre elles se mirent sous sa conduite; des étrangères grossirent le nombre de ses disciples. Elle les aima avec excès, parce qu'elle ne pouvoit rien aimer autrement; elle leur exprimoit sa tendresse avec la violence de la passion. Vous n'en serez pas surpris, quand vous connoîtrez l'extrême sensibilité des Grecs, quand vous saurez que parmi eux les liaisons les plus innocentes empruntent souvent le langage de l'amour. Lisez les dialogues de Platon; voyez en quels termes Socrate y parle de la beauté de ses élèves (*b*). Cependant Platon sait mieux

CHAP.
III.

* Il faut observer que tout ce qu'on raconte des mœurs dissolues de Sapho, ne se trouve que dans des écrivains fort postérieurs au temps où elle vivoit.

(*a*) Suid. in Σάπφω.

(*b*) Plat. in Phædr. Max. Tyr. dissert. 24, §. 9, p. 297-

que personne combien les intentions de son maître étoient pures. Celles de Sapho ne l'étoient pas moins peut-être. Mais une certaine facilité de mœurs, et la chaleur de ses expressions, n'étoient que trop propres à servir la haine de quelques femmes puissantes qui étoient humiliées de sa supériorité, et de quelques-unes de ses disciples qui n'étoient pas l'objet de ses préférences. Cette haine éclata. Elle y répondit par des vérités et des ironies (*a*) qui achevèrent de les irriter. Elle se plaignit ensuite de leurs persécutions (*b*), et ce fut un nouveau crime. Contrainte de prendre la fuite *, elle alla chercher un asyle en Sicile (*c*), où l'on projette (*d*), à ce que j'entends dire, de lui élever une statue **. Si les bruits dont vous me parlez ne sont pas fondés, comme je le pense, son exemple a prouvé que de grandes indiscretions suffisent pour flétrir la réputation d'une per-

(*a*) Athen. lib. 1, p. 21. Sapph. ap. Plut. conjug. præcep. t. 2, p. 146; apud Stob. de imprud. serm. 4, p. 52.

(*b*) Horat. lib. 2, od. 13.

* Voyez la note, à la fin du volume.

(*c*) Marm. Oxon. epoch. 37.

(*d*) Cicer. in Verr. lib. 4, cap. 57, t. 4, p. 402.

** Cette statue fut élevée quelques années après; elle fut faite par Silanion, un des plus célèbres sculpteurs de son temps. (Cicer. ibid. Tatian. ad Græc. cap. 52, p. 113.)

sonne exposée aux regards du public et de la postérité.

Sapho étoit extrêmement sensible. Elle étoit donc extrêmement malheureuse, lui dis-je. Elle le fut sans doute, reprit-il. Elle aima Phaon dont elle fut abandonnée (*a*): elle fit de vains efforts pour le ramener; et désespérant d'être désormais heureuse avec lui et sans lui, elle tenta le saut de Leucade, et périt dans les flots (*b*). La mort n'a pas encore effacé la tache imprimée sur sa conduite; et peut-être, ajouta-t-il en finissant, ne sera-t-elle jamais effacée: car l'envie qui s'attache aux noms illustres, meurt à la vérité; mais elle laisse après elle la calomnie qui ne meurt jamais.

Sapho a fait des hymnes, des odes, des élégies et quantité d'autres pièces, la plupart sur des rythmes qu'elle avoit introduits elle-même (*c*), toutes brillantes d'heureuses expressions dont elle enrichit la langue (*d*).

Plusieurs femmes de la Grèce ont cultivé

(*a*) Athen. lib. 13, p. 596. Plin. lib. 22, cap. 8, t. 2, p. 269. Ovid. heroïd. ep. 15, t. 1, p. 195.

(*b*) Men. ap. Strab. lib. 10, p. 452.

(*c*) Fabr. bibl. Græc. t. 1, p. 590. Johan. Christoph. Wolf. vit. Sapph. p. 16 et 18.

(*d*) Demetr. Phal. de elocut. cap. 167.

CHAP.
III.

la poésie avec succès ; aucune n'a pu jusqu'à présent égaler Sapho (*a*) ; et parmi les autres poètes , il en est très-peu qui méritent de lui être préférés. Quelle attention dans le choix des sujets et des mots ! Elle a peint tout ce que la nature offre de plus riant (*b*). Elle l'a peint avec les couleurs les mieux assorties ; et ces couleurs , elle sait au besoin tellement les nuancer , qu'il en résulte toujours un heureux mélange d'ombres et de lumières (*c*). Son goût brille jusque dans le mécanisme de son style. Là , par un artifice qui ne sent jamais le travail , point de heurtemens pénibles , point de chocs violens entre les élémens du langage ; et l'oreille la plus délicate trouveroit à peine , dans une pièce entière , quelques sons qu'elle voulût supprimer (*d*). Cette harmonie ravissante fait que , dans la plupart de ses ouvrages , ses vers coulent avec plus de grâce et de mollesse que ceux d'Anacréon et de Simonide.

Mais avec quelle force de génie nous entraîne-t-elle , lorsqu'elle décrit les charmes ,

(*a*) Strab. lib. 13, p. 617.

(*b*) Demetr. Phal. de elocut. cap. 132.

(*c*) Dion. Halic. de compos. verb. sect. 23, p. 171.

(*d*) Id. ibid. p. 180. Demetr. Phal. cap. 132. Plut. de Pyth. orac. t. 2, p. 397.

les transports et l'ivresse de l'amour ! Quels tableaux ! quelle chaleur ! Dominée, comme la Pythie , par le dieu qui l'agite , elle jette sur le papier des expressions enflammées (a). Ses sentimens y tombent comme une grêle de traits , comme une pluie de feu qui va tout consumer. Tous les symptômes de cette passion s'animent et se personnifient , pour exciter les plus fortes émotions dans nos âmes (b).

C'étoit à Mytilène que, d'après le jugement de plusieurs personnes éclairées, je traçois cette foible esquisse des talens de Sapho ; c'étoit dans le silence de la réflexion , dans une de ces brillantes nuits si communes dans la Grèce ; lorsque j'entendis , sous mes fenêtres , une voix touchante qui s'accompagnoit de la lyre , et chantoit une ode où cette illustre Lesbienne s'abandonne sans réserve à l'impression que faisoit la beauté sur son cœur trop sensible. Je la voyois foible, tremblante, frappée comme d'un coup de tonnerre qui la privoit de l'usage de son esprit et de ses sens , rougir , pâlir , respirer à peine , et céder tour-à-tour aux mouvemens divers et

(a) Plut. amat. t. 2, p. 763. Horat. lib. 4, od. 9, v. 11.

(b) Longin. de subl. §. 10.

CHAP.
III.

tumultueux de sa passion , ou plutôt de toutes les passions qui s'entre-choquoient dans son ame.

Telle est l'éloquence du sentiment. Jamais elle ne produit des tableaux si sublimes et d'un si grand effet , que lorsqu'elle choisit et lie ensemble les principales circonstances d'une situation intéressante (a) ; et voilà ce qu'elle opère dans ce petit poème , dont je me contente de rapporter les premières strophes.

Heureux celui qui près de toi soupire ,
Qui sur lui seul attire ces beaux yeux ,
Ce doux accent et ce tendre sourire !
Il est égal aux dieux.

De veine en veine une subtile flâme
Court dans mon sein , sitôt que je te vois ;
Et dans le trouble où s'égare mon ame ,
Je demeure sans voix.

Je n'entends plus ; un voile est sur ma vue :
Je rêve , et tombe en de douces langueurs ;
Et sans haleine , interdite , éperdue ,
Je tremble , je me meurs *.

(a) Longin. de subl. §. 10.

* Voyez la note , à la fin du volume.

CHAPITRE IV.

Départ de Mytilène. Description de l'Eubée. Arrivée à Thèbes.

LE lendemain , on nous pressa de nous embarquer. On venoit d'attacher la chaloupe au vaisseau (*a*), et les deux gouvernails aux deux côtés de la poupe (*b*). On avoit élevé le mât, hissé la vergue, disposé la voile : tout étoit prêt. Vingt rameurs, dix de chaque côté (*c*), tenoient déjà leurs bras appliqués sur les rames. Nous quittâmes Mytilène avec regret. En sortant du port, l'équipage chantoit des hymnes en l'honneur des dieux, et leur adressoit à grands cris des vœux pour en obtenir un vent favorable (*d*).

Quand nous eûmes doublé le cap Malée, situé à l'extrémité méridionale de l'île, on déploya la voile. Les rameurs firent de nou-

CHAP.
IV.

(*a*) Demosth. in Zenoth. p. 929. Achill. Tat. de Clitoph. et Leucipp. amor. lib. 3, cap. 3, p. 240.

(*b*) Scheff. de milit. nav. lib. 2, cap. 5, p. 146.

(*c*) Demosth. in Lacrit. p. 949.

(*d*) Achill. Tat. lib. 2, cap. 32, p. 200.

CHAP.
I V.

veaux efforts ; nous volions sur la surface des eaux : notre navire , presque tout construit en bois de sapin (*a*) , étoit de l'espèce de ceux qui font 70,000 orgyes * dans un jour d'été , et 60,000 ** dans une nuit (*b*). On en a vu qui , dans l'espace de 24 jours , ont passé rapidement des régions les plus froides aux climats les plus chauds , en se rendant du Palus-Méotide en Éthiopie (*c*).

Notre trajet fut heureux et sans événemens. Nos tentes étoient dressées auprès de celle du capitaine (*d*) , qui s'appeloit Phanès. Tantôt j'avois la complaisance d'écouter le récit de ses voyages ; tantôt je reprenois Homère , et j'y trouvois de nouvelles beautés. Car c'est dans les lieux où il a écrit , qu'on peut juger de l'exactitude de ses descriptions et de la vérité de ses couleurs (*e*). Je me faisois un plaisir de rapprocher ses tableaux de ceux de la nature , sans que l'original fît tort à la copie.

(*a*) Theoph. hist. plant. lib. 5, cap. 8, p. 533.

* Environ 26 lieues et demie.

** Environ 22 lieues $\frac{3}{4}$.

(*b*) Herodot. lib. 4, cap. 86.

(*c*) Diod. Sic. lib. 3, p. 167.

(*d*) Scheff. de milit. nav. lib. 2, cap. 5, p. 137.

(*e*) Wood, an essay on the orig. gen. of Hom.

Cependant nous commençons à découvrir le sommet d'une montagne qui se nomme Ocha, et qui domine sur toutes celles de l'Eubée (*a*). Plus nous avançons, plus l'île me paroissoit se prolonger du midi au nord. Elle s'étend, me dit Phanès, le long de l'Attique, de la Béotie, du pays des Locriens et d'une partie de la Thessalie (*b*); mais sa largeur n'est pas proportionnée à sa longueur. Le pays est fertile, et produit beaucoup de blé, de vin, d'huile et de fruits (*c*). Il produit aussi du cuivre et du fer (*d*). Nos ouvriers sont très-habiles à mettre ces métaux en œuvre (*e*), et nous nous glorifions d'avoir découvert l'usage du premier (*f*). Nous avons en plusieurs endroits des eaux chaudes propres à diverses maladies (*g*). Ces avantages sont balancés par des tremblemens de terre qui ont quelquefois englouti des villes entières, et fait refluer la

(*a*) Strab. lib. 10, p. 445. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 280.

(*b*) Strab. ibid. p. 444.

(*c*) Herodot. lib. 5, cap. 31.

(*d*) Strab. ibid. p. 447.

(*e*) Steph. in Ἀἰθέρῳ.

(*f*) Id. in Χάλκῳ. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 180.

(*g*) Steph. ibid. Strab. ibid. Aristot. meteor. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 567. Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 211.

CHAP.
IV.

mer sur des côtes auparavant couvertes d'habitans (*a*).

Des ports excellens, des villes opulentes, des places fortes (*b*), de riches moissons, qui servent souvent à l'approvisionnement d'Athènes : tout cela, joint à la position de l'île, donne lieu de présumer que si elle tomboit entre les mains d'un souverain, elle tiendrait aisément dans ses entraves les nations voisines (*c*). Nos divisions, en les garantissant de ce danger, leur ont souvent inspiré le desir, et procuré les moyens de nous soumettre (*d*) ; mais leur jalousie nous a rendu la liberté (*e*). Moins sujets qu'alliés des Athéniens, nous pouvons, à la faveur d'un tribut que nous leur payons (*f*), jouir en paix de nos lois et des avantages de la démocratie. Nous pouvons convoquer des assemblées générales à Chalcis ; et c'est là

(*a*) Aristot. meteor. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 567. Thucyd. lib. 3, cap. 89. Strab. lib. 10, p. 447.

(*b*) Plut. in Phoc. t. 1, p. 747.

(*c*) Demosth. de cor. p. 483. Ulpian. in orat. ad Aristocr. p. 769. Polyb. lib. 17, p. 751.

(*d*) Demosth. ibid. Thucyd. lib. 1, cap. 114. Diod. Sic. lib. 16, cap. 7, p. 411.

(*e*) Demosth. ibid. p. 489. Id. in Androt. p. 710. Æschin. in Ctes. p. 441.

(*f*) Æschin. in Ctes. p. 442 et 443.

que se discutent les intérêts et les prétentions de nos villes (*a*).

Sur le vaisseau étoient quelques habitans de l'Eubée, que des vues de commerce avoient conduits à Mytilène, et ramenoient dans leur patrie. L'un étoit d'Orée, l'autre de Caryste, le troisième d'Erétrie. Si le vent, me disoit le premier, nous permet d'entrer du côté du nord, dans le canal qui est entre l'île et le continent, nous pourrons nous arrêter à la première ville que nous trouverons à gauche (*b*). C'est celle d'Orée, presque toute peuplée d'Athéniens. Vous verrez une place très-forte par sa position et par les ouvrages qui la défendent (*c*). Vous verrez un territoire dont les vignobles étoient déjà renommés du temps d'Homère (*d*). Si vous pénétrez dans le canal par le côté opposé, me disoit le second, je vous inviterai à descendre au port de Caryste que nous trouverons à droite. Votre vue s'étendra sur des campagnes couvertes de pâturages et de troupeaux (*e*). Je vous menerai aux carrières du mont Ocha. Le

(*a*) Æschin. in Ctes. p. 442 et 443.

(*b*) Liv. lib. 28, cap. 5.

(*c*) Diod. Sic. lib. 15, p. 349. Liv. lib. 31, cap. 46.

(*d*) Iliad. lib. 2, v. 537.

(*e*) Eustath. in Iliad. lib. 2, p. 280.

CHAP.
I V.

marbre qu'on en tire , est d'un vert grisâtre et entremêlé de teintes de différentes couleurs. Il est très-propre à faire des colonnes (*a*). Vous verrez aussi une espèce de pierre que l'on file , et dont on fait une toile qui , loin d'être consumée par le feu , s'y dépouille de ses taches (*b*).

Venez à Erétrie , disoit le troisième , je vous montrerai des tableaux et des statues sans nombre (*c*) : vous verrez un monument plus respectable , les fondemens de nos anciennes murailles détruites par les Perses , à qui nous avons osé résister (*d*). Une colonne placée dans un de nos temples vous prouvera que dans une fête célébrée tous les ans en l'honneur de Diane (*e*) , nous fîmes paroître autrefois 3,000 fantassins , 600 cavaliers et 60 chariots (*f*). Il releva ensuite avec tant de chaleur l'ancienne puissance de cette ville , et le rang qu'elle occupe encore dans la Grèce , que Phanès se hâta d'entamer

(*a*) Strab. lib. 9 , p. 437 ; lib. 10 , p. 446. Dion. Chrysost. orat. 80 , p. 664.

(*b*) Strab. lib. 10 , p. 446.

(*c*) Liv. lib. 32 , cap. 16.

(*d*) Herodot. lib. 6 , cap. 101. Strab. ibid. p. 448.

(*e*) Liv. lib. 35 , cap. 38.

(*f*) Strab. ibid.

l'éloge de Chalcis. La dispute s'échauffa bientôt sur la prééminence des deux villes.

Surpris de leur acharnement, je dis à Timagène : Ces gens-ci confondent leurs possessions avec leurs qualités personnelles. Avez-vous ailleurs beaucoup d'exemples d'une pareille rivalité ? Elle subsiste, me répondit-il, entre les nations les plus puissantes, entre les plus petits hameaux. Elle est fondée sur la nature, qui, pour mettre tout en mouvement sur la terre, s'est contentée d'imprimer dans nos cœurs deux attrait, qui sont la source de tous nos biens et de tous nos maux : l'un est l'amour des plaisirs qui tendent à la conservation de notre espèce ; l'autre est l'amour de la supériorité, qui produit l'ambition et l'injustice, l'émulation et l'industrie, sans lequel on n'auroit ni taillé les colonnes de Caryste, ni peint les tableaux d'Erétrie, ni peut-être planté les vignes d'Orée.

Dans ce moment le Chalcidéen disoit à son adversaire : Souvenez-vous que vous êtes joués sur le théâtre d'Athènes, et qu'on s'y moque de cette prononciation barbare que vous avez apportée de l'Elide (a). Et rappe-

(a) Strab. lib. 10, p. 448. Hesych. in 'Eπεργ. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 279.

CHAP.
IV.

lez-vous, disoit l'Erétrien, que sur le même théâtre on se permet des plaisanteries un peu plus sanglantes sur l'avarice des Chalci-déens, et sur la dépravation de leurs mœurs (a). Mais enfin, disoit le premier, Chalcis est une des plus anciennes villes de la Grèce : Homère en a parlé. Il parle d'Eréttrie (b) dans le même endroit, répliquoit le second. — Nous nous enorgueillissons des colonies que nous avons autrefois envoyées en Thrace, en Italie et en Sicile. — Et nous, de celles que nous établîmes auprès du mont Athos (c). — Nos pères gémirent pendant quelque temps sous la tyrannie des riches, et ensuite sous celle d'un tyran nommé Phoxus; mais ils eurent le courage de la secouer, et d'établir la démocratie (d). — Nos pères ont de même substitué le gouvernement populaire à l'aristocratique (e). Vous ne devriez pas vous vanter de ce changement, dit le Carystien; jamais vos villes ne furent si florissantes que sous l'administration d'un petit nombre de citoyens; ce fut alors en effet

(a) Hesych. et Suid. in Χαλκ. Eustath. in Iliad. lib. 2, p. 279.

(b) Iliad. lib. 2, v. 537.

(c) Strab. lib. 10, p. 447. Eustath. ibid.

(d) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 4, t. 2, p. 391.

(e) Id. ibid. cap. 6, t. 2, p. 395.

que vous fîtes partir ces nombreuses colonies dont vous venez de parler. Ils ont d'autant plus de tort, reprit l'habitant d'Orée, qu'aujourd'hui même les Chalcidéens ont la lâcheté de supporter la tyrannie de Mnésarque, et les Erétriens celle de Thémison (*a*). Ce n'est pas le courage qui leur manque, dit Timagène : les deux peuples sont braves ; ils l'ont toujours été. Une fois, avant que d'en venir aux mains, ils réglèrent les conditions du combat, et convinrent de se battre corps à corps, et sans se servir de ces armes qui portent la mort au loin. Cette convention extraordinaire est gravée sur une colonne que j'ai vue autrefois dans le temple de Diane à Erétrie (*b*). Elle dut faire couler bien du sang ; mais elle dut terminer la guerre.

Parmi les avantages dont vous vous parez, dis-je alors, il en est un que vous avez passé sous silence. L'Eubée n'auroit-elle produit aucun philosophe, aucun poète célèbre ? Par quel hasard vos relations avec les Athéniens ne vous ont-elles pas inspiré le goût des lettres (*c*) ? Ils restèrent immobiles. Le capitaine donna des ordres à l'équipage. Nous

(*a*) Æschin. in Ctes. p. 441.

(*b*) Strab. lib. 10, p. 448.

(*c*) Dicæarch. stat. Græc. ap. Geogr. min. t. 2, p. 20.

CHAP.

IV.

doublâmes le cap méridional de l'île, et nous entrâmes dans un détroit dont les rivages nous offroient de chaque côté des villes de différentes grandeurs : nous passâmes auprès des murs de Caryste et d'Erétrie, et nous arrivâmes à Chalcis.

Elle est située dans un endroit où, à la faveur de deux promontoires qui s'avancent de part et d'autre, les côtes de l'île touchent presque à celles de la Béotie (*a*). Ce léger intervalle qu'on appelle Euripe, est en partie comblé par une digue que Timagène se souvenoit d'avoir vu construire dans sa jeunesse. A chacune de ses extrémités, est une tour pour la défendre, et un pont-levis pour laisser passer un vaisseau (*b*). C'est là qu'on voit d'une manière plus sensible un phénomène dont on n'a pas encore pénétré la cause. Plusieurs fois, pendant le jour et pendant la nuit, les eaux de la mer se portent alternativement au nord et au midi, et emploient le même temps à monter et à descendre. Dans certains jours le flux et le reflux paroît assujéti à des lois constantes, comme celles du grand océan. Bientôt il ne suit plus aucune règle (*c*) ; et vous

(*a*) Strab. lib. 10, p. 445.

(*b*) Diod. Sic. lib. 13, p. 173.

(*c*) Plut. in Phœd. t. 1, p. 90.

voyez d'un moment à l'autre le courant changer de direction (*a*).

Chalcis est bâtie sur le penchant d'une montagne de même nom (*b*). Quelque considérable que soit son enceinte, on se propose de l'augmenter encore (*c*). De grands arbres qui s'élèvent dans les places et dans les jardins (*d*), garantissent les habitans des ardeurs du soleil; et une source abondante, nommée la fontaine d'Aréthuse, suffit à leurs besoins (*e*). La ville est embellie par un théâtre, par des gymnases, des portiques, des temples, des statues et des peintures (*f*). Son heureuse situation, ses fabriques de cuivre (*g*), son territoire, arrosé par la rivière de Lélantus, et couvert d'oliviers, attirent dans son port les vaisseaux des nations commerçantes (*h*). Les habitans sont ignorans et curieux à l'excès : ils exercent l'hospitalité envers les étrangers; et, quoique

CHAP.
IV.

CHALCIS.

(*a*) Voyage de Spon, t. 2, p. 162.

(*b*) Dicæarch. stat. Græc. apud Geogr. min. t. 2, p. 19.
Eustath. in iliad. lib. 2, p. 279. Steph. in Χάλκι.

(*c*) Strab. lib. 10, p. 447.

(*d*) Dicæarch. ibid.

(*e*) Eustath. in iliad. ibid.

(*f*) Dicæarch. ibid.

(*g*) Steph. ibid.

(*h*) Dicæarch. ibid. Plin. lib. 4, cap. 12, t. 1, p. 211.

jaloux de la liberté, ils se plient aisément à la servitude (*a*).

Nous couchâmes à Chalcis, et le lendemain, à la pointe du jour, nous arrivâmes sur la côte opposée, à Aulis, petit bourg auprès duquel est une grande baie, où la flotte d'Agamemnon fut si long-temps retenue par les vents contraires (*b*).

D'Aulis nous passâmes par Salganée, et nous nous rendîmes à Anthédon, par un chemin assez doux, dirigé en partie sur le rivage de la mer, et en partie sur une colline couverte de bois, de laquelle jaillissent quantité de sources (*c*). Anthédon est une petite ville, avec une place ombragée par de beaux arbres, et entourée de portiques. La plupart des habitans s'occupent uniquement de la pêche. Quelques-uns cultivent des terres légères qui produisent beaucoup de vin, et très-peu de blé (*d*).

Nous avons fait 70 stades *. Il n'en falloit plus que 160 ** pour nous rendre à Thèbes (*e*).

(*a*) Dicæarch. stat. Græc. ap. Geogr. min. t. 2, p. 19.

(*b*) Strab. lib. 9, p. 403.

(*c*) Dicæarch. ibid.

(*d*) Id. ibid. p. 18.

* 2 lieues 1615 toises.

** 6 lieues 120 toises.

(*e*) Id. ibid. p. 17 et 19.

Comme nous étions sur un chariot, nous prîmes le chemin de la plaine, quoiqu'il soit long et tortueux (a). Nous approchâmes bientôt de cette grande ville. A l'aspect de la citadelle que nous aperçûmes de loin, Timagène ne pouvoit plus retenir ses sanglots. L'espérance et la crainte se peignoient tour-à-tour sur son visage. Voici ma patrie, disoit-il; voilà où je laissai un père, une mère, qui m'aimoient si tendrement. Je ne puis pas me flatter de les retrouver. Mais j'avois un frère et une sœur: la mort les aura-t-elle épargnés? Ces réflexions auxquelles nous revenions sans cesse, déchiroient son ame et la mienne. Ah! combien il m'intéressoit dans ce moment! combien il me parut à plaindre le moment d'après! Nous arrivâmes à Thèbes, et les premiers éclaircissemens plongèrent le poignard dans le sein de mon ami. Les regrets de son absence avoient précipité dans le tombeau les auteurs de ses jours. Son frère avoit péri dans un combat; sa sœur avoit été mariée à Athènes: elle n'étoit plus, et n'avoit laissé qu'un fils et une fille. Sa douleur fut amère; mais les marques d'attention et de tendresse qu'il

CHAP.
IV.

(a) Dicæarch. stat. Græc. ap. Geogr. min. t. 2, p. 17.

**CHAP.
IV.**

reçut des citoyens de tous les états, de quelques parens éloignés, et sur-tout d'Épaminondas, adoucirent ses peines, et le dédommagèrent, en quelque façon, de ses pertes.

FIN DU CHAPITRE QUATRIÈME.

CHAPITRE V.

*Séjour à Thèbes. Epaminondas. Philippe
de Macédoine.*

DANS la relation d'un second voyage que je fis en Béotie, je parlerai de la ville de Thèbes, et des mœurs des Thébains. Dans mon premier voyage, je ne m'occupai que d'Epaminondas.

CHAP.
V.

EPAMI-
NONDAS.

Je lui fus présenté par Timagène. Il connoissoit trop le sage Anacharsis pour ne pas être frappé de mon nom. Il fut touché du motif qui m'attiroit dans la Grèce. Il me fit quelques questions sur les Scythes. J'étois si saisi de respect et d'admiration, que j'hésitois à répondre. Il s'en aperçut, et détourna la conversation sur l'expédition du jeune Cyrus, et sur la retraite des Dix Mille. Il nous pria de le voir souvent. Nous le vîmes tous les jours. Nous assistions aux entretiens qu'il avoit avec les Thébains les plus éclairés, avec les officiers les plus habiles. Quoiqu'il eût enrichi son esprit de toutes les connoissances, il aimoit mieux écouter que

CHAP.
V.

de parler. Ses réflexions étoient toujours justes et profondes. Dans les occasions d'éclat, lorsqu'il s'agissoit de se défendre, ses réponses étoient promptes, vigoureuses et précises. La conversation l'intéressoit infiniment, lorsqu'elle rouloit sur des matières de philosophie et de politique (*a*).

Je me souviens avec un plaisir mêlé d'orgueil, d'avoir vécu familièrement avec le plus grand homme peut-être que la Grèce ait produit (*b*). Et pourquoi ne pas accorder ce titre au général qui perfectionna l'art de la guerre, qui effaça la gloire des généraux les plus célèbres (*c*), et ne fut jamais vaincu que par la fortune (*d*); à l'homme d'état qui donna aux Thébains une supériorité qu'ils n'avoient jamais eue, et qu'ils perdirent à sa mort (*e*); au négociateur qui prit toujours dans les diètes l'ascendant sur les autres députés de la Grèce (*f*), et qui sut retenir dans

(*a*) Nep. in Epam. cap. 3.

(*b*) Cicér. de orat. lib. 3, cap. 34, t. 1, p. 313. Id. tuscul. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 234.

(*c*) Diod. Sic. lib. 15, p. 356 et 396. Ælian. lib. 7, cap. 14.

(*d*) Polyb. lib. 9, p. 548.

(*e*) Id. lib. 6, p. 488. Diod. ibid. p. 388 et 397. Pausan. lib. 8, cap. 11, p. 622. Nep. in Epam. cap. 10.

(*f*) Nep. ibid. cap. 6.

l'alliance de Thèbes, sa patrie, les nations jalouses de l'accroissement de cette nouvelle puissance; à celui qui fut aussi éloquent que la plupart des orateurs d'Athènes (*a*), aussi dévoué à sa patrie que Léonidas (*b*), et plus juste peut-être qu'Aristide lui-même?

Le portrait fidèle de son esprit et de son cœur seroit le seul éloge digne de lui; mais qui pourroit développer cette philosophie sublime qui éclairoit et dirigeoit ses actions; ce génie si étincelant de lumière, si fécond en ressources; ces plans concertés avec tant de prudence, exécutés avec tant de promptitude? Comment représenter encore cette égalité d'ame, cette intégrité de mœurs *, cette dignité dans le maintien et dans les manières, son attention à respecter la vérité jusque dans les moindres choses, sa douceur, sa bonté, la patience avec laquelle il supportoit les injustices du peuple, et celles de quelques-uns de ses amis (*c*)?

Dans une vie où l'homme privé n'est pas moins admirable que l'homme public, il suf-

(*a*) Cicer. in Brut. cap. 13, t. 1, p. 346.

(*b*) Id. de fin. lib. 2, cap. 19, t. 2, p. 123.

* Voyez la note, à la fin du volume.

(*c*) Nep. in Epam. cap. 3. Plut. in Pelop. p. 290. Pausan. lib. 8, cap. 49, p. 699.

CHAP.
V.

fira de choisir au hasard quelques traits qui serviront à caractériser l'un et l'autre. J'ai déjà rapporté ses principaux exploits dans le premier chapitre de cet ouvrage.

Sa maison étoit moins l'asyle que le sanctuaire de la pauvreté. Elle y régnoit avec la joie pure de l'innocence, avec la paix inaltérable du bonheur, au milieu des autres vertus auxquelles elle prêtoit de nouvelles forces, et qui la paroient de leur éclat. Elle y régnoit dans un dénuement si absolu, qu'on auroit de la peine à le croire (*a*). Prêt à faire une irruption dans le Péloponèse, Épaminondas fut obligé de travailler à son équipage. Il emprunta 50 drachmes *; et c'étoit à peu près dans le temps qu'il rejetoit avec indignation 50 pièces d'or qu'un prince de Thessalie avoit osé lui offrir (*b*). Quelques Thébains essayèrent vainement de partager leur fortune avec lui; mais il leur faisoit partager l'honneur de soulager les malheureux.

Nous le trouvâmes un jour avec plusieurs de ses amis qu'il avoit rassemblés. Il leur disoit : Sphodrias a une fille en âge d'être mariée. Il est trop pauvre pour lui constituer

(*a*) Front. strat. lib. 4, cap. 3.

* 45 livres.

(*b*) Ælian. lib. 11, cap. 9. Plut. in apophth. t. 2, p. 198.

une dot. Je vous ai taxés chacun en particulier suivant vos facultés. Je suis obligé de rester quelques jours chez moi ; mais à ma première sortie je vous présenterai cet honnête citoyen. Il est juste qu'il reçoive de vous ce bienfait , et qu'il en connoisse les auteurs (a). Tous souscrivirent à cet arrangement , et le quittèrent en le remerciant de sa confiance. Timagène , inquiet de ce projet de retraite , lui en demanda le motif. Il répondit simplement : Je suis obligé de faire blanchir mon manteau (b). En effet , il n'en avoit qu'un.

Un moment après entra Micythus. C'étoit un jeune homme qu'il aimoit beaucoup. Diomédon de Cyzique est arrivé , dit Micythus ; il s'est adressé à moi pour l'introduire auprès de vous. Il a des propositions à vous faire de la part du roi de Perse , qui l'a chargé de vous remettre une somme considérable. Il m'a même forcé d'accepter cinq talens. Faites-le venir , répondit Épaminondas. « Ecoutez , » Diomédon , lui dit-il ; si les vues d'Artaxerxès sont conformes aux intérêts de ma patrie , je n'ai pas besoin de ses présens. Si

(a) Nep. in Epam. cap. 3.

(b) Ælian. lib. 5, cap. 5.

CHAP.

V.

«elles ne le sont pas, tout l'or de son em-
 «pire ne me feroit pas trahir mon devoir.
 «Vous avez jugé de mon cœur par le vôtre;
 «je vous le pardonne; mais sortez au plus
 «tôt de cette ville, de peur que vous ne
 «corrompiez les habitans^(a). Et vous, Micy-
 «thus, si vous ne rendez à l'instant même
 «l'argent que vous avez reçu, je vais vous
 «livrer au magistrat.» Nous nous étions écar-
 tés pendant cette conversation, et Micythus
 nous en fit le récit le moment d'après.

La leçon qu'il venoit de recevoir, Épami-
 nondas l'avoit donnée plus d'une fois à ceux
 qui l'entouroient. Pendant qu'il commandoit
 l'armée, il apprit que son écuyer avoit vendu
 la liberté d'un captif. Rendez-moi mon bou-
 chier, lui dit-il; depuis que l'argent a souillé
 vos mains, vous n'êtes plus fait pour me sui-
 vre dans les dangers ^(b).

Zélé disciple de Pythagore, il en imitoit
 la frugalité. Il s'étoit interdit l'usage du vin,
 et prenoit souvent un peu de miel pour toute
 nourriture ^(c). La musique qu'il avoit ap-
 prise sous les plus habiles maîtres, charmoit
 quelquefois ses loisirs. Il excelloit dans le

^(a) Nep. in Epam. cap. 4. Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 5.

^(b) Ælian. lib. 11, cap. 9. Plut. in apophth. t. 2, p. 194.

^(c) Athen. lib. 10, p. 419.

jeu de la flûte ; et dans les repas où il étoit prié, il chantoit à son tour en s'accompagnant de la lyre (a).

CHAP.
V.

Plus il étoit facile dans la société , plus il étoit sévère lorsqu'il falloit maintenir la décence de chaque état. Un homme de la lie du peuple , et perdu de débauche , étoit détenu en prison. Pourquoi, dit Pélopidas à son ami, m'avez-vous refusé sa grace pour l'accorder à une courtisane ? « C'est , répondit Epaminondas, qu'il ne convenoit pas à un homme tel que vous, de vous intéresser à un homme tel que lui (b). »

Jamais il ne brigua ni ne refusa les charges publiques. Plus d'une fois il servit comme simple soldat , sous des généraux sans expérience , que l'intrigue lui avoit fait préférer. Plus d'une fois les troupes , assiégées dans leur camp , et réduites aux plus fâcheuses extrémités , implorèrent son secours. Alors il dirigeoit les opérations , repoussoit l'ennemi , et ramenoit tranquillement l'armée , sans se souvenir de l'injustice de sa patrie , ni du service qu'il venoit de lui rendre (c).

(a) Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 234. Athen. lib. 4, p. 184. Nep. in Epam. cap. 2.

(b) Plut. de rei ger. præc. t. 2, p. 802.

(c) Nep. in Epam, cap. 7.

Il ne négligeoit aucune circonstance pour relever le courage de sa nation, et la rendre redoutable aux autres peuples. Avant sa première campagne du Péloponèse, il engagea quelques Thébains à lutter contre des Lacédémoniens qui se trouvoient à Thèbes: les premiers eurent l'avantage; et dès ce moment ses soldats commencèrent à ne plus craindre les Lacédémoniens (*a*). Il campoit en Arcadie; c'étoit en hiver. Les députés d'une ville voisine vinrent lui proposer d'y entrer, et d'y prendre des logemens. « Non, » dit Epaminondas à ses officiers; s'ils nous voyoient assis auprès du feu, ils nous prendroient pour des hommes ordinaires. Nous resterons ici malgré la rigueur de la saison. Témoins de nos luttes et de nos exercices, ils seront frappés d'étonnement (*b*). »

Daïphantus et Jollidas, deux officiers généraux qui avoient mérité son estime, disoient un jour à Timagène : Vous l'admireriez bien plus, si vous l'aviez suivi dans ses expéditions ; si vous aviez étudié ses marches, ses campemens, ses dispositions avant la bataille, sa valeur brillante, et sa

(*a*) Polyæn. strateg. lib. 2, cap. 3, §. 6.

(*b*) Plut. an seni, etc. p. 788.

présence d'esprit dans la mêlée ; si vous l'aviez vu toujours actif, toujours tranquille, pénétrer d'un coup-d'œil les projets de l'ennemi, lui inspirer une sécurité funeste, multiplier autour de lui des pièges presque inévitables (*a*), maintenir en même temps la plus exacte discipline dans son armée, réveiller par des moyens imprévus l'ardeur de ses soldats (*b*), s'occuper sans cesse de leur conservation, et sur-tout de leur honneur.

C'est par des attentions si touchantes, qu'il s'est attiré leur amour. Excédés de fatigue, tourmentés de la faim, ils sont toujours prêts à exécuter ses ordres, à se précipiter dans le danger (*c*). Ces terreurs paniques, si fréquentes dans les autres armées, sont inconnues dans la sienne. Quand elles sont près de s'y glisser, il sait d'un mot les dissiper ou les tourner à son avantage (*d*). Nous étions sur le point d'entrer dans le Péloponèse : l'armée ennemie vint se camper devant nous (*e*). Pendant qu'Epaminondas en examine la position, un coup de tonnerre répand l'alarme

(*a*) Polyæn. strateg. lib. 2, cap. 3.

(*b*) Id. ibid.

(*c*) Xenoph. hist. lib. 7, p. 645.

(*d*) Diod. Sic. lib. 15, p. 367 et 368. Polyæn. ibid. §. 3 et 8.

(*e*) Diod. ibid. p. 380.

CHAP.

V.

parmi ses soldats. Le devin ordonne de suspendre la marche. On demande avec effroi au général ce qu'annonce un pareil présage : Que l'ennemi a choisi un mauvais camp, s'écrie-t-il avec assurance. Le courage des troupes se ranime ; et le lendemain elles forcent le passage (a).

Les deux officiers Thébains rapportèrent d'autres faits que je supprime. J'en omets plusieurs qui se sont passés sous mes yeux ; et je n'ajoute qu'une réflexion. Epaminondas , sans ambition , sans vanité , sans intérêt , éleva en peu d'années sa nation , au point de grandeur où nous avons vu les Thébains. Il opéra ce prodige , d'abord par l'influence de ses vertus et de ses talens : en même temps qu'il dominoit sur les esprits par la supériorité de son génie et de ses lumières , il disposoit à son gré des passions des autres , parce qu'il étoit maître des siennes. Mais ce qui accéléra ses succès , ce fut la force de son caractère. Son ame indépendante et altière fut indignée de bonne heure de la domination que les Lacédémoniens et les Athéniens avoient exercée sur les Grecs en général , et sur les Thébains en particulier. Il leur voua une

(a) Polyæn. strateg. lib. 2, cap. 3, §. 3.

haine qu'il auroit renfermée en lui-même : mais dès que sa patrie lui eut confié le soin de sa vengeance, il brisa les fers des nations, et devint conquérant par devoir; il forma le projet aussi hardi que nouveau d'attaquer les Lacédémoniens jusque dans le centre de leur empire, et de les dépouiller de cette prééminence dont ils jouissoient depuis tant de siècles; il le suivit avec obstination, au mépris de leur puissance, de leur gloire, de leurs alliés, de leurs ennemis qui voyoient d'un œil inquiet ces progrès rapides des Thébains. Il ne fut point arrêté non plus par l'opposition d'un parti qui s'étoit formé à Thèbes, et qui vouloit la paix, parce qu'Epaminondas vouloit la guerre (a). Ménéclidès étoit à la tête de cette faction; son éloquence, ses dignités, et l'attrait que la plupart des hommes ont pour le repos, lui donnoient un grand crédit sur le peuple. Mais la fermeté d'Epaminondas détruisit à la fin ces obstacles; et tout étoit disposé pour la campagne, quand nous le quittâmes. Si la mort n'avoit terminé ses jours au milieu d'un triomphe qui ne laissoit plus de ressources aux Lacédémoniens, il auroit demandé raison aux

(a) Nep. in Epam. cap. 5.

CHAP.
V.

Athéniens des victoires qu'ils avoient remportées sur les Grecs, et enrichi, comme il le disoit lui-même, la citadelle de Thèbes, des monumens qui décorent celle d'Athènes (*a*).

Nous avions souvent occasion de voir Polymnis, père d'Epaminondas. Ce respectable vieillard étoit moins touché des hommages que l'on rendoit à ses vertus, que des honneurs que l'on décernoit à son fils. Il nous rappela plus d'une fois ce sentiment si tendre qu'au milieu des applaudissemens de l'armée, Epaminondas laissa éclater après la bataille de Leuctres : « Ce qui me flatte le plus, « c'est que les auteurs de mes jours vivent « encore, et qu'ils jouiront de ma gloire (*b*). »

PHILIPPE.

Les Thébains avoient chargé Polymnis de veiller sur le jeune Philippe, frère de Perdiccas, roi de Macédoine (*c*). Pélopidas ayant pacifié les troubles de ce royaume, avoit reçu pour ôtages ce prince et 30 jeunes seigneurs Macédoniens (*d*). Philippe, âgé d'environ 18 ans, réunissoit déjà le talent au desir de plaire. En le voyant, on étoit

(*a*) Æschin. de fals. leg. p. 411.

(*b*) Plut. in Coriol. t. 1, p. 215.

(*c*) Diod. Sic. lib. 16, p. 407.

(*d*) Plut. in Pelop. t. 1, p. 291. Diod. lib. 15, p. 379.

Justin. lib. 7, cap. 5. Oros. lib. 3, cap. 12, p. 167.

frappé de sa beauté (*a*); en l'écoutant, de son esprit, de sa mémoire, de son éloquence, et des grâces qui donnoient tant de charmes à ses paroles (*b*). Sa gaieté laissoit quelquefois échapper des saillies qui n'avoient jamais rien d'offensant. Doux, affable, généreux, prompt à discerner le mérite, personne ne connut mieux que lui l'art et la nécessité de s'insinuer dans les cœurs (*c*). Le Pythagoricien Nausithoüs, son instituteur, lui avoit inspiré le goût des lettres qu'il conserva toute sa vie, et donné des leçons de sobriété qu'il oublia dans la suite (*d*). L'amour du plaisir perçoit au milieu de tant d'excellentes qualités, mais il n'en troubloit pas l'exercice; et l'on présuinoit d'avance que si ce jeune prince montoit un jour sur le trône, il ne seroit gouverné ni par les affaires, ni par les plaisirs.

Philippe étoit assidu auprès d'Epaminondas : il étudioit dans le génie d'un grand homme le secret de le devenir un jour (*e*);

CHAP.

V.

(*a*) Æschin. de fals. leg. p. 402 et 412.

(*b*) Id. ibid. p. 401.

(*c*) Diod. lib. 16, p. 482. Plut. an seni, etc. t. 2, p. 806.

(*d*) Clem. Alex. pædagog. lib. 1, p. 130. Diod. ibid. p. 407. Athen. lib. 4, p. 167; lib. 6, p. 260.

(*e*) Plut. in Pelop. t. 1, p. 292.

CHAP.
V.

il recueilloit avec empressement ses discours , ainsi que ses exemples ; et ce fut dans cette excellente école , qu'il apprit à se modérer (*a*) , à entendre la vérité , à revenir de ses erreurs , à connoître les Grecs , et à les asservir.

(*a*) Plut. conjug. præc. t. 2 , p. 143 ; in apophth. p. 177.

FIN DU CHAPITRE CINQUIÈME.

CHAPITRE VI.

*Départ de Thèbes. Arrivée à Athènes.
Habitans de l'Attique.*

J'AI dit plus haut, qu'il ne restoit à Timagène qu'un neveu et une nièce, établis à Athènes. Le neveu s'appeloit Philotas, et la nièce Epicharis. Elle avoit épousé un riche Athénien nommé Apollodore. Ils vinrent à Thèbes dès les premiers jours de notre arrivée. Timagène goûta dans leur société une douceur et une paix que son cœur ne connoissoit plus depuis long-temps. Philotas étoit de même âge que moi. Je commençai à me lier avec lui, et bientôt il devint mon guide, mon compagnon, mon ami, le plus tendre et le plus fidèle des amis.

Ils nous avoient fait promettre, avant leur départ, que nous irions bientôt les rejoindre. Nous prîmes congé d'Epaminondas avec une douleur qu'il daigna partager, et nous nous rendîmes à Athènes le 16 du mois anthestérion, dans la 2^e. année de la 104^e. olym-

piade *. Nous trouvâmes dans la maison d'Apollodore les agrémens et les secours que nous devions attendre de ses richesses et de son crédit.

Le lendemain de mon arrivée, je courus à l'Académie; j'aperçus Platon. J'allai à l'atelier du peintre Euphranor. J'étois dans cette espèce d'ivresse que causent au premier moment la présence des hommes célèbres, et le plaisir de les approcher. Je fixai ensuite mes regards sur la ville; et pendant quelques jours j'en admirai les monumens, et j'en parcourus les dehors.

Athènes est comme divisée en trois parties, savoir, la citadelle construite sur un rocher; la ville située autour de ce rocher (*a*); les ports de Phalère, de Munychie et du Pirée. **

C'est sur le rocher de la citadelle (*b*) que s'établirent les premiers habitans d'Athènes. C'est là que se trouvoit l'ancienne ville: quoiqu'elle ne fût naturellement accessible que du côté du sud-ouest (*c*), elle étoit par-tout

* Le 13 mars de l'an 362 avant J. C.

(*a*) Aristid. panathen. t. 1, p. 99.

** Voyez le plan des environs d'Athènes.

(*b*) Thucyd. lib. 2, cap. 15.

(*c*) Pausan. lib. 1, cap. 22, p. 51. Whel. voyage du Lev.
t. 2, p. 415.

environnée de murs qui subsistent encore (*a*). CHAP. VI.

Le circuit de la nouvelle ville est de 60 stades* (*b*). Les murs flanqués de tours (*c*), et élevés à la hâte du temps de Thémistocle, offrent de toutes parts des fragmens de colonnes, et des débris d'architecture, mêlés confusément avec les matériaux informes qu'on avoit employés à leur construction (*d*).

De la ville partent deux longues murailles, dont l'une, qui est de 35 stades**, aboutit au port de Phalère; et l'autre, qui est de 40 stades***, à celui du Pirée. Elles sont presque entièrement fermées à leur extrémité par une troisième, qui a 60 stades (*e*): et comme elles embrassent non-seulement ces deux ports, et celui de Munychie qui est au milieu, mais encore une foule de maisons, de temples et de monumens de toute espèce (*f*), on peut dire que

(*a*) Herodot. lib. 6, cap. 137. Pausan. lib. 1, cap. 28, p. 67.

* 2 lieues 670 toises.

(*b*) Thucyd. lib. 2, cap. 13. Schol. ibid.

(*c*) Id. ibid. cap. 17.

(*d*) Id. lib. 1, cap. 93.

** 1 lieue 807 toises $\frac{1}{2}$.

*** 1 lieue 1280 toises.

(*e*) Id. lib. 2, cap. 13.

(*f*) Id. ibid. cap. 17. Pausan. lib. 1, cap. 1 et 2.

CHAP. VI. l'enceinte totale de la ville est de près de 200 stades * (a).

Au sud-ouest, et tout près de la citadelle, est le rocher de Museum, séparé par une petite vallée, d'une colline où l'Aréopage tient ses séances. D'autres éminences concourent à rendre le sol de la ville extrêmement inégal. Elles donnent naissance à quelques foibles sources qui ne suffisent pas aux habitans (b). Ils suppléent à cette disette par des puits et des citernes, où l'eau acquiert une fraîcheur qu'ils recherchent avec soin (c).

Les rues en général n'ont point d'alignement. La plupart des maisons sont petites et peu commodes (d). Quelques-unes plus magnifiques, laissent à peine entrevoir leurs ornemens à travers une cour, ou plutôt une avenue longue et étroite (e). Au dehors, tout respire la simplicité; et les étrangers, au premier aspect, cherchent dans Athènes, cette ville si célèbre dans l'univers (f); mais

* 7 lieues 1400 toises.

(a) Dion. Chrysost. orat. 6, p. 87.

(b) Plat. in Lys. t. 2, p. 203. Strab. lib. 9, p. 397.

(c) Theoph. char. cap. 20.

(d) Dicæarch. p. 8.

(e) Eustath. in iliad. lib. 8, v. 435. Didym. ibid. Hesych. in Έρωπ. Vitruv. lib. 6, cap. 10.

(f) Dicæarch. p. 8.

leur admiration s'accroît insensiblement, lorsqu'ils examinent à loisir ces temples, ces portiques, ces édifices publics que tous les arts se sont disputé la gloire d'embellir.

CHAP.
VI.

L'Ilissus et le Céphise serpentent autour de la ville; et près de leurs bords on a ménagé des promenades publiques. Plus loin, et à diverses distances, des collines couvertes d'oliviers, de lauriers ou de vignes, et appuyées sur de hautes montagnes, forment comme une enceinte autour de la plaine qui s'étend vers le midi jusqu'à la mer.

L'Attique est une espèce de presque île de forme triangulaire. Le côté qui regarde l'Argolide peut avoir en droite ligne 357 stades *; celui qui borne la Béotie, 235 **; celui qui est à l'opposite de l'Eubée, 406 ***; sa surface est de 53200 stades quarrés †; je n'y comprends pas celle de l'île de Salamine, qui n'est que de 2925 stades quarrés ¶.

Ce petit pays, par-tout entrecoupé de montagnes et de rochers, est très-stérile de lui-même; et ce n'est qu'à force de culture

* Environ 13 lieues $\frac{1}{2}$.

** Près de 9 lieues.

*** 15 lieues 767 toises.

† 76 lieues quarrées.

¶ Environ 4 lieues quarrées.

 CHAP.
VI.

qu'il rend au laboureur le fruit de ses peines; mais les lois, l'industrie, le commerce et l'extrême pureté de l'air y ont tellement favorisé la population, que l'Attique est aujourd'hui couverte de hameaux et de bourgs dont Athènes est la capitale *.

On divise les habitans de l'Attique en trois classes. Dans la première sont les citoyens; dans la seconde, les étrangers domiciliés; dans la troisième, les esclaves.

ESCLAVES.

On distingue deux sortes d'esclaves; les uns Grecs d'origine; les autres étrangers. Les premiers en général sont ceux que le sort des armes a fait tomber entre les mains d'un vainqueur irrité d'une trop longue résistance (*a*); les seconds viennent de Thrace, de Phrygie, de Carie **, et des pays habités par les barbares (*b*).

Les esclaves de tout âge, de tout sexe, et de toute nation, sont un objet considérable de commerce dans toute la Grèce. Des négocians avides en transportent sans cesse d'un lieu dans un autre, les entassent com-

* Voyez la carte de l'Attique.

(*a*) Thucyd. lib. 3, cap. 68.

** Les esclaves étrangers portoient parmi les Grecs le nom de leur nation; l'un s'appeloit Carien, l'autre Thrace, etc.

(*b*) Eurip. in Alcest. v. 675.

me de viles marchandises dans les places publiques; et lorsqu'il se présente un acquéreur, ils les obligent de danser en rond, afin qu'on puisse juger de leurs forces et de leur agilité (a). Le prix qu'on en donne, varie suivant leurs talens. Les uns sont estimés 300 drachmes *; les autres 600 ** (b). Mais il en est qui coûtent bien davantage. Les Grecs qui tombent entre les mains des pirates, sont mis en vente dans des villes grecques, et perdent leur liberté, jusqu'à ce qu'ils soient en état de payer une forte rançon (c). Platon et Diogène éprouvèrent ce malheur; les amis du premier donnèrent 3000 drachmes pour le racheter *** (d); le second resta dans les fers, et apprit aux fils de son maître à être vertueux et libres (e).

Dans presque toute la Grèce le nombre des esclaves surpasse infiniment celui des citoyens (f). Presque par-tout on s'épuise en efforts pour

(a) Menand. ap. Harpocrat. in *Κύκλοι*.

* 270 livres.

** 540 livres.

(b) Demosth. in *aphob.* 1, p. 896.

(c) Andoc. de *myster.* p. 18. Terent. in *eunuch.* act. 1, scen. 2.

*** 2700 livres.

(d) Diog. Laert. in *Plat.* lib. 3, §. 25.

(e) Id. lib. 6, §. 29.

(f) Athen. lib. 6, p. 272.

CHAP.
VI.

les tenir dans la dépendance (*a*). Lacédémone, qui croyoit par la rigueur les forcer à l'obéissance, les a souvent poussés à la révolte. Athènes, qui vouloit par des voies plus douces les rendre fidèles, les a rendus insolens (*b*).

On en compte environ quatre cent mille dans l'Attique (*c*). Ce sont eux qui cultivent les terres, font valoir les manufactures, exploitent les mines, travaillent aux carrières, et sont chargés dans les maisons de tous les détails du service : car la loi défend de nourrir des esclaves oisifs ; et ceux qui, nés dans une condition servile, ne peuvent se livrer à des travaux pénibles, tâchent de se rendre utiles par l'adresse, les talens et la culture des arts (*d*). On voit des fabricans en employer plus de 50 (*e*), dont ils tirent un profit considérable. Dans telle manufacture, un esclave rend de produit net 100 drachmes par an* (*f*) ; dans telle autre, 120 drachmes** (*g*).

(*a*) Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 776.

(*b*) Xenoph. de rep. Athen. p. 693.

(*c*) Athen. lib. 6, p. 272.

(*d*) Ulpian. in Mid. p. 683.

(*e*) Plat. de rep. l. 9, t. 2, p. 578. Demosth. in aphob. 1, p. 896.

* 90 livres.

(*f*) Demosth. ibid.

** 108 livres.

(*g*) Æschin. in Tim. p. 275.

Il s'en est trouvé qui ont mérité leur liberté en combattant pour la république (*a*), et d'autres fois en donnant à leurs maîtres des preuves d'un zèle et d'un attachement qu'on cite encore pour exemples (*b*). Lorsqu'ils ne peuvent l'obtenir par leurs services, ils l'achètent par un pécule qu'il leur est permis d'acquérir (*c*), et dont ils se servent pour faire des présens à leurs maîtres, dans des occasions d'éclat, par exemple, lorsqu'il naît un enfant dans la maison, ou lorsqu'il s'y fait un mariage (*d*).

CHAP.
VI.

Quand ils manquent essentiellement à leurs devoirs, leurs maîtres peuvent les charger de fers (*e*), les condamner à tourner la meule du moulin (*f*), leur interdire le mariage, ou les séparer de leurs femmes (*g*); mais on ne doit jamais attenter à leur vie : quand on les traite avec cruauté, on les force à désertter, ou du moins à chercher un asyle dans le temple de Thésée (*h*). Dans ce dernier cas, ils demandent à passer au service d'un

(*a*) Aristoph. in ran. v. 705.

(*b*) Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 776.

(*c*) Dion. Chrysost. orat. 15, p. 241.

(*d*) Terent. in Phorm. act. 1, scen. 1.

(*e*) Athen. lib. 6, p. 272.

(*f*) Terent. in And. act. 1, scen. 3.

(*g*) Xenoph. œcon. p. 844.

(*h*) Poll. lib. 7, cap. 12, p. 694.

CHAP.
VI.

maître moins rigoureux (*a*), et parviennent quelquefois à se soustraire au joug du tyran qui abusoit de leur foiblesse (*b*).

C'est ainsi que les lois ont pourvu à leur sûreté; mais quand ils sont intelligens, ou qu'ils ont des talens agréables, l'intérêt les sert mieux que les lois. Ils enrichissent leurs maîtres; ils s'enrichissent eux-mêmes en retenant une partie du salaire qu'ils reçoivent des uns et des autres. Ces profits multipliés les mettent en état de se procurer des protections, de vivre dans un luxe révoltant, et de joindre l'insolence des prétentions à la bassesse des sentimens (*c*).

Il est défendu sous de très-grandes peines, d'infliger des coups à l'esclave d'un autre, parce que toute violence est un crime contre l'état (*d*), parce que les esclaves n'ayant presque rien qui les caractérise à l'extérieur*, l'outrage, sans cette loi, pourroit tomber sur le citoyen, dont la personne doit être sacrée (*e*).

(*a*) Plut. de superst. t. 2, p. 166.

(*b*) Demosth. in Mid. p. 611. Per. leg. Attic. p. 178.

(*c*) Xenoph. de rep. Athen. p. 693.

(*d*) Demosth. in Mid. p. 610. Athen. lib. 6, p. 266 et 267.

* Les esclaves étoient obligés de raser leur tête (Aristoph. in av. v. 912. Schol. ibid.); mais ils la couvroient d'un bonnet (Id. in vesp. v. 443). Leurs habillemens devoient n'aller que jusqu'aux genoux (Id. in Lysis. v. 1153. Schol. ibid.); mais bien des citoyens en portoient de semblables.

(*e*) Xenoph. ibid.

Quand

Quand un esclave est affranchi, il ne passe pas dans la classe des citoyens, mais dans celle des domiciliés, qui tient à cette dernière par la liberté, et à celle des esclaves par le peu de considération dont elle jouit.

CHAP.
VI.

Les domiciliés, au nombre d'environ dix mille (*a*), sont des étrangers établis avec leurs familles dans l'Attique (*b*), la plupart exerçant des métiers, ou servant dans la marine (*c*), protégés par le gouvernement, sans y participer, libres et dépendans, utiles à la république qui les redoute, parce qu'elle redoute la liberté séparée de l'amour de la patrie, méprisés du peuple fier et jaloux des distinctions attachées à l'état de citoyen (*d*).

ÉTRANGERS
DOMI-
CILIÉS.

Ils doivent se choisir parmi les citoyens un patron qui réponde de leur conduite (*e*), et payer au trésor public un tribut annuel de 12 drachmes* pour les chefs de famille, et de 6 drachmes** pour leurs enfans (*f*). Ils per-

(a) Athen. lib. 6, p. 272.

(b) Harpocr. in *Μετοίκαι*.

(c) Xenoph. de rep. Athen. p. 693.

(d) Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 1.

(e) Harpoc. et Suid. in *Προστάτης*. Hyper. ap. Harpoc. in *Ἀπαρτ*.

* 10 livres 16 sols.

** 5 livres 8 sols.

(f) Isæus apud Harpocr. in *Μετοίκαι*. Poll. lib. 3, cap. 4, §. 55.

CHAP.
VI.

dent leurs biens quand ils ne remplissent pas le premier de ces engagements, et leur liberté quand ils violent le second (*a*) ; mais s'ils rendent des services signalés à l'état, ils obtiennent l'exemption du tribut (*b*).

Dans les cérémonies religieuses, des fonctions particulières les distinguent des citoyens : les hommes doivent porter une partie des offrandes, et leurs femmes étendre des parasols sur les femmes libres (*c*). Ils sont enfin exposés aux insultes du peuple, et aux traits ignominieux qu'on lance contre eux sur la scène (*d*).

On a vu quelquefois la république en faire passer un très-grand nombre dans la classe des citoyens, épuisée par de longues guerres (*e*). Mais si par des manœuvres sourdes, ils se glissent dans cet ordre respectable, il est permis de les poursuivre en justice, et quelquefois même de les vendre comme esclaves (*f*).

Les affranchis, inscrits dans la même classe, sont sujets au même tribut, à la même dépendance, au même avilissement. Ceux

(*a*) Sam. Pet. leg. Att. p. 172.

(*b*) Id. ibid. p. 169.

(*c*) Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 1. Periz. ibid. Harpocr. in *Μίσις*. et in *Στάφ*. Suid. et Hesych. in *Στάφ*.

(*d*) Aristoph. in Acharn. v. 507.

(*e*) Diod. Sic. lib. 13, p. 216.

(*f*) Sam. Pet. leg. Att. p. 134.

qui sont nés dans la servitude, ne sauroient
devenir citoyens (*a*); et tout patron qui peut,
en justice réglée, convaincre d'ingratitude à
son égard l'esclave qu'il avoit affranchi, est
autorisé à le remettre sur le champ dans les
fers, en lui disant : Sois esclave, puisque tu
ne sais pas être libre (*b*).

La condition des domiciliés commence à
s'adoucir (*c*). Ils sont depuis quelque temps
moins vexés, sans être plus satisfaits de leur
sort, parce qu'après avoir obtenu des égards,
ils voudroient avoir des distinctions, et qu'il
est difficile de n'être rien dans une ville où
tant de gens sont quelque chose.

On est citoyen de naissance, lorsqu'on est
issu d'un père et d'une mère qui le sont eux-
mêmes (*d*); et l'enfant d'un Athénien qui
épouse une étrangère, ne doit avoir d'autre
état que celui de sa mère. Périclès fit cette
loi dans un temps où il voyoit autour de lui
des enfans propres à perpétuer sa maison. Il
la fit exécuter avec tant de rigueur, que
près de 5000 hommes exclus du rang de
citoyens, furent vendus à l'encan. Il la viola,

(*a*) Dion. Chrysost. orat. 15, p. 239.

(*b*) Val. Max. lib. 2, cap. 6.

(*c*) Xenoph. de rep. Athen. p. 693.

(*d*) Sam. Pet. leg. Att. p. 138.

CHAP.
VI.

quand il ne lui resta plus qu'un fils, dont il avoit déclaré la naissance illégitime (*a*).

Les Athéniens par adoption, jouissent presque des mêmes droits que les Athéniens d'origine. Lorsque dans les commencemens il fallut peupler l'Attique, on donna le titre de citoyen à tous ceux qui venoient s'y établir (*b*). Lorsqu'elle fut suffisamment peuplée, Solon ne l'accorda qu'à ceux qui s'y transportoient avec leur famille, ou qui, pour toujours exilés de leur pays, cherchoient ici un asyle assuré (*c*). Dans la suite on le promit à ceux qui rendroient des services à l'état (*d*); et comme rien n'est si honorable que d'exciter la reconnoissance d'une nation éclairée, dès que ce titre fut devenu le prix du bienfait, il devint l'objet de l'ambition des souverains, qui lui donnèrent un nouveau lustre en l'obtenant, et un plus grand encore lorsqu'ils ne l'obtenoient pas. Refusé autrefois à Perdicas, roi de Macédoine, qui en étoit digne (*e*); accordé depuis avec plus de

(*a*) Plut. in Pericl. p. 172. ~~Al~~lian. lib. 6, cap. 10; lib. 13, cap. 24. Suid. in Δημοτ. Schol. Aristoph. in vesp. v. 716.

(*b*) Thucyd. lib. 1, cap. 2. Schol. ibid.

(*c*) Plut. in Solon. t. 1, p. 91.

(*d*) Demosth. in Near. p. 861.

(*e*) Id. de ord. rep. p. 126. Meurs. de fort. Athen. p. 1702.

facilité (a) à Evagoras , roi de Chypre , à Denys , roi de Syracuse , et à d'autres princes , il fut extrêmement recherché , tant que les Athéniens suivirent à la rigueur les lois faites pour empêcher qu'on ne le prodiguât : car il ne suffit pas qu'on soit adopté par un décret du peuple ; il faut que ce décret soit confirmé par une assemblée où six mille citoyens donnent secrètement leurs suffrages ; et cette double élection peut être attaquée par le moindre des Athéniens , devant un tribunal qui a le droit de réformer le jugement du peuple même (b).

Ces précautions trop négligées dans ces derniers temps , ont placé dans le rang des citoyens , des hommes qui en ont dégradé le titre (c) , et dont l'exemple autorisera dans la suite , des choix encore plus déshonorans.

On compte parmi les citoyens de l'Attique , 20,000 hommes en état de porter les armes (d).

(a) Epist. Phil. ad Athen. in oper. Demosth. p. 115. Isocr. in Evag. t. 2, p. 97.

(b) Demosth. in Neær. p. 875.

(c) Id. de rep. ordin. p. 126.

(d) Plat. in Crit. t. 3, p. 112. Demosth. in Aristog. p. 836. Plut. in Pericl. t. 1, p. 172. Philochor. ap. Schol. Pind. olymp. 9, v. 67. Id. ap. Schol. Aristoph. in vesp. v. 716. Ctesicl. ap. Athen. lib. 6, cap. 20, p. 272.

Tous ceux qui se distinguent par leurs richesses, par leur naissance, par leurs vertus et par leur savoir (*a*), forment ici, comme presque par-tout ailleurs, la principale classe des citoyens, qu'on peut appeler la classe des notables.

On y comprend les gens riches, parce qu'ils supportent les charges de l'état; les hommes vertueux et éclairés, parce qu'ils contribuent le plus à son maintien et à sa gloire. A l'égard de la naissance, on la respecte, parce qu'il est à présumer qu'elle transmet de père en fils des sentimens plus nobles, et un plus grand amour de la patrie (*b*).

On considère donc les familles qui prétendent descendre ou des dieux, ou des rois d'Athènes, ou des premiers héros de la Grèce, et encore plus celles dont les auteurs ont donné de grands exemples de vertus, rempli les premières places de la magistrature, gagné des batailles, et remporté des couronnes aux jeux publics (*c*).

(*a*) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 4, t. 2, p. 368. Herald. animadv. in Salm. observ. lib. 3, p. 252.

(*b*) Aristot. ibid. lib. 3, cap. 13, t. 2, p. 353. Id. rhetor. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 532.

(*c*) Plat. ap. Diog. Laert. lib. 3, §. 88. Aristot. rhetor. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 522.

Quelques-unes font remonter leur origine jusqu'aux siècles les plus reculés. Depuis plus de mille ans la maison des Eumolpides conserve le sacerdoce de Cérès Eleusine (*a*), et celle des Etéobutades le sacerdoce de Minerve (*b*). D'autres n'ont pas de moindres prétentions; et pour les faire valoir, elles fabriquent des généalogies (*c*) qu'on n'a pas grand intérêt à détruire : car les notables ne font point un corps particulier, ils ne jouissent d'aucun privilège, d'aucune préséance. Mais leur éducation leur donne des droits aux premières places, et l'opinion publique des facilités pour y parvenir.

La ville d'Athènes contient, outre les esclaves, plus de 30,000 habitans (*d*).

CHAP.
VI.

(*a*) Hesych. in Εὐμολπ.

(*b*) Id. Harpocr. et Suid. in Ἐτεοβ.

(*c*) Schol. Aristoph. in av. v. 284.

(*d*) Aristoph. in Eccles. v. 1124.

FIN DU CHAPITRE SIXIÈME.

C H A P I T R E V I I.

*Séance à l'Académie.*C H A P.
VII.

J'ÉTOIS depuis quelques jours à Athènes ; j'avois déjà parcouru rapidement les singularités qu'elle renferme. Quand je fus plus tranquille, Apollodore, mon hôte, me proposa de retourner à l'Académie *.

Nous traversâmes un quartier de la ville, qu'on appelle le Céramique ou les Tuileries ; et de là, sortant par la porte Dipyle, nous nous trouvâmes dans des champs qu'on appelle aussi Céramiques (*a*), et nous vîmes le long du chemin quantité de tombeaux (*b*) ; car il n'est permis d'enterrer personne dans la ville (*c*). La plupart des citoyens ont leur sépulture dans leurs maisons de campagne (*d*), ou dans des quartiers qui leur sont assignés hors des murs. Le Cé-

* Voyez le plan de l'Académie.

(*a*) Meurs. Ceram. gem. cap. 19.

(*b*) Pausan. lib. 1, cap. 29. p. 70.

(*c*) Cicér. epist. ad. fam. lib. 4, epist. 12, t. 7, p. 139.

(*d*) Demosth. in Macart. p. 1040, et in Callicl. p. 1117.

ramique est réservé pour ceux qui ont péri dans les combats (a). Parmi ces tombeaux, on remarque ceux de Périclès et de quelques autres Athéniens qui ne sont pas morts les armes à la main, et à qui on a voulu décerner, après leur trépas, les honneurs les plus distingués (b).

CHAP.
VII.

L'Académie n'est éloignée de la ville que de six stades * (c). C'est un grand emplacement qu'un citoyen d'Athènes, nommé Académus, avoit autrefois possédé (d). On y voit maintenant un gymnase, et un jardin entouré de murs (e), orné de promenades couvertes et charmantes (f), embelli par des eaux qui coulent à l'ombre des platanes et de plusieurs autres espèces d'arbres (g). A l'entrée est l'autel de l'Amour, et la statue de ce dieu (h); dans l'intérieur, sont les autels de plusieurs autres divinités : non loin de là Platon a fixé sa résidence auprès d'un

(a) Thucyd. lib. 2, cap. 34.

(b) Pausan. lib. 1, cap. 29, p. 71.

* Un quart de lieue.

(c) Cicér. de finib. lib. 5, cap. 1, t. 2, p. 196.

(d) Hesych. et Suid. in 'Ακαδ.

(e) Suid. in τὸ Ἰωπώεζ.

(f) Plut. in Cim. t. 1, p. 487.

(g) Schol. Aristoph. in nub. v. 1001.

(h) Pausan. lib. 1, cap. 30.

CHAP.
VII.

petit temple qu'il a consacré aux Muses, et dans une portion de terrain qui lui appartient (*a*). Il vient tous les jours à l'Académie. Nous l'y trouvâmes au milieu de ses disciples; et je me sentis pénétré du respect qu'inspire sa présence (*b*).

Quoique âgé d'environ soixante-huit ans, il conservoit encore de la fraîcheur : il avoit reçu de la nature un corps robuste. Ses longs voyages altérèrent sa santé ; mais il l'avoit rétablie par un régime austère (*c*) ; et il ne lui restoit d'autre incommodité qu'une habitude de mélancolie : habitude qui lui fut commune avec Socrate, Empédocle et d'autres hommes illustres (*d*).

Il avoit les traits réguliers, l'air sérieux (*e*), les yeux pleins de douceur (*f*), le front ouvert et dépouillé de cheveux (*g*), la poitrine large, les épaules hautes (*h*),

(*a*) Plut. de exil. t. 2, p. 603. Diog. Laert. in Plat. lib. 3, §. 5 et 20. Id. in Speus. lib. 4, cap. 8, §. 1.

(*b*) Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 10.

(*c*) Senec. epist. 58.

(*d*) Arist. probl. sect. 30, t. 2, p. 815. Plut. in Lysand. t. 1, p. 434.

(*e*) Diog. Laert. lib. 3, §. 28.

(*f*) Ælian. ibid.

(*g*) Neanth. ap. Diog. Laert. lib. 3, §. 4.

(*h*) Suid. in Πλάτ. Senec. epist. 58.

beaucoup de dignité dans le maintien , de gravité dans la démarche , et de modestie dans l'extérieur (*a*).

Il me reçut avec autant de politesse que de simplicité , et me fit un si bel éloge du philosophe Anacharsis dont je descends , que je rougissois de porter le même nom. Il s'exprimoit avec lenteur (*b*) ; mais les grâces et la persuasion sembloient couler de ses lèvres. Comme je le connus plus particulièrement dans la suite , son nom paroîtra souvent dans ma relation. Je vais seulement ajouter ici quelques détails que m'apprit alors Apollodore.

La mère de Platon , me dit-il , étoit de la même famille que Solon , notre législateur ; et son père rapportoit son origine à Codrus , le dernier de nos rois (*c*) , mort il y a environ 700 ans. Dans sa jeunesse , la peinture , la musique , les différens exercices du gymnase remplirent tous ses momens (*d*). Comme il étoit né avec une imagination forte et brillante , il fit des dithyrambes , s'exerça dans le genre épique , compara ses vers à ceux

(*a*) Ælian lib. 3 , cap. 19. Schol. Aristoph. in nub. v. 361.

(*b*) Diog. Laert. lib. 3 , §. 5.

(*c*) Id. ibid. §. 1. Suid. in Πλάτ.

(*d*) Diog. Laert. ibid. §. 4 et 5.

d'Homère , et les brûla * (a). Il crut que le théâtre pourroit le dédommager de ce sacrifice : il composa quelques tragédies ; et pendant que les acteurs se préparoient à les représenter , il connut Socrate , supprima ses pièces , et se dévoua tout entier à la philosophie (b).

Il sentit alors un violent besoin d'être utile aux hommes (c). La guerre du Péloponèse avoit détruit les bons principes , et corrompu les mœurs. La gloire de les rétablir excita son ambition. Tourmenté jour et nuit de cette grande idée , il attendoit avec impatience le moment où , revêtu des magistratures , il seroit en état de déployer son zèle et ses talens ; mais les secousses qu'essuya la république dans les dernières années de la guerre , ces fréquentes révolutions qui en peu de temps présentèrent la tyrannie sous des formes toujours plus effrayantes , la mort de Socrate , son maître et son ami , les réflexions que tant

* En les jetant au feu , il parodia ce vers d'Homère :

A moi , Vulcain ; Thétis a besoin de ton aide.

Platon dit à son tour :

A moi , Vulcain ; Platon a besoin de ton aide.

(Hom. iliad. 18, v. 392. Eustath. t. 2, p. 1149. Diog. Laert. lib. 3, §. 4 et 5.

(a) Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 30.

(b) Diog. Laert. lib. 3, §. 5.

(c) Plat. epist. 7, t. 3, p. 324.

d'événemens produisirent dans son esprit, le convainquirent bientôt que tous les gouvernemens sont attaqués par des maladies incurables, que les affaires des mortels sont, pour ainsi dire, désespérées, et qu'ils ne seront heureux, que lorsque la philosophie se chargera du soin de les conduire (*a*). Ainsi, renonçant à son projet, il résolut d'augmenter ses connoissances, et de les consacrer à notre instruction. Dans cette vue, il se rendit à Mégare, en Italie, à Cyrène, en Egypte, par-tout où l'esprit humain avoit fait des progrès (*b*).

Il avoit environ 40 ans (*c*) quand il fit le voyage de Sicile pour voir l'Etna (*d*). Denys, tyran de Syracuse, desira de l'entretenir. La conversation roula sur le bonheur, sur la justice, sur la véritable grandeur. Platon ayant soutenu que rien n'est si lâche et si malheureux qu'un prince injuste, Denys en colère lui dit : « Vous parlez comme un radoteur. » Et vous comme un tyran, » répondit Platon. Cette réponse pensa lui coûter la vie. Denys ne lui permit de s'embarquer sur une ga-

(*a*) Plat. epist. 7, t. 3, p. 326.

(*b*) Id. ibid. Cicer. de finib. lib. 5, cap. 29, t. 2, p. 228.
Diog. Laert. lib. 3, §. 6. Quintil. lib. 1, cap. 12, p. 81.

(*c*) Plat. ibid. p. 324.

(*d*) Plut. in Dion. t. 1, p. 959. Diog. Laert. lib. 3, §. 18.

CHAP.
VII.

lère qui retournoit en Grèce, qu'après avoir exigé du commandant qu'il le jetteroit à la mer, ou qu'il s'en déferoit comme d'un vil esclave. Il fut vendu, racheté et ramené dans sa patrie. Quelque temps après, le roi de Syracuse, incapable de remords, mais jaloux de l'estime des Grecs, lui écrivit; et l'ayant prié de l'épargner dans ses discours, il n'en reçut que cette réponse méprisante: « Je n'ai pas assez de loisir pour me souvenir de Denys (a). »

A son retour, Platon se fit un genre de vie dont il ne s'est plus écarté. Il a continué de s'abstenir des affaires publiques, parce que, suivant lui, nous ne pouvons plus être conduits au bien, ni par la persuasion, ni par la force (b); mais il a recueilli les lumières éparses dans les contrées qu'il avoit parcourues; et conciliant, autant qu'il est possible, les opinions des philosophes qui l'avoient précédé, il en composa un système qu'il développa dans ses écrits et dans ses conférences. Ses ouvrages sont en forme de dialogue. Socrate en est le principal interlocuteur; et l'on prétend qu'à la faveur de ce nom, il accrédite

(a) Diog. Laert. lib. 3, §. 19 et 21.

(b) Cicér. epist. ad famil. lib. 1, epist. 9, t. 7.

les idées qu'il a conçues ou adoptées (a).

Son mérite lui a fait des ennemis ; il s'en est attiré lui-même en versant dans ses écrits une ironie piquante contre plusieurs auteurs célèbres (b). Il est vrai qu'il la met sur le compte de Socrate ; mais l'adresse avec laquelle il la manie , et différens traits qu'on pourroit citer de lui , prouvent qu'il avoit , du moins dans sa jeunesse , assez de penchant à la satire (c). Cependant ses ennemis ne troublent point le repos qu'entretiennent dans son cœur ses succès ou ses vertus. Il a des vertus en effet ; les unes , qu'il a reçues de la nature ; d'autres , qu'il a eu la force d'acquérir. Il étoit né violent ; il est à présent le plus doux et le plus patient des hommes (d). L'amour de la gloire ou de la célébrité me paroît être sa première , ou plutôt son unique passion. Je pense qu'il éprouve cette jalousie dont il est si souvent l'objet (e). Difficile et réservé pour ceux qui courent la même carrière que lui , ouvert et facile pour ceux qu'il y conduit lui-même , il a toujours vécu avec les autres

CHAP.
VII.

(a) Senec. epist. 6. Diog. Laert. lib. 3, cap. 25.

(b) Athen. lib. 11, p. 505.

(c) Id. ibid.

(d) Senec. de ira, lib. 3, p. 114. Plut. t. 2, p. 10 et 551. Athen. lib. 2, p. 59.

(e) Athen. lib. 11, p. 506.

C H A P.
VII.

disciples de Socrate , dans la contrainte ou l'inimitié (*a*) ; avec ses propres disciples , dans la confiance et la familiarité , sans cesse attentif à leurs progrès ainsi qu'à leurs besoins , dirigeant sans foiblesse et sans rigidité leurs penchans vers des objets honnêtes (*b*) , et les corrigeant par ses exemples plutôt que par ses leçons (*c*).

De leur côté ses disciples poussent le respect jusqu'à l'hommage , et l'admiration jusqu'au fanatisme. Vous en verrez même qui affectent de tenir les épaules hautes et arrondies , pour avoir quelque ressemblance avec lui (*d*). C'est ainsi qu'en Ethiopie , lorsque le souverain a quelque défaut de conformation , les courtisans prennent le parti de s'estropier , pour lui ressembler (*e*). Voilà les principaux traits de sa vie et de son caractère. Vous serez dans la suite en état de juger de sa doctrine , de son éloquence et de ses écarts.

Apollodore , en finissant , s'aperçut que je regardois avec surprise une assez jolie femme qui s'étoit glissée parmi les disciples de Platon.

(*a*) Diog. Laert. lib. 3, cap. 34, etc.

(*b*) Plut. de sanit. tuend. t. 2, p. 135.

(*c*) Id. de adulat. t. 2, p. 71.

(*d*) Id. de aud. poet. t. 2, p. 26, et de adulat. p. 53.

(*e*) Diod. Sic. lib. 3, p. 146.

Il me dit : Elle s'appelle Lasthénie ; c'est une courtisane de Mantinée en Arcadie (a). L'amour de la philosophie l'a conduite en ces lieux ; et l'on soupçonne qu'elle y est retenue par l'amour de Speusippe, neveu de Platon , qui est assis auprès d'elle (b). Il me fit remarquer en même temps une jeune fille d'Arcadie , qui s'appeloit Axiothée, et qui , après avoir lu un dialogue de Platon , avoit tout quitté , jusqu'aux habillemens de son sexe , pour venir entendre les leçons de ce philosophe (c). Il me cita d'autres femmes qui , à la faveur d'un pareil déguisement , avoient donné le même exemple (d).

CHAP.
VII.

Je lui demandai ensuite : Quel est ce jeune homme maigre et sec que je vois auprès de Platon ; qui grasseye , et qui a les yeux petits et pleins de feu (e) ? C'est , me dit-il , Aristote de Stagire , fils de Nicomaque , le médecin et l'ami d'Amyntas , roi de Macédoine (f). Nicomaque laissa une fortune assez considérable à son fils (g), qui vint , il y a environ

(a) Diog. Laert. in Plat. lib. 3, §. 46; in Speusip. lib. 4, §. 2.

(b) Athen. lib. 7, p. 279; lib. 12, p. 546.

(c) Diog. Laert. in Plat. lib. 3, §. 46. Themist. orat. 23, p. 295.

(d) Menag. in Diog. Laert. p. 155.

(e) Diog. Laert. in Arist. l. 5, §. 1. Plut. de aud. poet. t. 2, p. 26.

(f) Suid. in Nicópe.

(g) Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 9.

 CHAP.
VI.

cinq ans, s'établir parmi nous. Il pouvoit avoir alors 17 à 18 ans (*a*). Je ne connois personne qui ait autant d'esprit et d'application. Platon le distingue de ses autres disciples, et ne lui reproche que d'être trop recherché dans ses habits (*b*).

Celui que vous voyez auprès d'Aristote, continua Apollodore, est Xénocrate de Chalcedoine. C'est un esprit lent et sans aménité. Platon l'exhortesouvent à sacrifier aux Grâces. Il dit de lui et d'Aristote, que l'un a besoin de frein, et l'autre d'éperon (*c*). Un jour on vint dire à Platon que Xénocrate avoit mal parlé de lui. Je ne le crois pas, répondit-il. On insista; il ne céda point. On offrit des preuves. « Non, répliqua-t-il; il est impossible que je
« ne sois pas aimé de quelqu'un que j'aime si
« tendrement (*d*). »

Comment nommez-vous, dis-je alors, cet autre jeune homme qui paroît être d'une santé si délicate, et qui remue les épaules par intervalles (*e*) ? C'est Démosthène,

(*a*) Apoll. ap. Laert. lib. 5, §. 9. Dionys. Halic. epist. ad Amm. t. 6, p. 728.

(*b*) Diog. Laert. lib. 5, §. 1. Ælian. lib. 3, cap. 19.

(*c*) Diog. Laert. in Xenocr. lib. 4, §. 6.

(*d*) Val. Max. lib. 4, in extern. cap. 1.

(*e*) Plut. x orat. vit. t. 2, p. 844.

me dit Apollodore. Il est né dans une condition honnête. Son père qu'il perdit à l'âge de 7 ans, occupoit une assez grande quantité d'esclaves à forger des épées, et à faire des meubles de différentes sortes (*a*). Il vient de gagner un procès contre ses tuteurs qui vouloient le frustrer d'une partie de son bien : il a plaidé lui-même sa cause, quoiqu'il ait à peine 17 ans (*b*). Ses camarades, sans doute jaloux du succès, lui donnent aujourd'hui le nom de serpent (*c*), et lui prodiguent d'autres épithètes déshonorantes, qu'il paroît s'attirer par la dureté qui perce dans son caractère (*d*). Il veut se consacrer au barreau ; et dans ce dessein, il fréquente l'école d'Isée, plutôt que celle d'Isocrate, parce que l'éloquence du premier lui paroît plus nerveuse que celle du second. La nature lui a donné une voix foible, une respiration embarrassée, une prononciation désagréable (*e*) ; mais elle l'a doué d'un de ces caractères fermes qui s'irritent par les obstacles. S'il vient dans ce

(*a*) Demosth. in Aphob. 1, p. 896.

(*b*) Id. ibid. p. 895, et in Onetor. p. 921.

(*c*) Suid. in *Δημο.* Æschin. in Tim. p. 280, et de fals. leg. p. 410.

(*d*) Plut. x orat. vit. t. 2, p. 847.

(*e*) Id. ibid. p. 844.

CHAP.
VII.

lieu , c'est pour y puiser à-la-fois des principes de philosophie , et des leçons d'éloquence (*a*).

Le même motif attire les trois élèves que vous voyez auprès de Démosthène. L'un s'appelle Eschine ; c'est ce jeune homme si brillant de santé (*b*) : né dans une condition obscure , il exerça dans son enfance des fonctions assez viles (*c*) ; et comme sa voix est belle et sonore , on le fit ensuite monter sur le théâtre , où cependant il ne joua que des rôles subalternes (*d*). Il a des grâces dans l'esprit , et cultive la poésie avec quelques succès (*e*). Le second s'appelle Hypéride (*f*) , et le troisième Lycurgue. Ce dernier appartient à l'une des plus anciennes familles de la république (*g*).

Tous ceux qu'Apollodore venoit de nommer , se sont distingués dans la suite , les uns par leur éloquence , les autres par leur con-

(*a*) Cicer. de orat. lib. 1 , cap. 20 , t. 1 , p. 149. Id. in Brut. cap. 31 , t. 1 , p. 363. Id. orat. cap. 4 , p. 423.

(*b*) Plut. x orat. vit. t. 2 , p. 840.

(*c*) Demosth. de fals. legat. p. 323 , etc. Id. de coronâ , p. 515 et 516.

(*d*) Vit. Æschin. p. 41. Plut. ibid.

(*e*) Æschin. in Timarch. p. 281.

(*f*) Plut. ibid. p. 848.

(*g*) Id. ibid. p. 841.

duite , presque tous par une haine constante pour la servitude. J'y vis aussi plusieurs étrangers , qui s'empressoient d'écouter les maximes de Platon sur la justice et sur la liberté ; mais qui , de retour chez eux après avoir montré des vertus , voulurent asservir leur patrie , ou l'asservirent en effet (*a*) : tyrans d'autant plus dangereux , qu'on les avoit élevés dans la haine de la tyrannie.

Quelquefois Platon lisoit ses ouvrages à ses disciples (*b*) ; d'autres fois il leur proposoit une question , leur donnoit le temps de la méditer , et les accoutumoit à définir avec exactitude les idées qu'ils attachoient aux mots (*c*). C'étoit communément dans les allées de l'Académie , qu'il donnoit ses leçons (*d*) ; car il regardoit la promenade comme plus utile à la santé , que les exercices violens du gymnase (*e*). Ses anciens disciples , ses amis , ses ennemis même venoient souvent l'entendre , et d'autres s'y rendoient attirés par la beauté du lieu.

J'y vis arriver un homme âgé d'environ 45

(*a*) Athen. lib. 11 , cap. 15 , p. 508.

(*b*) Diog. Laert. lib. 3 , §. 37.

(*c*) Epicr. ap. Athen. lib. 2 , cap. 18 , p. 59.

(*d*) Diog. Laert. ibid. §. 27. Ælian. lib. 3 , cap. 18.

(*e*) Plat. in Phæd. t. 3 , p. 227.

ans (*a*). Il étoit sans souliers (*b*), sans tunique, avec une longue barbe, un bâton à la main, une besace sur l'épaule, et un manteau (*c*), sous lequel il tenoit un coq en vie et sans plumes. Il le jeta au milieu de l'assemblée, en disant : « Voilà l'homme de Platon (*d*). » Il disparut aussitôt. Platon sourit (*e*) ; ses disciples murmurèrent. Apollodore me dit : Platon avoit défini l'homme, un animal à deux pieds sans plumes ; Diogène a voulu montrer que sa définition n'est pas exacte. J'avois pris cet inconnu, lui dis-je, pour un de ces mendiants importuns qu'on ne trouve que parmi les nations riches et policées. Il mendie en effet quelquefois, me répondit-il ; mais ce n'est pas toujours par besoin. Comme ma surprise augmentoit, il me dit : Allons nous asseoir sous ce platane ; je vous raconterai son histoire en peu de mots, et je vous ferai connoître quelques Athéniens célèbres que je vois dans les allées voisines. Nous nous assîmes en face d'une tour qui porte le nom de Timon le misan-

(*a*) Diog. Laert. lib. 6, §. 76 et 79.

(*b*) Dion. Chrysost. orat. 6, p. 89.

(*c*) Diog. Laert. ibid. §. 22 et 23.

(*d*) Id. ibid. §. 40.

(*e*) Epicr. ap. Athen. lib. 2, p. 59.

thrope (*a*), et d'une colline couverte de verdure et de maisons, qui s'appelle Colone (*b*). CHAP.
VII.

Vers le temps où Platon ouvroit son école à l'Académie, reprit Apollodore, Antisthène, autre disciple de Socrate, établissoit la sienne sur une colline placée de l'autre côté de la ville (*c*). Ce philosophe cherchoit, dans sa jeunesse, à se parer des dehors d'une vertu sévère; et ses intentions n'échappèrent point à Socrate, qui lui dit un jour : Antisthène, j'aperçois votre vanité à travers les trous de votre manteau (*d*). Instruit par son maître que le bonheur consiste dans la vertu, il fit consister la vertu dans le mépris des richesses et de la volupté (*e*); et pour accréditer ses maximes, il parut en public, un bâton à la main, une besace sur les épaules, comme un de ces infortunés qui exposent leur misère aux passans (*f*). La singularité de ce spectacle lui attira des disciples, que son éloquence fixa pendant quelque temps auprès de lui (*g*). Mais les austérités qu'il leur pres-

(*a*) Pausan. lib. 1, cap. 30.

(*b*) Cicér. de fin. lib. 5, cap. 1, t. 2, p. 197.

(*c*) Diog. Laert. lib. 6, §. 13.

(*d*) Id. ibid. §. 8.

(*e*) Id. ibid. §. 3.

(*f*) Id. ibid. §. 13.

(*g*) Id. ibid. §. 14.

crivoit , les éloignèrent insensiblement ; et
 CHAP. cette désertion lui donna tant de dégoût ,
 VII. qu'il ferma son école (a).

Diogène parut alors dans cette ville. Il avoit été banni de Sinope sa patrie , avec son père accusé d'avoir altéré la monnoie (b). Après beaucoup de résistance (c), Antisthène lui communiqua ses principes , et Diogène ne tarda pas à les étendre. Antisthène cherchoit à corriger les passions ; Diogène voulut les détruire. Le sage , pour être heureux , devoit , selon lui , se rendre indépendant de la fortune , des hommes , et de lui-même ; de la fortune , en bravant ses faveurs et ses caprices ; des hommes , en secouant les préjugés , les usages , et jusqu'aux lois , quand elles n'étoient pas conformes à ses lumières ; de lui-même , en travaillant à endurcir son corps contre les rigueurs des saisons , et son ame contre l'attrait des plaisirs. Il dit quelquefois :
 « Je suis pauvre , errant , sans patrie , sans
 « asyle , obligé de vivre au jour la journée ;
 « mais j'oppose le courage à la fortune , la
 « nature aux lois , la raison aux passions (d). »

(a) Ælian. var. hist. lib. 10, cap. 16.

(b) Diog. Laert. lib. 6, §. 20.

(c) Id. ibid. §. 21. Ælian. ibid.

(d) Diog. Laert. ibid. §. 38. Ælian. lib. 3, cap. 29.

De ces principes, dont les différentes conséquences peuvent conduire à la plus haute perfection, ou aux plus grands désordres *, résulte le mépris des richesses, des honneurs, de la gloire, de la distinction des états, des bienséances de la société, des arts, des sciences, de tous les agrémens de la vie (a). L'homme dont Diogène s'est formé le modèle, et qu'il cherche quelquefois une lanterne à la main (b), cet homme étranger à tout ce qui l'environne, inaccessible à tout ce qui flatte les sens, qui se dit citoyen de l'univers, et qui ne le sauroit être de sa patrie; cet homme seroit aussi malheureux qu'inutile dans les sociétés policées, et n'a pas même existé avant leur naissance. Diogène a cru en apercevoir une foible esquisse parmi les Spartiates. « Je n'ai vu, dit-il, des hommes nulle part; mais j'ai vu des enfans à Lacédémone (c). »

C H A P.
VII.

Pour retracer en lui-même l'homme dont il a conçu l'idée, il s'est soumis aux plus rudes épreuves, et s'est affranchi des plus

* Antisthène et Diogène ont été les chefs de l'école des Cyniques, et de cette école est sortie celle des Stoiciens. (Cicer. de orat. lib. 3, cap. 17, t. 1, p. 295.)

(a) Diog. Laert. lib. 6, §. 28, 71, 72 et 73.

(b) Id. ibid. §. 41.

(c) Id. ibid. §. 27.

CHAP. VII. légères contraintes. Vous le verrez lutter contre la faim, l'appaiser avec les alimens les plus grossiers, la contrarier dans les repas où règne l'abondance, tendre quelquefois la main aux passans (*a*), pendant la nuit s'enfermer dans un tonneau, s'exposer aux injures de l'air sous le portique d'un temple (*b*), se rouler en été sur le sable brûlant, marcher en hiver pieds nus dans la neige (*c*), satisfaire à tous ses besoins en public et dans les lieux fréquentés par la lie du peuple (*d*), affronter et supporter avec courage le ridicule, l'insulte et l'injustice, choquer les usages établis jusque dans les choses les plus indifférentes, et donner tous les jours des scènes, qui, en excitant le mépris des gens sensés, ne dévoilent que trop à leurs yeux les motifs secrets qui l'animent. Je le vis un jour, pendant une forte gelée, embrasser à demi nu une statue de bronze. Un Lacédémonien lui demanda s'il souffroit. Non, dit le philosophe. Quel mérite avez-vous donc, répliqua le Lacédémonien (*e*)?

(*a*) Diog. Laert. lib. 6, §. 67.

(*b*) Id. ibid. §. 22 et 23.

(*c*) Id. ibid. §. 23 et 34.

(*d*) Id. ibid. §. 22 et 66. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 19.

(*e*) Plut. in apophth. t. 2, p. 233.

Diogène a de la profondeur dans l'esprit, de la fermeté dans l'ame, de la gaieté dans le caractère. Il expose ses principes avec tant de clarté, et les développe avec tant de force, qu'on a vu des étrangers l'écouter, et sur le champ abandonner tout pour le suivre (*a*). Comme il se croit appelé à réformer les hommes, il n'a pour eux aucune espèce de ménagement. Son système le porte à déclamer contre les vices et les abus; son caractère, à poursuivre sans pitié ceux qui les perpétuent. Il lance à tous momens sur eux les traits de la satire, et ceux de l'ironie mille fois plus redoutables. La liberté qui règne dans ses discours, le rend agréable au peuple (*b*). On l'admet dans la bonne compagnie dont il modère l'ennui par des reparties promptes (*c*), quelquefois heureuses, et toujours fréquentes, parce qu'il ne se refuse rien. Les jeunes gens le recherchent pour faire assaut de plaisanteries avec lui, et se vengent de sa supériorité par des outrages (*d*), qu'il supporte avec une tranquillité qui les humilie. Je l'ai vu souvent leur reprocher

(*a*) Diog. Laert. lib. 6, §. 75.

(*b*) Id. ibid. §. 43.

(*c*) Id. ibid. §. 74.

(*d*) Id. ibid. §. 33 et 41.

des expressions et des actions qui faisoient rougir la pudeur (*a*) ; et je ne crois pas que lui-même se soit livré aux excès dont ses ennemis l'accusent (*b*). Son indécence est dans les manières plutôt que dans les mœurs (*c*). De grands talens, de grandes vertus, de grands efforts n'en feront qu'un homme singulier ; et je souscrirai toujours au jugement de Platon, qui a dit de lui : « C'est Socrate en délire (*d*). »

Dans ce moment nous vîmes passer un homme qui se promenoit lentement auprès de nous. Il paroissoit âgé d'environ 40 ans. Il avoit l'air triste et soucieux , la main dans son manteau (*e*). Quoique son extérieur fût très-simple , Apollodore s'empressa de l'aborder avec un respect mêlé d'admiration et de sentiment ; et revenant s'asseoir auprès de moi : C'est Phocion, me dit-il ; et ce nom doit à jamais réveiller dans votre esprit l'idée de la probité même (*f*). Sa naissance est obscure (*g*) ; mais son ame est infiniment

(*a*) Diog. Laert. lib. 6, §. 46, 47, 65, etc.

(*b*) Plut. de Stoic. p. 1044. Laert. ibid. §. 46 et 69.

(*c*) Bruck, hist. philos. t. 1, p. 881.

(*d*) Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 33.

(*e*) Plut. in Phoc. t. 1, p. 743.

(*f*) Nep. in Phoc. cap. 1. Ælian. lib. 3, cap. 47 ; lib. 4, cap. 16. Plut. de mus. t. 2, p. 1131.

(*g*) Ælian. lib. 12, cap. 43.

élevée. Il fréquenta de bonne heure l'Académie (a) : il y puisa les principes sublimes qui depuis ont dirigé sa conduite, principes gravés dans son cœur, et aussi invariables que la justice et la vérité dont ils émanent.

=====
C H A P.
VII.

Au sortir de l'Académie, il servit sous Chabrias, dont il modéroit l'impétuosité, et qui lui dut en grande partie la victoire de Naxos (b). D'autres occasions ont manifesté ses talens pour la guerre. Pendant la paix il cultive un petit champ (c), qui suffiroit à peine aux besoins de l'homme le plus modéré dans ses desirs, et qui procure à Phocion un superflu, dont il soulage les besoins des autres (d). Il y vit avec une épouse digne de son amour, parce qu'elle l'est de son estime ; il y vit content de son sort, n'attachant à sa pauvreté ni honte, ni vanité ; ne briguant point les emplois (e), les acceptant pour en remplir les devoirs.

Vous ne le verrez jamais ni rire ni pleurer (f), quoiqu'il soit heureux et sensible ; c'est que son ame est plus forte que la joie

(a) Plut. in Phoc. t. 1, p. 743.

(b) Id. ibid. p. 744.

(c) Nep. in Phoc. cap. 1.

(d) Suid. in Φωκ.

(e) Plut. ibid. p. 745.

(f) Id. ibid. p. 743. Id. apophth. t. 2, p. 187.

CHAP.
VII.

et la douleur. Ne soyez point effrayé du nuage sombre dont ses yeux paroissent obscurcis. Phocion est facile, humain, indulgent pour nos foiblesses. Il n'est amer et sévère que pour ceux qui corrompent les mœurs par leurs exemples, ou qui perdent l'état par leurs conseils (*a*).

Je suis bien aise que le hasard ait rapproché sous vos yeux Diogène et Phocion. En les comparant, vous trouverez que le premier ne fait pas un sacrifice à la philosophie, sans le pousser trop loin et sans en avertir le public, tandis que le second ne montre ni ne cache ses vertus. J'irai plus loin, et je dirai qu'on peut juger, au premier coup-d'œil, lequel de ces deux hommes est le vrai philosophe. Le manteau de Phocion est aussi grossier que celui de Diogène; mais le manteau de Diogène est déchiré, et celui de Phocion ne l'est pas.

Après Phocion venoient deux Athéniens, dont l'un se faisoit remarquer par une taille majestueuse et une figure imposante (*b*). Apollodore me dit : Il est fils d'un cordonnier (*c*), et gendre de Cotys, roi de Thra-

(*a*) Plut. in Phoc. p. 743 et 746.

(*b*) Nep. in Iphier. cap. 3.

(*c*) Plut. apophth. t. 2, p. 126.

ce (a). Il s'appelle Iphicrate. L'autre est fils de Conon, qui fut un des plus grands hommes de ce siècle, et s'appelle Timothée.

CHAP.

VII.

Tous deux placés à la tête de nos armées ont maintenu pendant une longue suite d'années la gloire de la république (b); tous deux ont su joindre les lumières aux talens, les réflexions à l'expérience, la ruse au courage (c). Iphicrate se distingua sur-tout par l'exacte discipline qu'il introduisit parmi nos troupes, par la prudence qui dirigeoit ses entreprises, par une défiance scrupuleuse qui le tenoit toujours en garde contre l'ennemi (d). Il dut beaucoup à sa réputation; aussi disoit-il en marchant contre les barbares: « Je n'ai qu'une crainte, c'est qu'ils n'aient pas entendu parler d'Iphicrate (e). »

Timothée est plus actif (f), plus patient, moins habile peut-être à former des projets, mais plus constant et plus ferme quand il s'agit de l'exécution. Ses ennemis, pour ne pas reconnoître son mérite, l'accusèrent d'être

(a) Nep. in Iphicr. cap. 3.

(b) Id. in Timoth. cap. 4.

(c) Polyæn. strateg. lib. 3, cap. 9 et 10. Xenoph. hist. Græc. p. 589.

(d) Nep. in Iphicr. cap. 1. Plut. apophth. t. 2, p. 187.

(e) Plut. ibid.

(f) Nep. in Timoth. cap. 1.

heureux. Ils le firent représenter endormi sous une tente , la fortune planant au-dessus de sa tête , et rassemblant auprès de lui des villes prises dans un filet. Timothée vit le tableau , et dit plaisamment : « Que ne ferois-je « donc pas si j'étois éveillé (*a*) ! »

Iphicrate a fait des changemens utiles dans les armes de l'infanterie (*b*) ; Timothée a souvent enrichi le trésor épuisé , des dépouilles enlevées à l'ennemi : il est vrai qu'en même temps il s'est enrichi lui-même (*c*). Le premier a rétabli des souverains sur leurs trônes (*d*) ; le second a forcé les Lacédémoniens à nous céder l'empire de la mer (*e*). Ils ont tous deux le talent de la parole. L'éloquence d'Iphicrate est pompeuse et vaine (*f*) ; celle de Timothée plus simple et plus persuasive (*g*). Nous leur avons élevé des statues (*h*) , et nous les bannirons peut-être un jour.

(*a*) Plut. in Syll. t. 1, p. 454. Id. apophth. t. 2, p. 187. Ælian. lib. 13, cap. 43.

(*b*) Nep. in Iphicr. cap. 1. Diod. Sic. lib. 15, p. 360.

(*c*) Nep. in Timoth. cap. 1.

(*d*) Id. in Iphicr. cap. 3.

(*e*) Id. in Timoth. cap. 2.

(*f*) Plut. de rep. ger. t. 2, p. 813.

(*g*) Ælian. lib. 3, cap. 16.

(*h*) Nep. in Timoth. cap. 2. Pausan. lib. 1, cap. 24.

FIN DU CHAPITRE SEPTIÈME.

CHA-

CHAPITRE VIII.

*Lycée. Gymnases. Isocrate. Palestres.
Funérailles des Athéniens.*

UN autre jour, au moment qu'Apollodore entroit chez moi pour me proposer une promenade au Lycée, je courus à lui, en m'écriant : Le connoissez-vous ? — Qui ? — Isocrate. Je viens de lire un de ses discours ; j'en suis transporté. Vit-il encore ? où est-il ? que fait-il ? — Il est ici , répondit Apollodore. Il professe l'éloquence. C'est un homme célèbre ; je le connois. — Je veux le voir aujourd'hui, ce matin, dans l'instant même. — Nous irons chez lui en revenant du Lycée.

Nous passâmes par le quartier des Marais ; et sortant par la porte d'Egée , nous suivîmes un sentier le long de l'Ilissus, torrent impétueux, ou ruisseau paisible, qui, suivant la différence des saisons, se précipite ou se traîne au pied d'une colline par où finit le mont Hymette. Ses bords sont agréables ; ses eaux, communément pures et lim-

CHAP.
VIII.

pides (*a*). Nous vîmes aux environs un autel dédié aux Muses (*b*) ; l'endroit où l'on prétend que Borée enleva la belle Orithye, fille du roi Erechthée (*c*) ; le temple de Cérès, où l'on célèbre les petits mystères (*d*) ; et celui de Diane, où l'on sacrifie tous les ans une grande quantité de chèvres en l'honneur de la Déesse. Avant le combat de Marathon, les Athéniens lui en promirent autant qu'ils trouveroient de Perses étendus sur le champ de bataille. Ils s'aperçurent, après la victoire, que l'exécution d'un vœu si indiscret épuiserait bientôt les troupeaux de l'Attique ; on borna le nombre des victimes à cinq cents (*e*), et la Déesse voulut bien s'en contenter.

Pendant qu'on me faisoit ces récits, nous vîmes sur la colline des paysans qui couroient en frappant sur des vases d'airain pour attirer un essaim d'abeilles qui venoit de s'échapper d'une ruche (*f*).

Ces insectes se plaisent infiniment sur le mont Hymette, qu'ils ont rempli de leurs

(*a*) Plat. in Phædr. t. 3, p. 229. Spon, voyage, t. 2, p. 121.

(*b*) Pausan. lib. 1, cap. 19, p. 45. Dionys. Perieg. v. 425.

(*c*) Plat. ibid. Pausan. ibid.

(*d*) Steph. in *Ἀγῆα*.

(*e*) Xenoph. de exped. Cyr. lib. 3, p. 301. Plut. de Herodot. malign. t. 2, p. 862.

(*f*) Plat. de leg. lib. 8, t. 2, p. 843.

colonies, et qui est presque par-tout couvert de serpolet (*a*) et d'herbes odoriférantes. Mais c'est sur-tout dans le thym excellent qu'il produit (*b*), qu'ils puisent ces sucres précieux dont ils composent un miel estimé dans toute la Grèce (*c*). Il est d'un blanc tirant sur le jaune ; il noircit quand on le garde long-temps, et conserve toujours sa fluidité (*d*). Les Athéniens en font tous les ans une récolte abondante ; et l'on peut juger du prix qu'ils y attachent, par l'usage où sont les Grecs d'employer le miel dans la pâtisserie (*e*), ainsi que dans les ragoûts (*f*). On prétend qu'il prolonge la vie, et qu'il est principalement utile aux vieillards (*g*). J'ai vu même plusieurs disciples de Pythagore conserver leur santé, en prenant un peu de miel pour toute nourriture (*h*).

(*a*) Theophr. hist. plant. lib. 6, cap. 7, p. 678. Plin. lib. 19, cap. 8, t. 2, p. 181.

(*b*) Antiph. apud Athen. lib. 1, cap. 22, p. 28. Alex. apud eumd. lib. 14, p. 652.

(*c*) Plin. lib. 11, cap. 13, t. 1, p. 596. Id. lib. 21, cap. 10, t. 2, p. 243. Varro de re rustic. lib. 3, cap. 16, p. 374. Colum. de re rustic. lib. 9, cap. 4.

(*d*) Geopon. lib. 15, cap. 7.

(*e*) Athen. lib. 3, cap. 25, p. 109 ; lib. 14, p. 646.

(*f*) Hesych. in *Υπερθε*.

(*g*) Geopon. ibid.

(*h*) Athen. lib. 2, cap. 7, p. 46 ; lib. 10, etc.

CHAP.
VIII.

Après avoir repassé l'Illissus , nous nous trouvâmes dans un chemin où l'on s'exerce à la course , et qui nous conduisit au Lycée (*a*).

Les Athéniens ont trois gymnases destinés à l'institution de la jeunesse (*b*) ; celui du Lycée, celui du Cynosarge (*c*) , situé sur une colline de ce nom , et celui de l'Académie. Tous trois ont été construits hors des murs de la ville , aux frais du gouvernement. On ne recevoit autrefois dans le second que des enfans illégitimes (*d*).

Ce sont de vastes édifices entourés de jardins et d'un bois sacré. On entre d'abord dans une cour de forme quarrée , et dont le pourtour est de 2 stades* (*e*). Elle est environnée de portiques et de bâtimens. Sur trois de ses côtés sont des salles spacieuses , et garnies de sièges , où les philosophes , les rhéteurs et les sophistes rassemblent leurs disciples (*f*). Sur le quatrième on trouve des pièces pour

(*a*) Xenoph. hist. Græc. lib. 2 , p. 476.

(*b*) Ulpian. in Timocr. p. 820.

(*c*) Demosth. in Leptin. p. 791. Liv. lib. 31 , cap. 24. Diog. Laert. lib. 6 , §. 13.

(*d*) Demosth. in Aristocr. p. 760. Plut. in Themist. t. 1 , p. 112.

* 189 toises.

(*e*) Vitruv. lib. 5 , cap. 11.

(*f*) Plat. in Euthyph. t. 1 , p. 2. Isocr. panath. t. 2 , p. 191. Demet. de interp. cap. 111. Lucian. dial. mort. t. 1 , p. 329.

les bains et les autres usages du gymnase. Le portique exposé au midi est double, afin qu'en hiver la pluie agitée par le vent ne puisse pénétrer dans sa partie intérieure.

CHAP.
VIII.

De cette cour on passe dans une enceinte également quarrée. Quelques platanes en ombragent le milieu. Sur trois des côtés règnent des portiques. Celui qui regarde le nord, est à double rang de colonnes, pour garantir du soleil ceux qui s'y promènent en été. Le portique opposé s'appelle Xyste (*a*). Dans la longueur du terrain qu'il occupe, on a ménagé au milieu une espèce de chemin creux d'environ 12 pieds de largeur, sur près de 2 pieds de profondeur. C'est là qu'à l'abri des injures du temps, séparés des spectateurs qui se tiennent sur les plate-bandes latérales, les jeunes élèves s'exercent à la lutte. Au-delà du Xyste, est un Stade pour la course à pied (*b*).

Un magistrat, sous le nom de Gymnasiarque, préside aux différens gymnases d'Athènes. Sa charge est annuelle, et lui est conférée par l'assemblée générale de la nation (*c*). Il est obligé de fournir l'huile qu'emploient les athlètes pour donner plus de souplesse

(*a*) Xenoph. œcon. lib. 5. p. 850.

(*b*) Vitruv. lib. 5, cap. 11.

(*c*) Demosth. in Leptin. p. 544.

 CHAP.
VIII.

à leurs membres (*a*). Il a sous lui , dans chaque gymnase , plusieurs officiers , tels que le Gymnaste , le Pædotribe , et d'autres encore , dont les uns entretiennent le bon ordre parmi les élèves , et les autres les dressent à différens exercices. On y distingue sur-tout dix Sophronistes , nommés par les dix tribus , et chargés de veiller plus spécialement sur les mœurs (*b*). Il faut que tous ces officiers soient approuvés par l'Aréopage (*c*).

Comme la confiance et la sûreté doivent régner dans le gymnase , ainsi que dans tous les lieux où l'on s'assemble en grand nombre , les vols qui s'y commettent sont punis de mort , lorsqu'ils excèdent la valeur de dix drachmes* (*d*).

Les gymnases devant être l'asyle de l'innocence et de la pudeur , Solon en avoit interdit l'entrée au public , pendant que les élèves , célébrant une fête en l'honneur de Mercure (*e*) , étoient moins surveillés par leurs instituteurs ; mais ce règlement n'est plus observé (*f*).

(*a*) Ulpian. in Leptin. orat. p. 575.

(*b*) Stob. serm. 5 , p. 77.

(*c*) Axioch. ap. Plat. t. 3 , p. 367 ,

* 9 livres.

(*d*) Demosth. in Timocr. p. 791.

(*e*) Æschin. in Tim. p. 262.

(*f*) Plat. in Lys. t. 2 , p. 204 et 206.

Les exercices qu'on y pratique sont ordonnés par les lois, soumis à des règles, animés par les éloges des maîtres, et plus encore par l'émulation qui subsiste entre les disciples. Toute la Grèce les regarde comme la partie la plus essentielle de l'éducation, parce qu'ils rendent un homme agile, robuste, capable de supporter les travaux de la guerre, et les loisirs de la paix (*a*). Considérés par rapport à la santé, les médecins les ordonnent avec succès (*b*). Relativement à l'art militaire, on ne peut en donner une plus haute idée, qu'en citant l'exemple des Lacédémoniens. Ils leur dûrent autrefois les victoires qui les firent redouter des autres peuples; et, dans ces derniers temps, il a fallu pour les vaincre, les égaier dans la gymnastique (*c*).

Mais si les avantages de cet art sont extrêmes, les abus ne le sont pas moins. La médecine et la philosophie condamnent de concert ces exercices, lorsqu'ils épuisent le corps, ou qu'ils donnent à l'ame plus de férocité que de courage (*d*).

(*a*) Lucian. de gymn. t. 2, p. 901.

(*b*) Hippocr. de diæt. lib. 2, t. 1, cap. 39, etc.; lib. 3, cap. 25.

(*c*) Aristot. de rep. lib. 8, cap. 4, t. 2, p. 452. Plut. sympos. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 639.

(*d*) Hippocr. ibid. lib. 3, t. 1, cap. 28. Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 410. Aristot. ibid. Id. magn. moral. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 151.

 CHAP.
VIII.

On a successivement augmenté et décoré le gymnase du Lycée (*a*). Ses murs sont enrichis de peintures (*b*). Apollon est la divinité tutélaire du lieu ; on voit à l'entrée sa statue (*c*). Les jardins , ornés de belles allées , furent renouvelés dans les dernières années de mon séjour en Grèce (*d*). Des sièges placés sous les arbres , invitent à s'y reposer (*e*).

Après avoir assisté aux exercices des jeunes gens , et passé quelques momens dans des salles où l'on agitoit des questions tour-à-tour importantes et frivoles , nous prîmes le chemin qui conduit du Lycée à l'Académie , le long des murs de la ville (*f*). Nous avions à peine fait quelques pas , que nous trouvâmes un vieillard vénérable , qu'Apollodore me parut bien aise de voir. Après les premiers complimens , il lui demanda où il alloit. Le vieillard répondit d'une voix grêle : Je vais dîner chez Platon , avec Ephore et Théopompe qui m'attendent à la porte Di-

(*a*) Theopomp. et Philoch. apud Suid. in *Λέξ.* Harpocr. in *Δύξ.* Pausan. lib. 1, cap. 29, p. 75.

(*b*) Xenoph. *exped. Cyr.* lib. 7, p. 425.

(*c*) Lucian. de *gymn.* t. 2, p. 887. Pausan. lib. 1, cap. 19, p. 44.

(*d*) Plut. x *orat. vit.* t. 2, p. 841.

(*e*) Lucian. *ibid.* p. 895.

(*f*) Plat. in *Lys.* t. 2, p. 203.

pyle. — C'est justement notre chemin, reprit Apollodore ; nous aurons le plaisir de vous accompagner. Mais , dites-moi , vous aimez donc toujours Platon (*a*) ? — Autant que je me flatte d'en être aimé. Notre liaison formée dès notre enfance , ne s'est point altérée depuis. Il s'en est souvenu dans un de ses dialogues, où Socrate qu'il introduit comme interlocuteur, parle de moi en termes très-honorables (*b*). — Cet hommage vous étoit dû. On se souvient qu'à la mort de Socrate , pendant que ses disciples effrayés prenoient la fuite , vous osâtes paroître en habit de deuil dans les rues d'Athènes (*c*). Vous aviez donné, quelques années auparavant, un autre exemple de fermeté. Quand Thérémène, proscrit par les 30 tyrans en plein sénat, se réfugia auprès de l'autel , vous vous levâtes pour prendre sa défense ; et ne fallut-il pas que lui-même vous priât de lui épargner la douleur de vous voir mourir avec lui (*d*) ? Le vieillard me parut ravi de cet éloge. J'étois impatient de savoir son nom. Apollodore se faisoit un plaisir de me le cacher.

(*a*) Diog. Laert. in Plat. lib. 3, §. 2.

(*b*) Plat. in Phædr. t. 3, p. 278.

(*c*) Plut. x orat. vit. t. 2, p. 838.

(*d*) Id. ibid. p. 836.

Fils de Théodore, lui dit-il, n'êtes-vous pas de même âge que Platon? — J'ai six à sept ans de plus que lui (*a*); il ne doit être que dans sa 68^e année. — Vous paroissez vous bien porter. — A merveille; je suis sain de corps et d'esprit, autant qu'il est possible de l'être (*b*). — On dit que vous êtes fort riche (*c*)? — J'ai acquis par mes veilles de quoi satisfaire les desirs d'un homme sage (*d*). Mon père avoit une fabrique d'instrumens de musique (*e*). Il fut ruiné dans la guerre du Péloponèse; et ne m'ayant laissé pour héritage qu'une excellente éducation, je fus obligé de vivre de mon talent, et de mettre à profit les leçons que j'avois reçues de Gorgias, de Prodicus, et des plus habiles orateurs de la Grèce. Je fis des plaidoyers pour ceux qui n'étoient pas en état de défendre eux-mêmes leurs causes (*f*). Un discours que j'adressai à Nicoclès, roi de Chypre, m'attira de sa part une gratification de 20 talens* (*g*). J'ouvris des cours publics d'éloquence. Le nom-

(*a*) Laert. in Plat. lib. 3, §. 4. Plut. x orat. vit. t. 2, p. 836.

(*b*) Isocr. panath. t. 2, p. 184.

(*c*) Dionys. Halic. de Isocr. t. 5, p. 537.

(*d*) Isocr. ibid.

(*e*) Plut. ibid. Dionys. Halic. ibid. p. 534.

(*f*) Cicér. in Brut. t. 1, p. 346.

* 108000 livres.

(*g*) Plut. ibid. p. 838.

bre de mes disciples ayant augmenté de jour en jour, j'ai recueilli le fruit d'un travail qui a rempli tous les momens de ma vie. — Convenez pourtant que, malgré la sévérité de vos mœurs, vous en avez consacré quelques-uns aux plaisirs. Vous eûtes autrefois la belle Métanire; dans un âge plus avancé, vous retirâtes chez vous une courtisane non moins aimable (*a*). On disoit alors que vous saviez allier les maximes de la philosophie avec les raffinemens de la volupté, et l'on parloit de ce lit somptueux que vous aviez fait dresser, et de ces oreillers qui exhaloient une odeur si délicieuse (*b*). Le vieillard convenoit de ces faits en riant.

Apollodore continuoit : Vous avez une famille aimable, une bonne santé, une fortune aisée, des disciples sans nombre, un nom que vous avez rendu célèbre, et des vertus qui vous placent parmi les plus honnêtes citoyens de cette ville (*c*). Avec tant d'avantages, vous devez être le plus heureux des Athéniens. — Hélas ! répondit le vieillard, je suis peut-être le plus malheureux des hommes. J'avois

(*a*) Lys. Hermip. et Strat. ap. Athen. lib. 13, p. 592.

(*b*) Plut. x orat. vit. t. 2, p. 839.

(*d*) Isocr. panath. t. 2, p. 184.

CHAP.
VIII.

attaché mon bonheur à la considération ; mais , comme d'un côté l'on ne peut être considéré dans une démocratie , qu'en se mêlant des affaires publiques , et que d'un autre côté la nature ne m'a donné qu'une voix foible et une excessive timidité (*a*) , il est arrivé que très-capable de discerner les vrais intérêts de l'état , incapable de les défendre dans l'assemblée générale , j'ai toujours été violemment tourmenté de l'ambition et de l'impossibilité d'être utile , ou , si vous voulez , d'obtenir du crédit (*b*). Les Athéniens reçoivent gratuitement chez moi des leçons d'éloquence ; les étrangers , pour le prix de mille drachmes * ; j'en donneroïs dix mille à celui qui me procureroit de la hardiesse avec un organe sonore (*c*). — Vous avez réparé les torts de la nature ; vous instruisez par vos écrits ce public à qui vous ne pouvez adresser la parole , et qui ne sauroit vous refuser son estime. — Eh ! que me fait l'estime des autres , si je ne puis pas y joindre la mienne ? Je pousse quelquefois jusqu'au

(*a*) Isocr. epist. ad Phil. t. 1 , p. 270. Id. epist. ad Mytil. t. 1 , p. 487. Cicér. de orat. lib. 2 , cap. 3 , t. 1 , p. 194.

(*b*) Isocr. panath. t. 2 , p. 185.

* 900 livres.

(*c*) Plut. x orat. vit. t. 2 , p. 838.

mépris la foible idée que j'ai de mes talens (*a*).
 Quel fruit en ai-je retiré? Ai-je jamais obtenu
 les emplois, les magistratures, les distinc-
 tions que je vois tous les jours accorder à
 ces vils orateurs qui trahissent l'état (*b*)?

Quoique mon panégyrique d'Athènes ait
 fait rougir ceux qui précédemment avoient
 traité le même sujet, et découragé ceux qui
 voudroient le traiter aujourd'hui (*c*), j'ai
 toujours parlé de mes succès avec modes-
 tie, ou plutôt avec humilité (*d*). J'ai des
 intentions pures; je n'ai jamais, par des
 écrits ou par des accusations, fait tort à per-
 sonne, et j'ai des ennemis (*e*)! — Eh! ne de-
 vez-vous pas racheter votre mérite par quel-
 ques chagrins? Vos ennemis sont plus à plain-
 dre que vous. Une voix importune les avertit
 sans cesse que vous comptez parmi vos dis-
 ciples, des rois, des généraux, des hommes
 d'état, des historiens, des écrivains dans tous
 les genres (*f*); que de temps en temps il
 sort de votre école des colonies d'hommes

(*a*) Isocr. panath. t. 2, p. 184.

(*b*) Id. ibid. p. 189.

(*c*) Id. de antid. t. 2, p. 404.

(*d*) Id. panath. t. 2, p. 192.

(*e*) Id. de antid. p. 386, 390, etc.

(*f*) Id. ibid. p. 388.

CHAP.
VIII.

éclairés, qui vont au loin répandre votre doctrine; que vous gouvernez la Grèce par vos élèves (*a*); et, pour me servir de votre expression, que vous êtes la pierre qui aiguisé l'instrument. — Oui; mais cette pierre ne coupe pas (*b*).

Du moins, ajoutoit Apollodore, l'envie ne sauroit se dissimuler que vous avez hâté les progrès de l'art oratoire (*c*). — Et c'est ce mérite qu'on veut aussi m'enlever. Tous les jours des sophistes audacieux, des instituteurs ingrats, puisant dans mes écrits les préceptes et les exemples, les distribuent à leurs écoliers, et n'en sont que plus ardens à me déchirer; ils s'exercent sur les sujets que j'ai traités; ils rassemblent leurs partisans autour d'eux, et comparent leurs discours aux miens qu'ils ont eu la précaution d'altérer, et qu'ils ont la bassesse de défigurer en les lisant. Un tel acharnement me pénètre de douleur (*d*). Mais j'aperçois Ephore et Théopompe. Je vais les mener chez Platon, et je prends congé de vous.

(*a*) Cicer. orat. cap. 13, t. 1, p. 429. Dionys. Halic. de Isocr. t. 5, p. 536.

(*b*) Plut. x orat. vit. t. 2, p. 838.

(*c*) Cicer. de orat. lib. 2, cap. 22, p. 214. Id. orat. cap. 13, p. 429; cap. 52, p. 464. Nauerat. apud Cicer. de orat. lib. 3, cap. 44, p. 321.

(*d*) Isocr. panath. t. 2, p. 190. Id. epist. ad Philip. t. 1, p. 277.

Dès qu'il fut parti, je me tournai bien vite vers Apollodore. Quel est donc, lui dis-je, ce vieillard si modeste avec tant d'amour-propre, et si malheureux avec tant de bonheur? C'est, me dit-il, Isocrate, chez qui nous devons passer à notre retour. Je l'ai engagé, par mes questions, à vous tracer les principaux traits de sa vie et de son caractère. Vous avez vu qu'il montra deux fois du courage dans sa jeunesse. Cet effort épuisa sans doute la vigueur de son ame; car il a passé le reste de ses jours dans la crainte et dans le chagrin. L'aspect de la tribune qu'il s'est sagement interdite, l'afflige si fort, qu'il n'assiste plus à l'assemblée générale (a). Il se croit entouré d'ennemis et d'envieux, parce que des auteurs qu'il méprise, jugent de ses écrits moins favorablement que lui. Sa destinée est de courir sans cesse après la gloire, et de ne jamais trouver le repos (b).

Malheureusement pour lui, ses ouvrages, remplis d'ailleurs de grandes beautés, fournissent des armes puissantes à la critique; son style est pur et coulant, plein de douceur et d'harmonie, quelquefois pompeux et

(a) Plut. x orat. vit. t. 2, p. 838.

(b) Isocr. panath. t. 1, p. 184 et 187.

CHAP.
VIII

magnifique, mais quelquefois aussi traînant; diffus et surchargé d'ornemens qui le déparent (*a*).

Son éloquence n'étoit pas propre aux discussions de la tribune et du barreau (*b*); elle s'attache plus à flatter l'oreille, qu'à émouvoir le cœur. On est souvent fâché de voir un auteur estimable s'abaisser à n'être qu'un écrivain sonore, réduire son art au seul mérite de l'élégance (*c*), asservir péniblement ses pensées aux mots (*d*), éviter le concours des voyelles avec une affectation puérile (*e*), n'avoir d'autre objet que d'arrondir des périodes, et d'autre ressource pour en symétriser les membres, que de les remplir d'expressions oiseuses et de figures déplacées (*f*). Comme il ne diversifie pas assez les formes de son élocution, il finit par refroidir et dégoûter le lecteur. C'est un peintre qui donne

(*a*) Cicer. de orat. lib. 3, cap. 7, t. 1, p. 286. Dionys. Halic. de Isocr. t. 5, p. 537.

(*b*) Dionys. Halic. ibid. t. 5, p. 539. Cicer. orat. cap. 12, t. 1, p. 429.

(*c*) Aristot. ap. Cicer. de orat. lib. 3, cap. 35, t. 1, p. 313.

(*d*) Dionys. Halic. ibid. p. 558.

(*e*) Quintil. lib. 9, cap. 4, p. 593. Dionys. Halic. ibid. p. 558. Demetr. Phaler. de elocut. cap. 68.

(*f*) Cic. orat. cap. 12, t. 1, p. 429. Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 350. Dion Halic. ibid. p. 540. Hermog. de form. lib. 2, p. 388.

à toutes ses figures les mêmes traits, les mêmes vêtemens et les mêmes attitudes (*a*).

CHAP.
VIII.

La plupart de ses harangues roulent sur les articles les plus importans de la morale et de la politique (*b*). Il ne persuade ni n'entraîne, parce qu'il n'écrit point avec chaleur, et qu'il paroît plus occupé de son art que des vérités qu'il annonce (*c*). De là vient peut-être que les souverains dont il s'est, en quelque façon, constitué le législateur (*d*), ont répondu à ses avis par des récompenses. Il a composé sur les devoirs des rois, un petit ouvrage qu'il fait circuler de cour en cour. Denys, tyran de Syracuse, le reçut (*e*). Il admira l'auteur, et lui pardonna facilement des leçons qui ne portoient pas le remord dans son ame.

Isocrate a vieilli faisant, polissant, repolissant, refaisant un très-petit nombre d'ouvrages. Son panégyrique d'Athènes lui coûta, dit-on, dix années de travail (*f*). Pendant tout le temps que dura cette laborieuse construc-

(*a*) Philon. ap. Dionys. Halic. de Isoer. t. 5, p. 559.

(*b*) Dionys. Halic. *ibid.* p. 535.

(*c*) Hermog. de formis, lib. 1, p. 294, et lib. 2, p. 388.

(*d*) Isoer. ad Nicocl. t. 1, p. 55. Aphthon. progymn. p. 4.

(*e*) Isoer. orat. ad Phil. t. 1, p. 269. Socratic. epist. p. 66.

(*f*) Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 350. Quintil. lib. 10, cap. 41.

Phot. biblioth. p. 1455.

CHAP.
VIII.

tion, il ne s'aperçut pas qu'il élevoit son édifice sur des fondemens qui devoient entraîner la ruine. Il pose pour principe, que le propre de l'éloquence est d'agrandir les petites choses, et d'apetisser les grandes; et il tâche de montrer ensuite que les Athéniens ont rendu plus de services à la Grèce que les Lacédémoniens (*a*).

Malgré ces défauts auxquels ses ennemis en ajoutent beaucoup d'autres, ses écrits présentent tant de tours heureux et de saines maximes, qu'ils serviront de modèles à ceux qui auront le talent de les étudier. C'est un rhéteur habile, destiné à former d'excellens écrivains; c'est un instituteur éclairé, toujours attentif aux progrès de ses disciples, et au caractère de leur esprit. Ephore de Cume, et Théopompe de Chio, qui viennent de nous l'enlever, en ont fait l'heureuse épreuve. Après avoir donné l'essor au premier, et réprimé l'impétuosité du second (*b*), il les a destinés tous deux à écrire l'histoire (*c*). Leurs premiers essais font honneur à la sagacité du maître, et aux talens des disciples.

(*a*) Longin. de subl. §. 38.

(*b*) Cicer. de orat. lib. 3, cap. 9, t. 1, p. 288. Id. de clar. orat. cap. 56, p. 383. Quintil. lib. 2, cap. 8, p. 105. Suid. in *Εφεορ.*

(*c*) Cicer. de orat. lib. 2, cap. 13, t. 1, p. 205.

Pendant qu'Apollodore m'instruisoit de ces détails, nous traversions la place publique. Il me conduisit ensuite par la rue des Hermès, et me fit entrer dans la palestres de Tauréas, située en face du portique royal * (a).

CHAP.
VIII.

Comme Athènes possède différens gymnases, elle renferme aussi plusieurs palestres. On exerce les enfans dans les premières de ces écoles ; les athlètes de profession dans les secondes. Nous en vîmes un grand nombre qui avoient remporté des prix aux jeux établis en différentes villes de la Grèce, et d'autres qui aspiroient aux mêmes honneurs. Plusieurs Athéniens, et même des vieillards (b), s'y rendent assidument, pour continuer leurs exercices, ou pour être témoins des combats qu'on y livre.

Les palestres sont à peu près de la même forme que les gymnases. Nous parcourûmes les pièces destinées à toutes les espèces de bains, celles où les athlètes déposent leurs habits ; où on les frotte d'huile, pour donner de la souplesse à leurs membres ; où ils se roulent sur le sable, pour que leurs adversaires puissent les saisir (c).

* Voyez le plan de la Palestre.

(a) Plat. in Charmid. t. 2, p. 153.

(b) Id. de rep. lib. 5, t. 2, p. 452.

(c) Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 1, hist. p. 99.

CHAP.
VIII.

La lutte, le saut, la paume, tous les exercices du lycée, se retracèrent à nos yeux sous des formes plus variées, avec plus de force et d'adresse de la part des acteurs.

Parmi les différens groupes qu'ils composoient, on distinguoit des hommes de la plus grande beauté, et dignes de servir de modèles aux artistes; les uns avec des traits vigoureux et fièrement prononcés, comme on représente Hercule; d'autres, d'une taille plus svelte et plus élégante, comme on peint Achille. Les premiers, se destinant aux combats de la lutte et du pugilat, n'avoient d'autre objet que d'augmenter leurs forces (*a*); les seconds, dressés pour des exercices moins violens, tels que la course, le saut, etc. que de se rendre légers.

Leur régime s'assortit à leur destination. Plusieurs s'abstiennent des femmes (*b*) et du vin. Il en est qui mènent une vie très-frugale; mais ceux qui se soumettent à de laborieuses épreuves, ont besoin, pour se réparer, d'une grande quantité d'alimens substantiels, comme la chair rôtie de bœuf et de porc (*c*). S'ils n'en exigent que deux mines

(*a*) Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 410.

(*b*) Id. de leg. lib. 8, t. 2, p. 840.

(*c*) Hippocr. epid. lib. 5, t. 1, p. 788. Plat. de rep. lib. 3, p. 411. Plut. in Arat. t. 1, p. 1028. Mém. de l'acad. des bell. lett. p. 221.

par jour, avec du pain à proportion, ils donnent une haute idée de leur sobriété (*a*). Mais on en cite plusieurs qui en faisoient une consommation effrayante. On dit, par exemple, que Théagène de Thasos mangea dans un jour un bœuf tout entier (*b*). On attribue le même exploit à Milon de Crotone, dont l'ordinaire étoit de 20 mines de viande, d'autant de mines de pain *, et de trois congés de vin ** (*c*). On ajoute enfin qu'Astydamas de Milet, se trouvant à la table du satrape Ariobarzane, dévora tout seul le souper qu'on avoit préparé pour 9 convives (*d*). Ces faits, exagérés sans doute, prouvent du moins l'idée qu'on se forme de la voracité de cette classe d'athlètes. Quand ils peuvent la satisfaire sans danger, ils acquièrent une vigueur extrême : leur taille devient quelquefois gigantesque ; et leurs adversaires frappés de terreur, ou s'éloignent de la lice, ou succombent sous le poids de ces masses énormes.

(*a*) Galen. de dignot. puls. lib. 2, cap. 2. Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 1, p. 221, etc.

(*b*) Poseidip. ap. Athen. lib. 10, cap. 2, p. 412.

* Environ 18 livres.

** Environ 15 pintes.

(*c*) Theodor. ap. Athen. ibid.

(*d*) Athen. ibid. p. 413.

CHAP.
VIII,

L'excès de nourriture les fatigue tellement, qu'ils sont obligés de passer une partie de leur vie dans un sommeil profond (*a*). Bientôt un embonpoint excessif défigure tous leurs traits (*b*); il leur survient des maladies qui les rendent aussi malheureux, qu'ils ont toujours été inutiles à leur patrie (*c*): car il ne faut pas le dissimuler, la lutte, le pugilat, et tous ces combats livrés avec tant de fureur dans les solennités publiques, ne sont plus que des spectacles d'ostentation, depuis que la tactique s'est perfectionnée. L'Egypte ne les a jamais adoptés, parce qu'ils ne donnent qu'une force passagère (*d*). Lacédémone en a corrigé les inconvéniens, par la sagesse de son institution. Dans le reste de la Grèce, on s'est aperçu qu'en y soumettant les enfans, on risque d'altérer leurs formes, et d'arrêter leur accroissement (*e*); et que dans un âge plus avancé, les lutteurs de profession sont de mauvais soldats, parce qu'ils sont hors d'état de supporter la faim, la soif, les veilles, le

(*a*) Plat. de rep. lib. 3, p. 404.

(*b*) Aristot. de gener. lib. 4, cap. 3, p. 1121.

(*c*) Euripid. ap. Athen. lib. 10, cap. 2, p. 413.

(*d*) Diod. Sic. lib. 1, p. 73.

(*e*) Aristot. lib. 8, cap. 4, t. 2, p. 452.

moindre besoin , et le plus petit dérangement (a).

En sortant de la Palestre , nous apprîmes que Téléire , femme de Pyrrhus , parent et ami d'Apollodore , venoit d'être attaquée d'un accident qui menaçoit sa vie. On avoit vu à sa porte les branches de laurier et d'acanthé , que , suivant l'usage , on suspend à la maison d'un malade (b). Nous y courûmes aussitôt. Les parens , empressés autour du lit , adressoient des prières à Mercure , conducteur des âmes (c); et le malheureux Pyrrhus recevoit les derniers adieux de sa tendre épouse (d). On parvint à l'arracher de ces lieux. Nous voulûmes lui rappeler les leçons qu'il avoit reçues à l'Académie ; leçons si belles quand on est heureux , si importunes quand on est dans le malheur. « O philosophie ! » s'écria-t-il , hier tu m'ordonnois d'aimer « ma femme ; aujourd'hui tu me défends de « la pleurer (e) ! » Mais enfin , lui disoit-on ,

(a) Plut. in Philop. t. 1, p. 357.

(b) Diog. Laert. in Bion. lib. 4 §. 57. Etymol. magn. in *Αἰών*. Bod. in Theophr. hist. plant. lib. 3, cap. 17, p. 258.

(c) Homer. odys. lib. 24, v. 9. Etymol. magn. in *Ἑστία*.

(d) Eurip. in Alcest. v. 391.

(e) Stob. serm. 97, p. 539.

CHAP.
VIII.

vos larmes ne la rendront pas à la vie. « Eh !
« c'est ce qui les redouble encore (a), » répon-
dit-il.

Quand elle eut rendu les derniers soupirs ,
toute la maison retentit de cris et de san-
glots. Le corps fut lavé , parfumé d'essences ,
et revêtu d'une robe précieuse (b). On mit
sur sa tête , couverte d'un voile , une cou-
ronne de fleurs (c) ; dans ses mains , un gâteau
de farine et de miel , pour apaiser Cerbère
(d) ; et dans sa bouche une pièce d'argent
d'une ou deux oboles , qu'il faut payer à
Caron (e) : en cet état elle fut exposée
pendant tout un jour dans le vestibule. A
la porte étoit un vase de cette eau lustrale
destinée à purifier ceux qui ont touché un
cadavre (f). Cette exposition est nécessaire
pour s'assurer que la personne est véritable-

(a) Stob. serm. 122, p. 613.

(b) Homer. iliad. lib. 24, v. 587. Id. in odys. lib. 24,
v. 44. Eurip. in Phœniss. v. 1329 et 1626. Id. in Alcest. v. 158.
Sophocl. in Electr. v. 1145. Lucian. de luct. t. 2, p. 926.

(c) Eurip. in Hippol. v. 1458.

(d) Aristoph. in Lysist. v. 601. Schol. ib. Id. in Eccles. v. 534.

(e) Aristoph. in ran. v. 140. Schol. ibid. v. 272. Lucian. ibid.
Epigr. Lucil. in Anthol. p. 268.

(f) Eurip. in Alcest. v. 100. Aristoph. in Eccles. v. 1025.
Poll. lib. 8, cap. 7, §. 65. Hesych. in 'Agd. Casaub. in Théophr.
cap. 16.

ment morte (*a*), et qu'elle l'est de mort naturelle (*b*). Elle dure quelquefois jusqu'au troisième jour (*c*).

Le convoi fut indiqué. Il falloit s'y rendre avant le lever du soleil (*d*). Les lois défendent de choisir une autre heure; elles n'ont pas voulu qu'une cérémonie si triste dégénéraît en un spectacle d'ostentation. Les parens et les amis furent invités (*e*). Nous trouvâmes auprès du corps, des femmes qui pouissoient de longs gémissemens (*f*); quelques-unes coupoient des boucles de leurs cheveux, et les déposoient à côté de TELAÏRE, comme un gage de leur tendresse et de leur douleur (*g*). On la plaça sur un chariot, dans un cercueil de cyprès (*h*). Les hommes marchaient avant; les femmes après (*i*); quelques-uns la tête rasée, tous baissant les

(*a*) Plat. de leg. lib. 12, p. 959.

(*b*) Poll. lib. 8, cap. 7, §. 65.

(*c*) Jungerm. in Poll. lib. 8, cap. 14, §. 146.

(*d*) Demosth. in Macart. Callim. epigr. in Anthol. lib. 3, p. 377.

(*e*) Aristot. de morib. lib. 9, cap. 2, t. 2, p. 118.

(*f*) Eurip. in Alcest. v. 103.

(*g*) Id. ibid. v. 102. Sophocl. in Ajac. v. 1192. Kirchn. de funerib. lib. 2, cap. 13 et 15.

(*h*) Thucyd. lib. 2, cap. 34.

(*i*) Demosth. in Macart. p. 1037. Lys. de cæde Eratosth. p. 5. Terent. in Andr. act. 1, scen. 1, v. 90.

CHAP.
VIII.

yeux, vêtus de noir (*a*), précédés d'un chœur de musiciens qui faisoient entendre des chants lugubres (*b*). Nous nous rendîmes à une maison qu'avoit Pyrrhus auprès de Phalère. C'est là qu'étoient les tombeaux de ses pères (*c*).

L'usage d'inhumer les corps fut autrefois commun parmi les nations (*d*); celui de les brûler prévalut dans la suite chez les Grecs (*e*); aujourd'hui il paroît indifférent de rendre à la terre, ou de livrer aux flammes les restes de nous-mêmes (*f*). Quand le corps de Télélaïre eut été consumé, les plus proches parens en recueillirent les cendres (*g*); et l'urne qui les renfermoit, fut ensevelie dans la terre.

Pendant la cérémonie on fit des libations de vin; on jeta dans le feu quelques-unes des robes de Télélaïre; on l'appeloit à haute

(*a*) Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 449. Eurip. Iphig. in Aul. v. 1438 et 1449.

(*b*) Homer. iliad. lib. 24, v. 721. Eustath. p. 1372. Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 800. Athen. lib. 14, cap. 3, p. 619.

(*c*) Demosth. in Macart. p. 1040. Id. in Callicl. p. 1117.

(*d*) Cicer. de leg. lib. 2, cap. 22, t. 3, p. 155. Kirchm. de funer. lib. 1, cap. 2.

(*e*) Homer. passim. Thucyd. lib. 2, cap. 52. Terent. in Andr. act. 1, scen. 1. Lucian. de luct. cap. 21, t. 2, p. 932.

(*f*) Plat. in Phædon. t. 1, p. 115.

(*g*) Homer. iliad. lib. 23, v. 352; lib. 24, v. 773.

voix (a); et cet adieu éternel redoubloit les larmes qui n'avoient cessé de couler de tous les yeux.

CHAP.
III.

De là nous fûmes appelés au repas funèbre, où la conversation ne roula que sur les vertus de Télaïre (b). Le neuvième et le trentième jour, ses parens, habillés de blanc, et couronnés de fleurs, se réunirent encore pour rendre de nouveaux honneurs à ses mânes (c); et il fut réglé que, rassemblés tous les ans le jour de sa naissance, ils s'occuperoient de sa perte, comme si elle étoit encore récente. Cet engagement si beau se perpétue souvent dans une famille, dans une société d'amis, parmi les disciples d'un philosophe (d). Les regrets qu'ils laissent éclater dans ces circonstances, se renouvellent dans la fête générale des morts qu'on célèbre au mois Anthestérion * (e). Enfin, j'ai vu plus d'une fois des particuliers s'approcher

(a) Homer. iliad. lib. 23, v. 221.

(b) Id. lib. 24, v. 802. Demosth. de cor. p. 520. Cicer. de leg. lib. 2, cap. 25, t. 3, p. 158.

(c) Isæus de Cyron. hæred. p. 73. Poll. lib. 1, cap. 7, §. 66; lib. 3, cap. 19, §. 102; lib. 8, cap. 14, §. 146. Jungerm. ibid.

(d) Meurs. Græc. fer. in Térés.

* Mois qui répondoit à nos mois de février et de mars.

(e) Id. in Nénus.

d'un tombeau, y déposer une partie de leurs cheveux, et faire tout autour des libations d'eau, de vin, de lait et de miel (*a*).

Moins attentif à l'origine de ces rits, qu'au sentiment qui les maintient, j'admirois la sagesse des anciens législateurs qui imprimèrent un caractère de sainteté à la sépulture et aux cérémonies qui l'accompagnent. Ils favorisèrent cette ancienne opinion, que l'ame dépouillée du corps qui lui sert d'enveloppe, est arrêtée sur les rivages du Styx, tourmentée du désir de se rendre à sa destination, apparoissant en songe à ceux qui doivent s'intéresser à son sort, jusqu'à ce qu'ils aient soustrait ses dépouilles mortelles aux regards du soleil, et aux injures de l'air (*b*).

De là cet empressement à lui procurer le repos qu'elle desire; l'injonction faite au voyageur, de couvrir de terre un cadavre qu'il trouve sur son chemin (*c*); cette vénération profonde pour les tombeaux, et les lois sévères contre ceux qui les violent.

De là encore l'usage pratiqué à l'égard de ceux que les flots ont engloutis, ou qui meü-

(*a*) Pott. archæol. lib. 4, cap. 5 et 8.

(*b*) Homer. iliad. lib. 23, v. 83. Eustath. ibid.

(*c*) Sophocl. in Antig. v. 262. Schol. ibid. Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 14.

rent en pays étranger , sans qu'on ait pu retrouver leurs corps. Leurs compagnons , avant de partir , les appellent trois fois à haute voix ; et à la faveur des sacrifices et des libations , ils se flattent de ramener leurs mânes (a) , auxquels on élève quelquefois des cénotaphes , espèces de monumens funèbres , presque aussi respectés que les tombeaux.

Parmi les citoyens qui ont joui pendant leur vie d'une fortune aisée , les uns , conformément à l'ancien usage , n'ont au-dessus de leurs cendres qu'une petite colonne , où leur nom est inscrit ; les autres , au mépris des lois qui condamnent le faste et les prétentions d'une douleur simulée , sont pressés sous des édifices élégans et magnifiques , ornés de statues , et embellis par les arts (b). J'ai vu un simple affranchi dépenser deux talens * pour le tombeau de sa femme (c).

Entre les routes dans lesquelles on s'égare par l'excès où le défaut de sentiment , les lois ont tracé un sentier dont il n'est pas permis de s'écarter. Elles défendent d'élever aux pre-

(a) Homér. *odys.* lib. 1 , v. 64. Eustath. *ibid.* p. 1614. Pind. *pyth.* 4 , v. 283. Schol. *ibid.*

(b) Pausan. lib. 1 , cap. 18 , p. 43.

* 10800 livres.

(c) Demosth. in Steph. 1 , p. 980.

CHAP.
VIII.

nières magistratures le fils ingrat qui, à la mort des auteurs de ses jours, a négligé les devoirs de la nature et de la religion (*a*). Elles ordonnent à ceux qui assistent au convoi, de respecter la décence jusque dans leur désespoir. Qu'ils ne jettent point la terreur dans l'ame des spectateurs, par des cris perçans et des lamentations effrayantes; que les femmes sur-tout ne se déchirent pas le visage, comme elles faisoient autrefois (*b*). Qui croiroit qu'on eût jamais dû leur prescrire de veiller à la conservation de leur beauté?

(*a*) Xenoph. memor. p. 743.

(*b*) Cicer. de leg. lib. 2, cap. 25, t. 3, p. 158.

FIN DU CHAPITRE HUITIÈME.

CHAPITRE IX.

Voyage à Corinthe. Xénophon. Timoléon.

EN arrivant dans la Grèce, nous apprîmes que les Eléens s'étant emparés d'un petit endroit du Péloponèse, nommé Scillonte, où Xénophon faisoit sa résidence, il étoit venu avec ses filss'établir à Corinthe (a). Timagène étoit impatient de le voir. Nous partîmes, amenant avec nous Philotas, dont la famille avoit des liaisons d'hospitalité avec celle de Timodème, l'une des plus anciennes de Corinthe (b). Nous traversâmes Eleusis, Mégare, l'isthme; nous étions trop pressés pour nous occuper des objets qui s'offroient à nous sur la route.

Timodème nous conduisit lui-même chez Xénophon. Il étoit sorti; nous le trouvâmes dans un temple voisin, où il offroit un sacrifice. Tous les yeux étoient levés sur lui, et

CHAP.
IX.

(a) Diog. Laert. in Xenoph. lib. 2, §. 53.

(b) Plut. in Timol. t. 1, p. 237.

=====
CHAP. IX. il ne les levoit sur personne ; car il paroîs-
soit devant les dieux avec le même respect
qu'il inspiroit aux hommes. Je le considérois
avec un vif intérêt. Il paroissoit âgé d'environ
75 ans ; et son visage conservoit encore des
restes de cette beauté qui l'avoit distingué
dans sa jeunesse (a).

La cérémonie étoit à peine achevée , que
Timagène se jette à son cou , et ne pouvant
s'enarracher, l'appelle d'une voix entrecoupée,
son général, son sauveur, son ami. Xéno-
phon le regardoit avec étonnement, et cher-
choit à démêler des traits, qui ne lui étoient
pas inconnus, qui ne lui étoient plus fami-
liers. Il s'écrie à la fin : C'est Timagène, sans
doute ? Eh ! quel autre que lui pourroit con-
server des sentimens si vifs, après une si lon-
gue absence ? Vous me faites éprouver dans
ce moment combien il est doux de voir renaî-
tre des amis dont on s'est cru séparé pour
toujours. De tendres embrassemens suivirent
de près cette reconnoissance ; et pendant tout
le temps que nous passâmes à Corinthe, des
éclaircissemens mutuels firent le sujet de leurs
fréquens entretiens.

Né dans un bourg de l'Attique, élevé dans

(a) Diog. Laert, lib. 2, §. 48.

l'école de Socrate, Xénophon porta d'abord les armes pour sa patrie ; ensuite il entra comme volontaire dans l'armée qu'assembloit le jeune Cyrus, pour détrôner son frère Artaxerxès, roi de Perse (*a*). Après la mort de Cyrus, il fut chargé, conjointement avec quatre autres officiers, du commandement des troupes grecques (*b*) ; et c'est alors qu'ils firent cette belle retraite aussi admirée dans son genre, que l'est dans le sien la relation qu'il nous en a donnée. A son retour, il passa au service d'Agésilas, roi de Lacédémone, dont il partagea la gloire, et mérita l'amitié (*c*). Quelque temps après, les Athéniens le condamnèrent à l'exil, jaloux sans doute de la préférence qu'il accordoit aux Lacédémoniens (*d*). Mais ces derniers, pour le dédommager, lui donnèrent une habitation à Scillonte (*e*).

C'est dans cette heureuse retraite qu'il avoit passé plusieurs années, et qu'il comptoit retourner, dès que les troubles du Péloponèse seroient calmés.

(*a*) Xenoph. exped. Cyr. lib. 3, p. 294.

(*b*) Id. ibid. p. 299.

(*c*) Diog. Laert. lib. 2, §. 51. Nep. in Ages. cap. 1.

(*d*) Diog. Laert. ibid.

(*e*) Dinarch. ap. Diog. Laert. lib. 2, §. 52.

CHAP.
IX.

Pendant notre séjour à Corinthe, je me liai avec ses deux fils, Grillus et Diodore. Je contractai une liaison plus intime avec Timoléon, le second des fils de Timodème, chez qui nous étions logés.

Si j'avois à tracer le portrait de Timoléon, je ne parlerois pas de cette valeur brillante qu'il montra dans les combats, parce que, parmi les nations guerrières, elle n'est une distinction, que lorsque, poussée trop loin, elle cesse d'être une vertu; mais pour faire connoître toutes les qualités de son ame, je me contenterois d'en citer les principales: cette prudence consommée, qui en lui avoit devancé les années; son extrême douceur, quand il s'agissoit de ses intérêts; son extrême fermeté, quand il étoit question de ceux de sa patrie; sa haine vigoureuse pour la tyrannie de l'ambition, et pour celle des mauvais exemples (*a*): je mettrois le comble à son éloge, en ajoutant que personne n'eut autant que lui, des traits de ressemblance avec Epaminondas, que par un secret instinct il avoit pris pour son modèle (*b*).

Timoléon jouissoit de l'estime publique et

(*a*) Plut. in Timol. t. 1, p. 237. Diod. Sic. lib. 16, p. 459.

(*b*) Plut. ibid. p. 253.

de la sienne , lorsque l'excès de sa vertu lui aliéna presque tous les esprits , et le rendit le plus malheureux des hommes. Son frère Timophanès , qui n'avoit ni ses lumières , ni ses principes , s'étoit fait une cour d'hommes corrompus , qui l'exhortoient sans cesse à s'emparer de l'autorité. Il crut enfin en avoir le droit. Un courage aveugle et présomptueux lui avoit attiré la confiance des Corinthiens , dont il commanda plus d'une fois les armées , et qui l'avoient mis à la tête de 400 hommes qu'ils entretenoient pour la sûreté de la police. Timophanès en fit ses satellites , s'attacha la populace par ses largesses ; et , secondé par un parti redoutable , il agit en maître , et fit traîner au supplice les citoyens qui lui étoient suspects (a).

Timoléon avoit jusqu'alors veillé sur sa conduite et sur ses projets. Dans l'espoir de le ramener , il tâchoit de jeter un voile sur ses fautes , et de relever l'éclat de quelques actions honnêtes qui lui échappoient par hasard. On l'avoit même vu dans une bataille se précipiter sans ménagement au milieu des ennemis , et soutenir seul leurs efforts pour sauver les jours d'un frère qu'il aimoit ,

CHAP.
IX.

(a) Plut. in Timol. t. 1, p. 237.

CHAP.
IX.

et dont le corps, couvert de blessures, étoit sur le point de tomber entre leurs mains (a).

Indigné maintenant de voir la tyrannie s'établir de son vivant, et dans le sein même de sa famille, il peint vivement à Timophanès l'horreur des attentats qu'il a commis, et qu'il médite encore; le conjure d'abdiquer au plus tôt un pouvoir odieux, et de satisfaire aux mânes des victimes immolées à sa folle ambition. Quelques jours après, il remonte chez lui, accompagné de deux de leurs amis, dont l'un étoit le beau-frère de Timophanès. Ils réitèrent de concert les mêmes prières; ils le pressent, au nom du sang, de l'amitié, de la patrie. Timophanès leur répond d'abord par une dérision amère, ensuite par des menaces et des fureurs. On étoit convenu qu'un refus positif de sa part seroit le signal de sa perte. Ses deux amis, fatigués de sa résistance, lui plongèrent un poignard dans le sein, pendant que Timoléon, la tête couverte d'un pan de son manteau, fendoit en larmes dans un coin de l'appartement où il s'étoit retiré (b).

Je ne puis sans frémir penser à ce moment

(a) Plut. in Timol. t. 1, p. 237.

(b) Id. ibid. Nep. in Timol. cap. 1.

fatal où nous entendîmes retentir dans la maison ces cris perçans , ces effrayantes paroles : Timophanès est mort ; c'est son beau-frère qui l'a tué ; c'est son frère. Nous étions par hasard avec Démariste , sa mère ; son père étoit absent. Je jetai les yeux sur cette malheureuse femme. Je vis ses cheveux se dresser sur sa tête , et l'horreur se peindre sur son visage au milieu des ombres de la mort. Quand elle reprit l'usage de ses sens , elle vomit , sans verser une larme , les plus affreuses imprécations contre Timoléon , qui n'eut pas même la foible consolation de les entendre de sa bouche. Renfermée dans son appartement , elle protesta qu'elle ne reverroit jamais le meurtrier de son fils (*a*).

Parmi les Corinthiens , les uns regardoient le meurtre de Timophanès comme un acte héroïque , les autres comme un forfait. Les premiers ne se lassoient pas d'admirer ce courage extraordinaire , qui sacrifioit au bien public la nature et l'amitié. Le plus grand nombre , en approuvant la mort du tyran (*b*) , ajoutoient que tous les citoyens étoient en droit de lui arracher la vie , excepté son frère.

CHAP.
IX.

(*a*) Plut. in Timol. t. 1, p. 238.

(*b*) Id. *ibid.*

CHAP.
IX.

Il survint une émeute qui fut bientôt apaisée. On intenta contre Timoléon une accusation qui n'eut pas de suite (a).

Il se jugeoit lui-même avec encore plus de rigueur. Dès qu'il s'aperçut que son action étoit condamnée par une grande partie du public, il douta de son innocence, et résolut de renoncer à la vie. Ses amis, à force de prières et de soins, l'engagèrent à prendre quelque nourriture, mais ne purent jamais le déterminer à rester au milieu d'eux. Il sortit de Corinthe ; et pendant plusieurs années, il erra dans des lieux solitaires, occupé de sa douleur, et déplorant avec amertume les égaremens de sa vertu, et quelquefois l'ingratitude des Corinthiens (b).

Nous le verrons un jour reparoître avec plus d'éclat, et faire le bonheur d'un grand empire qui lui devra sa liberté.

Les troubles occasionnés par le meurtre de son frère, accélérèrent notre départ. Nous quittâmes Xénophon avec beaucoup de regret. Je le revis quelques années après, à Scillonte ; et je rendrai compte, quand il en sera temps, des entretiens que j'eus alors avec

(a) Diod. Sic. lib. 16, p. 459.

(b) Plut. in Timol. t. 1, p. 238. Nep. in Timol. cap. 1.

lui. Ses deux fils vinrent avec nous. Ils devoient servir dans le corps de troupes que les Athéniens envoioient aux Lacédémoniens.

Nous trouvâmes sur la route quantité de voyageurs qui se rendoient à Athènes, pour assister aux grandes Dionysiaques, l'une des plus célèbres fêtes de cette ville. Outre la magnificence des autres spectacles, je desirois avec ardeur de voir un concours établi depuis long-temps entre les poètes qui présentent des tragédies ou des comédies nouvelles. Nous arrivâmes le 5 du mois élaphébolion *. Les fêtes devoient commencer huit jours après **.

* Le premier avril de l'an 362 avant J. C.

** Voyez la note à la fin du volume.

FIN DU CHAPITRE NEUVIÈME.

C H A P I T R E X.

*Levées, Revue, Exercice des Troupes
chez les Athéniens.*

CHAP.
X.

DEUX jours après notre retour à Athènes, nous nous rendîmes dans une place où se faisoit la levée des troupes qu'on se proposoit d'envoyer au Péloponèse. Elles devoient se joindre à celles des Lacédémoniens et de quelques autres peuples, pour s'opposer, conjointement avec elles, aux projets des Thébains et de leurs alliés (a). Hégélochus (b), Stratège ou général, étoit assis sur un siège élevé (c). Auprès de lui, un Taxiarque (d), officier général, tenoit le registre où sont inscrits les noms des citoyens qui, étant en âge de porter les armes (e), doivent se présenter à ce tribunal. Il les appeloit à haute voix, et prenoit une note de ceux que le général avoit choisis (f).

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 642. Diod. Sic. lib. 15, p. 391.

(b) Diod. Sic. ibid. p. 393.

(c) Plut. in Phoc. t. 1, p. 746.

(d) Aristoph. in pac. v. 1172.

(e) Id. in equit. v. 366. Schol. ibid. Suid. et Hesych. in

κατάλ. Argum. orat. Demosth. ady. Olymp. p. 1064.

(f) Lys. in Alcib. p. 275. Poll. lib. 8, cap. 9, §. 115.

Les Athéniens sont tenus de servir depuis l'âge de 18 ans, jusqu'à celui de 60 (*a*). On emploie rarement les citoyens d'un âge avancé (*b*); et quand on les prend au sortir de l'enfance, on a soin de les tenir éloignés des postes les plus exposés (*c*). Quelquefois le gouvernement fixe l'âge des nouvelles levées (*d*); quelquefois on les tire au sort (*e*).

Ceux qui tiennent à ferme les impositions publiques, ou qui figurent dans les chœurs aux fêtes de Bacchus, sont dispensés du service (*f*). Ce n'est que dans les besoins pressans, qu'on fait marcher les esclaves (*g*), les étrangers établis dans l'Attique, et les citoyens les plus pauvres (*h*). On les enrôle très-rarement, parce qu'ils n'ont pas fait le serment de défendre la patrie, ou parce qu'ils n'ont aucun intérêt à la défendre. La loi n'en a confié le soin qu'aux citoyens qui possèdent quelque bien; et les plus riches servent comme simples soldats. Il

(*a*) Aristot. apud Suid. et Harpocr. in *Στρατ.* Poll. lib. 2, cap. 2, §. 11. Taylor, in not. ad Lys. p. 124.

(*b*) Plut. in Phoc. t. 1, p. 752.

(*c*) Æsch. de fals. leg. p. 422. Suid. et Etymol. magna. in *Τετάρτ.*

(*d*) Demosth. philipp. 1, p. 50.

(*e*) Lys. pro Mantit. p. 307.

(*f*) Pet. leg. Att. p. 555. Ulpian. in 3 olynth. p. 43.

(*g*) Aristoph. in ran. v. 33 et 705. Schol. ibid.

(*h*) Aristoph. ap. Harpocr. in *Θάρ.* Pet. ibid. p. 546.

CHAP.
X.

arrive de là que la perte d'une bataille, en affoiblissant les premières classes des citoyens, suffit pour donner à la dernière une supériorité qui altère la forme du gouvernement (*a*).

La république étoit convenue de fournir à l'armée des alliés 6000 hommes, tant de cavalerie que d'infanterie (*b*). Le lendemain de leur enrôlement, ils se répandirent en tumulte dans les rues et dans les places publiques, revêtus de leurs armes (*c*). Leurs noms furent appliqués sur les statues des dix héros qui ont donné les leurs aux tribus d'Athènes (*d*), de manière qu'on lisoit sur chaque statue les noms des soldats de chaque tribu.

Quelques jours après on fit la revue des troupes. Jem'y rendis avec Timagène, Apollodore et Philotas. Nous y trouvâmes Iphicrate, Timothée, Phocion, Chabrias, tous les anciens généraux et tous ceux de l'année courante. Ces derniers avoient été, suivant l'usage, tirés au sort dans l'assemblée du peuple. Ils étoient au nombre de dix, un de chaque tribu (*e*). Je

(*a*) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 389.

(*b*) Diod. Sic. lib. 15, p. 393.

(*c*) Aristoph. in Lysist. v. 556, etc.

(*d*) Id. in pac. v. 1183. Schol. ibid.

(*e*) Demosth. philip. 1, p. 50. Aristot. et Hyper. ap. Harpocr. in Στεφαν. Plut. in Cim. t. 1, p. 483; et alii.

me souviens à cette occasion , que Philippe de Macédoine disoit un jour : « J'envie le bonheur des Athéniens ; ils trouvent tous les ans dix hommes en état de commander leurs armées , tandis que je n'ai jamais trouvé que Parménion (a) pour conduire les miennes. »

CHAP.
X.

Autrefois le commandement rouloit entre les dix Stratèges. Chaque jour l'armée changeoit de général (b) ; et en cas de partage dans le conseil , le Polémarque , un des principaux magistrats de la république , avoit le droit de donner son suffrage (c). Aujourd'hui toute l'autorité est pour l'ordinaire entre les mains d'un seul , qui est obligé à son tour de rendre compte de ses opérations , à moins qu'on ne l'ait revêtu d'un pouvoir illimité (d). Les autres généraux restent à Athènes , et n'ont d'autres fonctions que de représenter dans les cérémonies publiques (e).

L'infanterie (f) étoit composée de trois

(a) Plut. apophth. t. 2, p. 177.

(b) Herodot. lib. 6, cap. 110. Plut. in Arist. t. 1, p. 321.

(c) Herodot. ibid. cap. 109.

(d) Plut. in Alcib. t. 1, p. 200. Suid. in *Αἰρώξ*.

(e) Demasth. philip. 1, p. 51.

(f) Plut. reip. ger. præcept. t. 2, p. 810.

CHAP.
X.

ordres de soldats : les oplites , ou pesamment armés ; les armés à la légère ; les peltastes , dont les armes étoient moins pesantes que celles des premiers , moins légères que celles des seconds (*a*).

Les oplites avoient pour armes défensives le casque , la cuirasse , le bouclier , des espèces de bottines qui couvroient la partie antérieure de la jambe ; pour armes offensives , la pique et l'épée (*b*).

Les armés à la légère étoient destinés à lancer des javelots ou des flèches ; quelques-uns , des pierres , soit avec la fronde , soit avec la main. Les peltastes portoient un javelot , et un petit bouclier , nommé pelta.

Les boucliers , presque tous de bois de saule (*c*) , ou même d'osier , étoient ornés de couleurs , d'emblèmes et d'inscriptions (*d*). J'en vis où l'on avoit tracé en lettres d'or , ces mots : A LA BONNE FORTUNE (*e*) ; d'autres où divers officiers avoient fait peindre des symboles relatifs à leur caractère ou à leur

(*a*) Arrian. tact. p. 10. Ælian. tact. cap. 2.

(*b*) Suid. in Ὀπλ.

(*c*) Thucyd. lib. 4, cap. 9. Poll. lib. 1, cap. 10, §. 133. Theophr. hist. plant. lib. 5, cap. 4, p. 518.

(*d*) Æschyl. sept. cont. Theb. v. 393, etc.

(*e*) Plut. in Demosth. t. 1, p. 855.

goût. J'entendis, en passant, un vieillard qui disoit à son voisin: J'étois de cette malheureuse expédition de Sicile, il y a 53 ans. Je servois sous Nicias, Alcibiade et Lamachus. Vous avez ouï parler de l'opulence du premier, de la valeur et de la beauté du second: le troisième étoit d'un courage à inspirer la terreur. L'or et la pourpre décorent le bouclier de Nicias (*a*); celui de Lamachus représentoit une tête de Gorgone (*b*); et celui d'Alcibiade, un amour lançant la foudre (*c*).

CHAP.
X.

Je voulois suivre cette conversation; mais j'en fus détourné par l'arrivée d'Iphicrate, à qui Apollodore venoit de raconter l'histoire de Timagène et la mienne. Après les premiers complimens, Timagène le félicita sur les changemens qu'il avoit introduits dans les armes des oplites. Ils étoient nécessaires, répondit Iphicrate; la phalange, accablée sous le poids de ses armes, obéissoit avec peine aux mouvemens qu'on lui demandoit, et avoit plus de moyens pour parer les coups de l'ennemi, que pour lui en porter. Une

(*a*) Plut. in Nic. t. 1, p. 542. Poll. lib. 1, cap. 10, §. 134.

(*b*) Aristoph. in Acharn. v. 573. Schol. ibid.

(*c*) Plut. in Alcib. t. 1, p. 198.

CHAP.
X.

cuirasse de toile a remplacé celle de métal ; un bouclier petit et léger , ces énormes boucliers qui , à force de nous protéger , nous ravissoient notre liberté. La pique est devenue plus longue d'un tiers , et l'épée de moitié. Le soldat lie et délie sa chaussure avec plus de facilité (*a*). J'ai voulu rendre les oplites plus redoutables ; ils sont dans une armée ce qu'est la poitrine dans le corps humain. Comme Iphicrate étoit volontiers de l'éloquence, il suivit sa comparaison ; il assimila le général à la tête , la cavalerie aux pieds , les troupes légères aux mains (*b*). Timagène lui demanda pourquoi il n'avoit pas adopté le casque Béotien , qui couvre le cou , en se prolongeant jusque sur la cuirasse (*c*). Cette question en amena d'autres sur la tenue des troupes , ainsi que sur la tactique des Grecs et des Perses. De mon côté , j'interrogeois Apollodore sur plusieurs objets que ses réponses feront connoître.

Au-dessous des dix Stratèges , disoit-il , sont les dix Taxiarkes , qui , de même que les premiers , sont tous les ans nommés par le

(*a*) Diod. Sic. lib. 15 , p. 360. Nep. in Iphicr. cap. 1

(*b*) Plut. in Pelop. t. 1 , p. 278.

(*c*) Xenoph. de re equest. p. 952.

sort, et tirés de chaque tribu dans l'assemblée générale (*a*). Ce sont eux qui, sous les ordres des généraux, doivent approvisionner l'armée, régler et entretenir l'ordre de ses marches, l'établir dans un camp (*b*), maintenir la discipline, examiner si les armes sont en bon état. Quelquefois ils commandent l'aile droite (*c*); d'autres fois le général les envoie pour annoncer la nouvelle d'une victoire, et rendre compte de ce qui s'est passé dans la bataille (*d*).

Dans ce moment nous vîmes un homme revêtu d'une tunique (*e*) qui lui descendoit jusqu'aux genoux, et sur laquelle il auroit dû mettre sa cuirasse, qu'il tenoit dans ses bras avec ses autres armes. Il s'approcha du Taxiarque de sa tribu, auprès de qui nous étions. Compagnon, lui dit cet officier, pourquoi n'endossez-vous pas votre cuirasse? Il répondit: le temps de mon service est expiré; hier je labourois mon champ

(*a*) Demosth. phil. 1, p. 50. Poët. lib. 8, cap. 9, §. 54.

(*b*) Sigon. de rep. Athen. lib. 4, cap. 5. Pott. archæol. Græc. lib. 3, cap. 5.

(*c*) Aristoph. in av. v. 352.

(*d*) Æschin. de fals. leg. p. 422.

(*e*) Xenoph. exped. Cyr. lib. 5, p. 347. Ælian. var. hist. lib. 13, cap. 37.

CHAP.
X.

quand vous fîtes l'appel. J'ai été inscrit dans le rôle de la milice, sous l'archontat de Callias; consultez la liste des Archontes (*a*), vous verrez qu'il s'est écoulé depuis ce temps-là plus de 42 ans. Cependant si ma patrie a besoin de moi, j'ai apporté mes armes. L'officier vérifia le fait; et après en avoir conféré avec le général, il effaça le nom de cet honnête citoyen, et lui en substitua un autre (*b*).

Les places des dix Taxiarques sont de ces charges d'état qu'on est plus jaloux de posséder que de remplir. La plupart d'entre eux se dispensent de suivre l'armée, et leurs fonctions sont partagées entre les chefs que le général met à la tête des divisions et des subdivisions (*c*). Ils sont en assez grand nombre. Les uns commandent 128 hommes, d'autres, 256, 512, 1024 (*d*), suivant une proportion qui n'a point de bornes en montant, mais qui en descendant aboutit à un terme qu'on peut regarder comme l'élément des différentes divisions de la phalange. Cet élément est la file quelquefois composée de

(*a*) Demosth. ap. Harpocr. in *Ἐπώνυμο*.

(*b*) Aristoph. in *pac.* v. 1181. Lys. *pro Mil.* p. 161.

(*c*) Polyæn. *strateg.* lib. 3, cap. 9, §. 10.

(*d*) Arrian. *tact.* p. 28. Ælian. *tact.* cap. 4.

huit hommes , plus souvent de seize (a). =====

J'interrompis Apollodore pour lui montrer CHAP.
X.
un homme qui avoit une couronne sur sa tête , et un caducée dans sa main (b). J'en ai déjà vu passer plusieurs , lui dis-je. Ce sont des hérauts , me répondit-il. Leur personne est sacrée ; ils exercent des fonctions importantes ; ils dénoncent la guerre , proposent la trêve ou la paix (c) , publient les ordres du général (d) , prononcent les commandemens , convoquent l'armée (e) , annoncent le moment du départ , l'endroit où il faut marcher , pour combien de jours il faut prendre des vivres (f). Si dans le moment de l'attaque ou de la retraite , le bruit étouffe la voix du héraut , on élève des signaux (g) ; si la poussière empêche de les voir , on fait sonner la trompette (h) ; si aucun de ces moyens ne réussit ,

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 4, p. 515. Arrian. tact. p. 18. Ælian. tact. cap. 7.

(b) Thucyd. lib. 1, cap. 53.

(c) Xenoph. ibid. p. 533. Id. exped. Cyr. lib. 5, p. 366.

(d) Id. exped. p. 317. Id. de rep. Laced. p. 686.

(e) Id. ibid. lib. 3, p. 299.

(f) Id. ibid. p. 312. Schol. Aristoph. in av. v. 450.

(g) Thucyd. ibid. cap. 63. Suid. in Σημ. Ælian. tact. cap. 34.

(h) Xenoph. ibid. lib. 4, p. 319 ; et alii.

un aide-de-camp court de rang en rang signifier les intentions du général (a).

C. H A P.
X.

Dans ce moment , quelques jeunes gens qui passaient comme des éclairs auprès de nous , pensèrent renverser de graves personnages qui marchaient à pas comptés. Les premiers , me dit Apollodore , sont des coureurs (b) ; les seconds des devins : deux espèces d'hommes souvent employés dans nos armées ; les uns , pour porter au loin les ordres du général ; les autres , pour examiner dans les entrailles des victimes , s'ils sont conformes à la volonté des dieux (c).

Ainsi , repris-je , les opérations d'une campagne dépendent , chez les Grecs , de l'intérêt et de l'ignorance de ces prétendus interprètes du ciel ? Trop souvent , me répondit-il. Cependant , si la superstition les a établis parmi nous , il est peut-être de la politique de les maintenir. Nos soldats sont des hommes libres , courageux , mais impatients et incapables de supporter la prudente lenteur d'un général , qui , ne pouvant faire entendre la raison , n'a souvent d'autre ressource que de faire parler les dieux.

(a) Suid. in *Ἐπικτ.* Guisch. tact. d'Arrian. t. 2 , p. 169.

(b) Suid. in *Ἡμεροδ.* Harpocr. in *Δρομοι.*

(c) Xenoph. de mag. equit. p. 972. Id. exped. Cyr. et alii.

Comme nous errions autour de la phalange, je m'aperçus que chaque officier général avoit auprès de lui un officier subalterne qui ne le quittoit point. C'est son écuyer (*a*), me dit Apollodore. Il est obligé de le suivre dans le fort de la mêlée, et en certaines occasions, de garder son bouclier (*b*). Chaque oplite, ou pesamment armé, a de même un valet (*c*) qui, entre autres fonctions, remplit quelquefois celles de l'écuyer (*d*); mais avant le combat, on a soin de le renvoyer au bagage (*e*). Le déshonneur, parmi nous, est attaché à la perte du bouclier (*f*), et non à celle de l'épée et des autres armes offensives. Pourquoi cette différence, lui dis-je? Pour nous donner une grande leçon, me répondit-il; pour nous apprendre que nous devons moins songer à verser le sang de l'ennemi, qu'à l'empêcher de répandre le nôtre (*g*); et qu'ainsi la guerre doit être plutôt un état de défense, que d'attaque.

CHAP.
X.

(*a*) Ælian. var. hist. lib. 11, cap. 9. Plut. apophth. t. 2, p. 194.

(*b*) Xenoph. exped. Cyr. lib. 4, p. 321.

(*c*) Thueyd. lib. 3, cap. 17, p. 177.

(*d*) Polyæn. strat. lib. 2, cap. 3, §. 10.

(*e*) Ælian. tact. cap. 53. Arrian. tact. p. 73.

(*f*) Æschin. in Tim. p. 264. Lys. in Theomm. p. 174. Andoc. de myst. p. 10.

(*g*) Plut. in Pelop. t. 1, p. 278.

CHAP.
X.

Nous passâmes ensuite au Lycée, où se faisoit la revue de la cavalerie. Elle est commandée de droit par deux généraux nommés Hipparques, et par dix chefs particuliers appelés Phylarques, les uns et les autres tirés au sort tous les ans dans l'assemblée de la nation (a).

Quelques Athéniens sont inscrits de bonne heure dans ce corps, comme presque tous les autres le sont dans l'infanterie. Il n'est composé que de 1200 hommes (b). Chaque tribu en fournit 120, avec le chef qui doit les commander (c). Le nombre de ceux qu'on met sur pied, se règle pour l'ordinaire sur le nombre des soldats pesamment armés; et cette proportion, qui varie suivant les circonstances, est souvent d'un à dix; c'est-à-dire, qu'on joint 200 chevaux à 2000 oplites (d).

Ce n'est guère que depuis un siècle, mèn disoit Apollodore, qu'on voit de la cavalerie dans nos armées. Celle de la Thessalie est nombreuse, parce que le pays abonde en pâturages. Les autres cantons de la Grèce sont si secs, si stériles, qu'il est très-difficile

(a) Demosth. philip. 1, p. 50.

(b) Andoc. orat. de pace, p. 24. Suid. in Ἰππ.

(c) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 94. Harpocr. in Φύλ.

(d) Demosth. ibid. Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 440.

d'y élever des chevaux : aussi n'y a-t-il que les gens riches qui entrent dans la cavalerie (*a*) ; de là vient la considération qui est attachée à ce service (*b*). On ne peut y être admis sans obtenir l'agrément des généraux, des chefs particuliers, et sur-tout du sénat, qui veille spécialement à l'entretien et à l'éclat d'un corps si distingué (*c*). Il assiste à l'inspection des nouvelles levées.

Elles parurent en sa présence avec le casque, la cuirasse, le bouclier, l'épée, la lance ou le javelot, un petit manteau, etc. Pendant qu'on procédoit à l'examen de leurs armes, Timagène, qui avoit fait une étude particulière de tout ce qui concerne l'art militaire, nous disoit : Une cuirasse trop large ou trop étroite devient un poids ou un lien insupportable (*d*) ; le casque doit être fait de manière que le cavalier puisse dans le besoin s'en couvrir jusqu'au milieu du visage. Il faut appliquer sur le bras gauche, cette armure qu'on a récemment inventée, et qui, s'étendant et se repliant avec facilité,

(*a*) Xenoph. de re equest. p. 935.

(*b*) Aristot de rep. lib. 4, cap. 3, t. 2, p. 365.

(*c*) Xenoph. de mag. equit. p. 955. Lycurg. ap. Harpocr. in Δοκίμ.

(*d*) Xenoph. de re equest. p. 952.

CHAP.
X.

couvre entièrement cette partie du corps, depuis l'épaule jusqu'à la main ; sur le bras droit, des brassards de cuir, des plaques d'airain ; et dans certains endroits, de la peau de veau, pourvu que ces moyens de défense ne contraignent pas les mouvemens : les jambes et les pieds seront garantis par des bottes de cuir (*a*) armées d'éperons (*b*). On préfère, avec raison, pour les cavaliers, le sabre à l'épée. Au lieu de ces longues lances, fragiles et pesantes, que vous voyez dans les mains de la plupart d'entre eux, j'aimerois mieux deux petites piques de bois de cormier, l'une pour lancer, l'autre pour se défendre (*c*). Le front et le poitrail du cheval seront protégés par des armures particulières ; les flancs et le ventre, par les couvertures que l'on étend sur son dos, et sur lesquelles le cavalier est assis (*d*).

Quoique les cavaliers Athéniens n'eussent pas pris toutes les précautions que Timagène venoit d'indiquer, cependant il fut assez content de la manière dont ils étoient armés. Les sénateurs et les officiers généraux en

(*a*) Xenoph. de re equest. p. 953.

(*b*) Id. ibid. p. 944.

(*c*) Id. ibid. p. 953.

(*d*) Id. ibid. p. 952, et de magist. equit. p. 968.

congédièrent quelques-uns qui ne paroissent pas assez robustes (*a*); ils reprochèrent à d'autres de ne pas soigner leurs armes. On examinoit ensuite si les chevaux étoient faciles au montoir (*b*), dociles au mors, capables de supporter la fatigue (*c*); s'ils n'étoient pas ombrageux (*d*), trop ardens ou trop mous (*e*). Plusieurs furent réformés; et pour exclure à jamais ceux qui étoient vieux ou infirmes, on leur appliquoit avec un fer chaud, une marque sur la mâchoire (*f*).

CHAP.
X.

Pendant le cours de cet examen, les cavaliers d'une tribu vinrent avec de grands cris, dénoncer au sénat un de leurs compagnons, qui, quelques années auparavant, avoit au milieu d'un combat passé de l'infanterie à la cavalerie, sans l'approbation des chefs. La faute étoit publique, la loi formelle (*g*). Il fut condamné à cette espèce d'infamie qui prive un citoyen de la plupart de ses droits.

La même flétrissure est attachée à celui

(*a*) Xenoph. de magist. equit. p. 955.

(*b*) Id. de re equest. p. 936.

(*c*) Id. de magist. equit. p. 954.

(*d*) Id. de re equest. p. 937.

(*e*) Id. ibid. p. 947.

(*f*) Hesych. et Etym. Τῆς ὀπίσθου. Eustath. in odyss. lib. 4, p. 1517.

(*g*) Lys. in Alcib. 1, p. 276 et 282. Id. in Alcib. 2, p. 299. Lyc. apud Harpoer. in Δεσιμ. Demosth. pro Rhod. libert. p. 148.

CHAP.
X.

qui refuse de servir (*a*), et qu'on est obligé de contraindre par la voie des tribunaux (*b*). Elle l'est aussi contre le soldat qui fuit à l'aspect de l'ennemi, ou qui, pour éviter ses coups, se sauve dans un rang moins exposé (*c*). Dans tous ces cas, le coupable ne doit assister ni à l'assemblée générale, ni aux sacrifices publics; et s'il y paroît, chaque citoyen a le droit de le traduire en justice. On décerne contre lui différentes peines; et s'il est condamné à une amende, il est mis aux fers jusqu'à ce qu'il ait payé.

La trahison est punie de mort (*d*). La désertion l'est de même (*e*), parce que désertir, c'est trahir l'état (*f*). Le général a le pouvoir de reléguer dans un grade inférieur, et même d'assujétir aux plus viles fonctions, l'officier qui désobéit ou se déshonore (*g*).

Des lois si rigoureuses, dis-je alors, doivent entretenir l'honneur et la subordination

(*a*) Demosth. in Neær. p. 865. Id. in Timocr. p. 789.

(*b*) Xenoph. de magist. equit. p. 955.

(*c*) Æschin. in Ctes. p. 456. Lys. in Alcib. 1, p. 275. et 278.

(*d*) Lys. in Philon. p. 498.

(*e*) Pet. leg. Att. p. 563.

(*f*) Suid. et Hesych. in *Αὐτόμολ.*

(*g*) Xenoph. ibid. p. 957. Id. exped. Cyr. lib. 3, p. 296. Pet. leg. Att. p. 556.

dans vos armées. Apollodore me répondit :
 Un état qui ne protège plus ses lois n'en est
 plus protégé. La plus essentielle de toutes ,
 celle qui oblige chaque citoyen à défendre
 sa patrie , est tous les jours indignement vio-
 lée. Les plus riches se font inscrire dans la
 cavalerie , et se dispensent du service , soit
 par des contributions volontaires (a) , soit
 en se substituant un homme à qui ils remet-
 tent leur cheval (b). Bientôt on ne trouvera
 plus d'Athéniens dans nos armées. Vous en
 vîtes hier enrôler un petit nombre. On vient
 de les associer à des mercenaires à qui nous
 ne rougissons pas de confier le salut de la
 république. Il s'est élevé depuis quelque
 temps , dans la Grèce , des chefs audacieux ,
 qui , après avoir rassemblé des soldats de
 toutes les nations , courent de contrée en
 contrée , traînent à leur suite la désolation et
 la mort , prostituent leur valeur à la puissance
 qui les achète , prêts à combattre contre elle au
 moindre mécontentement (c). Voilà quelle

(a) Demosth. in Mid. p. 629. Xenoph. de mag. equit. p. 972.

(b) Potter. archæol. græc. lib. 3, cap. 3.

(c) Demosth. in Aristocr. p. 747. Id. philip. 1, p. 50. Isocr. de pace, t. 1, p. 384. Id. orat. ad Philip. t. 1, p. 278. Id. epist. 2 ad Philip. ibid. p. 457. Id. epist. ad Archid. ap. Phot. biblioth. p. 334. Polyæn. strateg. lib. 3, cap. 10, §. 9.

CHAP.
X.

est aujourd'hui la ressource et l'espérance d'Athènes. Dès que la guerre est déclarée, le peuple accoutumé aux douceurs de la paix, et redoutant les fatigues d'une campagne, s'écrie d'une commune voix : Qu'on fasse venir dix mille, vingt mille étrangers (*a*). Nos pères auroient frémi à ces cris indécens ; mais l'abus est devenu un usage, et l'usage une loi.

Cependant, lui dis-je, si parmi ces troupes vénales, il s'en trouvoit qui fussent capables de discipline, en les incorporant avec les vôtres, vous les obligeriez à se surveiller mutuellement ; et peut-être exciteriez-vous entre elles une émulation utile (*b*). Si nos vertus ont besoin de spectateurs, me répondit-il, pour-quoi en chercher ailleurs que dans le sein de la république ? Par une institution admirable, ceux d'une tribu, d'un canton, sont enrôlés dans la même cohorte, dans le même escadron ; ils marchent, ils combattent à côté de leurs parens, de leurs amis, de leurs voisins, de leurs rivaux. Quel soldat oseroit commettre une lâcheté en présence de témoins si redoutables ? Comment à son retour soutiendrait-il des regards toujours prêts à le confondre ?

(*a*) Demosth. philip. 1, p. 50.

(*b*) Xenoph. de mag. equit. p. 971.

Après qu'Apollodore m'eut entretenu du CHAP.
X.
 luxe révoltant que les officiers, et même les généraux, commençoient à introduire dans les armées (*a*), je voulus m'instruire de la solde des fantassins et des cavaliers. Elle a varié suivant les temps et les lieux, répondit Apollodore. J'ai ouï dire à des vieillards qui avoient servi au siège de Potidée, il y a 68 ans, qu'on y donnoit aux oplites, pour maître et valet (*b*), deux drachmes par jour * ; mais c'étoit une paye extraordinaire qui épuisa le trésor public. Environ 20 ans après, on fut obligé de renvoyer un corps de troupes légères qu'on avoit fait venir de Thrace, parce qu'elles exigeoient la moitié de cette solde (*c*).

Aujourd'hui la paye ordinaire pour l'oplite est de 4 oboles par jour, de 20 drachmes par mois ** (*d*). On donne communément le double au chef d'une cohorte, et le quadruple au général (*e*), Certaines circonstances

(*a*) Demosth. in Mid. p. 625. Theop. ap. Athen. lib. 12, p. 582.

(*b*) Thucyd. lib. 3, cap. 17.

* 1 livre 16 sols.

(*c*) Thucyd. lib. 7, cap. 27, p. 461.

** Par jour, environ 12 sols ; par mois, 18 livres.

(*d*) Theopomp. ap. Poll. lib. 9, cap. 6, §. 64. Eustath. in iliad. p. 951. Id. in odys. p. 1405.

(*e*) Xenoph. expéd. Cyr. lib. 7, p. 402 et 413.

CHAP.
X.

obligent quelquefois de réduire la somme à la moitié (*a*) ; on suppose alors que cette légère rétribution suffit pour procurer des vivres au fantassin , et que le partage du butin complétera la solde.

Celle du cavalier, en temps de guerre, est, suivant les occasions, le double (*b*), le triple (*c*), et même le quadruple (*d*) de celle du fantassin. En temps de paix, où toute solde cesse, il reçoit pour l'entretien d'un cheval, environ 16 drachmes par mois * ; ce qui fait une dépense annuelle de près de 40 talens ** pour le trésor public (*e*).

Apollodore ne se lassoit point de satisfaire à mes questions. Avant que de partir, me disoit-il, on ordonne aux soldats de prendre des vivres pour quelques jours (*f*). C'est ensuite aux généraux à pourvoir le marché des provisions nécessaires (*g*). Pour porter le bagage, on a des caissons, des bêtes de

(*a*) Demosth. philip. 1, p. 51.

(*b*) Thucyd. lib. 5, cap. 47.

(*c*) Demosth. ibid.

(*d*) Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 556.

* Environ 14 livres 8 sols.

** Environ 216,000 livres.

(*e*) Xenoph. de mag. equit. p. 956. Pet. leg. Att. p. 552.

(*f*) Aristoph. Acharn. v. 196. Schol. ibid. Plut. in Phoc. p. 752.

(*g*) Xenoph. memor. lib. 3, p. 762.

somme, et des esclaves. Quelquefois les soldats sont obligés de s'en charger (*a*).

CHAP.
X.

Vous voulez savoir quel est l'usage des Grecs à l'égard des dépouilles de l'ennemi. Le droit d'en disposer ou d'en faire la répartition, a toujours été regardé comme une des prérogatives du général. Pendant la guerre de Troie, elles étoient mises à ses pieds : il s'en réservoir une partie, et distribuoit l'autre, soit aux chefs, soit aux soldats (*b*). Huit cents ans après, les généraux réglèrent la répartition des dépouilles enlevées aux Perses à la bataille de Platée. Elles furent partagées entre les soldats, après en avoir prélevé une partie pour décorer les temples de la Grèce, et décerner de justes récompenses à ceux qui s'étoient distingués dans le combat (*c*).

Depuis cette époque jusqu'à nos jours, on a vu tour à tour les généraux de la Grèce remettre au trésor de la nation les sommes provenues de la vente du butin (*d*); les des-

(*a*) Xenoph. *exped. Cyr.* lib. 3, p. 303, etc.

(*b*) Homer. *iliad.* lib. 9, v. 330; *odys.* lib. 9, v. 39; lib. 14, v. 232.

(*c*) Herodot. lib. 9, cap. 80. Diod. Sic. lib. 11, p. 26. Plut. in Aristid. t. 1, p. 331.

(*d*) C'est ce que firent quelquefois CIMON (Plut. p. 484 et 487;) TIMOTHÉE, (Nep. in Tim. cap. 1;) LYSANDER, (Xenoph. *hist. Græc.* lib. 2, p. 462. Diod. Sic. lib. 13, p. 225. Plut. in Lys. p. 442.)

CHAP.
X.

tiner à des ouvrages publics (*a*), ou à l'ornement des temples (*b*) ; en enrichir leurs amis ou leurs soldats (*c*) ; s'en enrichir eux-mêmes (*d*), ou du moins en recevoir le tiers , qui , dans certains pays , leur est assigné par un usage constant (*e*).

Parmi nous , aucune loi n'a restreint la prérogative du général. Il en use plus ou moins , suivant qu'il est plus ou moins désintéressé. Tout ce que l'état exige de lui , c'est que les troupes vivent , s'il est possible , aux dépens de l'ennemi , et qu'elles trouvent dans la répartition des dépouilles un supplément à la solde , lorsque des raisons d'économie obligent de la diminuer.

Les jours suivans furent destinés à exercer les troupes. Je me dispense de parler de toutes les manœuvres dont je fus témoin ; je n'en donnerois qu'une description imparfaite , et inutile à ceux pour qui j'écris ; voici seulement quelques observations générales.

Nous trouvâmes près du mont Anchesmus ,

(*a*) CIMON , Plut. in Cim. p. 487. Nep. in Cim. cap. 2.

(*b*) Herodot. lib. 9 , cap. 80. Thucyd. lib. 3 , cap. 114.

(*c*) MYRONIDÈS , Diod. Sic. lib. 11 , p. 63. AGÉSILAS , Nep. in Agesil. cap. 3. Plut. in Agesil. p. 601. Xenoph. in Agesil. p. 654. IPHICRATE , Polyæn. strateg. lib. 3 , cap. 9 , §. 3.

(*d*) CIMON , Plut. Nep. ut supra.

(*e*) CLÉOMÈNE , Polyb. hist. lib. 2 , p. 147.

un corps de 1600 hommes d'infanterie pesamment armés, rangés sur 16 de hauteur et sur 100 de front, chaque soldat occupant (a) un espace de 4 coudées *. A ce corps étoit joint un certain nombre d'armés à la légère. CHAP.
X.

On avoit placé les meilleurs soldats dans les premiers rangs et dans les derniers (b). Les chefs de files sur-tout, ainsi que les serre-files, étoient tous gens distingués par leur bravoure et par leur expérience (c). Un des officiers ordonnoit les mouvemens. Prenez les armes, s'écrioit-il (d); valets, sortez de la phalange; haut la pique, bas la pique; serre-file, dressez les files, prenez vos distances; à droite, à gauche (e); la pique en dedans du bouclier (f); marche (g); halte; doublez vos files; remettez-vous; Lacédémonienne évolution; remettez-vous, etc.

A la voix de cet officier, on voyoit la phalange successivement ouvrir ses files et ses

(a) Ælian. tact. cap. 11.

* 5 pieds 8 pouces.

(b) Xenoph. memor. lib. 3, p. 762.

(c) Arrian. tact. p. 20 et 33. Ælian. tact. cap. 5.

(d) Arrian. ibid. p. 73. Ælian. tact. cap. 51 et 53.

(e) Theophr. charact. *περὶ Ὀψιμυθ.*

(f) Aristoph. in av. v. 388. Schol. ibid.

(g) Arrian. Ælian. ut *suprà*.

==== CHAP. X. rangs, les serrer, les presser, de manière que le soldat, n'occupant que l'espace d'une cou-dée *, ne pouvoit tourner ni à droite ni à gauche (*a*). On la voyoit présenter une ligne tantôt pleine, tantôt divisée en des sections dont les intervalles étoient quelquefois remplis par des armés à la légère (*b*). On la voyoit enfin, à la faveur des évolutions prescrites, prendre toutes les formes dont elle est susceptible, et marcher en avant disposée en colonne, en carré parfait, en carré long, soit à centre vide, soit à centre plein, etc. (*c*).

Pendant ces mouvemens, on infligeoit des coups aux soldats indociles ou négligens (*d*). J'en fus d'autant plus surpris, que chez les Athéniens il est défendu de frapper même un esclave (*e*). Je conclus de là, que parmi les nations policées, le déshonneur dépend quelquefois plus de certaines circonstances, que de la nature des choses.

Ces manœuvres étoient à peine achevées, que nous vîmes au loin s'élever un nuage

* 17 pouces.

(*a*) Arrian. tact. p. 32. Ælian. tact. cap. 11.

(*b*) Xenoph. exped. Cyr. lib. 5, p. 353.

(*c*) Id. ibid. lib. 3, p. 304. Trad. de M. le C. de L. L. t. 1, p. 407. Arrian. tact. p. 69.

(*d*) Xenoph. ibid. lib. 5, p. 368.

(*e*) Id. de rep. Athen. p. 693.

de poussière. Les postes avancés (*a*) annoncèrent l'approche de l'ennemi. C'étoit un second corps d'infanterie qu'on venoit d'exercer au Lycée (*b*), et qu'on avoit résolu de mettre aux mains avec le premier, pour offrir l'image d'un combat (*c*). Aussitôt on crie aux armes; les soldats courent prendre leurs rangs, et les troupes légères sont placées en arrière. C'est de là qu'elles lancent sur l'ennemi (*d*), des flèches, des traits, des pierres, qui passent par-dessus la phalange*.

CHAP.
X.

Cependant les ennemis venoient au pas redoublé (*e*), ayant la pique sur l'épaule droite. Leurs troupes légères s'approchent (*f*) avec de grands cris, sont repoussées, mises en fuite, et remplacées par les Oplites, qui s'arrêtent à la portée du trait. Dans ce moment un silence profond règne dans les deux lignes (*g*). Bientôt la trompette donne le signal. Les soldats chantent, en l'honneur de

(*a*) Xenoph. exped. Cyr. lib. 2, p. 278.

(*b*) Aristoph. in pac. v. 355. Schol. ibid. in v. 353.

(*c*) Onosand. inst. cap. 10, p. 34.

(*d*) Xenoph. Cyrop. lib. 6, p. 167. Arrian. tact. p. 20.

* Onosander (inst. cap. 10) dit que dans ces combats simulés, les Oplites avoient des bâtons et des courroies; les armés à la légère, des mottes de terre.

(*e*) Xenoph. exped. lib. 6, p. 387.

(*f*) Ælian. tact. cap. 17.

(*g*) Homer. iliad. lib. 3, v. 8.

CHAP.
X.

Mars, l'hymne du combat (*a*). Ils baissent leurs piques ; quelques-uns frappent leurs boucliers (*b*) ; tous courent alignés et en bon ordre. Le général , pour redoubler leur ardeur , pousse le cri du combat (*c*). Ils répètent mille fois , d'après lui , ELELEU , ELELELEU (*d*) ! L'action parut très-vive ; les ennemis furent dispersés , et nous entendîmes , dans notre petite armée , retentir de tous côtés ce mot , ALALÉ * ! C'est le cri de victoire (*e*).

Nos troupes légères poursuivirent l'ennemi (*f*) , et amenèrent plusieurs prisonniers. Les soldats victorieux dressèrent un trophée ; et s'étant rangés en bataille à la tête d'un camp voisin , ils posèrent leurs armes à terre , mais tellement en ordre , qu'en les reprenant ils se trouvoient tout formés (*g*). Ils se

(*a*) Xenoph. hist. Græc. lib. 2 , p. 474. Id. exped. lib. 4 , p. 324 , 326 , etc.

(*b*) Id. exped. lib. 1 , p. 265. Poll. lib. 1 , cap. 10 , §. 163.

(*c*) Xenoph. ap. Demet. Phaler. cap. 98.

(*d*) Id. exped. lib. 1 , p. 265. Aristoph. in av. v. 363. Schol. ibid. Hesych. et Suid. in 'Ελελεῦ.

* Dans les anciens temps , la dernière lettre du mot ALALÉ se prononçoit comme un i (Plat. in Cratyl. t. 1 , p. 418). On disoit en conséquence ALALI.

(*e*) Aristoph. in av. v. 954 et 11761. Schol. ib. Hesych. in 'Αλλ.

(*f*) Xenoph. exped. lib. 6 , p. 387.

(*g*) Trad. de l'exped. de Cyrus , par M. le C. de L. L. t. 1 , p. 221.

retirèrent ensuite dans le camp, où, après avoir pris un léger repas, ils passèrent la nuit couchés sur des lits de feuillages (a).

On ne négligea aucune des précautions que l'on prend en temps de guerre. Point de feu dans le camp (b); mais on en plaçoit en avant, pour éclairer les entreprises de l'ennemi (c). On posa les gardes du soir (d); on les releva dans les différentes veilles de la nuit (e). Un officier fit plusieurs fois la ronde, tenant une sonnette dans sa main (f). Au son de cet instrument, la sentinelle déclaroit l'ordre ou le mot dont on étoit convenu. Ce mot est un signe qu'on change souvent, et qui distingue ceux d'un même parti. Les officiers et les soldats le reçoivent avant le combat, pour se rallier dans la mêlée; avant la nuit, pour se reconnoître dans l'obscurité (g). C'est au général à le donner; et la plus grande distinction qu'il puisse accor-

(a) Polyæn. lib. 3, cap. 9, §. 19. Eustath. in odys. p. 1678. Schol. Aristoph. in pac. v. 347.

(b) Aristoph. in av. v. 842.

(c) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 387.

(d) Id. exped. lib. 7, p. 406.

(e) Id. ibid. lib. 4, p. 316.

(f) Aristoph. in av. v. 843 et 1160. Schol. ibid. Ulpian. in Demosth. de fals. leg. p. 377.

(g) Xenoph. exped. lib. 6, p. 386; lib. 7, p. 406.

CHAP.

X.

der à quelqu'un , c'est de lui céder son droit (a). On emploie assez souvent ces formules : JUPITER SAUVEUR et HERCULE CONDUCTEUR (b); JUPITER SAUVEUR et LA VICTOIRE; MINERVE-PALLAS; LE SOLEIL et LA LUNE; ÉPÉE et POIGNARD (c).

Iphicrate, qui ne nous avoit pas quittés, nous dit qu'il avoit supprimé la sonnette dans les rondes; et que pour mieux dérober la connoissance de l'ordre à l'ennemi, il donnoit deux mots différens pour l'officier et pour la sentinelle, de manière que l'un, par exemple, répondoit, JUPITER SAUVEUR; et l'autre, NEPTUNE (d).

Iphicrate auroit voulu qu'on eût entouré le camp d'une enceinte qui en défendît les approches. C'est une précaution, disoit-il, dont on doit se faire une habitude, et que je n'ai jamais négligée, lors même que je me suis trouvé dans un pays ami (e).

Vous voyez, ajoutoit-il, ces lits de feuillages. Quelquefois je n'en fais construire qu'un pour deux soldats; d'autres fois chaque

(a) Xenoph. exped. lib. 7, p. 407.

(b) Id. ibid. lib. 6, p. 386.

(c) Id. ibid. lib. 1, p. 264. Æneas, comment. cap. 24.

(d) Æneas, ibid.

(e) Polyæn. strat. lib. 3, cap. 9, §. 17.

soldat en a deux. Je quitte ensuite mon camp : l'ennemi survient , compte les lits ; et me supposant plus ou moins de forces que je n'en ai effectivement , ou il n'ose m'attaquer , ou il m'attaque avec désavantage (a).

CHAP.
X.

J'entretiens la vigilance de mes troupes , en excitant sous main des terreurs paniques , tantôt par des alertes fréquentes , tantôt par la fausse rumeur d'une trahison , d'une embuscade , d'un renfort survenu à l'ennemi (b).

Pour empêcher que le temps du repos ne soit pour elles un temps d'oisiveté , je leur fais creuser des fossés , couper des arbres , transporter le camp et les bagages d'un lieu dans un autre (c).

Je tâche sur-tout de les mener par la voie de l'honneur. Un jour , près de combattre , je vis des soldats pâlir ; je dis tout haut : Si quelqu'un d'entre vous a oublié quelque chose dans le camp , qu'il aille et revienne au plus vite. Les plus lâches profitèrent de cette permission. Je m'écriai alors : Les esclaves ont disparu ; nous n'avons plus avec nous que de braves gens. Nous marchâmes , et l'ennemi prit la fuite (d).

(a) Polyæn strat. lib. 3, cap. 9, §. 19.

(b) Id. ibid. §. 32.

(c) Id. ibid. §. 35.

(d) Id. ibid. §. 1.

=====
 CHAP. Iphicrate nous raconta plusieurs autres
 X. stratagèmes qui lui avoient également bien
 réussi. Nous nous retirâmes vers le milieu
 de la nuit. Le lendemain, et pendant plu-
 sieurs jours de suite, nous vîmes les cava-
 liers s'exercer au Lycée et auprès de l'Acadé-
 mie (a) : on les accoutumoit à sauter sans
 aide sur le cheval (b), à lancer des traits
 (c), à franchir des fossés, à grimper sur des
 hauteurs, à courir sur un terrain en pente
 (d), à s'attaquer, à se poursuivre (e), à
 faire toutes sortes d'évolutions, tantôt sépa-
 rément de l'infanterie, tantôt conjointement
 avec elle.

Timagène me disoit ; Quelque excellente
 que soit cette cavalerie, elle sera battue, si
 elle en vient aux mains avec celle des Thé-
 bains. Elle n'admet qu'un petit nombre de
 frondeurs et de gens de trait dans les in-
 tervalles de sa ligne ; les Thébains en ont
 trois fois autant, et ils n'emploient que des
 Thessaliens, supérieurs pour ce genre d'ar-
 mes, à tous les peuples de la Grèce. L'événe-

(a) Xenoph. de magist. equit. p. 959, etc.

(b) Id. ibid. p. 954.

(c) Id. ibid. p. 954 et 956.

(d) Id. ibid. p. 966 ; et de re equest. p. 936.

(e) Id. de re equest. p. 951.

ment justifia la prédiction de Timagène (a).

L'armée se disposoit à partir. Plusieurs familles étoient consternées. Les sentimens de la nature et de l'amour se réveilloient avec plus de force dans le cœur des mères et des épouses. Pendant qu'elles se livroient à leurs craintes, des ambassadeurs récemment arrivés de Lacédémone, nous entretenoient du courage que les femmes Spartiates avoient fait paroître en cette occasion. Un jeune soldat disoit à sa mère, en lui montrant son épée : Elle est bien courte ! Eh bien, répondit-elle, vous ferez un pas de plus (b). Une autre Lacédémonienne, en donnant le bouclier à son fils (c), lui dit : Revenez avec cela ou sur cela *.

Les troupes assistèrent aux fêtes de Bacchus, dont le dernier jour amenoit une cérémonie que les circonstances rendirent très-intéressante. Elle eut pour témoins le sénat, l'armée, un nombre infini de citoyens de tous états, d'étrangers de tous pays. Après

(a) Diod. Sic. lib. 15, p. 394.

(b) Plut. apophth. lacon. t. 2, p. 241.

(c) Arist. ap. Stob. serm. 7, p. 88. Plut. ibid. Sext. Emp. pyrrh. hypot. lib. 3, cap. 24, p. 181.

* A Sparte, c'étoit un déshonneur de perdre son bouclier ; et c'étoit sur leurs boucliers qu'on rapportoit les soldats morts.

CHAP.
X.

la dernière tragédie, nous vîmes paroître sur le théâtre un héraut suivi de plusieurs jeunes orphelins, couverts d'armes étincelantes. Il s'avança pour les présenter à cette auguste assemblée; et d'une voix ferme et sonore il prononça lentement ces mots : « Voici des
« jeunes gens dont les pères sont morts à la
« guerre, après avoir combattu avec courage.
« Le peuple qui les avoit adoptés, les a fait
« élever jusqu'à l'âge de vingt ans. Il leur
« donne aujourd'hui une armure complète;
« il les renvoie chez eux; il leur assigne les
« premières places dans nos spectacles (a). »
Tous les cœurs furent émus. Les troupes versèrent des larmes d'attendrissement, et partirent le lendemain.

(a) Thucyd. lib. 2, cap. 46. Plat. in Menex. t. 2, p. 248.
Æschin. in Ctesiph. p. 452. Lesbou. in protrept. p. 172. Diog.
Laert. in Solon. lib. 1, §. 55.

FIN DU CHAPITRE DIXIÈME.

CHAPITRE XI.

Séance au Théâtre.*

Je viens de voir une tragédie; et dans le désordre de mes idées, je jette rapidement sur le papier les impressions que j'en ai reçues.

CHAP.
XI.

Le théâtre s'est ouvert à la pointe du jour (a). J'y suis arrivé avec Philotas. Rien de si imposant que le premier coup-d'œil : d'un côté, la scène ornée de décorations exécutées par d'habiles artistes; de l'autre, un vaste amphithéâtre couvert de gradins qui s'élèvent les uns au-dessus des autres jusqu'à une très-grande hauteur; des paliers et des escaliers qui se prolongent et se croisent par intervalles, facilitent la communication, et divisent les gradins en plusieurs compartimens,

* Dans la 2^e. année de la 104^e. olympiade, le premier jour des grandes Dionysiaques ou grandes fêtes de Bacchus, lequel concourant toujours, suivant Dodwel, avec le 12 d'élaphébolion, tomboit cette année au 8 avril de l'an 362 avant J. C.

(a) Xenoph. memor. lib. 5, p. 825. Æschin. in Ctesiph. p. 440.

==== dont quelques-uns sont réservés pour certains
 CHAP. corps et certains états.

XI.

Le peuple abordoit en foule ; il alloit , venoit , montoit , descendoit , crioit , rioit , se pressoit , se pousoit , et bravoit les officiers qui couroient de tous côtés pour maintenir le bon ordre (*a*). Au milieu de ce tumulte , sont arrivés successivement les neuf Archontes ou premiers magistrats de la république , les cours de justice (*b*) , le sénat des cinq cents , les officiers généraux de l'armée (*c*) , les ministres des autels (*d*). Ces divers corps ont occupé les gradins inférieurs. Au-dessus on rassembloit tous les jeunes gens qui avoient atteint leur 18^e. année (*e*). Les femmes se plaçoient dans un endroit qui les tenoit éloignées des hommes et des courtisanes (*f*). L'orchestre étoit vide. On le destinoit aux combats de poésie , de musique et de danse , qu'on donne après la représentation des pièces : car ici tous les arts se réunissent pour satisfaire tous les goûts.

(*a*) Demosth. in Mid. p. 631. Ulpian. ibid. p. 688. Schol. Aristoph. in pac. v. 733.

(*b*) Poll. onom. lib. 4, cap. 19, §. 121.

(*c*) Theophr. charact. cap. 5. Casaub. ibid. p. 51.

(*d*) Hesych. in Νεφεύς.

(*e*) Poll. ibid. §. 122. Schol. Aristoph. in av. v. 795.

(*f*) Aristoph. in eccles. v. 22. Schol. ibid.

J'ai vu des Athéniens faire étendre sous leurs pieds des tapis de pourpre, et s'asseoir mollement sur des coussins apportés par leurs esclaves (*a*); d'autres, qui, avant et pendant la représentation, faisoient venir du vin, des fruits et des gâteaux (*b*); d'autres, qui se précipitoient sur des gradins pour choisir une place commode, et l'ôter à celui qui l'occupoit (*c*). Ils en ont le droit, m'a dit Philotas; c'est une distinction qu'ils ont reçue de la république pour récompense de leurs services.

CHAP.
XI.

Comme j'étois étonné du nombre des spectateurs: Il peut se monter, m'a-t-il dit, à 30000 (*d*). La solennité de ces fêtes en attire de toutes les parties de la Grèce, et répand un esprit de vertige parmi les habitans de cette ville. Pendant plusieurs jours, vous les verrez abandonner leurs affaires, se refuser au sommeil, passer ici une partie de la journée sans pouvoir se rassasier des divers spectacles qu'on y donne. C'est un plaisir d'autant plus vif pour eux, qu'ils le goûtent rarement. Le concours des pièces dramatiques n'a lieu que

(*a*) Æschin. in Ctesiph. p. 440. Theophr. charact. cap. 2.

(*b*) Philoch. et Pherecr. ap. Athen. lib. 11, p. 464.

(*c*) Aristoph. in equit. v. 572. Schol. ibid. Suid. in Περσιδρ.

(*d*) Plat. in conv. t. 3, p. 173 et 175.

CHAP. XI. dans deux autres fêtes. Mais les auteurs réservent tous leurs efforts pour celle-ci. On nous a promis sept à huit pièces nouvelles (*a*). N'en soyez pas surpris. Tous ceux qui, dans la Grèce, travaillent pour le théâtre, s'empressent à nous offrir l'hommage de leurs talens (*b*). D'ailleurs nous reprenons quelquefois les pièces de nos anciens auteurs; et la lice va s'ouvrir par l'Antigone de Sophocle. Vous aurez le plaisir d'entendre deux excellens acteurs, Théodore et Aristodème (*c*).

Philotas achevoit à peine, qu'un héraut, après avoir imposé silence (*d*), s'est écrié : Qu'on fasse avancer le chœur de Sophocle (*e*). C'étoit l'annonce de la pièce. Le théâtre représentoit le vestibule du palais de Créon, roi de Thèbes (*f*). Antigone et Ismène, filles d'Œdipe, ont ouvert la scène, couvertes d'un masque. Leur déclamation m'a paru naturelle; mais leur voix m'a surpris. Comment nommez-vous ces actrices, ai-je dit? Théodore et Aristodème, a répondu Philotas : car ici les fem-

(*a*) Plut. an seni, etc. t. 2, p. 785. Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 39, p. 181.

(*b*) Plat. in Lach. t. 2, p. 183.

(*c*) Demosth. de fals. leg. p. 331.

(*d*) Ulpian. in Demosth. p. 687.

(*e*) Aristoph. in Acharn. v. 11. Schol. ibid.

(*f*) Soph. in Antig. v. 18. Argum. Aristoph. grammat. ibid.

mes ne montent pas sur le théâtre (a). Un moment après, un chœur de 15 vieillards Thébains est entré, marchant à pas mesurés sur 3 de front et 5 de hauteur. Il a célébré, dans des chants mélodieux, la victoire que les Thébains venoient de remporter sur Polynice, frère d'Antigone.

L'action s'est insensiblement développée. Tout ce que je voyois, tout ce que j'entendois, m'étoit si nouveau, qu'à chaque instant mon intérêt croissoit avec ma surprise. Entraîné par les prestiges qui m'entouroient, je me suis trouvé au milieu de Thèbes. J'ai vu Antigone rendre les devoirs funèbres à Polynice, malgré la sévère défense de Créon. J'ai vu le tyran, sourd aux prières du vertueux Hémon son fils, qu'elle étoit sur le point d'épouser, la faire traîner avec violence dans une grotte obscure qui paroissoit au fond du théâtre (b), et qui devoit lui servir de tombeau. Bientôt, effrayé des menaces du ciel, il s'est avancé vers la caverne, d'où sortoient des hurlemens effroyables. C'étoient ceux de son fils. Il serroit entre ses bras la

(a) Plut. in Phoc. t. 1, p. 750. Aul. Gell. lib. 7, cap. 5.
Lucian. de salt. cap. 28, t. 2, p. 285.

(b) Poll. lib. 4, cap. 19, §. 124.

CHAP.
XI.

malheureuse Antigone, dont un nœud fatal avoit terminé les jours. La présence de Créon irrite sa fureur ; il tire l'épée contre son père ; il s'en perce lui-même, et va tomber aux pieds de son amante , qu'il tient embrassés jusqu'à ce qu'il expire.

Ils se passaient presque tous à ma vue , ces événemens cruels ; ou plutôt un heureux éloignement en adoucissoit l'horreur. Quel est donc cet art qui me fait éprouver à-la-fois tant de douleur et de plaisir , qui m'attache si vivement à des malheurs dont je ne pourrois pas soutenir l'aspect ? Quel merveilleux assortiment d'illusions et de réalités ! Je voloie au secours des deux amans ; je détestois l'impitoyable auteur de leurs maux. Les passions les plus fortes déchiroient mon ame sans la tourmenter ; et pour la première fois , je trouvois des charmes à la haine.

Trente mille spectateurs fondant en larmes , redoubloient mes émotions et mon ivresse. Combien la princesse est-elle devenue intéressante , lorsque de barbares satellites l'entraînant vers la caverne , son cœur fier et indomptable , cédant à la voix impérieuse de la nature , a montré un instant de foiblesse , et fait entendre ces accens douloureux :

« Je vais donc toute en vie descendre len-

« tement dans le séjour des morts (a)! je ne
 « reverrai donc plus la lumière des cieux (b)!
 « O tombeau, ô lit funèbre, demeure éternelle
 « (c)! Il ne me reste qu'un espoir : vous me
 « servirez de passage pour me rejoindre à ma
 « famille, à cette famille désastreuse dont je
 « péris la dernière et la plus misérable (d).
 « Je reverrai les auteurs de mes jours; ils me
 « reverront avec plaisir. Et toi, Polynice, ô
 « mon frère, tu sauras que pour te rendre des
 « devoirs prescrits par la nature et par la reli-
 « gion, j'ai sacrifié ma jeunesse, ma vie, mon
 « hymen, tout ce que j'avois de plus cher au
 « monde. Hélas ! on m'abandonne en ce mo-
 « ment funeste. Les Thébains insultent à mes
 « malheurs (e). Je n'ai pas un ami dont je
 « puisse obtenir une larme (f). J'entends la
 « mort qui m'appelle, et les dieux se taisent
 « (g). Où sont mes forfaits ? Si ma piété fut
 « un crime, je dois l'expier par mon trépas.
 « Si mes ennemis sont coupables, je ne leur

(a) Soph. in Antig. v. 932.

(b) Id. ibid. v. 891.

(c) Id. ibid. v. 903.

(d) Id. ibid. v. 907.

(e) Id. ibid. v. 850.

(f) Id. ibid. v. 894.

(g) Id. ibid. v. 945.

CHAP.
XI.

« souhaite pas de plus affreux supplices que
« le mien (a). »

Ce n'est qu'après la représentation de toutes les pièces qu'on doit adjuger le prix. Celle de Sophocle a été suivie de quelques autres que je n'ai pas eu la force d'écouter. Je n'avois plus de larmes à répandre, ni d'attention à donner.

J'ai copié dans ce chapitre les propres paroles de mon journal. Je décrirai ailleurs tout ce qui concerne l'art dramatique, et les autres spectacles qui relèvent l'éclat des fêtes Dionysiaques.

(a) Soph. in Antig. v. 940.

FIN DU CHAPITRE ONZIÈME.

CHA-

CHAPITRE XII.

Description d'Athènes.

IL n'y a point de ville dans la Grèce qui présente un si grand nombre de monumens , que celle d'Athènes. De toutes parts s'élèvent des édifices respectables par leur ancienneté , ou par leur élégance. Les chef-d'œuvres de la sculpture sont prodigués jusque dans les places publiques. Ils embellissent , de concert avec ceux de la peinture , les portiques et les temples. Ici tout s'anime , tout parle aux yeux du spectateur attentif. L'histoire des monumens de ce peuple seroit l'histoire de ses exploits , de sa reconnoissance et de son culte.

CHAP.
XII.

Je n'ai ni le projet de les décrire en particulier , ni la prétention de faire passer dans l'ame de mes lecteurs , l'impression que les beautés de l'art faisoient sur la mienne. C'est un bien pour un voyageur d'avoir acquis un fonds d'émotions douces et vives , dont le souvenir se renouvelle pendant toute sa vie ; mais il ne sauroit les partager avec ceux qui , ne les ayant pas éprouvées , s'intéressent toujours plus au récit de ses

CHAP.
XII.

peines, qu'à celui de ses plaisirs. J'imiterai ces interprètes qui montrent les singularités d'Olympie et de Delphes; je conduirai mon lecteur dans les différens quartiers d'Athènes : nous nous placerons aux dernières années de mon séjour dans la Grèce, et nous commencerons par aborder au Pirée *.

Ce port qui en contient trois autres plus petits (*a*), est à l'ouest de ceux de Munychie et de Phalère, presque abandonnés aujourd'hui. On y rassemble quelquefois jusqu'à 300 galères (*b*); il pourroit en contenir 400 (*c*) **. Thémistocle en fit, pour ainsi dire, la découverte, quand il voulut donner une marine aux Athéniens (*d*). On y vit bientôt des marchés, des magasins, et un arsenal capable de fournir à l'armement d'un grand nombre de vaisseaux.

Avant que de mettre pied à terre, jetez les yeux sur le promontoire voisin. Une pierre

* Voyez le plan d'Athènes et celui de ses environs, et la note à la fin du volume.

(*a*) Thucyd. lib. 1, cap. 93. Pausan. lib. 1, cap. 1, p. 3. Le Roi, ruines de la Grèce, part. première, p. 261.

(*b*) Thucyd. lib. 2, cap. 13.

(*c*) Strab. lib. 9, p. 395.

** Spon et Wheler observent que 40 ou 45 de nos vaisseaux auroient de la peine à tenir dans ce port.

(*d*) Plut. in Themist. t. 1, p. 121. Nep. in Them. cap. 6. Diod. Sic. lib. 11, p. 32.

quarrée, sans ornemens, et posée sur une simple base, est le tombeau de Thémistocle. Son corps fut apporté du lieu de son exil (a). Voyez ces vaisseaux qui arrivent, qui vont partir, qui partent ; ces femmes, ces enfans qui accourent sur le rivage, pour recevoir les premiers embrassemens, ou les derniers adieux de leurs époux et de leurs pères; ces commis de la douane qui s'empressent d'ouvrir les ballots qu'on vient d'apporter, et d'y apposer leurs cachets, jusqu'à ce qu'on ait payé le droit de cinquantième (b); ces magistrats, ces inspecteurs qui courent de tous côtés; les uns, pour fixer le prix du blé et de la farine (c); les autres, pour en faire transporter les deux tiers à Athènes (d); d'autres, pour empêcher la fraude, et maintenir l'ordre (e).

Entrons sous l'un de ces portiques qui entourent le port (f). Voilà des négocians qui, prêts à faire voile pour le Pont-Euxin ou pour la Sicile, empruntent à gros intérêts

CHAP. I
XII.

(a) Pausan. lib. 1, p. 3.

(b) Demosth. in Lacrit. p. 952. Æneas Poliorc. cap. 29.

(c) Harpocr. et Suid. in Σίφύλ.

(d) Dinarch. et Aristot. apud Harpocr. in Ἐπιμύλ. Etym. magn. ibid.

(e) Aristot. ap. Harpocr. in Ἀλφειαν.

(f) Meurs. in Pir. cap. 4.

CHAP.
XII.

les sommes dont ils ont besoin , et rédigent l'acte qui comprend les conditions du marché (*a*). En voilà un qui déclare , en présence de témoins , que les effets qu'il vient d'embarquer , seront , en cas de naufrage , aux risques des prêteurs (*b*). Plus loin , sont exposées sur des tables différentes marchandises du Bosphore (*c*) , et les montres des blés récemment apportés du Pont , de Thrace , de Syrie , d'Egypte , de Libye , et de Sicile (*d*). Allons à la place d'Hippodamus , ainsi nommée d'un architecte de Milet , qui l'a construite (*e*). Ici , les productions de tous les pays sont accumulées : ce n'est point le marché d'Athènes ; c'est celui de toute la Grèce (*f*).

Le Pirée est décoré d'un théâtre , de plusieurs temples , et de quantité de statues (*g*). Comme il devoit assurer la subsistance d'Athènes , Thémistocle le mit à l'abri d'un coup de main , en faisant construire cette belle muraille qui embrasse et le bourg du Pirée ,

(*a*) Demosth. in Lacrit. p. 949. Theophr. charact. cap. 23.

(*b*) Demosth. adv. Phorm. p. 944.

(*c*) Harpocr. in *Διῶγμ.* Polyæn. strateg. lib. 6 , cap. 2 , §. 2.

(*d*) Theoph. hist. plant. lib. 8 , cap. 4.

(*e*) Meurs. in Pir. cap. 5.

(*f*) Thucyd. lib. 2 , cap. 38. Isocr. paneg. t. 1 , p. 139. Sopatr. de div. quæst. ap. rhet. græc. t. 1 , p. 305.

(*g*) Meurs. ibid.

et le port de Munychie. Sa longueur est de 60 stades (*a*); sa hauteur, de 40 coudées *; Thémistocle vouloit la porter jusqu'à 80 (*b*); sa largeur est plus grande que la voie de deux chariots. Elle fut construite de grosses pierres équarries, et liées à l'extérieur par des tenons de fer et de plomb.

CHAP.
XII.

Prenons le chemin d'Athènes, et suivons cette longue muraille, qui du Pirée s'étend jusqu'à la porte de la ville, dans une longueur de 40 stades (*c*). Ce fut encore Thémistocle qui forma le dessein de l'élever (*d*); et son projet ne tarda pas à s'exécuter sous l'administration de Cimon et de Périclès (*e*). Quelques années après, ils en firent construire une semblable, quoiqu'un peu moins longue, depuis les murs de la ville, jusqu'au port de Phalère (*f*). Elle est

(*a*) Thucyd. lib. 2, cap. 13.

* La longueur étoit de 5670 toises, et par conséquent de deux de nos lieues de 2500 toises, avec un excédent de 670 toises, environ un quart de lieue. La hauteur étant de 40 coudées, ou 60 pieds Grecs, étoit de $56\frac{2}{3}$ pieds de roi.

(*b*) Thucyd. lib. 1, cap. 93. Appian. bell. Mithrid. c. 190, p. 325.

(*c*) Thucyd. lib. 2, cap. 13. Strab. lib. 9, p. 395. Diog. Laert. in Antisth. lib. 6, §. 2.

(*d*) Plut. in Themist. t. 1, p. 121.

(*e*) Thucyd. lib. 1, cap. 107 et 108. Andoc. de pac. p. 24. Plut. in Pericl. t. 1, p. 160.

(*f*) Andoc. ibid.

CHAP.
XII.

à notre droite. Les fondemens de l'une et de l'autre furent établis dans un terrain marécageux, qu'on eut soin de combler avec de gros rochers (a). Par ces deux murs de communication, appelés aujourd'hui longues murailles, le Pirée se trouve renfermé dans l'enceinte d'Athènes, dont il est devenu le boulevard. Après la prise de cette ville, on fut obligé de démolir en tout ou en partie ces différentes fortifications (b); mais on les a presque entièrement rétablies de nos jours (c).

La route que nous suivons, est fréquentée dans tous les temps, à toutes les heures de la journée, par un grand nombre de personnes que la proximité du Pirée, ses fêtes et son commerce attirent dans ce lieu.

Nous voici en présence d'un cénotaphe. Les Athéniens l'ont élevé pour honorer la mémoire d'Euripide mort en Macédoine (d). Lisez les premiers mots de l'inscription : LA GLOIRE D'EURIPIDE A POUR MONUMENT LA

(a) Plut. in Cim. t. 1, p. 487.

(b) Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 460. Diod. Sic. lib. 13, p. 226. Plut. in Lysand. t. 1, p. 441.

(c) Xenoph. ibid. lib. 4, p. 537. Diod. lib. 14, p. 303. Nep. in Timoth. cap. 4. Id. in Conon. cap. 4.

(d) Pausan. lib. 1, cap. 2, p. 6.

GRÈCE ENTIÈRE (a). Voyez-vous ce concours de spectateurs auprès de la porte de la ville, les litières qui s'arrêtent en cet endroit (b), et sur un échafaud cet homme entouré d'ouvriers ? C'est Praxitèle ; il va faire poser sur une base qui sert de tombeau, une superbe statue équestre qu'il vient de terminer (c).

CHAP.
XII.

Nous voilà dans la ville, et auprès d'un édifice qui se nomme Pompeïon (d). C'est de là que partent ces *pompes* ou processions de jeunes garçons et de jeunes filles, qui vont par intervalles figurer dans les fêtes que célèbrent les autres nations. Dans un temple voisin, consacré à Cérès, on admire la statue de la Déesse, celle de Proserpine, et celle du jeune Iacchus ; toutes trois de la main de Praxitèle (e).

Parcourons rapidement ces portiques qui se présentent le long de la rue, et qu'on a singulièrement multipliés dans la ville. Les uns sont isolés ; d'autres, appliqués à des bâtimens auxquels ils servent de vestibules. Les philosophes et les gens oisifs y passent une

(a) Anthol. lib. 3, p. 273. Thom. Mag. in vit. Eurip.

(b) Dinarch. orat. adv. Demosth. in oper. Demosth. p. 177.

(c) Pausan. lib. 1, cap. 2, p. 6.

(d) Id. ibid.

(e) Id. ibid.

CHAP.
XII.

partie de la journée. On voit dans presque tous, des peintures et des statues d'un travail excellent. Dans celui où l'on vend la farine (a), vous trouverez un tableau d'Hélène, peint par Zeuxis (b).

Prenons la rue que nous avons à gauche : elle nous conduira au quartier du Pnyx, et près de l'endroit où le peuple tient quelques-unes de ses assemblées (c). Ce quartier qui est très-fréquenté, confine à celui du Ceramique ou des Tuileries, ainsi nommé des ouvrages en terre cuite, qu'on y fabriquoit autrefois (d). Ce vaste emplacement est divisé en deux parties ; l'une au-delà des murs, où se trouve l'Académie ; l'autre en dedans, où est la grande place.

Arrêtons-nous un moment au portique royal, qui, sous plusieurs rapports, mérite notre attention. Le second des archontes, nommé l'archonte-roi, y tient son tribunal (e). Celui de l'Aréopage s'y assemble quelquefois (f). Les statues dont le toit est

(a) Hesych. in Ἀλφίτ. Aristoph. in eccles. v. 682.

(b) Eustath. in iliad. lib. 11, p. 868, lin. 37.

(c) Meurs. de popul. Athen. in voce Pnyx.

(d) Plin. lib. 35, cap. 12, p. 710. Suid. in Κεραμ. Meurs. Ceram.

(e) Pausan. lib. 1, cap. 3, p. 8.

(f) Demosth. in Aristog. p. 831.

couronné, sont en terre cuite, et représentent Thésée qui précipite Sciron dans la mer, et l'Aurore qui enlève Céphale (*a*). La figure de bronze que vous voyez à la porte, est celle de Pindare couronné d'un diadème, ayant un livre sur ses genoux, et une lyre dans sa main (*b*). Thèbes, sa patrie, offensée de l'éloge qu'il avoit fait des Athéniens, eut la lâcheté de le condamner à une amende; et Athènes lui décerna ce monument, moins peut-être par estime pour ce grand poète, que par haine contre les Thébains. Non loin de Pindare, sont les statues de Conon, de son fils Timothée, et d'Evagoras, roi de Chypre (*c*).

Près du portique royal, est celui de Jupiter Libérateur (*d*), où le peintre Euphranor vient de représenter dans une suite de tableaux, les douze dieux, Thésée, le peuple d'Athènes, et ce combat de cavalerie où Gryllus, fils de Xénophon, attaqua les Thébains commandés par Epaminondas (*e*). On les

(*a*) Pausan. lib. 1, cap. 3, p. 8.

(*b*) Æschin. epist. 4, p. 207.

(*c*) Isocr. in Evag. t. 2, p. 98. Demosth. in Leptin. p. 551.
Pausan. ibid.

(*d*) Meurs. in Ceram. cap. 4.

(*e*) Pausan. ibid. cap. 3, p. 9.

CHAP.
XII.

reconnoît aisément l'un et l'autre; et le peintre a rendu avec des traits de feu, l'ardeur dont ils étoient animés (*a*). L'Apollon du temple voisin est de la même main (*b*).

Du portique royal partent deux rues qui aboutissent à la place publique. Prenons celle de la droite. Elle est décorée, comme vous voyez, par quantité d'Hermès. C'est le nom qu'on donne à ces gâines surmontées d'une tête de Mercure. Les uns ont été placés par de simples particuliers; les autres, par ordre des magistrats (*c*). Presque tous rappellent des faits glorieux; d'autres, des leçons de sagesse. On doit ces derniers à Hipparque, fils de Pisistrate. Il avoit mis en vers les plus beaux préceptes de la morale; il les fit graver sur autant d'Hermès élevés par ses ordres dans les places, dans les carrefours, dans plusieurs rues d'Athènes et dans les bourgs de l'Attique. Sur celui-ci, par exemple, est écrit : PRENEZ TOUJOURS LA JUSTICE POUR GUIDE; sur celui-là : NE VIOLEZ JAMAIS LES DROITS DE L'AMITIÉ (*d*).

(*a*) Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 346.

(*b*) Pausan. lib. 1, cap. 3, p. 9.

(*c*) Harpocr. in 'Εἱμ.

(*d*) Plat. in Hipp. t. 2, p. 229. Hesych. in Ἰππάρχ. Suid. in 'Εἱμ.

Ces maximes ont contribué sans doute à rendre sententieux le langage des habitans de la campagne (*a*). CHAP.
XII.

Cette rue se termine par deux portiques qui donnent sur la place. L'un est celui des Hermès (*b*); l'autre, qui est le plus beau de tous, se nomme le Pœcile. On voit dans le premier trois Hermès sur lesquels, après quelques avantages remportés sur les Mèdes, on inscrivit autrefois l'éloge que le peuple décernoit, non aux généraux, mais aux soldats qui avoient vaincu sous leurs ordres (*c*). A la porte du Pœcile est la statue de Solon (*d*). Les murs de l'intérieur, chargés de boucliers enlevés aux Lacédémoniens et à d'autres peuples (*e*), sont enrichis des ouvrages de Polygnote, de Micon, de Pancœnus, et de plusieurs autres peintres célèbres. Dans ces tableaux dont il est plus aisé de sentir les beautés que de les décrire, vous verrez la prise de Troie, les secours que les Athéniens donnèrent aux Héraclides, la bataille qu'ils livrè-

(*a*) Aristot. rhet. t. 2, p. 572.

(*b*) Mnesim. ap. Athen. lib. 9, p. 402.

(*c*) Æschin. in Ctesiph. p. 458.

(*d*) Demosth. in Aristog. p. 847. Pausan. lib. 1, cap. 16, p. 38. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 16.

(*e*) Pausan. lib. 1, cap. 15.

CHAP.
XII.

rent aux Lacédémoniens à Œnoé, aux Perses à Marathon, aux Amazones dans Athènes même (a).

Cette place, qui est très-vaste, est ornée d'édifices destinés au culte des dieux, ou au service de l'état; d'autres qui servent d'asyle quelquefois aux malheureux, trop souvent aux coupables; de statues décernées à des rois et à des particuliers qui ont bien mérité de la république (b).

Suivez-moi, et à l'ombre des platanes qui embellissent ces lieux (c), parcourons un des côtés de la place. Cette grande enceinte renferme un temple en l'honneur de la mère des dieux, et le palais où s'assemble le sénat (d). Dans ces édifices et tout autour sont placés des cippes et des colonnes, où l'on a gravé plusieurs des lois de Solon et des décrets du peuple (e). C'est dans cette rotonde entourée d'arbres (f), que les Prytanes en exercice vont tous les jours prendre leurs repas,

(a) Meurs. Athen. Att. lib. 1, cap. 5.

(b) Id. in Ceram. cap. 16.

(c) Plut. in Cim. t. 1, p. 487.

(d) Plut. in x rhetor. vit. t. 2, p. 842. Suid. in Μητρυ.

(e) Lycurg. orat. in Leocr. p. 165. Æschin. in Ctesiph. p. 458. Harpocr. in ὁ Κἀθ' ἅρην.

(f) Suid. et Hesych. in Σκιάς.

et quelquefois offrir des sacrifices pour la prospérité du peuple (a).

CHAP.
XII.

Au milieu de dix statues, qui donnèrent leurs noms aux tribus d'Athènes (b), le premier des archontes tient son tribunal (c). Ici les ouvrages du génie arrêtent à tous momens les regards. Dans le temple de la mère des dieux, vous avez vu une statue faite par Phidias (d); dans le temple de Mars que nous avons devant les yeux, vous trouverez celle du dieu, exécutée par Alcamène, digne élève de Phidias (e). Tous les côtés de la place offrent de pareils monumens.

Dans son intérieur, voilà le camp des Scythes que la république entretient pour maintenir l'ordre (f). Voilà l'enceinte où le peuple s'assemble quelquefois, et qui est maintenant couverte de tentes, sous lesquelles on étale différentes marchandises (g). Plus loin vous voyez cette foule qu'il est difficile

(a) Demosth. de fals. leg. p. 332. Ulpian. ibid. p. 388. Pausan. lib. 1, cap. 5, p. 12. Meurs. in Ceram. cap. 7.

(b) Pausan. ibid.

(c) Suid. in *Ἀρχων*.

(d) Pausan. ibid. cap. 3, p. 9.

(e) Id. ibid. cap. 8, p. 20.

(f) Meurs. in Ceram. cap. 16.

(g) Demosth. de cor. p. 501. Id. in Neær. p. 875. Taylor, not. in Demosth. p. 620. Harpoer. in *Γέρρα*.

CHAP.
XII.

de percer. C'est là qu'on trouve les provisions nécessaires à la subsistance d'un si grand peuple. C'est le marché général divisé en plusieurs marchés particuliers, fréquentés à toutes les heures du jour, et sur-tout depuis neuf heures jusqu'à midi. Des receveurs y viennent pour retirer les droits imposés sur tout ce qui s'y vend, et des magistrats pour veiller sur tout ce qui s'y fait. Je vous citerai deux lois très-sages, concernant cette populace indocile et tumultueuse. L'une défend de reprocher au moindre citoyen le gain qu'il fait au marché (*a*). On n'a pas voulu qu'une profession utile pût devenir une profession méprisable. L'autre défend au même citoyen de surfaire, en employant le mensonge (*b*). La vanité maintient la première, et l'intérêt a fait tomber la seconde. Comme la place est l'endroit le plus fréquenté de la ville, les ouvriers cherchent à s'en rapprocher (*c*); et les maisons s'y louent à plus haut prix que par-tout ailleurs.

Je vais maintenant vous conduire au temple de Thésée, qui fut construit par Cimon,

(*a*) Demosth. in Eubul. p. 886.

(*b*) Id. in Lept. p. 542. Ulpian. ibid. p. 570. Hyperid. ap. Harpocr. in *Κατὰ τὴν*, etc.

(*c*) Lys. adv. delat. p. 413.

quelques années après la bataille de Salamine. Plus petit que celui de Minerve dont je vous parlerai bientôt, et auquel il paroît avoir servi de modèle (*a*), il est, comme ce dernier, d'ordre dorique, et d'une forme très-élégante. Des peintres habiles l'ont enrichi de leurs ouvrages immortels (*b*).

CHAP.
XII.

Après avoir passé devant le temple de Castor et de Pollux, devant la chapelle d'Agraulé fille de Cécrops, devant le Prytanée, où la république entretient à ses dépens quelques citoyens qui lui ont rendu des services signalés (*c*), nous voilà dans la rue des trépieds (*d*), qu'il faudroit plutôt nommer la rue des triomphes. C'est ici, en effet, que tous les ans on dépose, pour ainsi dire, la gloire des vainqueurs aux combats qui embellissent nos fêtes. Ces combats se livrent entre des musiciens ou des danseurs de différens âges. Chaque tribu nomme les siens. Celle qui a remporté la victoire, consacre un trépied de bronze, tantôt dans un temple, quelquefois dans une maison qu'elle a fait construire dans cette

(*a*) Le Roi, ruines de la Grèce, t. 1, p. 18.

(*b*) Pausan. lib. 1, cap. 17, p. 40.

(*c*) Meurs. Athen. Att. lib. 1, cap. 7 et 8.

(*d*) Athen. lib. 12, p. 542 et 543. Pausan. lib. 1, cap. 20, p. 46.

CHAP.
XII.

rue (a). Vous voyez ces offrandes multipliées sur les sommets ou dans l'intérieur des édifices élégans que nous avons de chaque côté (a). Elles y sont accompagnées d'inscriptions qui, suivant les circonstances, contiennent le nom du premier des archontes, de la tribu qui a remporté la victoire, du citoyen qui, sous le titre de Chorège, s'est chargé de l'entretien de la troupe, du poète qui a fait les vers, du maître qui a exercé le chœur, et du musicien qui a dirigé les chants au son de sa flûte (c). Approchons; voilà les vainqueurs des Perses célébrés pour avoir paru à la tête des chœurs. Lisez sous ce trépied : LA TRIBU ANTIOCHIDE A REMPORTÉ LE PRIX; ARISTIDE ÉTOIT CHORÈGE; ARCHES-TRATE AVOIT COMPOSÉ LA PIÈCE (d). Sous cet autre : THÉMISTOCLE ÉTOIT CHORÈGE; PHRYNICUS AVOIT FAIT LA TRAGÉDIE; ADIMANTE ÉTOIT ARCHONTE (e)*.

Les ouvrages d'architecture et de sculpture dont nous sommes entourés, étonnent autant

(a) Chandl. inscript. part. 2, p. 48.

(b) Pausan. lib. 1, cap. 20, p. 46.

(c) Van Dal. dissert. de gymnas. cap. 5, p. 672. Chandl. trav. in Greece, p. 99.

(d) Plut. in Aristid. t. 1, p. 318.

(e) Id. in Them. t. 1, p. 114.

* Voyez la note à la fin du volume.

par

par l'excellence du travail que par les motifs qui les ont produits; mais toutes leurs beautés disparaissent à l'aspect du satyre que vous allez voir dans cet édifice (*a*), que Praxitèle met parmi ses plus beaux ouvrages, et que le public place parmi les chef-d'œuvres de l'art.

CHAP.
XII.

La rue des trépieds conduit au théâtre de Bacchus. Il convenoit que les trophées fussent élevés auprès du champ de bataille; car c'est au théâtre que les chœurs des tribus se disputent communément la victoire (*b*). C'est là aussi que le peuple s'assemble quelquefois, soit pour délibérer sur les affaires de l'état, soit pour assister à la représentation des tragédies et des comédies. A Marathon, à Salamine, à Platée, les Athéniens ne triomphèrent que des Perses; ici ils ont triomphé de toutes les nations qui existent aujourd'hui, peut-être de celles qui existeront un jour; et les noms d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, ne seront pas moins célèbres dans la suite des temps, que ceux de Miltiade, d'Aristide et de Thémistocle.

En face du théâtre est un des plus anciens

(*a*) Pausan. lib. 1, cap. 20, p. 46. Plin. lib. 34, cap. 8, p. 653. Athen. lib. 13, p. 591.

(*b*) Demosth. in Mid. p. 606 et 612.

 CHAP.
XII.

temples d'Athènes (*a*) ; celui de Bacchus, surnommé le dieu des pressoirs. Il est situé dans le quartier des Marais (*b*), et ne s'ouvre qu'une fois l'année (*c*). C'est dans cette vaste enceinte qui l'entoure, qu'en certaines fêtes on donnoit autrefois des spectacles, avant la construction du théâtre (*d*).

Nous arrivons enfin au pied de l'escalier qui conduit à la citadelle (*e*). Observez en montant comme la vue s'étend et s'embellit de tous côtés. Jetez les yeux à gauche sur l'autre creusé dans le rocher, et consacré à Pan, auprès de cette fontaine (*f*). Apollon y reçut les faveurs de Créuse, fille du roi Erechthée. Il y reçoit aujourd'hui l'hommage des Athéniens, toujours attentifs à consacrer les foiblesses de leurs dieux.

Arrêtons-nous devant ce superbe édifice, d'ordre dorique, qui se présente à nous. C'est

(*a*) Demosth. in Neær. p. 873. Pausan. lib. 1, cap. 20, p. 46.

(*b*) Athen. lib. 11, cap. 3, p. 465. Isæus ap. Harpocr. in 'Εν λίμν. Hesych. in Δίμν.

(*c*) Thucyd. lib. 2, cap. 15.

(*d*) Hesych. in 'Επι λην.

(*e*) Médailles d'Athènes du cabinet du Roi.

(*f*) Eurip. in Ion. v. 17, 501, 936. Pausan. lib. 1, cap. 28, p. 68. Lucian. in bis accus. t. 2, p. 801.

ce qu'on appelle les Propylées ou vestibules de la citadelle. Périclès les fit construire en marbre, sur les dessins et sous la conduite de l'architecte Mnésiclès (*a*). Commencés sous l'archontat d'Eutyménès*, ils ne furent achevés que cinq ans après : ils coûtèrent, dit-on, 2012 talens** (*b*) ; somme exorbitante, et qui excède le revenu annuel de la république.

Le temple que nous avons à gauche, est consacré à la Victoire. Entrons dans le bâtiment qui est à notre droite, pour admirer les peintures qui en décorent les murs, et dont la plupart sont de la main de Polygnote (*c*). Revenons au corps du milieu. Considérez les six belles colonnes qui soutiennent le fronton. Parcourez le vestibule divisé en trois pièces par deux rangs de colonnes ioniques, terminé à l'opposite par cinq portes, à travers desquelles nous distinguons les colonnes du péristyle qui regarde l'intérieur de la citadelle (*d*)***. Observez, en passant, ces grandes

(*a*) Plut. in Pericl. t. 1, p. 160.

* L'an 437 avant J. C.

** 10,864,800 livres.

(*b*) Heliod. ap. Harpocr. et Suid. in *Περικλ.*

(*c*) Pausan. lib. 1, cap. 22, p. 51.

(*d*) Le Roi, ruines de la Grèce, part. 2^e, p. 13 et 47. Pausan. ibid.

*** Voyez le plan des Propylées.

CHAP.
XII.

pièces de marbre qui composent le plafond, et soutiennent la couverture.

Nous voilà dans la citadelle (a). Voyez cette quantité de statues que la religion et la reconnaissance ont élevées en ces lieux, et que le ciseau des Myrons, des Phidias, des Alcamènes, et des plus célèbres artistes, semble avoir animées. Ici revivront à jamais Périclès, Phormion, Iphicrate, Timothée, et plusieurs autres, généraux Athéniens. Leurs nobles images sont mêlées confusément avec celles des dieux (b).

Ces sortes d'apothéoses me frappèrent vivement à mon arrivée dans la Grèce. Je croyois voir dans chaque ville deux espèces de citoyens; ceux que la mort destinoit à l'oubli, et ceux à qui les arts donnoient une existence éternelle. Je regardois les uns comme les enfans des hommes, les seconds comme les enfans de la gloire. Dans la suite, à force de voir des statues, j'ai confondu ces deux peuples.

Approchons de ces deux autels. Respectez le premier; c'est celui de la Pudeur : embrassez tendrement le second; c'est celui de l'Amitié (c). Lisez sur cette colonne de bronze

(a) Meurs. in Cecrop.

(b) Pausan. lib. 1, passim.

(c) Hesych. in Αἰδῶς.

un décret qui proscriit, avec des notes infamantes, un citoyen et sa postérité, parce qu'il avoit reçu l'or des Perses pour corrompre les Grecs (*a*). Ainsi les mauvaises actions sont immortalisées pour en introduire de bonnes, et les bonnes pour en produire de meilleures. Levez les yeux, admirez l'ouvrage de Phidias. Cette statue colossale de bronze, est celle qu'après la bataille de Marathon les Athéniens consacrèrent à Minerve (*b*).

Toutes les régions de l'Attique sont sous la protection de cette déesse (*c*); mais on diroit qu'elle a établi sa demeure dans la citadelle. Combien de statues, d'autels et d'édifices en son honneur! Parmi ces statues, il en est trois dont la matière et le travail attestent les progrès du luxe et des arts. La première est si ancienne, qu'on la dit être descendue du ciel (*d*); elle est informe, et de bois d'olivier. La seconde, que je viens de vous montrer, est d'un temps où de tous les métaux les Athéniens n'employoient que

(*a*) Demosth. philipp. 4, p. 91. Id. de fals. leg. p. 336. Plut. in Themist. t. 1, p. 114.

(*b*) Demosth. de fals. leg. p. 336. Pausan. lib. 1, cap. 28, p. 67.

(*c*) Pausan. ibid. cap. 26, p. 63.

(*d*) Id. ibid.

le fer pour obtenir des succès, et le bronze pour les éterniser. La troisième, que nous verrons bientôt, fut ordonnée par Périclès: elle est d'or et d'ivoire (*a*).

Voici un temple composé de deux chapelles consacrées, l'une à Minerve Poliade, l'autre à Neptune, surnommé Erechthée (*b*). Observons la manière dont les traditions fabuleuses se sont quelquefois conciliées avec les faits historiques. C'est ici que l'on montre, d'un côté l'olivier que la Déesse fit sortir de la terre, et qui s'est multiplié dans l'Attique; de l'autre, le puits d'où l'on prétend que Neptune fit jaillir l'eau de la mer (*c*). C'étoit par de pareils bienfaits que ces divinités aspireroient à donner leur nom à cette ville naissante. Les dieux décidèrent en faveur de Minerve; et pendant long-temps les Athéniens préférèrent l'agriculture au commerce (*d*). Depuis qu'ils ont réuni ces deux sources de richesses, ils partagent dans un même lieu leur hommage entre leurs bienfaiteurs; et pour achever de les concilier, ils leur ont

(*a*) Schol. Demosth. in Androt. p. 440.

(*b*) Meurs. in Cecrop. cap. 20.

(*c*) Herodot. lib. 8, cap. 55. Pausan. lib. 1, cap. 26, p. 62. Meurs. in Cecrop. cap. 19.

(*d*) Plut. in Themist. t. 1, p. 121.

élevé un autel commun, qu'ils appellent l'autel de l'oubli (*a*).

Devant la statue de la Déesse est suspendue une lampe d'or, surmontée d'une palme de même métal, qui se prolonge jusqu'au plafond. Elle brûle jour et nuit (*b*); on n'y met de l'huile qu'une fois l'an. La mèche, qui est d'amiant (*c*), ne se consume jamais; et la fumée s'échappe par un tuyau caché sous la feuille de palmier. Cet ouvrage est de Callimaque. Le travail en est si achevé, qu'on y desire les graces de la négligence; mais c'étoit le défaut de cet artiste trop soigneux. Il s'éloignoit de la perfection pour y atteindre; et à force d'être mécontent de lui-même, il mécontentoit les connoisseurs (*d*).

On conservoit dans cette chapelle le riche cimenterre de Mardonius, qui commandoit l'armée des Perses à la bataille de Platée, et la cuirasse de Masistius, qui étoit à la tête de la cavalerie (*e*). On voyoit aussi dans le vestibule du Parthénon, le trône aux pieds d'argent, sur lequel Xerxès se plaça pour

(*a*) Plut. sympos. lib. 9, quæst. 6, t. 2, p. 741.

(*b*) Pausan. lib. 1, cap. 26, p. 63. Strab. lib. 9, p. 606.

(*c*) Salmas. in Solin. t. 1, p. 178.

(*d*) Plin. lib. 34, cap. 8, t. 2, p. 658. Pausan. ibid.

(*e*) Demosth. in Timocr. p. 793. Ulpian. in olynth. 3, p. 45.
Schol. Thucyd. lib. 2, cap. 13. Pausan. ibid. cap. 27, p. 64.

CHAP.
XII.

être témoin du combat de Salamine (*a*); et dans le trésor sacré, les restes du butin trouvé au camp des Perses (*b*). Ces dépouilles, la plupart enlevées de notre temps par des mains sacrilèges, étoient des trophées dont les Athéniens d'aujourd'hui s'enorgueilloient, comme s'ils les devoient à leur valeur; semblables à ces familles qui ont autrefois produit de grands hommes, et qui tâchent de faire oublier ce qu'elles sont, par le souvenir de ce qu'elles ont été.

Cet autre édifice nommé Opisthodomé, est le trésor public (*c*). Il est entouré d'un double mur. Des trésoriers, tous les ans tirés au sort, y déposent les sommes que le sénat remet entre leurs mains (*d*); et le chef des Prytanes, lequel change tous les jours, en garde la clef (*e*).

Vos yeux se tournent depuis long-temps vers ce fameux temple de Minerve, un des plus beaux ornemens d'Athènes. Il est connu sous le nom de Parthénon. Avant que d'en approcher, permettez que je vous lise une lettre

(*a*) Demosth. in Timocr. p. 793. Harpocr. in 'Αγγυρόω.

(*b*) Thucyd. lib. 2, cap. 13.

(*c*) Meurs. in Cécrop. cap. 26.

(*d*) Arist. ap. Harpocr. in Ταμ. Poll. lib. 8, cap. 9, §. 97.

(*e*) Argum. orat. Demosth. in Androt. p. 697. Suid. in 'Επιστάτ.

que j'écrivis, à mon retour de Perse, au mage Othanès, avec qui j'avois eu d'étroites liaisons pendant mon séjour à Suze. Il connoissoit l'histoire de la Grèce, et aimoit à s'instruire des usages des nations. Il me demanda quelques éclaircissemens sur les temples des Grecs. Voici ma réponse :

« Vous prétendez qu'on ne doit pas représenter la divinité sous une forme humaine ;
 « qu'on ne doit pas circonscrire sa présence
 « dans l'enceinte d'un édifice (*a*). Mais vous
 « n'auriez pas conseillé à Cambyse d'outrager
 « en Egypte les objets du culte public (*b*),
 « ni à Xerxès de détruire les temples et les
 « statues des Grecs (*c*). Ces princes, superstitieux jusqu'à la folie, ignoroient qu'une
 « nation pardonne plus facilement la violence
 « que le mépris, et qu'elle se croit avilie
 « quand on avilit ce qu'elle respecte. La Grèce
 « a défendu de rétablir les monumens sacrés,
 « autrefois renversés par les Perses (*d*). Ces
 « ruines attendent le moment de la vengeance :

(*a*) Herodot. lib. 1, cap. 131. Cicer. de leg. lib. 2, cap. 10, t. 3, p. 145.

(*b*) Herodot. lib. 3, cap. 25, 29, etc.

(*c*) Æschyl. in Pers. v. 811. Herodot. lib. 8, cap. 109. Diod. Sic. lib. 5, p. 332.

(*d*) Isocr. paneg. t. 1, p. 263. Lycurg. cont. Leocr. part. 2, p. 158. Pausan. lib. 10, cap. 35, p. 887. Diod. Sic. lib. 11, p. 24.

CHAP. « et si jamais les Grecs portent leurs armes
XII. « victorieuses dans les états du grand-roi, ils
« se souviendront de Xerxès, et mettront vos
« villes en cendres (a).

« Les Grecs ont emprunté des Egyptiens
« l'idée (b) et la forme des temples (c); mais
« il ont donné à ces édifices des proportions
« plus agréables, ou du moins plus assorties à
« leur goût.

« Je n'entreprendrai pas de vous en décrire
« les différentes parties; j'aime mieux vous
« envoyer le plan de celui qui fut construit en
« l'honneur de Thésée *. Quatre murs disposés
« en forme de parallélogramme ou de quarré
« long, constituent la nef ou le corps du tem-
« ple. Ce qui le décore, et fait son principal
« mérite, est extérieur, et lui est aussi étran-
« ger que les vêtemens qui distinguent les diffé-
« rentes classes des citoyens. C'est un portique
« qui règne tout autour, et dont les colonnes
« établies sur un soubassement composé de
« quelques marches, soutiennent un enta-

(a) Diod. Sic. lib. 17, p. 545. Strab. lib. 15, p. 730. Quint.
Curt. lib. 5, cap. 7.

(b) Herodot. lib. 2, cap. 4.

(c) Voyag. de Norden, pl. 132. Pococ. t. 1, pl. 44, 45, etc.
Mosaïq. de Palestr. dans les mém. de l'acad. des bell. lett. t. 30,
p. 503.

* Voyez la planche relative à ce chapitre, n°. 1.

« blement surmonté d'un fronton dans les
 « parties antérieure et postérieure. Ce por- CHAP.
 « tique ajoute autant de grâce que de majesté XII.
 « à l'édifice ; il contribue à la beauté des
 « cérémonies, par l'affluence des spectateurs
 « qu'il peut contenir, et qu'il met à l'abri de
 « la pluie (a).

« Dans le vestibule sont des vases d'eau
 « lustrale (b), et des autels sur lesquels on
 « offre ordinairement les sacrifices (c). De là
 « on entre dans le temple où se trouvent la
 « statue de la divinité, et les offrandes con-
 « sacrées par la piété des peuples. Il ne tire
 « du jour que de la porte* (d).

« Le plan que vous avez sous les yeux,
 « peut se diversifier suivant les règles de l'art
 « et le goût de l'artiste. Variété dans les
 « dimensions du temple. Celui de Jupiter à
 « Olympie a 230 pieds de longueur, 95 de
 « largeur, 68 de hauteur (e). Celui de Ju-
 « piter à Agrigente en Sicile (f), a 340

(a) Vitruv. lib. 3, cap. 2, p. 42.

(b) Casaub. in Theophr. cap. 16, p. 126. Duport. ibid. p. 456.

(c) Euripid. Iphig. in Taur. v. 72. Poll. lib. 1, §. 6, etc.

* Voyez la note, à la fin du volume.

(d) Voyag. de Spon, t. 2, p. 89.

(e) Pausan. lib. 5, cap. 10, p. 398.

(f) Diod. Sic. lib. 13, p. 203.

CHAP.

XII.

« pieds de long, 160 de large, 120 de haut *.

« Variété dans le nombre des colonnes.

« Tantôt on en voit 2, 4, 6, 8, et jusqu'à
« 10, aux deux façades; tantôt on n'en a placé
« qu'à la façade antérieure. Quelquefois deux
« files de colonnes forment tout autour un
« double portique.

« Variété dans les ornemens et les propor-
« tions des colonnes et de l'entablement. C'est
« ici que brille le génie des Grecs. Après dif-
« férens essais, ayant réuni leurs idées et
« leurs découvertes en systèmes, ils compo-
« sèrent deux genres ou deux ordres d'archi-
« tecture, qui ont chacun un caractère distinc-
« tif, et des beautés particulières : l'un, plus
« ancien, plus mâle et plus solide, nommé
« dorique; l'autre, plus léger et plus élégant,
« nommé ionique. Je ne parle pas du corin-
« thien, qui ne diffère pas essentiellement
« des deux autres (a).

* Longueur du temple d'Olympie, 217 de nos pieds, 2 pouces, 8 lignes; sa largeur, 89 pieds, 8 pouces, 8 lignes; sa hauteur, 64 pieds, 2 pouces, 8 lignes. Longueur du temple d'Agrigente, 321 pieds, 1 pouce, 4 lignes; sa largeur, 151 pieds, 1 pouce, 4 lignes; sa hauteur, 113 pieds, 4 lignes. Winckelmann, (Rec. de ses lett. t. 1, p. 282) présume avec raison que la largeur de ce temple étoit de 160 pieds Grecs, au lieu de 60 que porte le texte de Diodore, tel qu'il est aujourd'hui.

(a) Le Roi, ruines de la Grèce, p. 15 de l'essai sur l'hist. de l'architect.

« Variété enfin dans l'intérieur des temples.
 « Quelques-uns renferment un sanctuaire in-
 « terdit aux profanes (a). D'autres sont divi-
 « sés en plusieurs parties. Il en est dans les-
 « quels, outre la porte d'entrée, on en a pra-
 « tiqué une à l'extrémité opposée, ou dont le
 « toit est soutenu par un ou deux rangs de
 « colonne *.

« Pour vous mettre en état de mieux juger
 « de la forme des temples de cette nation,
 « je joins à ma lettre deux dessins, où vous
 « trouverez la façade et la vue du Parthénon,
 « qui est à la citadelle d'Athènes **. J'y joins
 « aussi l'ouvrage qu'Ictinus composa sur ce
 « beau monument (b). Ictinus fut un des
 « deux architectes que Périclès chargea du
 « soin de le construire; l'autre s'appeloit Cal-
 « licrate (c).

« De quelque côté qu'on arrive, par mer,
 « par terre, on le voit de loin s'élever au-

(a) Valer. Max. lib. 1, cap. 6, §. 12. Poll. lib. 1, cap. 1, §. 8. Cæs. de bell. civ. lib. 3, cap. 105.

* Voyez la note, à la fin du volume.

** Voyez la planche déjà citée, nos. II et III.

(b) Vitruv. præf. lib. 7, p. 125.

(c) Plut. in Per. t. 1, p. 159. Strab. lib. 9, p. 395. Pausan. cap. 41, p. 685.

CHAP.
XII.

« dessus de la ville et de la citadelle (a). Il est
 « d'ordre dorique, et de ce beau marbre
 « blanc qu'on tire des carrières du Pentélique,
 « montagne de l'Attique. Sa largeur est de
 « 100 pieds; sa longueur, d'environ 227; sa
 « hauteur, d'environ 69 *. Le portique est
 « double aux deux façades, simple aux deux
 « côtés. Tout le long de la face extérieure
 « de la nef, règne une frise, où l'on a repré-
 « senté une procession en l'honneur de Mi-
 « nerve (b). Ces bas-reliefs ont accru la gloire
 « de ceux qui les exécutèrent.

« Dans le temple est cette statue célèbre
 « par sa grandeur, par la richesse de la ma-
 « tière, et la beauté du travail. A la majesté
 « sublime qui brille dans les traits et dans
 « toute la figure de Minerve, on reconnoît
 « aisément la main de Phidias. Les idées de
 « cet artiste avoient un si grand caractère,
 « qu'il a encore mieux réussi à représenter
 « les dieux que les hommes (c). On eût dit
 « qu'il voyoit les seconds de trop haut, et les
 « premiers de fort près.

« La hauteur de la figure est de 26 cou-

(a) Le Roi, ruines de la Grèce, part. 1, p. 8.

* Voyez la note, à la fin du volume.

(b) Chandl. trav. in Greece, p. 51.

(c) Quintil. lib. 12, cap. 10, p. 744.

« dées. Elle est debout, couverte de l'égide et
 « d'une longue tunique (a). Elle tient d'une
 « main la lance, et de l'autre une victoire
 « haute de près de 4 coudées *. Son casque,
 « surmonté d'un sphinx, est orné, dans les
 « parties latérales, de deux griffons. Sur la
 « face extérieure du bouclier posé aux pieds
 « de la Déesse, Phidias a représenté le com-
 « bat des amazones; sur l'intérieure, celui des
 « dieux et des géans; sur la chaussure, celui
 « des Lapithes et des Centaures; sur le pié-
 « destal, la naissance de Pandore, et quan-
 « tité d'autres sujets. Les parties apparentes
 « du corps sont en ivoire, excepté les yeux,
 « où l'iris est figuré par une pierre particu-
 « lière (b). Cet habile artiste mit dans l'exé-
 « cution une recherche infinie, et montra
 « que son génie conservoit sa supériorité
 « jusque dans les plus petits détails (c).

« Avant que de commencer cet ouvrage,

(a) Pausan. lib. 1, cap. 24, p. 57 et 58. Plin. lib. 36, cap. 5, t. 2, p. 726. Max. Tyr. diss. 14, p. 156. Arrian, in Epict. lib. 2, cap. 8, p. 208.

* La coudée parmi les Grecs, étant d'un de leurs pieds, et d'un demi-pied en sus, la hauteur de la figure étoit de 36 de nos pieds, et 10 pouces en sus; et celle de la victoire, de 5 de nos pieds et 8 pouces.

(b) Plat. in Hipp. t. 3, p. 290. Plin. lib. 37, p. 787 et 788.

(c) Plin. lib. 36, cap. 5, t. 2, p. 726.

CHAP.
XII.

« il fut obligé de s'expliquer dans l'assemblée
« du peuple, sur la matière qu'on emploieroit.
« Il préféroit le marbre, parce que son éclat
« subsiste plus long-temps. On l'écoutoit avec
« attention : mais quand il ajouta qu'il en
« coûteroit moins, on lui ordonna de se taire ;
« et il fut décidé que la statue seroit en or
« et en ivoire (*a*).

« On choisit l'or le plus pur ; il en fallut
« une masse du poids de 40 talens * (*b*).
« Phidias, suivant le conseil de Périclès,
« l'appliqua de telle manière qu'on pouvoit
« aisément le détacher. Deux motifs engagè-
« rent Périclès à donner ce conseil. Il pré-
« voyoit le moment où l'on pourroit faire
« servir cet or aux besoins pressans de l'état,
« et c'est en effet ce qu'il proposa au com-
« mencement de la guerre du Péloponèse (*c*).
« Il prévoyoit encore qu'on pourroit l'accuser,
« ainsi que Phidias, d'en avoir détourné une
« partie ; et cette accusation eut lieu (*d*) :

(*a*) Val. Max. lib. 1, cap. 1, §. 7.

* La proportion de l'or à l'argent étoit alors de 1 à 13 ; ainsi, 40 talens d'or faisoient 520 talens d'argent, c'est-à-dire, deux millions huit cent huit mille de nos livres. Voyez à la fin du volume, la note sur la quantité de l'or appliqué à la statue.

(*b*) Thucyd. lib. 2, cap. 13.

(*c*) Id. *ibid*.

(*d*) Plut. in Pericl. t. 1. p. 169.

« mais par la précaution qu'ils avoient prise,
 « elle ne tourna qu'à la honte de leurs en-
 « nemis *.

CHAP.
 XII.

« On reprochoit encore à Phidias d'avoir
 « gravé son portrait et celui de son protec-
 « teur, sur le bouclier de Minerve. Il s'est
 « représenté sous les traits d'un vieillard prêt
 « à lancer une grosse pierre ; et l'on prétend
 « que, par un ingénieux mécanisme, cette
 « figure tient tellement à l'ensemble, qu'on
 « ne peut l'enlever sans décomposer et détruire
 « toute la statue (a). Périclès combat contre
 « une Amazone. Son bras étendu et armé d'un
 « javelot, dérobe aux yeux la moitié de son
 « visage. L'artiste ne l'a caché en partie, que
 « pour inspirer le desir de le reconnoître.

« A ce temple est attaché un trésor où les
 « particuliers mettent en dépôt les sommes
 « d'argent qu'ils n'osent pas garder chez eux.
 « On y conserve aussi les offrandes que l'on
 « a faites à la Déesse. Ce sont des couronnes,
 « des vases, de petites figures de divinités,
 « en or ou en argent. Les Athéniennes y con-
 « sacrent souvent leurs anneaux, leurs bra-

* Voyez la note à la fin du volume.

(a) De mund. ap. Aristot. t. 1, p. 613. Cicer. orat. cap. 71,
 t. 1, p. 481. Id. Tuscul. lib. 1, cap. 15, t. 2, p. 245.

CHAP.
XII.

« celets , leurs colliers. Ces objets sont con-
 « fiés aux trésoriers de la Déesse , qui en ont
 « l'inspection pendant l'année de leur exer-
 « cice. En sortant de place , ils en remettent
 « à leurs successeurs un état , qui contient le
 « poids de chaque article , et le nom de la
 « personne qui en a fait présent. Cet état ,
 « gravé aussitôt sur le marbre (a) , atteste
 « la fidélité des gardes , et excite la générosité
 « des particuliers.

« Ce temple , celui de Thésée , et quelques
 « autres encore , sont le triomphe de l'archi-
 « tecture et de la sculpture. Je n'ajouterois
 « rien à cet éloge , quand je m'étendrois sur
 « les beautés de l'ensemble , et sur l'élégance
 « des détails. Ne soyez pas étonné de cette
 « multitude d'édifices élevés en l'honneur des
 « dieux. A mesure que les mœurs se sont
 « corrompues , on a multiplié les lois pour
 « prévenir les crimes , et les autels pour les
 « expier. Au surplus , de pareils monumens
 « embellissent une ville , hâtent les progrès
 « des arts , et sont la plupart construits aux
 « dépens de l'ennemi. Car une partie du bu-
 « tin est toujours destinée à la magnificence
 « du culte public. »

(a) Chandl. inscript. in notis , part. 2 , p. xv. Poll. lib. 103
 sup. 28 , §. 126 ,

Telle fut la réponse que je fis au mage Othanès. Maintenant sans sortir de la citadelle, nous allons rendre différentes stations, qui développeront successivement la ville à nos yeux.

CHAP.
XII.

Elle s'est prolongée, dans ces derniers temps, vers le sud-ouest, parce que le commerce force, tous les jours, les habitans à se rapprocher du Pirée. C'est de ce côté-là, et du côté de l'ouest, qu'aux environs de la citadelle s'élèvent par intervalles des rochers et des éminences (a), la plupart couvertes de maisons. Nous avons à droite la colline de l'Aréopage; à gauche, celle du Musée; vers le milieu, celle du Pnyx, où j'ai dit que se tient quelquefois l'assemblée générale. Voyez jusqu'à quel point se surveillent les deux partis qui divisent les Athéniens: comme du haut de cette colline on aperçoit distinctement le Pirée, il fut un temps où les orateurs, les yeux tournés vers ce port, n'oublioient rien pour engager le peuple à tout sacrifier à la marine. Les partisans de l'aristocratie en étoient souverainement blessés. Ils disoient que les premiers législateurs n'avoient favorisé que l'agriculture, et que Thé-

(a) Whel. a journ. book 5, p. 338. Spon. Chandl. etc.

CHAP.
XII.

mistocle , en liant la ville au Pirée et la mer à la terre , avoit accru le nombre des matelots , et le pouvoir de la multitude. Aussi , après la prise d'Athènes , les trente tyrans établis par Lysander , n'eurent rien de plus pressé que de tourner vers la campagne la tribune aux harangues , auparavant dirigée vers la mer (a).

Je n'ai pas fait mention de plusieurs édifices situés sur les flancs et aux environs de la citadelle. Tels sont , entr'autres , l'Odeum et le temple de Jupiter Olympien. Le premier est cette espèce de théâtre que Périclès fit élever pour donner des combats de musique (b) , et dans lequel les six derniers Archontes tiennent quelquefois leurs séances (c). Le comble soutenu par des colonnes , est construit des débris de la flotte des Perses vaincus à Salamine (d). Le second fut commencé par Pisistrate , et seroit , dit-on , le plus magnifique des temples , s'il étoit achevé (e).

(a) Plut. in Themist. t. 1 , p. 121.

(b) Meurs. in Ceram. cap. 11.

(c) Demosth. in Neær. p. 869.

(d) Theophr. charact. cap. 3. Plut. in Pericl. t. 1 , p. 160.

(e) Dicæarch. stat. græc. ap. Geogr. min. t. 2 , p. 8. Meurs. Athen. Attic. cap. 10.

Vos pas étoient souvent arrêtés, et vos regards surpris, dans la route que nous avons suivie depuis le port du Pirée jusqu'au lieu où nous sommes. Il est peu de rues, peu de places dans cette ville, qui n'offrent de semblables objets de curiosité. Mais ne vous en rapportez pas aux apparences. Tel édifice dont l'extérieur est négligé, renferme dans son sein un trésor précieux. Vers le nord, au quartier de Mélite, tâchez de démêler quelques arbres autour d'une maison qu'on aperçoit à peine; c'est la demeure de Phocion (a) : de ce côté-ci, au milieu de ces maisons, un petit temple consacré à Vénus; c'est là que se trouve un tableau de Zeuxis, représentant l'Amour couronné de roses (b) : là-bas, auprès de cette colline, un autre édifice où le rival de Zeuxis a fait un de ces essais qui décèlent le génie. Parrhasius, persuadé que, soit par l'expression du visage, soit par l'attitude et le mouvement des figures, son art pouvoit rendre sensibles aux yeux les qualités de l'esprit et du cœur (c), entreprit, en faisant le portrait du peuple d'Athènes, de tracer le caractère, ou plutôt les

(a) Plut. in Phoc. t. 1, p. 750.

(b) Aristoph. in Acharn. v. 991. Schol. ibid. Suid. in *Avéïa*.

(c) Xenoph. memor. lib. 3, p. 781.

CHAP.
XII.

différens caractères de ce peuple violent, injuste, doux, compatissant, glorieux, rampant, fier et timide (a). Mais comment a-t-il exécuté cet ingénieux projet ? Je ne veux pas vous ôter le plaisir de la surprise ; vous en jugerez vous-même.

Je vous ai fait courir à perte d'haleine dans l'intérieur de la ville ; vous allez d'un coup-d'œil en embrasser les dehors. Au levant est le mont Hymette, que les abeilles enrichissent de leur miel, que le thym remplit de ses parfums. L'Ilissus, qui coule à ses pieds, serpente autour de nos murailles. Au-dessus vous voyez les gymnases du Cynosarge et du Lycée. Au nord-ouest, vous découvrez l'Académie ; et un peu plus loin, une colline nommée Colone, où Sophocle a établi la scène de l'Œdipe qui porte le même nom. Le Céphise, après avoir enrichi cette contrée du tribut de ses eaux, vient les mêler avec celles de l'Ilissus. Ces dernières tarissent quelquefois dans les grandes chaleurs. La vue est embellie par les jolies maisons de campagne qui s'offrent à nous de tous côtés.

Je finis, en vous rappelant ce que dit Lysippe dans une de ses comédies : « Qui ne

(a) Plin. lib. 35, cap. 10, t. 2, p. 693.

« desire pas de voir Athènes , est stupide ;
 « qui la voit sans s'y plaire , est plus stupide
 « encore ; mais le comble de la stupidité , est
 « de la voir , de s'y plaire , et de la quitter
 « (a).»

CHAP.
XII.

(a) Dicæarch. stat. græc. t. 2, p. 10. Henr. Steph. lucub. in
 Dicæarch. cap. 3, in Thes. antiq. græc. t. 11.

FIN DU CHAPITRE DOUZIÈME.

C H A P I T R E XIII.

*Bataille de Mantinée *. Mort d'Épaminondas.*CHAP.
XIII.

LA Grèce touchoit au moment d'une révolution : Epaminondas étoit à la tête d'une armée ; sa victoire ou sa défaite alloit enfin décider si c'étoit aux Thébains ou aux Lacédémoniens de donner des lois aux autres peuples. Il entrevit l'instant de hâter cette décision.

Il part un soir de Tégée en Arcadie pour surprendre Lacédémone (a). Cette ville est toute ouverte , et n'avoit alors pour défenseurs que des enfans et des vieillards. Une partie des troupes se trouvoit en Arcadie ; l'autre s'y rendoit sous la conduite d'Agésilas. Les Thébains arrivent à la pointe du jour (b),

* Dans la 2^e. année de la 104^e. olympiade, le 12 du mois de scirophorion, c'est-à-dire, le 5 juillet de l'année julienne proleptique, 362 avant J. C.

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 643. Polyæn. strateg. lib. 2, cap. 3, §. 10.

(b) Diod. Sic. lib. 15, p. 392.

et voient bientôt Agésilas prêt à les recevoir. Instruit par un transfuge, de la marche d'Epaminondas, il étoit revenu sur ses pas avec une extrême diligence ; et déjà ses soldats occupoient les postes les plus importans. Le général Thébain, surpris sans être découragé, ordonne plusieurs attaques. Il avoit pénétré jusqu'à la place publique (a), et s'étoit rendu maître d'une partie de la ville. Agésilas n'écoute plus alors que son désespoir (b). Quoique âgé de près de 80 ans, il se précipite au milieu des dangers ; et secondé par le brave Archidamus son fils, il repousse l'ennemi, et le force de se retirer.

Isadas donna, dans cette occasion, un exemple qui excita l'admiration et la sévérité des magistrats. Ce Spartiate, à peine sorti de l'enfance, aussi beau que l'Amour, aussi vaillant qu'Achille, n'ayant pour armes que la pique et l'épée, s'élance à travers les bataillons des Lacédémoniens, fond avec impétuosité sur les Thébains, et renverse à ses pieds tout ce qui s'oppose à sa fureur. Les Ephores lui décernèrent une couronne pour honorer ses exploits, et le condamnèrent à une amen.

(a) Polyb. lib. 9, p. 547.

(b) Plut. in Ages. t. 1, p. 615.

CHAP.
XIII.

de , parce qu'il avoit combattu sans cuirasse et sans bouclier (a).

Epaminondas ne fut point inquiété dans sa retraite. Il falloit une victoire pour faire oublier le mauvais succès de son entreprise. Il marche en Arcadie , où s'étoient réunies les principales forces de la Grèce (b). Les deux armées furent bientôt en présence. Celle des Lacédémoniens et de leurs alliés , étoit de plus de 20000 hommes de pied , et de près de 2000 chevaux ; celle de la ligue Thébaine , de 30000 hommes d'infanterie , et d'environ 3000 de cavalerie (c).

Jamais Epaminondas n'avoit déployé plus de talent que dans cette circonstance. Il suivit dans son ordre de bataille , les principes qui lui avoient procuré la victoire de Leuctres (d). Une de ses aîles , formée en colonne , tomba sur la phalange Lacédémonienne , qu'elle n'auroit peut-être jamais enfoncée , s'il n'étoit venu lui-même fortifier ses troupes par son exemple , et par un corps d'élite dont il étoit suivi. Les ennemis , effrayés à son

(a) Plut. in Ages. t. 1 , p. 615.

(b) Xenoph. hist. Græc. lib. 7 , p. 647.

(c) Diod. Sic. lib. 15 , p. 393.

(d) Folard , traité de la colon. chap. 10 , dans le 1^{er}. vol. de la trad. de Polybe , p. LXI.

approche (a), s'ébranlent et prennent la fuite. Il les poursuit avec un courage dont il n'est plus le maître, et se trouve enveloppé par un corps de Spartiates, qui font tomber sur lui une grêle de traits. Après avoir longtemps écarté la mort, et fait mordre la poussière à une foule de guerriers, il tomba percé d'un javelot dont le fer lui resta dans la poitrine. L'honneur de l'enlever engagea une action aussi vive, aussi sanglante que la première. Ses compagnons ayant redoublé leurs efforts, eurent la triste consolation de l'emporter dans sa tente.

On combattit à l'autre aîle avec une alternative à peu près égale de succès et de revers. Par les sages dispositions d'Epaminondas, les Athéniens ne furent pas en état de seconder les Lacédémoniens (b). Leur cavalerie attaqua celle des Thébains, fut repoussée avec perte, se forma de nouveau, et détruisit un détachement que les ennemis avoient placé sur les hauteurs voisines. Leur infanterie étoit sur le point de prendre la fuite, lorsque les Eléens volèrent à son secours (c).

La blessure d'Epaminondas arrêta le car-

(a) Diod. Sic. lib. 15, p. 395.

(b) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 646.

(c) Diod. ibid. p. 394.

CHAP.
XIII.

nage, et suspendit la fureur des soldats. Les troupes des deux partis, également étonnées, restèrent dans l'inaction (*a*). De part et d'autre, on sonna la retraite, et l'on dressa un trophée sur le champ de bataille (*b*).

Epaminondas respiroit encore. Ses amis, ses officiers fondoient en larmes autour de son lit. Le camp retentissoit des cris de la douleur et du désespoir. Les médecins avoient déclaré qu'il expireroit dès qu'on ôteroit le fer de la plaie (*c*). Il craignit que son bouclier ne fût tombé entre les mains de l'ennemi; on le lui montra, et il le baisa comme l'instrument de sa gloire (*d*). Il parut inquiet sur le sort de la bataille; on lui dit que les Thébains l'avoient gagnée. «Voilà qui est bien», répondit-il: j'ai assez vécu (*e*). Il demanda ensuite Daiphantus et Iollidas, deux généraux qu'il jugeoit dignes de le remplacer: on lui dit qu'ils étoient morts. «Persuadez donc aux Thébains», reprit-il, de faire la paix (*f*). Alors il ordonna d'arracher le fer;

(a) Justin. lib. 6, cap. 7.

(b) Diod. Sic. lib. 15, p. 396.

(c) Id. ibid.

(d) Cicer. de finib. lib. 2, cap. 30, t. 2, p. 135. Id. epist. famil. lib. 5, epist. 12, t. 7, p. 163. Justin. ibid. cap. 8.

(e) Diod. ibid. Nep. in Epam. cap. 9.

(f) Plut. apophth. t. 2, p. 194.

et l'un de ses amis s'étant écrié dans l'égarment de sa douleur : « Vous mourez ,
 « Epaminondas ! si du moins vous laissiez des
 « enfans ! — Je laisse , répondit-il en expi-
 « rant , deux filles immortelles : la victoire
 « de Leuctres et celle de Mantinée (a). »

CHAP.
XIII.

Sa mort avoit été précédée par celle de Timagène , de cet ami si tendre qui m'avoit amené dans la Grèce. Huit jours avant la bataille , il disparut tout-à-coup. Une lettre laissée sur la table d'Epicharis sa nièce , nous apprit qu'il alloit joindre Epaminondas , avec qui il avoit pris des engagemens pendant son séjour à Thèbes. Il devoit bientôt se réunir à nous , pour ne plus nous quitter. Si les dieux , ajoutoit-il , en ordonnent autrement , souvenez-vous de tout ce qu'Anacharsis a fait pour moi , de tout ce que vous m'avez promis de faire pour lui.

Mon cœur se déchiroit à la lecture de cette lettre. Je voulus partir à l'instant ; je l'aurois dû : mais Timagène n'avoit pris que de trop justes mesures pour m'en empêcher. Apollodore qui , à sa prière , venoit d'obtenir pour moi le droit de citoyen d'Athènes , me représenta que je ne pouvois porter les ar-

(a) Diod. Sic. lib. 15, p. 396.

CHAP.
XIII.

mes contre ma nouvelle patrie , sans le compromettre lui et sa famille. Cette considération me retint ; et je ne suivis pas mon ami ; et je ne fus pas témoin de ses exploits ; et je ne mourus pas avec lui.

Son image est toujours présente à mes yeux. Il y a 30 ans ; il n'y a qu'un moment que je l'ai perdu. J'ai deux fois entrepris de tracer son éloge ; deux fois mes larmes l'ont effacé. Si j'avois eu la force de le finir , j'aurois eu celle de le supprimer. Les vertus d'un homme obscur n'intéressent que ses amis , et n'ont pas même le droit de servir d'exemple aux autres hommes.

La bataille de Mantinée augmenta dans la suite les troubles de la Grèce (*a*) ; mais dans le premier moment , elle termina la guerre (*b*). Les Athéniens eurent soin , avant leur départ , de retirer les corps de ceux qu'ils avoient perdus. On les fit consumer sur le bûcher : les ossemens furent transportés à Athènes , et l'on fixa le jour où se feroit la cérémonie des funérailles , à laquelle preside un des principaux magistrats (*c*).

(*a*) Xenoph. hist. Græc. lib. 7 , cap. 647.

(*b*) Plut. in Ages. t. 1 , p. 616.

(*c*) Poll. lib. 8 , cap. 9 , §. 91.

On commença par exposer sous une grande tente les cercueils de cyprès, où les ossemens étoient renfermés. Ceux qui avoient des pertes à pleurer, hommes et femmes, y venoient par intervalles faire des libations, et s'acquitter des devoirs imposés par la tendresse et par la religion (*a*). Trois jours après, les cercueils placés sur autant de chars qu'il y a de tribus, traversèrent lentement la ville, et parvinrent au Céramique extérieur, où l'on donna des jeux funèbres; on déposa les morts dans le sein de la terre, après que leurs parens et leurs amis les eurent, pour la dernière fois, arrosés de leurs larmes; un orateur choisi par la république, s'étant levé, prononça l'oraison funèbre de ces braves guerriers (*b*). Chaque tribu distingua les tombeaux de ses soldats par des pierres sépulcrales, sur lesquelles on avoit eu soin d'inscrire leurs noms et ceux de leurs pères, le lieu de leur naissance et celui de leur mort.

Le chemin qui conduit de la ville à l'Académie, est entouré de pareilles inscriptions (*c*). On en voit d'autres semées confusément aux environs. Ici reposent ceux qui périrent dans

(*a*) Thueyd. lib. 2, cap. 34.

(*b*) Lys. orat. funeb. p. 26 et 67.

(*c*) Pausan. lib. 1, cap. 29.

CHAP.
XIII.

la guerre d'Egine ; là, ceux qui périrent en Chypre ; plus loin , ceux qui périrent dans l'expédition de Sicile. On ne peut faire un pas, sans fouler la cendre d'un héros , ou d'une victime immolée à la patrie. Les soldats qui revenoient du Péloponèse , et qui avoient accompagné le convoi , erroient au milieu de ces monumens funèbres : ils se montroient les uns aux autres les noms de leurs aïeux , de leurs pères , et sembloient jouir d'avance des honneurs qu'on rendroit un jour à leur mémoire.

FIN DU CHAPITRE TREIZIÈME.

CHA.

CHAPITRE XIV.

Du Gouvernement actuel d'Athènes;

JE passerai quelquefois d'un sujet à un autre sans en avertir. Je dois justifier ma marche. CHAP.

Athènes étoit le lieu de ma résidence ordinaire ; j'en partoïs souvent avec Philotas mon ami , et nous y revenions après avoir parcouru des pays éloignés ou voisins. A mon retour , je reprenois mes recherches ; je m'occupois , par préférence , de quelque objet particulier. Ainsi l'ordre de cet ouvrage n'est en général que celui d'un journal dont j'ai déjà parlé , et dans lequel j'ajoutois au récit de mes voyages , et à celui des événemens remarquables , les éclaircissemens que je prenois sur certaines matières. J'avois commencé par l'examen du gouvernement des Athéniens ; dans mon introduction je me suis contenté d'en développer les principes ; j'entre ici dans de plus grands détails , et je le considère avec les changemens et les abus que de malheureuses circonstances ont successivement amenés.

Tome II.

S

CHAP.
XIV.

Les villes et les bourgs de l'Attique sont divisés en 174 départemens ou districts (*a*), qui, par leurs différentes réunions, forment dix tribus. Tous les citoyens, ceux même qui résident à Athènes, appartiennent à l'un de ces districts, sont obligés de faire inscrire leurs noms dans ses registres, et se trouvent par là naturellement classés dans une des tribus.

LE
SÉNAT.

Tous les ans, vers les derniers jours de l'année (*b*), les tribus s'assemblent séparément pour former un Sénat composé de 500 députés, qui doivent être âgés au moins de 30 ans (*c*). Chacune d'entre elles en présente 50, et leur en donne pour adjoints 50 autres, destinés à remplir les places que la mort ou l'irrégularité de conduite laisseront vacantes (*d*). Les uns et les autres sont tirés au sort (*e*).

Les nouveaux sénateurs doivent subir un examen rigoureux (*f*) : car il faut des mœurs irréprochables à des hommes destinés à gouverner les autres. Ils font ensuite un serment,

(*a*) Strab. lib. 9, p. 396. Eustath. in iliad. lib. 2, p. 234. Corsin. fast. Att. t. 1, dissert. 5.

(*b*) Argum. in Androt. orat. p. 697. Pet. leg. Att. p. 186.

(*c*) Xenoph. memor. lib. 1, p. 717.

(*d*) Harpocr. in Ἐπιταρχ.

(*e*) Id. ibid. Andoc. de myst. part. 2, p. 13.

(*f*) Lys. adv. Philon. p. 487.

par lequel ils promettent, entre autres choses, de ne donner que de bons conseils à la république, de juger suivant les lois, de ne pas mettre aux fers un citoyen qui fournit des cautions, à moins qu'il ne fût accusé d'avoir conspiré contre l'état, ou retenu les deniers publics (*a*).

Le Sénat formé par les représentans des dix tribus, est naturellement divisé en dix classes, dont chacune à son tour a la prééminence sur les autres. Cette prééminence se décide par le sort (*b*), et le temps en est borné à l'espace de 36 jours pour les quatre premières classes, de 35 pour les autres (*c*).

Celle qui est à la tête des autres, s'appelle la classe des Prytanes (*d*). Elle est entretenue aux dépens du public (*e*), dans un lieu nommé le Prytanée. Mais comme elle est encore trop nombreuse pour exercer en commun les fonctions dont elle est chargée, on la subdivise en cinq Décuries, composées chacune de dix Proèdres ou présidens (*f*). Les

(*a*) Pet. leg. Att. p. 192.

(*b*) Argum. in Androt. orat. p. 697. Suid. in Περ.

(*c*) Suid. ibid. Pet. ibid. p. 189. Corsin. fast. Att. diss. 2, p. 103.

(*d*) Harpocr. et Suid. in Περ.

(*e*) Demosth. de cor. p. 501. Poll. lib. 8, cap. 15, §. 155: Ammon. ap. Harpocr. in Θέλ.

(*f*) Argum. in Androt. ibid.

CHAP.
XIV.

sept premiers d'entre eux occupent pendant sept jours la première place , chacun à son tour ; les autres en sont formellement exclus.

Celui qui la remplit , doit être regardé comme le chef du Sénat. Ses fonctions sont si importantes , qu'on n'a cru devoir les lui confier que pour un jour. Il propose communément les sujets des délibérations ; il appelle les sénateurs au scrutin ; et garde , pendant le court intervalle de son exercice , le sceau de la république , les clefs de la citadelle , et celles du trésor de Minerve (a).

Ces arrangemens divers , toujours dirigés par le sort , ont pour objet de maintenir la plus parfaite égalité parmi les citoyens , et la plus grande sûreté dans l'état. Il n'y a point d'Athénien qui ne puisse devenir membre et chef du premier corps de la nation ; il n'y en a point qui puisse , à force de mérite ou d'intrigues , abuser d'une autorité qu'on ne lui confie que pour quelques instans.

Les neuf autres classes , ou chambres du Sénat , ont de même à leur tête un président qui change à toutes les assemblées de cette compagnie , et qui est chaque fois tiré au sort

(a) Suid. in Έπειρ. Argum. orat. Demosth. in Androt.
p. 697.

par le chef des Prytanes (*a*). En certaines occasions, ces neuf présidens portent les décrets du Sénat à l'assemblée de la nation, et c'est le premier d'entre eux qui appelle le peuple aux suffrages (*b*); en d'autres, ce soin regarde le chef des Prytanes, ou l'un de ses assistans (*c*) *.

Le Sénat se renouvelle tous les ans. Il doit exclure, pendant le temps de son exercice, ceux de ses membres dont la conduite est répréhensible (*d*), et rendre ses comptes avant que de se séparer (*e*). Si l'on est content de ses services, il obtient une couronne que lui décerne le peuple. Il est privé de cette récompense, quand il a négligé de faire construire des galères (*f*). Ceux qui le composent, reçoivent, pour droit de présence, une drachme par jour (*g*) **. Il s'assemble tous les jours, excepté les jours de fêtes et les jours regardés

(*a*) Harpocr. in Περίεδ. et in Έρωτ. Pet. leg. Att. p. 191.

(*b*) Corsin. fast. Att. t. 1, p. 276 et 286.

(*c*) Aristoph. in Acharn. v. 60. Schol. ibid. Thueyd. lib. 6.
cap. 14. Isocr. de pac. t. 1, p. 368; et alii.

* Voyez la note à la fin du volume.

(*d*) Æschin. in Timarch. p. 277.

(*e*) Id. in Ctesiph. p. 430 et 431.

(*f*) Demosth. in Androt. p. 700. Arg. ejusd. orat.

(*g*) Hesych. in Βελ.

** Dix-huit sols.

CHAP.
XIV.

comme funestes (*a*). C'est aux Prytanes qu'il appartient de le convoquer, et de préparer d'avance les sujets des délibérations. Comme il représente les tribus, il est représenté par les Prytanes, qui, toujours réunis en un même endroit, sont à portée de veiller sans cesse sur les dangers qui menacent la république, et d'en instruire le Sénat.

ASSEMBLÉES DU
PEUPLE.

Pendant les 35 ou 36 jours que la classe des Prytanes est en exercice, le peuple s'assemble quatre fois (*b*); et ces quatre assemblées, qui tombent le 11, le 20, le 30 et le 33 de la Prytanie, se nomment assemblées ordinaires.

Dans la première, on confirme ou on destitue les magistrats qui viennent d'entrer en place (*c*); on s'occupe des garnisons et des places qui font la sûreté de l'état (*d*), ainsi que de certaines dénonciations publiques, et l'on finit par publier les confiscations des biens ordonnées par les tribunaux (*e*). Dans la 2^e. tout citoyen qui a déposé sur l'autel un rameau d'olivier entouré de bandelettes sacrées,

(*a*) Pet. leg. Att. p. 193.

(*b*) Aristot. ap. Harpocr. in *Kyria*. Sigon. de rep. Athen. l. 2, c. 4. Pott. archæol. Græc. lib. 1, cap. 17. Pet. leg. Att. p. 196.

(*c*) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 95.

(*d*) Arist. ap. Harpocr. ibid.

(*e*) Poll. ibid.

peut s'expliquer avec liberté sur les objets relatifs à l'administration et au gouvernement. La 3^e. est destinée à recevoir les hérauts et les ambassadeurs, qui ont auparavant rendu compte de leur mission (*a*), ou présenté leurs lettres de créance au Sénat (*b*). La 4^e. enfin roule sur les matières de religion, telles que les fêtes, les sacrifices, etc.

Comme l'objet de ces assemblées est connu, et n'offre souvent rien de bien intéressant, il falloit, il n'y a pas long-temps, y traîner le peuple avec violence, ou le forcer par des amendes à s'y trouver (*c*). Mais il est plus assidu depuis qu'on a pris le parti d'accorder un droit de présence de 3 oboles * (*d*); et comme on ne décerne aucune peine contre ceux qui se dispensent d'y venir, il arrive que les pauvres y sont en plus grand nombre que les riches; ce qui entre mieux dans l'esprit des démocraties actuelles (*e*).

(*a*) Æschin. de fals. leg. p. 397 et 402. Demosth. de fals. leg. p. 296 et 298.

(*b*) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 96.

(*c*) Aristoph. in Acharn. v. 22. Schol. ibid.

* Neuf sols.

(*d*) Aristoph. in Plut. v. 330. Id. in eccles. v. 292 et 308. Pet. leg. Att. p. 205.

(*e*) Xenoph. memor. p. 775. Aristot. de rep. lib. 4, cap. 13, t. 2, p. 378.

CHAP.
XIV.

Outre ces assemblées, il s'en tient d'extraordinaires, lorsque l'état est menacé d'un prochain danger (*a*). Ce sont quelquefois les Prytanes (*b*), et plus souvent encore les chefs des troupes (*c*), qui les convoquent, au nom et avec la permission du Sénat. Lorsque les circonstances le permettent, on y appelle tous les habitans de l'Attique (*d*).

Les femmes ne peuvent pas assister à l'assemblée. Les hommes au-dessous de vingt ans n'en ont pas encore le droit. On cesse d'en jouir, quand on a une tache d'infamie; et un étranger qui l'usurperoit, seroit puni de mort, parce qu'il seroit censé usurper la puissance souveraine (*e*), ou pouvoir trahir le secret de l'état (*f*).

L'assemblée commence de très-grand matin (*g*). Elle se tient au théâtre de Bacchus, ou dans le marché public, ou dans une grande enceinte voisine de la citadelle, et nommée le Pnyx (*h*). Il faut six mille suffrages pour

(*a*) Æschin. de fals. leg. p. 406. Poll. lib. 8, cap. 9, §. 116.

(*b*) Æschin. ibid. p. 403 et 404.

(*c*) Demosth. de cor. p. 478, 484 et 500.

(*d*) Hesych. in Κατακλ.

(*e*) Esprit des lois, liv. 2, chap. 2.

(*f*) Liban. declam. 28, t. 1, p. 617.

(*g*) Aristoph. in eccles. v. 736.

(*h*) Sigon. de rep. Athen. lib. 2, cap. 41.

donner force de loi à plusieurs de ses décrets (*a*). Cependant on n'est pas toujours en état de les avoir ; et tant qu'a duré la guerre du Péloponèse , on n'a jamais pu réunir plus de 5000 citoyens (*b*) dans l'assemblée générale.

Elle est présidée par les chefs du Sénat (*c*) qui , dans des occasions importantes , y assiste en corps. Les principaux officiers militaires y ont une place distinguée (*d*). La garde de la ville , composée de Scythes , est commandée pour y maintenir l'ordre (*e*).

Quand tout le monde est assis (*f*) dans l'enceinte purifiée par le sang des victimes (*g*) , un héraut se lève et récite une formule de vœux , qu'on prononce aussi dans le sénat toutes les fois qu'on y fait quelque délibération (*h*). A ces vœux adressés au ciel pour la prospérité de la nation , sont mêlées des imprécations effrayantes contre l'orateur qui auroit reçu des présens pour tromper le peuple , ou

(*a*) Demosth. in Neær. p. 875. Id. in Timocr. p. 780.

(*b*) Thucyd. lib. 8, cap. 72.

(*c*) Aristoph. schol. in Acharn. v. 60.

(*d*) Æschin. de fals. leg. p. 408.

(*e*) Aristoph. in Acharn. v. 54. Schol. ibid.

(*f*) Id. in equit. v. 751 et 782. Id. in eccles. v. 165.

(*g*) Æschin. in Timarch. p. 263. Aristoph. in Acharn. v. 43; Schol. ad v. 44.

(*h*) Demosth. de fals. leg. p. 304.

CHAP.
XIV.

le Sénat, ou le tribunal des Héliastes (*a*). On propose ensuite le sujet de la délibération, ordinairement contenu dans un décret préliminaire du Sénat, qu'on lit à haute voix (*b*); et le héraut s'écrie: « Que les citoyens qui
« peuvent donner un avis utile à la patrie,
« montent à la tribune, en commençant par
« ceux qui ont plus de 50 ans. » Autrefois, en effet, il falloit avoir passé cet âge pour ouvrir le premier avis; mais on s'est relâché de cette règle (*c*), comme de tant d'autres.

Quoique dès ce moment, il soit libre à chacun des assistans de monter à la tribune, cependant on n'y voit pour l'ordinaire que les orateurs de l'état. Ce sont dix citoyens distingués par leurs talens, et spécialement chargés de défendre les intérêts de la patrie dans les assemblées du Sénat et du peuple (*d*).

La question étant suffisamment éclaircie, les Proèdres ou présidens du Sénat demandent au peuple une décision sur le décret qu'on lui a proposé. Il donne quelquefois son suffrage par scrutin, mais plus souvent

(*a*) Demosth. in Aristocr. p. 741. Dinarch. in Aristog. p. 107.

(*b*) Demosth. de fals. leg. p. 299.

(*c*) Æschin. in Tim. p. 264; in Ctesiph. p. 428.

(*d*) Aristot. ap. schol. Aristoph. vesp. v. 689. Æschin. in Ctes. p. 428. Plut. x rhet. vit. t. 2, p. 850.

en tenant les mains élevées; ce qui est un signe d'approbation. Quand on s'est assuré de la pluralité des suffrages, et qu'on lui a relu une dernière fois le décret sans réclamation, les présidens congédient l'assemblée. Elle se dissout avec le même tumulte qui, dès le commencement (*a*), a régné dans ses délibérations.

CHAP.
XIV.

Lorsqu'en certaines occasions, ceux qui conduisent le peuple craignent l'influence des hommes puissans, ils ont recours à un moyen quelquefois employé en d'autres villes de la Grèce (*b*). Ils proposent d'opiner par tribus (*c*); et le vœu de chaque tribu se forme au gré des pauvres, qui sont en plus grand nombre que les riches.

C'est de ces diverses manières que l'autorité suprême manifeste ses volontés; car c'est dans le peuple qu'elle réside essentiellement. C'est lui qui décide de la guerre et de la paix (*d*), qui reçoit les ambassadeurs, qui ôte ou donne la force aux lois, nomme à presque toutes les charges, établit les impôts,

(*a*) Aristoph. in Acharn. v. 24. Plat. de rep. lib. 6, t. 2, p. 492.

(*b*) Ænæe Poliorc. comment. cap. 11.

(*c*) Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 449.

(*d*) Thucyd. lib. 1, cap. 139. Demosth. de fals. leg. p. 296.
Æschin. de fals. leg. p. 404.

CHAP.
XIV.

accorde le droit de citoyen aux étrangers, et décerne des récompenses à ceux qui ont servi la patrie, etc. (a).

Le Sénat est le conseil perpétuel du peuple. Ceux qui le composent, sont communément des gens éclairés. L'examen qu'ils ont subi avant que d'entrer en place, prouve du moins que leur conduite paroît irréprochable, et fait présumer la droiture de leurs intentions.

Le peuple ne doit rien statuer qui n'ait été auparavant approuvé par le Sénat. C'est d'abord au Sénat que les décrets * relatifs à l'administration ou au gouvernement, doivent être présentés par le chef de la compagnie, ou par quelqu'un des présidens (b), discutés par les orateurs publics, modifiés, acceptés ou rejetés à la pluralité des suffrages, par un corps de 500 citoyens, dont la plupart ont rempli les charges de la république, et joignent les lumières à l'expérience.

Les décrets, en sortant de leurs mains,

(a) Thucyd. Xenoph. Demosth. etc. Sigon. de rep. Atheni lib. 2, cap. 4.

* Voyez la note à la fin du volume.

(b) Demosth. in Leptin. p. 554; de cor. p. 500; in Androti p. 699. Liban. argum. in eamd. orat. p. 696. Plut. in Soloni t. 1, p. 88. Harpocr. in Πεσοελα.

et avant le consentement du peuple, ont par eux-mêmes assez de force pour subsister pendant que ce Sénat est en exercice (*a*); mais il faut qu'ils soient ratifiés par le peuple, pour avoir une autorité durable.

CHAP.
XIV.

Tel est le règlement de Solon, dont l'intention étoit que le peuple ne pût rien faire sans le Sénat, et que leurs démarches fussent tellement concertées, qu'on en vît naître les plus grands biens avec les moindres divisions possibles. Mais pour produire et conserver cette heureuse harmonie, il faudroit que le Sénat pût encore imposer au peuple.

Or, comme il change tous les ans, et que ses officiers changent tous les jours, il n'a ni assez de temps, ni assez d'intérêt pour retenir une portion de l'autorité; et comme, après son année d'exercice, il a des honneurs et des grâces à demander au peuple (*b*), il est forcé de le regarder comme son bienfaiteur, et par conséquent comme son maître. Il n'y a point à la vérité de sujet de divisions entre ces deux corps; mais le choc qui résulteroit de leur jalousie seroit moins dangereux que cette union qui règne actuellement

(*a*) Demosth. in Aristocr. p. 740. Ulpian. p. 766.

(*b*) Demosth. in Androt. p. 700.

CHAP.
XIV.

entre eux. Les décrets approuvés par le Sénat, sont non-seulement rejetés dans l'assemblée du peuple, mais on y voit tous les jours de simples particuliers leur en substituer d'autres dont elle n'avoit aucune connoissance, et qu'elle adopte sur le champ. Ceux qui président, opposent à cette licence le droit qu'ils ont d'écarter toutes les contestations. Tantôt ils ordonnent que le peuple n'opine que sur le décret du Sénat; tantôt ils cherchent à faire tomber les nouveaux décrets, en refusant de l'appeler aux suffrages, et en renvoyant l'affaire à une autre assemblée. Mais la multitude se révolte presque toujours contre l'exercice d'un droit qui l'empêche de délibérer ou de proposer ses vues. Elle force par des cris tumultueux, les chefs qui contrarient ses volontés, à céder leurs places à d'autres présidens, qui lui rendent tout de suite une liberté dont elle est si jalouse (*a*).

ORATEURS
PUBLICS.

De simples particuliers ont dans les délibérations publiques l'influence que le Sénat devoit avoir (*b*). Les uns sont des factieux de la plus basse extraction, qui par leur au-

(*a*) Æschin. de fals. leg. p. 408. Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 449.

(*b*) Demosth. olynth. 3, p. 39. Id. de ord. rep. p. 126. Aristot. de rep. lib. 4, cap. 4, p. 369.

dace entraînent la multitude ; les autres , des citoyens riches , qui la corrompent par leurs largesses ; les plus accrédités , des hommes éloquens qui , renonçant à toute autre occupation , consacrent tout leur temps à l'administration de l'état.

Ils commencent pour l'ordinaire à s'essayer dans les tribunaux de justice ; et quand ils s'y distinguent par le talent de la parole , alors sous prétexte de servir leur patrie , mais le plus souvent pour servir leur ambition , ils entrent dans une plus noble carrière , et se chargent du soin pénible d'éclairer le Sénat , et de conduire le peuple. Leur profession , à laquelle ils se dévouent dans un âge très peu avancé (*a*) , exige , avec le sacrifice de leur liberté , des lumières profondes et des talens sublimes ; car c'est peu de connoître en détail l'histoire , les lois , les besoins et les forces de la république , ainsi que des puissances voisines ou éloignées (*b*) ; c'est peu de suivre de l'œil ces efforts rapides ou lents que les états font sans cesse les uns contre les autres , et ces mouvemens presque imperceptibles qui les détruisent intérieurement ,

(*a*) *Æschin. epist. 12, p. 213.*

(*b*) *Aristot. de rhet. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 520 ; ibid. cap. 8.*

CHAP.
XIV.

de prévenir la jalousie des nations foibles et alliées, de déconcerter les mesures des nations puissantes et ennemies, de démêler enfin les vrais intérêts de la patrie à travers une foule de combinaisons et de rapports; il faut encore faire valoir en public les grandes vérités dont on s'est pénétré dans le particulier; n'être ému ni des menaces ni des applaudissemens du peuple; affronter la haine des riches en les soumettant à de fortes impositions, celle de la multitude en l'arrachant à ses plaisirs ou à son repos, celle des autres orateurs en dévoilant leurs intrigues; répondre des événemens qu'on n'a pu empêcher, et de ceux qu'on n'a pu prévoir (a); payer de sa disgrâce les projets qui n'ont pas réussi, et quelquefois même ceux que le succès a justifiés; paroître plein de confiance lorsqu'un danger imminent répand la terreur de tous côtés, et par des lumières subites relever les espérances abattues; courir chez les peuples voisins; former des ligues puissantes; allumer avec l'enthousiasme de la liberté la soif ardente des combats; et après avoir rempli les devoirs d'homme d'état, d'orateur et d'ambassadeur, aller sur le champ

(a) Demosth. de cor. p. 513.

de bataille , pour y sceller de son sang les avis qu'on a donnés au peuple du haut de la tribune.

CHAP.
XIV.

Tel est le partage de ceux qui sont à la tête du gouvernement. Les lois qui ont prévu l'empire que des hommes si utiles et si dangereux prendroient sur les esprits, ont voulu qu'on ne fît usage de leurs talens qu'après s'être assuré de leur conduite. Elles éloignent de la tribune (*a*) celui qui auroit frappé les auteurs de ses jours, ou qui leur refuseroit les moyens de subsister; parce qu'en effet on ne connoît guères l'amour de la patrie, quand on ne connoît pas les sentimens de la nature. Elles en éloignent celui qui dissipe l'héritage de ses pères, parce qu'il dissiperoit avec plus de facilité les trésors de l'état; celui qui n'auroit pas d'enfans légitimes (*b*), ou qui ne posséderoit pas de biens dans l'Attique, parce que sans ces liens, il n'auroit pour la république qu'un intérêt général, toujours suspect quand il n'est pas joint à l'intérêt particulier; celui qui refuseroit de prendre les armes à la voix du général (*c*), qui abandonneroit son bouclier dans la mêlée, qui se livreroit à des

(*a*) Æschin in Timarch. p. 264.

(*b*) Dinarch. adv. Demosth. in oper. Demosth. p. 182.

(*c*) Æschin. ibid.

CHAP.
XIV.

plaisirs honteux, parce que la lâcheté et la corruption, presque toujours inséparables, ouvriroient son ame à toutes les espèces de trahisons, et que d'ailleurs tout homme qui ne peut ni défendre la patrie par sa valeur, ni l'édifier par ses exemples, est indigne de l'éclairer par ses lumières.

Il faut donc que l'orateur monte à la tribune avec la sécurité et l'autorité d'une vie irréprochable. Autrefois même ceux qui parloient en public, n'accompagnoient leurs discours que d'une action noble, tranquille et sans art, comme les vertus qu'ils pratiquoient, comme les vérités qu'ils venoient annoncer; et l'on se souvient encore que Thémistocle, Aristide et Périclès, presque immobiles sur la tribune, et les mains dans leurs manteaux (*a*), imposaient autant par la gravité de leur maintien que par la force de leur éloquence.

Loin de suivre ces modèles, la plupart des orateurs ne laissent voir dans leurs traits, dans leurs cris, dans leurs gestes et dans leurs vêtemens (*b*), que l'assemblage effrayant de l'indécence et de la faveur.

(*a*) Æschin. in Timarch. p. 264.

(*b*) Plut. in Nic. t. 1, p. 528.

Mais cet abus n'est qu'un léger symptôme de l'infamie de leur conduite. Les uns vendent leurs talens et leur honneur à des puissances ennemies d'Athènes ; d'autres ont à leurs ordres des citoyens riches, qui par un asservissement passager, espèrent s'élever aux premières places ; tous se faisant une guerre de réputation et d'intérêt , ambitionnent la gloire et l'avantage de conduire le peuple le plus éclairé de la Grèce et de l'univers.

De là ces intrigues et ces divisions qui fermentent sans cesse dans le sein de la république, et qui se développent avec éclat dans ses assemblées tumultueuses. Car le peuple, si rampant quand il obéit, si terrible quand il commande, y porte avec la licence de ses mœurs, celle qu'il croit attachée à sa souveraineté. Toutes ses affections y sont extrêmes, tous ses excès impunis. Les orateurs, comme autant de chefs de parti, y viennent secondés, tantôt par des officiers militaires dont ils ont obtenu la protection, tantôt par des factieux subalternes dont ils gouvernent la fureur. A peine sont-ils en présence, qu'ils s'attaquent par des injures (*a*) qui animent la multitude, ou par des traits de plaisanterie

(a) Aristoph. in eccles. p. 142. Æschin. in Ctesiph. p. 428.

CHAP.
XIV.

qui la transportent hors d'elle-même. Bientôt les clameurs, les applaudissemens, les éclats de rire (*a*) étouffent la voix des sénateurs qui président à l'assemblée, des gardes dispersés de tous les côtés pour y maintenir l'ordre (*b*), de l'orateur enfin (*c*) qui voit tomber son décret par ces mêmes petits moyens qui font si souvent échouer une pièce au théâtre de Bacchus.

C'est en vain que depuis quelque temps une des dix tribus, tirée au sort à chaque assemblée, se range auprès de la tribune pour empêcher la confusion, et venir au secours des lois violées (*d*); elle-même est entraînée par le torrent qu'elle voudroit arrêter; et sa vaine assistance ne sert qu'à prouver la grandeur d'un mal entretenu non seulement par la nature du gouvernement, mais encore par le caractère des Athéniens.

En effet, ce peuple qui a des sensations très-vives et très-passagères, réunit plus que tous les autres peuples, les qualités les plus opposées, et celles dont il est le plus facile d'abuser pour le séduire.

(*a*) Plat. de rep. lib. 6, t. 2, p. 492. Demosth. de fals. legat. p. 297 et 310.

(*b*) Aristoph. in Acharn. v. 54. Schol. ibid.

(*c*) Aristoph. ibid. v. 37. Demosth. ibid. p. 300 et 310.

(*d*) Æschin. in Tim. p. 265; in Ctesiph. p. 428.

L'histoire nous le représente, tantôt comme un vieillard qu'on peut tromper sans crainte (*a*), tantôt comme un enfant qu'il faut amuser sans cesse; quelquefois déployant les lumières et les sentimens des grandes ames; aimant à l'excès les plaisirs et la liberté, le repos et la gloire; s'enivrant des éloges qu'il reçoit; applaudissant aux reproches qu'il mérite (*b*); assez pénétrant pour saisir aux premiers mots les projets qu'on lui communique (*c*), trop impatient pour en écouter les détails et en prévoir les suites; faisant trembler ses magistrats dans l'instant même qu'il pardonne à ses plus cruels ennemis; passant avec la rapidité d'un éclair, de la fureur à la pitié, du découragement à l'insolence, de l'injustice au repentir; mobile sur-tout, et frivole (*d*), au point que dans les affaires les plus graves et quelquefois les plus désespérées, une parole dite au hasard, une saillie heureuse, le moindre objet, le moindre accident, pourvu qu'il soit inopiné, suffit pour le distraire de ses craintes, ou le détourner de son intérêt.

(*a*) Aristoph. in equit. v. 710, 749, etc.

(*b*) Plut. præc. ger. reip. t. 2, p. 799.

(*c*) Thucyd. lib. 3, cap. 38.

(*d*) Plin. lib. 35, cap. 10, t. 2, p. 693. Nep. in Timoth. cap. 3.

CHAP.
XIV.

C'est ainsi qu'on vit autrefois presque toute une assemblée se lever, et courir après un petit oiseau qu'Alcibiade, jeune encore, et parlant pour la première fois en public, avoit par mégarde laissé échapper de son sein (*a*).

C'est ainsi que, vers le même temps, l'orateur Cléon, devenu l'idole des Athéniens qui ne l'estimoient guère, se jouoit impunément de la faveur qu'il avoit acquise. Ils étoient assemblés, et l'attendoient avec impatience; il vint enfin pour les prier de remettre la délibération à un autre jour, parce que devant donner à dîner à quelques étrangers de ses amis, il n'avoit pas le loisir de s'occuper des affaires de l'état. Le peuple se leva, battit des mains, et l'orateur n'en eut que plus de crédit (*b*).

Je l'ai vu moi-même un jour, très-inquiet de quelques hostilités que Philippe venoit d'exercer, et qui sembloient annoncer une rupture prochaine. Dans le temps que les esprits étoient le plus agités, parut sur la tribune un homme très-petit et tout contrefait. C'étoit Léon, ambassadeur de Byzance, qui joignoit aux désagrémens de la figure cette

(*a*) Plut. in Alcib. t. 1, p. 195. Id. præcept. ger. reip. t. 2, p. 799.

(*b*) Id. in Nic. t. 1, p. 527. Id. præcept. ger. reip. *ibid.*

gaieté et cette présence d'esprit qui plaisent tant aux Athéniens. A cette vue ils firent de si grands éclats de rire, que Léon ne pouvoit obtenir un moment de silence. « Eh ! que « feriez-vous donc, leur dit-il enfin, si vous « voyiez ma femme ? Elle vient à peine à mes « genoux. Cependant, tout petits que nous « sommes, quand la division se met entre nous, « la ville de Byzance ne peut pas nous conte-
» nir. » Cette plaisanterie eut tant de succès, que les Athéniens accordèrent sur le champ les secours qu'il étoit venu demander (a).

Enfin on les a vus faire lire en leur présence des lettres de Philippe, qu'on avoit interceptées, en être indignés, et néanmoins ordonner qu'on respectât celles que le prince écrivoit à son épouse, et qu'on les renvoyât sans les ouvrir (b).

Comme il est très-aisé de connoître et d'enflammer les passions et les goûts d'un pareil peuple, il est très-facile aussi de gagner sa confiance, et il ne l'est pas moins de la perdre; mais pendant qu'on en jouit, on peut tout dire, tout entreprendre, le pousser au bien ou au mal avec une égale ardeur de sa

(a) Plut. præcept. ger. reip. t. 2, p. 804.

(b) Id. ibid. p. 799.

CHAP.
XIV.

part. Quand il étoit guidé par des hommes fermes et vertueux, il n'accordoit les magistratures, les ambassades, les commandemens des armées, qu'aux talens réunis aux vertus. De nos jours, il a fait des choix dont il auroit à rougir (*a*); mais c'est la faute des flatteurs qui le conduisent, flatteurs aussi dangereux que ceux des tyrans (*b*), et qui ne savent de même rougir que de leur disgrâce.

Le Sénat étant dans la dépendance du peuple, et le peuple se livrant sans réserve (*c*) à des chefs qui l'égarent, si quelque chose peut maintenir la démocratie, ce sont les haines particulières (*d*); c'est la facilité qu'on a de poursuivre un orateur qui abuse de son crédit. On l'accuse d'avoir transgressé les lois; et comme cette accusation peut être relative à sa personne ou à la nature de son décret (*e*), de là deux sortes d'accusations auxquelles il est sans cesse exposé.

La première a pour objet de le flétrir aux

(*a*) Eupol. ap. Stob. p. 239.

(*b*) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 4, t. 2, p. 369.

(*c*) Demosth. olynth. 3, p. 39. Id. de ord. rep. p. 126. Id. in Lept. p. 541.

(*d*) Æschin. in Tim. p. 260. Melanth. ap. Plut. de aud. poet. t. 2, p. 20.

(*e*) Isæus ap. Harpocr. in Πυρογ. γράφ.

yeux de ses concitoyens. S'il a reçu des présens pour trahir sa patrie , si sa vie se trouve souillée de quelque tache d'infamie , et sur-tout de ces crimes dont nous avons parlé plus haut, et dont il doit être exempt pour remplir les fonctions de son ministère , alors il est permis à tout particulier d'intenter contre lui une action publique. Cette action, qui prend différens noms suivant la nature du délit (*a*), se porte devant le magistrat qui connoît en première instance du crime dont il est question. Quand la faute est légère, il le condamne à une foible amende (*b*) ; quand elle est grave , il le renvoie à un tribunal supérieur ; si elle est avérée, l'accusé convaincu subit, entr'autres peines , celle de ne plus monter à la tribune.

Les orateurs , qu'une conduite régulière met à l'abri de cette première espèce d'accusation , n'en ont pas moins à redouter la seconde, qu'on appelle accusation pour cause d'illégalité (*c*).

Parmi cette foule de décrets qu'on voit éclore de temps à autre avec la sanction du

CHAP.
XIV.

(a) Harpocr. et Suid. in *Πρωτ. γκαφ.*

(b) Poll. lib. 8, cap. 6, p. 885.

(c) Hume, discours politiq. disc. 9, t. 2, p. 2.

CHAP.
XIV.

Sénat et du peuple, il s'en trouve qui sont manifestement contraires au bien de l'état, et qu'il est important de ne pas laisser subsister. Mais comme ils sont émanés de la puissance législative, il semble qu'aucun pouvoir, aucun tribunal n'est en droit de les annuler. Le peuple même ne doit pas l'entreprendre, parce que les orateurs, qui ont déjà surpris sa religion (a), la surprendroient encore. Quelle ressource aura donc la république? une loi étrange au premier aspect, mais admirable, et tellement essentielle, qu'on ne sauroit la supprimer, ou la négliger, sans détruire la démocratie (b); c'est celle qui autorise le moindre des citoyens à se pourvoir contre un jugement de la nation entière; lorsqu'il est en état de montrer que ce décret est contraire aux lois déjà établies.

Dans ces circonstances, c'est le souverain invisible, ce sont les lois qui viennent protester hautement contre le jugement national qui les a violées; c'est au nom des lois, qu'on intente l'accusation; c'est devant le tribunal principal dépositaire et vengeur des lois, qu'on le poursuit; et les juges, en cassant

(a) Æschin. in Ctes. p. 448. Demosth. in Leptin. p. 541.

(b) Demosth. in Timocr. p. 797. Æsch. in Ctes. p. 428 et 459.

Le décret, déclarent seulement que l'autorité du peuple s'est trouvée, malgré lui, en opposition avec celle des lois; ou plutôt ils maintiennent ses volontés anciennes et permanentes, contre ses volontés actuelles et passagères.

La réclamation des lois ayant suspendu la force et l'activité que le peuple avoit données au décret, et le peuple ne pouvant être cité en justice, on ne peut avoir d'action que contre l'orateur qui a proposé ce décret; et c'est contre lui, en effet, que se dirige l'accusation pour cause d'illégalité. On tient pour principe, que s'étant mêlé de l'administration sans y être contraint, il s'est exposé à l'alternative d'être honoré quand il réussit, d'être puni quand il ne réussit pas (a).

La cause s'agite d'abord devant le premier des Archontes, ou devant les six derniers (b). Après les informations préliminaires, elle est présentée au tribunal des Héliastes, composé pour l'ordinaire de 500 juges, et quelquefois de 1000, de 1500, de 2000. Ce sont les mêmes magistrats qui, suivant la nature du délit, décident du nombre, qu'ils ont en

(a) Demosth. de fals leg. p. 309.

(b) Id. de cor. p. 481. Id. in Leptin. p. 555.

CHAP.
XIV.

certaines occasions porté jusqu'à 6000 (a).

On peut attaquer le décret, lorsqu'il n'est encore approuvé que par le Sénat; on peut attendre que le peuple l'ait confirmé. Quelque parti que l'on choisisse, il faut intenter l'action dans l'année, pour que l'orateur soit puni : au-delà de ce terme, il ne répond plus de son décret.

Après que l'accusateur a produit les moyens de cassation, et l'accusé ceux de défense, on recueille les suffrages (b). Si le premier n'en obtient pas la 5^e. partie, il est obligé de payer 500 drachmes au trésor public (c)*, et l'affaire est finie. Si le second succombe, il peut demander qu'on modère la peine; mais il n'évite guère ou l'exil, ou l'interdiction, ou de fortes amendes. Ici, comme dans quelques autres espèces de causes, le temps des plaidoieries et du jugement est divisé en trois parties; l'une, pour celui qui attaque; l'autre, pour celui qui se défend; la troisième, quand elle a lieu, pour statuer sur la peine (d).

(a) Andoc. de myst. p. 3.

(b) Æschin. in Ctesiph. p. 460.

(c) Demosth. de cor. p. 489 et 490. Æsch. de fals. leg. p. 397.

* 450 livres.

(d) Æschin. de fals. leg. ibid.

Il n'est point d'orateur qui ne frémisses à l'aspect de cette accusation, et point de ressorts qu'il ne fasse jouer pour en prévenir les suites. Les prières, les larmes, un extérieur négligé, la protection des officiers militaires (a), les détours de l'éloquence, tout est mis en usage par l'accusé, ou par ses amis.

CHAP.
XIV.

Ces moyens ne réussissent que trop, et nous avons vu l'orateur Aristophon se vanter d'avoir subi 75 accusations de ce genre, et d'en avoir toujours triomphé (b). Cependant, comme chaque orateur fait passer plusieurs décrets pendant son administration; comme il lui est essentiel de les multiplier pour maintenir son crédit; comme il est entouré d'ennemis que la jalousie rend très clairvoyans; comme il est facile de trouver, par des conséquences éloignées, ou des interprétations forcées, une opposition entre ses avis, sa conduite, et les lois nombreuses qui sont en vigueur, il est presque impossible qu'il ne soit tôt ou tard la victime des accusations dont il est sans cesse menacé.

J'ai dit que les lois d'Athènes sont nom-

(a) Æschin in Ctesiph. p. 428.

(b) Id. ibid. p. 459.

CHAP.
XIV.

breuses. Outre celles de Dracon qui subsistent en partie (a), outre celles de Solon qui servent de base au droit civil, il s'en est glissé plusieurs autres, que les circonstances ont fait naître, ou que le crédit des orateurs a fait adopter (b).

Dans tout gouvernement, il devroit être difficile de supprimer une loi ancienne, et d'en établir une nouvelle; et cette difficulté devroit être plus grande chez un peuple qui, tout à-la-fois sujet et souverain, est toujours tenté d'adoucir ou de secouer le joug qu'il s'est imposé lui-même. Solon avoit tellement lié les mains à la puissance législative, qu'elle ne pouvoit toucher aux fondemens de sa législation, qu'avec des précautions extrêmes.

Un particulier qui propose d'abroger une ancienne loi, doit en même temps lui en substituer une autre (c). Il les présente toutes deux au Sénat (d) qui, après les avoir balancées avec soin, ou désapprouve le changement projeté, ou ordonne que ses officiers en rendront compte au peuple dans

(a) Demosth. in Everg. p. 1062. Andoc. de myst. part. 2, p. 11.

(b) Demosth. in Leptin. p. 554.

(c) Id. ibid. et in Timocr. p. 778.

(d) Id. in Timocr. p. 781.

l'assemblée générale, destinée, entre autres choses, à l'examen et au recensement des lois qui sont en vigueur (*a*). C'est celle qui se tient le 11^e. jour du premier mois de l'année (*b*). Si la loi paroît en effet devoir être révoquée, les Prytanes renvoient l'affaire à l'assemblée qui se tient ordinairement 19 jours après; et l'on nomme d'avance cinq orateurs qui doivent y prendre la défense de la loi qu'on veut proscrire. En attendant, on affiche tous les jours cette loi, ainsi que celle qu'on veut mettre à sa place, sur des statues exposées à tous les yeux (*c*). Chaque particulier compare à loisir les avantages et les inconvéniens de l'une et de l'autre; elles font l'entretien des sociétés: le vœu du public se forme par degrés, et se manifeste ouvertement à l'assemblée indiquée.

Cependant elle ne peut rien décider encore. On nomme des commissaires, quelquefois au nombre de 1001, auxquels on donne le nom de législateurs, et qui tous doivent avoir siégé parmi les Héliastes (*d*). Ils forment un tribunal, devant lequel comparoissent, et

CHAP.
XIV.

(*a*) Demosth. in Timocr. p. 776.

(*b*) Ulpian. in Tim. p. 811.

(*c*) Demosth. ibid.

(*d*) Id. ibid. p. 776 et 777. Pet. leg. Att. p. 101.

CHAP.
XIV.

celui qui attaque la loi ancienne, et ceux qui la défendent. Les commissaires ont le pouvoir de l'abroger, sans recourir de nouveau au peuple : ils examinent ensuite si la loi nouvelle est convenable aux circonstances, relative à tous les citoyens, conforme aux autres lois ; et après ces préliminaires, ils la confirment eux-mêmes, ou la présentent au peuple qui lui imprime par ses suffrages le sceau de l'autorité. L'orateur qui a occasionné ce changement, peut être poursuivi, non pour avoir fait supprimer une loi devenue inutile, mais pour en avoir introduit une qui peut être pernicieuse.

Toutes les lois nouvelles doivent être proposées et discutées de la même manière. Cependant, malgré les formalités dont je viens de parler, malgré l'obligation où sont certains magistrats de faire tous les ans une révision exacte des lois, il s'en est insensiblement glissé dans le code un si grand nombre de contradictoires et d'obscurs, qu'on s'est vu forcé, dans ces derniers temps, d'établir une commission particulière pour en faire un choix. Mais son travail n'a rien produit jusqu'à présent (a).

(a) *Æschin. in Ctes. p. 433. Demosth. in Leptin. p. 554.*

C'est un grand bien que la nature de la démocratie ait rendu les délais et les examens nécessaires, lorsqu'il s'agit de la législation ; mais c'est un grand mal qu'elle les exige souvent dans des occasions qui demandent la plus grande célérité. Il ne faut dans une monarchie qu'un instant pour connoître et exécuter la volonté du souverain (*a*). Il faut ici d'abord consulter le Sénat ; il faut convoquer l'assemblée du peuple ; il faut qu'il soit instruit, qu'il délibère, qu'il décide. L'exécution entraîne encore plus de lenteurs. Toutes ces causes retardent si fort le mouvement des affaires, que le peuple est quelquefois obligé d'en renvoyer la décision au Sénat (*b*) : mais il ne fait ce sacrifice qu'à regret ; car il craint de ranimer une faction qui l'a autrefois dépouillé de son autorité : c'est celle des partisans de l'aristocratie (*c*). Ils sont abattus aujourd'hui ; mais ils n'en seroient que plus ardens à détruire un pouvoir qui les écrase et les humilie. Le peuple les hait d'autant plus, qu'il les confond avec les tyrans.

(*a*) Demosth. de fals. leg. p. 321.

(*b*) Id. ibid. p. 317.

(*c*) Isocr. de pac. t. 1, p. 387 et 427. Theophr. charact. cap. 26. Casaub. ibid. Nep. in Phoc. cap. 3.

CHAP.
XIV.

Nous avons considéré jusqu'ici le Sénat et le peuple, comme uniquement occupés du grand objet du gouvernement : on doit les regarder encore comme deux espèces de cours de justice, où se portent les dénonciations de certains délits (*a*) ; et ce qui peut surprendre, c'est qu'à l'exception de quelques amendes légères que décerne le Sénat (*b*), les autres causes, après avoir subi le jugement, ou du Sénat, ou du peuple, ou de tous les deux, l'un après l'autre, sont ou doivent être renvoyées à un tribunal qui juge définitivement (*c*). J'ai vu un citoyen qu'on accusoit de retenir les deniers publics, condamné d'abord par le Sénat, ensuite par les suffrages du peuple balancés pendant toute une journée, enfin par deux tribunaux qui formoient ensemble le nombre de 1001 juges (*d*).

On a cru avec raison que la puissance exécutive, distinguée de la législative, n'en devoit pas être le vil instrument. Mais je ne dois pas dissimuler que dans des temps de

(*a*) Andoc. de myst. part. 1, p. 2.

(*b*) Demosth. in Everg. p. 1058.

(*c*) Aristoph. in vesp. v. 588. Demosth. ibid. Liban, argum. in orat. Demosth. adv. Mid. p. 601.

(*d*) Demosth. in Timocr. p. 774.

trouble et de corruption, une loi si sage a été plus d'une fois violée, et que des orateurs ont engagé le peuple qu'ils gouvernoient, à retenir certaines causes, pour priver du recours aux tribunaux ordinaires des accusés qu'ils vouloient perdre (a)*.

CHAP.
XIV.

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 449. Aristot. de rep. lib. 4, cap. 4, p. 369.

* Pour appuyer ce fait, j'ai cité Aristote qui, par discrétion, ne nomme pas la république d'Athènes; mais il est visible qu'il la désigne en cet endroit.

FIN DU CHAPITRE QUATORZIÈME.

C H A P I T R E X V.

Des Magistrats d'Athènes.

DANS ce choc violent de passions et de de-
CHAP. voirs, qui se fait sentir par-tout où il y a
XV. des hommes, et encore plus lorsque ces
hommes sont libres et se croient indépendans,
il faut que l'autorité, toujours armée pour
repousser la licence, veille sans cesse pour
en éclairer les démarches; et comme elle
ne peut pas toujours agir par elle-même, il
faut que plusieurs magistratures la rendent
présente et redoutable en même temps dans
tous les lieux.

Le peuple s'assemble dans les quatre der-
niers jours de l'année, pour nommer aux ma-
gistratures (*a*); et quoique, par la loi d'Aris-
tide (*b*), il puisse les conférer au moindre
des Athéniens, on le voit presque toujours
n'accorder qu'aux citoyens les plus distingués

(*a*) Æschin. in Ctesiph. p. 429. Suid. in 'Αρχαι. Liban. in
argum. orat. Demosth. adv. Androt. p. 697.

(*b*) Thucyd. lib. 2, cap. 37. Plut. in Aristid. p. 332.

celles qui peuvent influer sur le salut de l'état (*a*). Il déclare ses volontés par la voie des suffrages ou par la voie du sort (*b*). CHAP.
XV.

Les places qu'il confère alors sont en très grand nombre. Ceux qui les obtiennent, doivent subir un examen devant le tribunal des Hélistes (*c*); et comme si cette épreuve ne suffisoit pas, on demande au peuple, à la première assemblée de chaque mois, ou Prytanie, s'il a des plaintes à porter contre ses magistrats (*d*). Aux moindres accusations, les chefs de l'assemblée recueillent les suffrages; et s'ils sont contraires au magistrat accusé, il est destitué et traîné devant un tribunal de justice qui prononce définitivement (*e*).

La première et la plus importante des magistratures est celle des Archontes; ce sont neuf des principaux citoyens, chargés non-seulement d'exercer la police, mais encore de recevoir en première instance les dénon-

(*a*) Xenoph. de rep. Athen. p. 691. Plut. in Phoc. t. 1, p. 745.

(*b*) Demosth. in Aristog. p. 832. Æschin. in Ctesiph. p. 432. Sigon. de rep. Athen. lib. 4, cap. 1. Potter. archæol. lib. 1, cap. 11.

(*c*) Æschin. in Ctesiph. p. 429. Poll. lib. 8, cap. 6, §. 44. Harpocr. et Hesych. in Δομῆς.

(*d*) Poll. ibid. cap. 9, §. 87.

(*e*) Harpocr. et Suid. in Κατάχρησ.

ciations publiques , et les plaintes des citoyens opprimés.

CHAP.
XV.

Deux examens subis, l'un dans le Sénat, et l'autre dans le tribunal des Héliastes (*a*), doivent précéder ou suivre immédiatement leur nomination. On exige , entre autres conditions (*b*) , qu'ils soient fils et petits-fils de citoyens, qu'ils aient toujours respecté les auteurs de leurs jours , et qu'ils aient porté les armes pour le service de la patrie. Ils jurent ensuite de maintenir les lois , et d'être inaccessibles aux présens (*c*) ; ils le jurent sur les originaux mêmes des lois, que l'on conserve avec un respect religieux. Un nouveau motif devrait rendre ce serment plus inviolable : en sortant de place , ils ont l'espoir d'être , après un autre examen , reçus au Sénat de l'Aréopage (*d*) ; c'est le plus haut degré de fortune pour une ame vertueuse.

Leur personne , comme celle de tous les magistrats , doit être sacrée. Quiconque les insulteroit par des violences ou des injures ,

(*a*) Æschin. in Ctesiph. p. 432. Demosth. in Leptin. p. 554. Poll. lib. 8 , cap. 9 , §. 86. Pet. leg. Att. p. 237.

(*b*) Poll. ibid. §. 85 et 86.

(*c*) Id. ibid. Plut. in Solon. t. 1 , p. 92.

(*d*) Plut. in Solon. t. 1 , p. 88. Id. in Pericl. p. 157. Poll. ibid. cap. 10 , §. 118.

lorsqu'ils ont sur leur tête une couronne de myrte (*a*), symbole de leur dignité, seroit exclu de la plupart des privilèges des citoyens, ou condamné à payer une amende ; mais il faut aussi qu'ils méritent par leur conduite, le respect qu'on accorde à leur place.

CHAP.
XV.

Les trois premiers Archontes ont chacun en particulier un tribunal, où ils siègent accompagnés de deux assesseurs qu'ils ont choisis eux-mêmes (*b*). Les six derniers, nommés Thesmothètes, ne forment qu'une seule et même juridiction. A ces divers tribunaux sont commises diverses causes (*c*).

Les Archontes ont le droit de tirer au sort les juges des cours supérieures (*d*). Ils ont des fonctions et des prérogatives qui leur sont communes. Ils en ont d'autres qui ne regardent qu'un Archonte en particulier. Par exemple, le premier, qui s'appelle Eponime, parce que son nom paroît à la tête des actes et des décrets qui se font pendant l'année de son exercice, doit spécialement étendre ses soins sur

(*a*) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 86. Hesych. in *Μυρρίν*. Meurs. lect. Att. lib. 6, cap. 6.

(*b*) Æschin. in Tim. p. 284. Demosth. in Neær. p. 872 et 874. Poll. ibid. §. 92.

(*c*) Demosth. in Lacrit. p. 956 ; in Pantæn. p. 992.

(*d*) Poll. ibid. §. 87.

CHAP. les veuves et sur les pupilles (*a*) ; le second
 XV. ou le Roi , écarter des mystères et des cérémonies religieuses ceux qui sont coupables d'un meurtre (*b*) ; le troisième ou le Polémarque , exercer une sorte de juridiction sur les étrangers établis à Athènes (*c*). Tous trois président séparément à des fêtes et à des jeux solennels. Les six derniers fixent les jours où les cours supérieures doivent s'assembler (*d*) , font leur ronde pendant la nuit pour maintenir dans la ville l'ordre et la tranquillité (*e*) , et président à l'élection de plusieurs magistratures subalternes (*f*).

Après l'élection des Archontes , se fait celle des Stratèges ou généraux d'armées , des Hipparques ou généraux de la cavalerie (*g*) , des officiers préposés à la perception et à la garde des deniers publics (*h*) , de ceux qui veillent à l'approvisionnement de la ville , de ceux

(*a*) Demosth. in Macart. p. 1040. Id. in Lacrit. et in Pantæn. ibid.

(*b*) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 90.

(*c*) Demosth. in Zenoth. p. 932. Poll. ibid.

(*d*) Poll. ibid. §. 87.

(*e*) Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. p. 650.

(*f*) Æschin. in Ctesiph. p. 429.

(*g*) Id. ibid.

(*h*) Aristot. de rep. lib. 6, cap. 8, t. 2, p. 422. Poll. ibid. §. 97. Plut. in Lyc. t. 2, p. 841.

qui doivent entretenir les chemins, et de quantité d'autres qui ont des fonctions moins importantes.

Quelquefois les tribus assemblées en vertu d'un décret du peuple, choisissent des inspecteurs et des trésoriers, pour réparer des ouvrages publics, près de tomber en ruine (*a*).

Les magistrats de presque tous ces départemens sont au nombre de dix; et comme il est de la nature de ce gouvernement de tendre toujours à l'égalité, on en tire un de chaque tribu.

Un des plus utiles établissemens en ce genre, est une Chambre des Comptes que l'on renouvelle tous les ans dans l'assemblée générale du peuple, et qui est composée de dix officiers (*b*). Les Archontes, les membres du Sénat, les commandans des galères, les ambassadeurs (*c*), les aréopagites, les ministres même des autels, tous ceux, en un mot, qui ont eu quelque commission relative à l'administration, doivent s'y présenter, les uns en sortant de place, les autres en des temps marqués, ceux-ci pour rendre compte des sommes qu'ils ont reçues, ceux-là pour justi-

(*a*) Æschin. in Ctesiph. p. 432.

(*b*) Id. ibid. p. 430. Harpocr. et Etymol. in Λογισ.

(*c*) Poll. lib. 8, cap. 6, §. 45.

fier leurs opérations , d'autres enfin pour montrer seulement qu'ils n'ont rien à redouter de la censure.

Ceux qui refusent de comparoître , ne peuvent ni tester , ni s'expatrier (*a*) , ni remplir une seconde magistrature (*b*) , ni recevoir de la part du public la couronne qu'il décerne à ceux qui le servent avec zèle (*c*) ; ils peuvent même être déferés au Sénat ou à d'autres tribunaux , qui leur impriment des taches d'infamie encore plus redoutables (*d*).

Dès qu'ils sont sortis de place , il est permis à tous les citoyens de les poursuivre (*e*). Si l'accusation roule sur le pécumat , la Chambre des Comptes en prend connoissance ; si elle a pour objet d'autres crimes , la cause est renvoyée aux tribunaux ordinaires (*f*).

(*a*) Æschin. in Ctesiph. p. 430.

(*b*) Demosth. in Timocr. p. 796.

(*c*) Æschin. ibid. p. 429, etc.

(*d*) Demosth. in Mid. p. 617.

(*e*) Æschin. ibid. p. 431. Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. p. 663.

(*f*) Poll. lib. 8, cap. 6, §. 45.

CHAPITRE XVI.

Des Tribunaux de Justice à Athènes.

LE droit de protéger l'innocence ne s'acquiert point ici par la naissance ou par les richesses; c'est le privilège de chaque citoyen (a). Comme ils peuvent tous assister à l'assemblée de la nation, et décider des intérêts de l'état, ils peuvent tous donner leurs suffrages dans les cours de justice, et régler les intérêts des particuliers. La qualité de juge n'est donc ni une charge, ni une magistrature; c'est une commission passagère, respectable par son objet, mais avilie par les motifs qui déterminent la plupart des Athéniens à s'en acquitter. L'appât du gain les rend assidus aux tribunaux, ainsi qu'à l'assemblée générale. On leur donne à chacun 3 oboles * par séance (b); et cette légère rétribution forme pour l'état une charge an-

CHAP.
XVI.

(a) Plut. in Solon. p. 88.

* 9 sols.

(b) Aristoph. in Plut. v. 329. Id. in ran. v. 140. Id. in equit. v. 51 et 255. Schol. ibid. Poll. lib. 8, cap. 5, §. 20.

nuelle d'environ 150 talens * ; car le nombre des juges est immense , et se monte à six mille environ (a).

Un Athénien qui a plus de trente ans , qui a mené une vie sans reproche , qui ne doit rien au trésor public , a les qualités requises pour exercer les fonctions de la justice (b). Le sort décide tous les ans du tribunal où il doit se placer (c).

C'est par cette voie que les tribunaux sont remplis. On en compte 10 principaux : 4 pour les meurtres , 6 pour les autres causes tant criminelles que civiles. Parmi les premiers , l'un connoît du meurtre involontaire ; le second , du meurtre commis dans le cas d'une juste défense ; le troisième , du meurtre dont l'auteur , auparavant banni de sa patrie pour ce délit , n'auroit pas encore purgé le décret qui l'en éloignoit ; le quatrième enfin , du

* 210,000 livres. Voici le calcul du Scholiaste d'Aristophane , (in vesp. v. 661). Deux mois étoient consacrés aux fêtes. Les tribunaux n'étoient donc ouverts que pendant 10 mois , ou 300 jours. Il en coûtoit chaque jour 18,000 oboles , c'est-à-dire , 3000 drachmes ou un demi-talent , et par conséquent , 15 talens par mois , 150 par an. Samuel Petit a attaqué ce calcul , (page 325.)

(a) Aristoph. in vesp. v. 660. Pet. leg. Att. p. 324.

(b) Poll. lib. 8 , cap. 10 , §. 122. Pet. ibid. p. 306.

(c) Demosth. in Aristog. p. 832. Schol. Aristoph. in Plut. v. 277.

meurtre occasionné par la chute d'une pierre, d'un arbre, et par d'autres accidens de même nature (a). On verra dans le chapitre suivant, que l'Aréopage connoît de l'homicide prémédité.

Tant de juridictions pour un même crime, ne prouvent pas qu'il soit à présent plus commun ici qu'ailleurs, mais seulement qu'elles furent instituées dans des siècles où l'on ne connoissoit d'autre droit que celui de la force; et en effet elles sont toutes des temps héroïques. On ignore l'origine des autres tribunaux; mais ils ont dû s'établir à mesure que les sociétés se perfectionnant, la ruse a pris la place de la violence.

Ces dix cours souveraines, composées la plupart de 500 juges (b), et quelques-unes d'un plus grand nombre encore, n'ont aucune activité par elles-mêmes, et sont mises en mouvement par les neuf Archontes. Chacun de ces magistrats y porte les causes dont il a pris connoissance, et y préside pendant qu'elles y sont agitées (c).

(a) Demosth. in Aristocr. p. 736. Poll. lib. 8, cap. 10, §. 122.

(b) Poll. ibid. §. 123.

(c) Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. p. 641. Harpocr. in Ἡγεμ. Δικασ.

CHAP.
XVI.

Leurs assemblées ne pouvant concourir avec celles du peuple, puisque les unes et les autres sont composées à peu près des mêmes personnes (*a*), c'est aux Archontes à fixer le temps des premières; c'est à eux aussi de tirer au sort les juges qui doivent remplir ces différens tribunaux.

Le plus célèbre de tous est celui des Hélias-tes (*b*), où se portent toutes les grandes causes qui intéressent l'état ou les particuliers. Nous avons dit plus haut qu'il est composé pour l'ordinaire de 500 juges; et qu'en certaines occasions les magistrats ordonnent à d'autres tribunaux de se réunir à celui des Hélias-tes, de manière que le nombre des juges va quelquefois jusqu'à 6000 (*c*).

Ils promettent, sous la foi du serment, de juger suivant les lois et suivant les décrets du sénat et du peuple, de ne recevoir aucun présent, d'entendre également les deux parties, de s'opposer de toutes leurs forces à ceux qui feroient la moindre tentative contre la forme actuelle du gouvernement. Des im-

(*a*) Demosth. in Timocr. p. 786.

(*b*) Pausan. lib. I, cap. 28, p. 69. Harpocr. et Steph. in 'Ηλις.

(*c*) Poll. lib. 8, cap. 10, §. 123. Dinarch. adv. Demosth. p. 187. Lys. in Agorat. p. 244. Andoc. de myst. part. 2, p. 3.

précations terribles contre eux-mêmes et contre leurs familles, terminent ce serment qui contient plusieurs autres articles moins essentiels (*a*).

Si, dans ce chapitre et dans les suivans, je voulois suivre les détails de la jurisprudence Athénienne, je m'égarerois dans des routes obscures et pénibles; mais je dois parler d'un établissement qui m'a paru favorable aux plaideurs de bonne foi. Tous les ans 40 officiers subalternes parcourent les bourgs de l'Attique (*b*), y tiennent leurs assises, statuent sur certains actes de violence (*c*), terminent les procès où il ne s'agit que d'une très légère somme, de dix drachmes tout au plus *, et renvoient aux arbitres les causes plus considérables (*d*).

Ces arbitres sont tous gens bien famés, et âgés d'environ 60 ans : à la fin de chaque année on les tire au sort, de chaque tribu, au nombre de 44 (*e*).

(*a*) Demosth. in Timocr. p. 796.

(*b*) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 100.

(*c*) Demosth. in Pantæn. p. 992.

* 9 livres.

(*d*) Poll. ibid.

(*e*) Suid. et Hesych. in *Δικαστ.* Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. p. 663.

 CHAP.
XVI.

Les parties qui ne veulent point s'exposer à essayer les lenteurs de la justice ordinaire, ni à déposer une somme d'argent avant le jugement, ni à payer l'amende décernée contre l'accusateur qui succombe, peuvent remettre leurs intérêts entre les mains d'un ou de plusieurs arbitres qu'elles nomment elles-mêmes, ou que l'Archonte tire au sort en leur présence (*a*). Quand ils sont de leur choix, elles font serment de s'en rapporter à leur décision, et ne peuvent point en appeler; si elles les ont reçus par la voie du sort, il leur reste celle de l'appel (*b*); et les arbitres ayant mis les dépositions des témoins, et toutes les pièces du procès dans une boîte qu'ils ont soin de sceller, les font passer à l'Archonte, qui doit porter la cause à l'un des tribunaux supérieurs (*c*).

Si, à la sollicitation d'une seule partie, l'Archonte a renvoyé l'affaire à des arbitres tirés au sort, l'autre partie a le droit, ou de réclamer contre l'incompétence du tribunal, ou d'opposer d'autres fins de non-recevoir (*d*).

(*a*) Herald. animadvers. lib. 5, cap. 14, p. 570. Pet. leg. Att. p. 344.

(*b*) Demosth. in Aphob. p. 918. Poll. lib. 8, cap. 10, §. 127.

(*c*) Herald. animadv. p. 372.

(*d*) Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. p. 662.

Les arbitres , obligés de condamner des parens ou des amis , pourroient être tentés de prononcer un jugement inique : on leur a ménagé des moyens de renvoyer l'affaire à l'une des cours souveraines (*a*). Ils pourroient se laisser corrompre par des présens , ou céder à des préventions particulières : la partie lésée a le droit , à la fin de l'année , de les poursuivre devant un tribunal , et de les forcer à justifier leur sentence (*b*). La crainte de cet examen pourroit les engager à ne pas remplir leurs fonctions : la loi attache une flétrissure à tout arbitre qui , tiré au sort , refuse son ministère (*c*).

Quand j'ouïs parler pour la première fois du serment , je ne le crus nécessaire qu'à des nations grossières à qui le mensonge coûteroit moins que le parjure. J'ai vu cependant les Athéniens l'exiger des magistrats , des sénateurs , des juges , des orateurs , des témoins , de l'accusateur qui a tant d'intérêt à le violer , de l'accusé qu'on met dans la nécessité de manquer à sa religion , ou de se manquer à lui-même. Mais j'ai vu aussi que cette cérémonie auguste n'étoit plus qu'une formalité ,

(*a*) Demosth. adv. Phorm. p. 943.

(*b*) Id. in Mid. p. 617. Ulpian. p. 663.

(*c*) Poll. lib. 8, cap. 10, §. 126.

 CHAP.
XVI.

outrageante pour les dieux , inutile à la société , et offensante pour ceux qu'on oblige à s'y soumettre. Un jour le philosophe Xénocrate , appelé en témoignage , fit sa déposition , et s'avança vers l'autel pour la confirmer. Les juges en rougirent ; et s'opposant de concert à la prestation du serment , ils rendirent hommage à la probité d'un témoin si respectable (*a*). Quelle idée avoient-ils donc des autres ?

Les habitans des îles et des villes soumises à la république , sont obligés de porter leurs affaires aux tribunaux d'Athènes, pour qu'elles y soient jugées en dernier ressort (*b*). L'état profite des droits qu'ils paient en entrant dans le port , et de la dépense qu'ils font dans la ville. Un autre motif les prive de l'avantage de terminer leurs différends chez eux. S'ils avoient des juridictions souveraines , ils n'auroient à solliciter que la protection de leurs gouverneurs , et pourroient dans une infinité d'occasions opprimer les partisans de la démocratie ; au lieu qu'en les attirant ici ,

(*a*) Cicér. ad Attic. lib. 1 , epist. 16 , t. 8 , p. 69. Id. pro Balb. cap. 5 , t. 6 , p. 127. Val. Max. lib. 2 , extern. cap. 10. Diog. Laert. in Xenocr. §. 7.

(*b*) Xenoph. de rep. Athen. p. 694. Aristoph. in av. v. 1422 et 1455.

on les force de s'abaisser devant ce peuple
qui les attend aux tribunaux , et qui n'est que
trop porté à mesurer la justice qu'il leur rend,
sur le degré d'affection qu'ils ont pour son
autorité.

CHAP.
XVI.

FIN DU CHAPITRE SEIZIÈME.

C H A P I T R E X V I I.

*De l'Aréopage.*CHAP.
XVII.

LE sénat de l'Aréopage est le plus ancien et néanmoins le plus intègre des tribunaux d'Athènes. Il s'assemble quelquefois dans le portique royal (*a*) ; pour l'ordinaire sur une colline peu éloignée de la citadelle (*b*) , et dans une espèce de salle qui n'est garantie des injures de l'air que par un toit rustique (*c*).

Les places des Sénateurs sont à vie ; le nombre en est illimité (*d*). Les Archontes , après leur année d'exercice , y sont admis (*e*) ; mais ils doivent montrer dans un examen solennel , qu'ils ont rempli leurs fonctions avec autant de zèle que de fidélité (*f*). Si dans cet examen il s'en est trouvé d'assez habiles ou d'assez puissans pour échapper ou se sous-

(*a*) Demosth. in Aristog. p. 831.

(*b*) Herodot. lib. 8, cap. 52.

(*c*) Poll. lib. 8, cap. 10, §. 118. Vitruv. lib. 2, cap. 1.

(*d*) Argum. orat. Demosth. adv. Androt. p. 697.

(*e*) Plut. in Solon. p. 88. Ulpian. in orat. Demosth. adv. Lept. p. 586.

(*f*) Plut. in Pericl. p. 157. Poll. ibid.

traire à la sévérité de leurs censeurs, ils ne peuvent, devenus Aréopagites, résister à l'autorité de l'exemple, et sont forcés de paroître vertueux (*a*), comme en certains corps de milice, on est forcé de montrer du courage.

La réputation dont jouit ce tribunal depuis tant de siècles, est fondée sur des titres qui la transmettront aux siècles suivans (*b*). L'innocence obligée d'y comparoître, s'en approche sans crainte; et les coupables convaincus et condamnés, se retirent sans oser se plaindre (*c*).

Il veille sur la conduite de ses membres, et les juge sans partialité, quelquefois même pour des fautes légères. Un sénateur fut puni pour avoir étouffé un petit oiseau qui, saisi de frayeur, s'étoit réfugié dans son sein (*d*); c'étoit l'avertir qu'un cœur fermé à la pitié ne doit pas disposer de la vie des citoyens. Aussi les décisions de cette cour sont-elles regardées comme des règles, non-seulement de sagesse, mais encore d'humanité. J'ai vu traîner en sa présence une fem-

(*a*) Isocr. areopag. t. 1, p. 329 et 330.

(*b*) Cicer. epist. ad Attic. lib. 1, epist. 14.

(*c*) Demosth. in Aristocr. p. 735. Lycurg. in Leocr. part. 2, p. 149. Aristid. in Panath. t. 1, p. 185.

(*d*) Hellad. ap. Phot. p. 1591.

CHAP.
XVII.

me accusée d'empoisonnement ; elle avoit voulu s'attacher un homme qu'elle adoroit , par un philtre dont il mourut. On la renvoya , parce qu'elle étoit plus malheureuse que coupable (a) *.

Des compagnies , pour prix de leurs services , obtiennent du peuple une couronne et d'autres marques d'honneur. Celle dont je parle , n'en demande point , et n'en doit pas solliciter (b). Rien ne la distingue tant , que de n'avoir pas besoin des distinctions. A la naissance de la comédie , il fut permis à tous les Athéniens de s'exercer dans ce genre de littérature : on n'excepta que les membres de l'Aréopage (c). Et comment des hommes si graves dans leur maintien , si sévères dans leurs mœurs , pourroient-ils s'occuper des ridicules de la société ?

On rapporte sa première origine au temps de Cécrops (d) ; mais il en dut une plus brillante à Solon , qui le chargea du maintien des mœurs (e). Il connut alors de presque

(a) Aristot. magn. moral. lib. 1 , cap. 17 , t. 2 , p. 157.

* Voyez la note , à la fin du volume.

(b) Æschin. in Ctesiph. p. 430.

(c) Plut. de glor. Athen. t. 2 , p. 348.

(d) Marmor. Oxon. epoch. 3.

(e) Plut. in Solon. p. 90.

tous les crimes, tous les vices, tous les abus. L'homicide volontaire, l'empoisonnement, le vol, les incendies, le libertinage, les innovations, soit dans le système religieux, soit dans l'administration publique, excitèrent tour-à-tour sa vigilance. Il pouvoit, en pénétrant dans l'intérieur des maisons, condamner comme dangereux, tout citoyen inutile, et comme criminelle, toute dépense qui n'étoit pas proportionnée aux moyens (*a*). Comme il mettoit la plus grande fermeté à punir les crimes, et la plus grande circonspection à réformer les mœurs; comme il n'employoit les châtimens qu'après les avis et les menaces (*b*), il se fit aimer en exerçant le pouvoir le plus absolu.

L'éducation de la jeunesse devint le premier objet de ses soins (*c*). Il montrait aux enfans des citoyens la carrière qu'ils devoient parcourir, et leur donnoit des guides pour les y conduire. On le vit souvent augmenter par ses libéralités l'émulation des troupes, et décerner des récompenses à des particuliers qui remplissoient dans l'obscurité les devoirs de leur état (*d*). Pendant la guerre

CHAP.
XVII.

(*a*) Meurs. areop. cap. 9.

(*b*) Isocr. in areopag. t. 1, p. 334.

(*c*) Id. ibid. p. 332.

(*d*) Meurs. areop. cap. 9.

des Perses, il mit tant de zèle et de constance à maintenir les lois, qu'il donna plus de ressort au gouvernement (*a*).

Cette institution, trop belle pour subsister long-temps, ne dura qu'environ un siècle. Périclès entreprit d'affoiblir une autorité qui contraignoit la sienne (*b*). Il eut le malheur de réussir; et dès ce moment il n'y eut plus de censeurs dans l'état, ou plutôt tous les citoyens le devinrent eux-mêmes. Les délations se multiplièrent, et les mœurs reçurent une atteinte fatale.

L'Aréopage n'exerce à présent une juridiction proprement dite, qu'à l'égard des blessures et des homicides prémédités, des incendies, de l'empoisonnement (*c*), et de quelques délits moins graves (*d*).

Quand il est question d'un meurtre, le second des Archontes fait les informations, les porte à l'Aréopage, se mêle parmi les juges (*e*), et prononce avec eux les peines

(*a*) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 4, t. 2, p. 391.

(*b*) Id. ibid. lib. 2, cap. 12. Diod. Sic. lib. 11, p. 59. Plut. in Pericl. p. 157.

(*c*) Lys. in Simon. p. 69. Demosth. adv. Bæot. 2, p. 1012. Id. in Lept. p. 564. Liban. in orat. adv. Androt. p. 696. Poll. lib. 8, cap. 10, §. 117.

(*d*) Lys. orat. areop. p. 132.

(*e*) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 99.

que prescrivent des lois gravées sur une colonne (a).

CHAP.
XVII.

Quand il s'agit d'un crime qui intéresse l'état ou la religion, son pouvoir se borne à instruire le procès. Tantôt c'est de lui-même qu'il fait les informations ; tantôt c'est le peuple assemblé qui le charge de ce soin (b). La procédure finie, il en fait son rapport au peuple sans rien conclure. L'accusé peut alors produire de nouveaux moyens de défense ; et le peuple nomme des orateurs qui poursuivent l'accusé devant une des cours supérieures.

Les jugemens de l'Aréopage sont précédés par des cérémonies effrayantes. Les deux parties, placées au milieu des débris sanglans des victimes, font un serment, et le confirment par des imprécations terribles contre elles-mêmes et contre leurs familles (c). Elles prennent à témoins les redoutables Euménides, qui d'un temple voisin où elles sont honorées (d), semblent entendre leurs voix, et se disposer à punir les parjures.

(a) Lys. in Eratost. p. 17.

(b) Dinarch. adv. Demosth. p. 179, 180, etc.

(c) Demosth. in Aristocr. p. 736. Dinarch. adv. Demosth. p. 178.

(d) Meurs, in areop. cap. 2.

CHAP.
XVII.

Après ces préliminaires, on discute la cause. Ici la vérité a seule le droit de se présenter aux juges. Ils redoutent l'éloquence autant que le mensonge. Les avocats doivent sévèrement bannir de leurs discours les exordes, les péroraisons, les écarts, les ornemens du style, le ton même du sentiment ; ce ton qui enflamme si fort l'imagination des hommes, et qui a tant de pouvoir sur les âmes compatissantes (*a*). La passion se peindroit vainement dans les yeux et dans les gestes de l'orateur ; l'Aréopage tient presque toutes ses séances pendant la nuit.

La question étant suffisamment éclaircie, les juges déposent en silence leurs suffrages dans deux urnes, dont l'une s'appelle l'urne de la mort, l'autre celle de la miséricorde (*b*). En cas de partage, un officier subalterne ajoute, en faveur de l'accusé, le suffrage de Minerve (*c*). On le nomme ainsi, parce que, suivant une ancienne tradition, cette déesse, assistant dans le même tribunal au jugement d'Oreste, donna son suffrage pour départager les juges.

(*a*) Lys. adv. Simon. p. 88. Lycurg. in Leocr. part. 2, p. 149. Aristot. rhetor. lib. 1, t. 2, p. 512. Lucian. in Anach. t. 2, p. 899. Poll. lib. 8, cap. 10, §. 117.

(*b*) Meurs. areop. cap. 8.

(*c*) Aristid. orat. in Min. t. 1, p. 24.

Dans des occasions importantes, où le peuple animé par ses orateurs, est sur le point de prendre un parti contraire au bien de l'état, on voit quelquefois les Aréopagites se présenter à l'assemblée, et ramener les esprits, soit par leurs lumières, soit par leurs prières (*a*). Le peuple, qui n'a plus rien à craindre de leur autorité, mais qui respecte encore leur sagesse, leur laisse quelquefois la liberté de revoir ses propres jugemens. Les faits que je vais rapporter, se sont passés de mon temps.

CHAP.
XVII.

Un citoyen, banni d'Athènes, osoit y reparaître. On l'accusa devant le peuple, qui crut devoir l'absoudre, à la persuasion d'un orateur accrédité. L'Aréopage ayant pris connoissance de cette affaire, ordonna de saisir le coupable, le traduisit de nouveau devant le peuple, et le fit condamner (*b*).

Il étoit question de nommer des députés à l'assemblée des Amphictyons. Parmi ceux que le peuple avoit choisis, se trouvoit l'orateur Eschine, dont la conduite avoit laissé quelques nuages dans les esprits. L'Aréopage, sur qui les talens sans la probité ne font

(*a*) Plut. in Phoc. p. 748.

(*b*) Demosth. de coron. p. 495.

CHAP.
XVII.

aucune impression, informa de la conduite d'Eschine, et prononça que l'orateur Hypéride lui paroissoit plus digne d'une si honorable commission. Le peuple nomma Hypéride (a).

Il est beau que l'Aréopage, dépouillé de presque toutes ses fonctions, n'ait perdu ni sa réputation ni son intégrité, et que dans sa disgrâce même il force encore les hommages du public. J'en citerai un autre exemple qui s'est passé sous mes yeux.

Il s'étoit rendu à l'assemblée générale, pour dire son avis sur le projet d'un citoyen nommé Timarque, qui bientôt après fut proscrit pour la corruption de ses mœurs. Autolycus portoit la parole au nom de son corps. Ce sénateur, élevé dans la simplicité des temps anciens, ignoroit l'indigne abus que l'on fait aujourd'hui des termes les plus usités dans la conversation. Il lui échappa un mot qui, détourné de son vrai sens, pouvoit faire allusion à la vie licencieuse de Timarque. Les assistans applaudirent avec transport, et Autolycus prit un maintien plus sévère. Après un moment de silence, il voulut continuer; mais le peuple, donnant aux expressions les

(a) Demosth. de coron. p. 495.

plus innocentes une interprétation maligne, ne cessa de l'interrompre par un bruit confus et des rires immodérés. Alors un citoyen distingué s'étant levé, s'écria : N'avez-vous pas de honte, Athéniens, de vous livrer à de pareils excès, en présence des Aréopagites ? Le peuple répondit, qu'il connoissoit les égards dus à la majesté de ce tribunal ; mais qu'il étoit des circonstances où l'on ne pouvoit pas se contenir dans les bornes du respect (a). Que de vertus n'a-t-il pas fallu pour établir et entretenir une si haute opinion dans les esprits ! et quel bien n'auroit-elle pas produit, si on avoit su la ménager !

(a) Æschin, in Timarch. p. 272.

C H A P I T R E XVIII.

*Des Accusations et des Procédures parmi les Athéniens.*CHAP.
XVIII.

LES causes que l'on porte aux tribunaux de justice, ont pour objet des délits qui intéressent le gouvernement ou les particuliers. S'agit-il de ceux de la première espèce ? tout citoyen peut se porter pour accusateur : de ceux de la seconde ? la personne lésée en a seule le droit. Dans les premières, on conclut souvent à la mort ; dans les autres, il n'est question que de dommages et de satisfactions pécuniaires.

Dans une démocratie, plus que dans tout autre gouvernement, le tort qu'on fait à l'état, devient personnel à chaque citoyen ; et la violence exercée contre un particulier, est un crime contre l'état (*a*). On ne se contente pas ici d'attaquer publiquement ceux qui trahissent leur patrie, ou qui sont coupables d'impiété, de sacrilège et d'incendie (*b*):

(*a*) Demosth. adv. Mid. p. 610.

(*b*) Poll. lib. 8, cap. 6, §. 40, etc.

on peut poursuivre de la même manière le général qui n'a pas fait tout ce qu'il devoit ou pouvoit faire : le soldat qui fuit l'enrôlement ou qui abandonne l'armée ; l'ambassadeur, le magistrat, le juge, l'orateur, qui ont prévarié dans leur ministère ; le particulier qui s'est glissé dans l'ordre des citoyens, sans en avoir les qualités ; ou dans l'administration, malgré les raisons qui devoient l'en exclure ; celui qui corrompt ses juges, qui pervertit la jeunesse, qui garde le célibat, qui attende à la vie ou à l'honneur d'un citoyen ; enfin toutes les actions qui tendent plus spécialement à détruire la nature du gouvernement, ou la sûreté des citoyens.

Les contestations élevées à l'occasion d'un héritage, d'un dépôt violé, d'une dette incertaine, d'un dommage qu'on a reçu dans ses biens, tant d'autres qui ne concernent pas directement l'état, font la matière des procès entre les personnes intéressées (*a*).

Les procédures varient en quelques points, tant pour la différence des tribunaux que pour celle des délits. Je ne m'attacherai qu'aux formalités essentielles.

Les actions publiques se portent quelque-

(*a*) Sigon. de rep. Athen. lib. 3, Herald. animadv. in jus Att. lib. 3.

fois devant le Sénat ou devant le peuple (*a*), qui, après un premier jugement, a soin de les renvoyer à l'une des cours supérieures (*b*); mais pour l'ordinaire l'accusateur s'adresse à l'un des principaux magistrats (*c*), qui lui fait subir un interrogatoire, et lui demande s'il a bien réfléchi sur sa démarche, s'il est prêt, s'il ne lui seroit pas avantageux d'avoir de nouvelles preuves, s'il a des témoins, s'il desire qu'on lui en fournisse. Il l'avertit en même temps qu'il doit s'engager par un serment à suivre l'accusation, et qu'à la violation du serment est attachée une sorte d'infamie. Ensuite il indique le tribunal, et fait comparoître l'accusateur une seconde fois en sa présence : il lui réitère les mêmes questions ; et si ce dernier persiste, la dénonciation reste affichée jusqu'à ce que les juges appellent la cause (*d*).

L'accusé fournit alors ses exceptions, tirées ou d'un jugement antérieur, ou d'une longue prescription, ou de l'incompétence du

(*a*) Demosth. in Mid. p. 603 ; in Everg. p. 1058. Poll. lib. 8, cap. 6, §. 51. Harpocr. in *Eisay*.

(*b*) Demosth. in Mid. p. 637. Herald. animadv. p. 233.

(*c*) Pet. leg. Att. p. 314.

(*d*) Demosth. in Theocrin. p. 850. Id. in Mid. p. 619 et 620. Ulp. in orat. adv. Mid. p. 641, 662 et 668. Pet. leg. Att. p. 318.

tribunal

tribunal (*a*). Il peut obtenir des délais , tenter une action contre son adversaire , et faire suspendre pendant quelque tems le jugement qu'il redoute.

Après ces préliminaires , dont on n'a pas toujours occasion de se prévaloir , les parties font serment de dire la vérité , et commencent à discuter elles-mêmes la cause. On ne leur accorde , pour l'éclaircir , qu'un temps limité et mesuré par des gouttes d'eau , qui tombent d'un vase (*b*). La plupart ne récitent que ce que des bouches éloquentes leur ont dicté en secret. Tous peuvent , après avoir cessé de parler , implorer le secours des orateurs qui ont mérité leur confiance , ou de ceux qui s'intéressent à leur sort (*c*).

Pendant la plaidoierie , les témoins appelés font tout haut leurs dépositions ; car , dans l'ordre criminel , ainsi que dans l'ordre civil , il est de règle que l'instruction soit publique. L'accusateur peut demander qu'on applique

(*a*) Demosth. in Pantæn. p. 992. Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. p. 662. Poll. lib. 8, cap. 6, §. 57. Sigon. de rep. Athen. lib. 3, cap. 4.

(*b*) Plat. in Theæt. t. 1, p. 172. Aristoph. in Acharn. v. 693. Schol. ibid. Demosth. et Æschin. passim. Lucian. piscat. cap. 28, t. 1, p. 597.

(*c*) Demosth. in Near. p. 863. Æschin. de fals. leg. p. 424. Id. in Ctesiph. p. 461.

à la question les esclaves de la partie adverse (*a*). Conçoit-on qu'on exerce une pareille barbarie contre des hommes dont il ne faudroit pas tenter la fidélité, s'ils sont attachés à leurs maîtres, et dont le témoignage doit être suspect, s'ils ont à s'en plaindre? Quelquefois l'une des parties présente d'elle-même ses esclaves à cette cruelle épreuve (*b*); et elle croit en avoir le droit, parce qu'elle en a le pouvoir. Quelquefois elle se refuse à la demande qu'on lui en fait (*c*), soit qu'elle craigne une déposition arrachée par la violence des tourmens, soit que les cris de l'humanité se fassent entendre dans son cœur; mais alors son refus donne lieu à des soupçons très-violens, tandis que le préjugé le plus favorable pour les parties ainsi que pour les témoins, c'est lorsqu'ils offrent pour garantir ce qu'ils avancent, de prêter serment sur la tête de leurs enfans ou des auteurs de leurs jours (*d*).

Nous observerons en passant, que la question ne peut être ordonnée contre un citoyen, que dans des cas extraordinaires.

(*a*) Demosth. in Neær. p. 880; in Onet. 1, p. 924; in Pantæn. p. 993.

(*b*) Id. in Aphob. 3, p. 913; in Nicostr. p. 1107.

(*c*) Id. in Steph. 1, p. 977. Isocr. in Trapezit. t. 2, p. 477.

(*d*) Demosth. in Aphob. 3, p. 913 et 917.

Sur le point de prononcer le jugement, le magistrat qui préside au tribunal, distribue à chacun des juges une boule blanche pour absoudre, une boule noire pour condamner (*a*). Un officier les avertit qu'il s'agit simplement de décider si l'accusé est coupable ou non; et ils vont déposer leurs suffrages dans une boîte. Si les boules noires dominent, le chef des juges trace une longue ligne sur une tablette enduite de cire, et exposée à tous les yeux; si ce sont les blanches, une ligne plus courte (*b*); s'il y a partage, l'accusé est absous (*c*).

Quand la peine est spécifiée par la loi, ce premier jugement suffit; quand elle n'est énoncée que dans la requête de l'accusateur, le coupable a la liberté de s'en adjuger une plus douce; et cette seconde contestation est terminée par un nouveau jugement auquel on procède tout de suite (*d*).

Celui qui, ayant intenté une accusation, ne la poursuit pas, ou n'obtient pas la cin-

(*a*) Poll. lib. 8, cap. 10, §. 123. Meurs. areop. cap. 8.

(*b*) Aristoph. in vesp. v. 106. Schol. ibid.

(*c*) Æschin. in Ctesiph. p. 469. Aristot. problem. sect. 29, t. 2, p. 812. Id. de rhet. cap. 19, t. 2, p. 628.

(*d*) Ulpian. in Demosth. adv. Timarch. p. 822. Pet. leg. Att. p. 335.

quième partie des suffrages (*a*), est communément condamné à une amende de 1000 drachmes *. Mais comme rien n'est si facile ni si dangereux que d'abuser de la religion, la peine de mort est, en certaines occasions, décernée contre un homme qui en accuse un autre d'impiété, sans pouvoir l'en convaincre (*b*).

Les causes particulières suivent en plusieurs points la même marche que les causes publiques, et sont, pour la plupart, portées aux tribunaux des Archontes, qui tantôt prononcent une sentence dont on peut appeler (*c*), et tantôt se contentent de prendre des informations qu'ils présentent aux cours supérieures (*d*).

Il y a des causes qu'on peut poursuivre au civil, par une accusation particulière, et au criminel, par une action publique. Telle est celle de l'insulte faite à la personne d'un

(*a*) Plat. apol. Socrat. t. 1, p. 36. Demosth. de cor. p. 517; in Mid. p. 610; in Androt. p. 702; in Aristocr. p. 738; in Timocr. p. 774; in Theocrim. p. 850.

* 900 livres. Cette somme étoit très-considérable quand la loi fut établie.

(*b*) Poll. lib. 8, cap. 6, §. 41.

(*c*) Demosth. in Onet. 1, p. 920. Id. in olymp. p. 1068. Plut. in Solon. p. 88.

(*d*) Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. p. 641.

citoyen (*a*). Les lois, qui ont voulu pourvoir à sa sûreté, autorisent tous les autres à dénoncer publiquement l'agresseur; mais elles laissent à l'offensé le choix de la vengeance, qui peut se borner à une somme d'argent, s'il entame l'affaire au civil; qui peut aller à la peine de mort, s'il la poursuit au criminel. Les orateurs abusent souvent de ces lois, en changeant, par des détours insidieux, les affaires civiles en criminelles.

Ce n'est pas le seul danger qu'aient à craindre les plaideurs. J'ai vu les juges, distraits pendant la lecture des pièces, perdre la question de vue, et donner leurs suffrages au hasard (*b*); j'ai vu des hommes puissans par leurs richesses, insulter publiquement des gens pauvres, qui n'osoient demander réparation de l'offense (*c*): je les ai vus éterniser en quelque façon un procès, en obtenant des délais successifs, et ne permettre aux tribunaux de statuer sur leurs crimes, que lorsque l'indignation publique étoit entièrement refroidie (*d*); je les ai vus se présenter à l'audience avec un nombreux cortège de

(*a*) Herald. animadv. in jus Att. lib. 2, cap. 11, p. 128.

(*b*) Æschin. in Ctesiph. p. 459.

(*c*) Demosth. in Mid. p. 606.

(*d*) Id. ibid. p. 616 et 621.

témoins achetés , et même de gens honnêtes , qui par foiblesse , se traînoient à leur suite , et les accrédoient par leur présence (*a*) : je les ai vus , enfin , armer les tribunaux supérieurs contre des juges subalternes , qui n'avoient pas voulu se prêter à leurs injustices (*b*).

Malgré ces inconvéniens , on a tant de moyens pour écarter un concurrent , ou se venger d'un ennemi ; aux contestations particulières se joignent tant d'accusations publiques , qu'on peut avancer hardiment qu'il se porte plus de causes aux tribunaux d'Athènes , qu'à ceux de la Grèce entière (*c*). Cet abus est inévitable dans un état qui , pour rétablir ses finances épuisées , n'a souvent d'autre ressource , que de faciliter les dénonciations publiques , et de profiter des confiscations qui en sont la suite : il est inévitable dans un état où les citoyens , obligés de se surveiller mutuellement , ayant sans cesse des honneurs à s'arracher , des emplois à se disputer , et des comptes à rendre , deviennent nécessairement les rivaux ,

(*a*) Demosth. in Mid. p. 625.

(*b*) Id. ibid. p. 617.

(*c*) Xenoph. de rep. Athen. p. 699.

les espions et les censeurs les uns des autres. Un essaim de délateurs toujours odieux, mais toujours redoutés, enflamme ces guerres intestines : ils sèment les soupçons et les défiances dans la société, et recueillent avec audace les débris des fortunes qu'ils renversent. Ils ont, à la vérité, contre eux la sévérité des lois et le mépris des gens vertueux ; mais ils ont pour eux ce prétexte du bien public, qu'on fait si souvent servir à l'ambition et à la haine : ils ont quelque chose de plus fort, leur insolence.

Les Athéniens sont moins effrayés que les étrangers, des vices de la démocratie absolue. L'extrême liberté leur paroît un si grand bien, qu'ils lui sacrifient jusqu'à leur repos. D'ailleurs, si les dénonciations publiques sont un sujet de terreur pour les uns, elles sont, pour la plupart, un spectacle d'autant plus attrayant, qu'ils ont presque tous un goût décidé pour les ruses et les détours du barreau : ils s'y livrent avec cette chaleur qu'ils mettent à tout ce qu'ils font (a). Leur activité se nourrit des éternelles et subtiles discussions de leurs intérêts ; et c'est peut-être

(a) Aristoph. in pac. v. 504. Id. in equit. v. 1314. Schol. ibid.

à cette cause plus qu'à toute autre , que l'on doit attribuer cette supériorité de pénétration , et cette éloquence importune , qui distinguent ce peuple de tous les autres.

FIN DU CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

CHAPITRE XIX.

Des Délits et des Peines.

ON a gravé quelques lois pénales sur des colonnes placées auprès des tribunaux (a). Si de pareils monumens pouvoient se multiplier au point d'offrir l'échelle exacte de tous les délits, et celle des peines correspondantes, on verroit plus d'équité dans les jugemens, et moins de crimes dans la société. Mais on n'a essayé nulle part d'évaluer chaque faute en particulier; et par-tout on se plaint que la punition des coupables ne suit pas une règle uniforme. La jurisprudence d'Athènes supplée, dans plusieurs cas, au silence des lois. Nous avons dit que, lorsqu'elles n'ont pas spécifié la peine, il faut un premier jugement pour déclarer l'accusé atteint et convaincu du crime, et un second, pour statuer sur le châtiment qu'il mérite (b). Dans l'intervalle

CHAP.
XIX.

(a) Lys. pro cæd. Eratosth. p. 17. Andoc. de myst. p. 12.

(b) Æschin. in Ctesiph. p. 460. Herald. animadv. in jus Attic. p. 192, §. 3. Pet. leg. Att. p. 335.

du premier au second , les juges demandent à l'accusé à quelle peine il se condamne. Il lui est permis de choisir la plus douce et la plus conforme à ses intérêts , quoique l'accusateur ait proposé la plus forte et la plus conforme à sa haine : les orateurs les discutent l'une et l'autre ; et les juges , faisant en quelque manière la fonction d'arbitres , cherchent à rapprocher les parties , et mettent entre la faute et le châtiment , le plus de proportion qu'il est possible (*a*).

Tous les Athéniens peuvent subir les mêmes peines ; tous peuvent être privés de la vie , de la liberté , de leur patrie , de leurs biens et de leurs privilèges. Parcourons rapidement ces divers articles.

On punit de mort le sacrilège (*b*) , la profanation des mystères (*c*) , les entreprises contre l'état , et sur-tout contre la démocratie (*d*) ; les déserteurs (*e*) , ceux qui livrent à l'ennemi une place , une galère ,

(*a*) Ulpian. in Demosth. adv. Timocr. p. 822.

(*b*) Xenoph. hist. Græc. lib. 1 , p. 450. Id. memor. lib. 1 , p. 721. Diod. lib. 16 , p. 427. Ælian. var. hist. lib. 5 , cap. 16.

(*c*) Andocid. de myst. part. 1 , p. 1. Plut. in Alcib. t. 1 , p. 200. Pet. leg. Att. p. 33.

(*d*) Xenoph. ibid. Andocid. de myst. p. 13. Plut. in Publ. t. 1 , p. 110.

(*e*) Suid. et Hesych. in Αὐτομεολ. Pet. leg. Att. p. 563.

un détachement de troupes (*a*) ; enfin , tous les attentats qui attaquent directement la religion , le gouvernement , ou la vie d'un particulier.

On soumet à la même peine le vol commis de jour , quand il s'agit de plus de 50 drachmes * ; le vol de nuit , quelque léger qu'il soit ; celui qui se commet dans les bains , dans les gymnases , quand même la somme seroit extrêmement modique (*b*).

C'est avec la corde , le fer et le poison , qu'on ôte pour l'ordinaire la vie aux coupables (*c*) ; quelquefois on les fait expirer sous le bâton (*d*) ; d'autres fois on les jette dans la mer (*e*) , ou dans un gouffre hérissé de pointes tranchantes , pour hâter leur trépas (*f*) : car c'est une espèce d'impiété de laisser mourir de faim même les criminels (*g*).

On détient en prison le citoyen accusé de

(*a*) Lys. contr. Philon. p. 498.

* Plus de 45 livres.

(*b*) Xenoph. memor. lib. 1, p. 721. Demosth. in Tim. p. 791. Isoer. in Lochit. t. 2, p. 550. Aristot. probl. sect. 29, t. 2, p. 814. Pet. leg. Att. p. 528. Herald. animadv. in jus Att. lib. 4, cap. 8.

(*c*) Pet. leg. Att. p. 364. Pott. archæol. græc. lib. 1, cap. 25.

(*d*) Lys. in Agorat. p. 253 et 257.

(*e*) Schol. Aristoph. in equit. v. 1360.

(*f*) Aristoph. in Plut. v. 431. Id. in equit. v. 1359. Schol. bid. Dinarch. adv. Demosth. p. 181.

(*g*) Sophocle. in Antig. v. 786. Schol. ibid.

certaines crimes, jusqu'à ce qu'il soit jugé (*a*) ; celui qui est condamné à la mort , jusqu'à ce qu'il soit exécuté (*b*) ; celui qui doit , jusqu'à ce qu'il ait payé (*c*). Certaines fautes sont expiées par plusieurs années ou par quelques jours de prison (*d*) ; d'autres doivent l'être par une prison perpétuelle (*e*). En certains cas , ceux qu'on y traîne , peuvent s'en garantir en donnant des cautions (*f*) ; en d'autres , ceux qu'on y renferme , sont chargés de liens qui leur ôtent l'usage de tous leurs mouvemens (*g*).

L'exil est un supplice d'autant plus rigoureux pour un Athénien , qu'il ne retrouve nulle part les agrémens de sa patrie , et que les ressources de l'amitié ne peuvent adoucir son infortune. Un citoyen qui lui donneroit un asyle , seroit sujet à la même peine (*h*).

Cette proscription a lieu dans deux circons-

(*a*) Andoc. de myst. part. 2 , p. 7 et 12.

(*b*) Plat. in Phædon. t. 1 , p. 58.

(*c*) Andoc. de myst. part. 1 , p. 12. Demosth. in Apat. p. 933. Id. in Aristog. p. 837.

(*d*) Demosth. in Timocr. p. 789, 791 et 792.

(*e*) Plat. apol. Socr. t. 1 , p. 37.

(*f*) Demosth. ibid. p. 795.

(*g*) Plat. ibid. Demosth. ibid. p. 789. Ulpian. ibid. p. 818.

(*h*) Demosth. in Polycl. p. 1091.

tances remarquables. 1°. Un homme absous d'un meurtre involontaire, doit s'absenter pendant une année entière, et ne revenir à Athènes, qu'après avoir donné des satisfactions aux parens du mort; qu'après s'être purifié par des cérémonies saintes (*a*). 2°. Celui qui, accusé devant l'Aréopage d'un meurtre prémédité, désespère de sa cause, après un premier plaidoyer, peut, avant que les juges aillent au scrutin, se condamner à l'exil, et se retirer tranquillement (*b*). On confisque ses biens, et sa personne est en sûreté, pourvu qu'il ne se montre ni sur les terres de la république, ni dans les solennités de la Grèce: car, dans ce cas, il est permis à tout Athénien de le traduire en justice, ou de lui donner la mort. Cela est fondé sur ce qu'un meurtrier ne doit pas jouir du même air et des mêmes avantages dont jouissoit celui à qui il a ôté la vie (*c*).

Les confiscations tournent en grande partie au profit du trésor public: on y verse aussi les amendes, après en avoir prélevé le 10^e. pour le culte de Minerve, et le 50^e.

(*a*) Pet. leg. Att. p. 512.

(*b*) Demosth. in Aristocr. p. 736. Poll. lib. 8, cap. 9, §. 99.

(*c*) Id. ibid. p. 729 et 730. Herald. animadv. in jus Attic. p. 300.

pour celui de quelques autres divinités (*a*). La dégradation prive un homme de tous les droits, ou d'une partie des droits du citoyen. C'est une peine très-conforme à l'ordre général des choses : car il est juste qu'un homme soit forcé de renoncer aux privilèges dont il abuse. C'est la peine qu'on peut le plus aisément proportionner au délit; car elle peut se graduer suivant la nature et le nombre de ses privilèges (*b*). Tantôt elle ne permet pas au coupable de monter à la tribune, d'assister à l'Assemblée générale, de s'asseoir parmi les sénateurs ou parmi les juges; tantôt elle lui interdit l'entrée des temples, et toute participation aux choses saintes; quelquefois elle lui défend de paroître dans la place publique, ou de voyager en certains pays; d'autres fois, en le dépouillant de tout, et le faisant mourir civilement, elle ne lui laisse que le poids d'une vie sans attrait, et d'une liberté sans exercice (*c*). C'est une peine très-grave et très-salutaire dans

(*a*) Demosth. adv. Timocr. p. 791. Id. adv. Theocr. p. 852. Id. adv. Aristog. p. 831. Id. adv. Neær. p. 861.

(*b*) Andoc. de myst. part. 2, p. 10.

(*c*) Id. ibid. Demosth. orat. 2, in Aristog. p. 832, 834, 836 et 845. Æschin. in Ctesiph. Lys. in Andoc. p. 115. Ulpian. in orat. Demosth. adv. Mid. p. 662 et 665.

une démocratie, parce que les privilèges que la dégradation fait perdre, étant plus importants et plus considérés que par-tout ailleurs, rien n'est si humiliant que de se trouver au-dessous de ses égaux. Alors un particulier est comme un citoyen détrôné qu'on laisse dans la société pour y servir d'exemple.

Cette interdiction n'entraîne pas toujours l'opprobre à sa suite. Un Athénien qui s'est glissé dans la cavalerie, sans avoir subi un examen, est puni, parce qu'il a désobéi aux lois (*a*); mais il n'est pas déshonoré, parce qu'il n'a pas blessé les mœurs. Par une conséquence nécessaire, cette espèce de flétrissure s'évanouit, lorsque la cause n'en subsiste plus. Celui qui doit au trésor public, perd les droits du citoyen; mais il y rentre, dès qu'il satisfait à sa dette (*b*). Par la même conséquence, on ne rougit pas dans les grands dangers, d'appeler au secours de la patrie tous les citoyens suspendus de leurs fonctions (*c*); mais il faut auparavant révoquer le décret qui les avoit condamnés; et cette révocation ne peut se faire que par un tribunal

(*a*) Lys. in Alcib. p. 277. Tayl. lection. Lysiac. p. 717.

(*b*) Demosth. in Theocrin. p. 857. Liban. in argum. orat. Demosth. adv. Aristog. p. 843.

(*c*) Andoc. de myst. p. 14. Demosth. adv. Aristog. p. 846.

CHAP.
XIX.

composé de six mille juges , et sous les conditions imposées par le Sénat et par le peuple (*a*).

L'irrégularité de la conduite et la dépravation des mœurs, produisent une autre sorte de flétrissure que les lois ne pourroient pas effacer. Mais en réunissant leurs forces à celles de l'opinion publique, elles enlèvent au citoyen qui a perdu l'estime des autres, les ressources qu'il trouvoit dans son état. Ainsi, en éloignant des charges et des emplois celui qui a maltraité les auteurs de ses jours (*b*), celui qui a lâchement abandonné son poste ou son bouclier (*c*), elles les couvrent publiquement d'une infamie qui les force à sentir le remords.

(*a*) Demosth. in Timocr. p. 780.

(*b*) Diog. Laert. lib. 1, §. 55.

(*c*) Andoc. de myst. p. 10.

FIN DU CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

CHAPITRE

CHAPITRE XX.

Mœurs et vie civile des Athéniens.

Au chant du coq, les habitans de la campagne entrent dans la ville avec leurs provisions, et chantant de vieilles chansons (*a*). En même temps les boutiques s'ouvrent avec bruit, et tous les Athéniens sont en mouvement (*b*). Les uns reprennent les travaux de leur profession; d'autres, en grand nombre, se répandent dans les différens tribunaux, pour y remplir les fonctions de juges.

Parmi le peuple, ainsi qu'à l'armée, on fait deux repas par jour (*c*); mais les gens d'un certain ordre se contentent d'un seul (*d*), qu'ils placent les uns à midi (*e*), la plupart avant le coucher du soleil (*f*). L'après-midi

CHAP.
XX.

(*a*) Aristoph. in eccles. v. 278.

(*b*) Id. in av. v. 490. Demetr. Phaler. de elocut. cap. 161.

(*c*) Herodot. lib. 1, cap. 63. Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 573. Demosth. in Everg. p. 1060. Theophr. charact. cap. 3.

(*d*) Plat. epist. 7, t. 3, p. 326. Anthol. lib. 2, p. 185.

(*e*) Athen. lib. 1, cap. 9, p. 11.

(*f*) Id. ibid. Aristoph. in eccles. v. 648. Schol. ibid.

 CHAP.
XX.

ils prennent quelques momens de sommeil (a); ou bien ils jouent aux osselets, aux dés et à des jeux de commerce (b).

Pour le premier de ces jeux, on se sert de quatre osselets, présentant sur chacune de leurs faces un de ces quatre nombres: 1, 3, 4, 6 (c). De leurs différentes combinaisons résultent 35 coups, auxquels on a donné les noms des dieux, des princes, des héros, etc. (d). Les uns font perdre, les autres gagner. Le plus favorable de tous est celui qu'on appelle de Vénus; c'est lorsque les quatre osselets présentent les quatre nombres différens (e).

Dans le jeu des dés, on distingue aussi des coups heureux et des coups malheureux (f); mais souvent, sans s'arrêter à cette distinction, il ne s'agit que d'amener un plus haut point que son adversaire (g). La rasle de six est le coup le plus fortuné (h). On n'emploie que trois

(a) Pherecr. ap. Athen. lib. 3, p. 75.

(b) Herodot. lib. 1, cap. 63. Theop. ap. Athen. lib. 12, p. 532.

(c) Lucian. de amor. t. 2, p. 415. Poll. lib. 9, cap. 7, §. 100.

(d) Eustath. in iliad. 23, p. 1289. Meurs. de lud. Græc. in *Asquy*.

(e) Lucian. ibid. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 13; lib. 2, cap. 21, t. 3, p. 12 et 64.

(f) Meurs. de lud. Græc. in *Kv*.

(g) Poll. lib. 9, cap. 7, §. 117.

(h) Æschyl. in Agam. v. 33. Schol. ibid. Hesych. in *Τείρε* *Εξ*.
Not. ibid.

dés à ce jeu ; on les secoue dans un cornet ; et pour éviter toute fraude , on les verse dans un cylindre creux d'où ils s'échappent , et roulent sur le damier (*a*) *. Quelquefois , au lieu de trois dés , on se sert de trois osselets.

CHAP.
XX.

Tout dépend du hasard dans les jeux précédens , et de l'intelligence du joueur dans le suivant. Sur une table où l'on a tracé des lignes ou des cases (*b*) , on range de chaque côté , des dames ou des pions de couleurs différentes (*c*). L'habileté consiste à les soutenir l'un par l'autre , à enlever ceux de son adversaire , lorsqu'ils s'écartent avec imprudence ; à l'enfermer au point qu'il ne puisse plus avancer (*d*). On lui permet de revenir sur ses pas , quand il a fait une fausse marche (*e*) **.

(*a*) Æschin. in Timarch. p. 269. Poll. lib. 7, cap. 33. §. 263. Id. lib. 10, cap. 31, §. 150. Harpocr. in *Διασισ*, et in *Φυλ*. Vales. ibid. Suid. in *Διασ*. Salmas. in Vopisc. p. 469.

* Voyez la note , à la fin du volume.

(*b*) Sophocl. ap. Poll. lib. 9, cap. 7, §. 97.

(*c*) Poll. ibid. §. 98.

(*d*) Plat. de rep. lib. 6, t. 2, p. 487.

(*e*) Id. in Hipparch. t. 2, p. 229. Hesych. et Suid. in *Ἀναθ*.

** On présume que ce jeu avoit du rapport avec le jeu des dames ou celui des échecs ; et le suivant , avec celui du trictrac. On peut voir Meurs. de lud. Græc. in Περὶ. Buleng. de lud. veter. Hyde, hist. Nerd. Salmas. in Vopisc. p. 459.

 CHAP.
XX.

Quelquefois on réunit ce dernier jeu à celui des dés. Le joueur règle la marche des pions ou des dames sur les points qu'il amène. Il doit prévoir les coups qui lui sont avantageux ou funestes ; et c'est à lui de profiter des faveurs du sort, ou d'en corriger les caprices (*a*). Ce jeu, ainsi que le précédent, exigent beaucoup de combinaisons ; on doit les apprendre dès l'enfance (*b*) ; et quelques-uns s'y rendent si habiles, que personne n'ose lutter contre eux, et qu'on les cite pour exemples (*c*).

Dans les intervalles de la journée, sur-tout le matin avant midi, et le soir avant souper, on va sur les bords de l'Ilissus et tout autour de la ville, jouir de l'extrême pureté de l'air, et des aspects charmans qui s'offrent de tous côtés (*d*) ; mais pour l'ordinaire on se rend à la place publique, qui est l'endroit le plus fréquenté de la ville (*e*). Comme c'est là que se tient souvent l'assemblée générale, et que se trouvent le palais du Sénat et le tribunal du premier des Archontes, presque tous y sont entraînés par leurs affaires ou par celles

(*a*) Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 604. Plut. in Pyrrh. t. 1, p. 400.

(*b*) Plat. ibid. lib. 2, p. 374.

(*c*) Athen. lib. 1, cap. 14, p. 16.

(*d*) Plat. in Phædr. t. 3, p. 227 et 229.

(*e*) Meurs. in Ceram. cap. 16.

de la république (*a*). Plusieurs y viennent aussi, parce qu'ils ont besoin de se distraire; et d'autres, parce qu'ils ont besoin de s'occuper. A certaines heures, la place délivrée des embarras du marché, offre un champ libre à ceux qui veulent jouir du spectacle de la foule, ou se donner eux-mêmes en spectacle.

Autour de la place sont des boutiques de parfumeurs *, d'orfèvres, de barbiers, etc. ouvertes à tout le monde (*b*), où l'on discute avec bruit les intérêts de l'état, les anecdotes des familles, les vices et les ridicules des particuliers. Du sein de ces assemblées, qu'un mouvement confus sépare et renouvelle sans cesse, partent mille traits ingénieux ou sanglans, contre ceux qui paroissent à la promenade avec un extérieur négligé (*c*), ou qui ne craignent pas d'y étaler un faste révoltant (*d*); car ce peuple, railleur à l'excès, emploie une

(*a*) Demosth. in Aristog. p. 836.

* Au lieu de dire *aller chez les parfumeurs*, on disoit *aller au parfum*, comme nous disons *aller au café*. (Poll. lib. 10, cap. 2, §. 19. Schol. Aristoph. in equit. v. 1372. Spanh. et Kuster. ibid.)

(*b*) Aristoph. ibid. Lys. adv. delat. p. 413. Demosth. in Mid. p. 606. Id. in Phorm. p. 942. Theophr. charact. cap. 11. Casaub. et Duport. ibid. Terent. in Phorm. act. 1, scen. 2, v. 3.

(*c*) Theophr. charact. cap. 19.

(*d*) Id. cap. 21.

CHAP.
XX.

espèce de plaisanterie d'autant plus redoutable, qu'elle cache avec soin sa malignité (*a*). On trouve quelquefois une compagnie choisie, et des conversations instructives, aux différens portiques distribués dans la ville (*b*). Ces sortes de rendez-vous ont dû se multiplier parmi les Athéniens. Leur goût insatiable pour les nouvelles, suite de l'activité de leur esprit et de l'oisiveté de leur vie, les force à se rapprocher les uns des autres.

Ce goût si vif, qui leur a fait donner le nom de bayeurs ou badauds (*c*), se ranime avec fureur pendant la guerre. C'est alors qu'en public, en particulier, leurs conversations roulent sur des expéditions militaires; qu'ils ne s'abordent point sans se demander avec empressement, s'il y a quelque chose de nouveau (*d*); qu'on voit de tous côtés des essaims de novellistes, tracer sur le terrain ou sur le mur la carte du pays où se trouve l'armée (*e*), annoncer des succès à haute voix, des revers en secret (*f*), recueillir et grossir

(*a*) Lucian. de gymn. t. 2, p. 897.

(*b*) Theophr. charact. cap. 2.

(*c*) Aristoph. in equit. v. 1260.

(*d*) Demosth. philip. 1, p. 49.

(*e*) Plut. in Alcib. t. 1, p. 199; in Nic. p. 531.

(*f*) Theophr. charact. cap. 8.

des bruits qui plongent la ville dans la joie la plus immodérée, ou dans le plus affreux désespoir (*a*).

Des objets plus doux occupent les Athéniens pendant la paix. Comme la plupart font valoir leurs terres, ils partent le matin à cheval; et après avoir dirigé les travaux de leurs esclaves, ils reviennent le soir à la ville (*b*).

Leurs momens sont quelquefois remplis par la chasse (*c*), et par les exercices du gymnase (*d*). Outre les bains publics, où le peuple aborde en foule, et qui servent d'asyle aux pauvres contre les rigueurs de l'hiver (*e*), les particuliers en ont dans leurs maisons (*f*). L'usage leur en est devenu si nécessaire, qu'ils l'ont introduit jusque sur leurs vaisseaux (*g*). Ils se mettent au bain souvent après la promenade, presque toujours avant le repas (*h*). Ils ensortent parfumés d'essences; et ces odeurs se mêlent avec celles dont ils ont soin de péné-

(*a*) Plut. in Nic. t. 1, p. 542. Id. in garrul. t. 2, p. 509.

(*b*) Xenoph. memor. lib. 5, p. 831.

(*c*) Id. ibid. Plat. de rep. lib. 2, p. 373. Aristoph. in av. v. 1082.

(*d*) Plat. de rep. lib. 5, t. 2, p. 452.

(*e*) Aristoph. in Plut. v. 535. Schol. ibid.

(*f*) Plat. in Phædon. t. 1, p. 116. Demosth. in Conon. p. 1110.
Theophr. cap. 28.

(*g*) Spanh. in Aristoph. nub. v. 987.

(*h*) Id. ibid.

CHAP.
XX.

trer leurs habits, qui prennent divers noms, suivant la différence de leur forme et de leurs couleurs (*a*).

La plupart se contentent de mettre, par-dessus une tunique qui descend jusqu'à mi-jambe (*b*), un manteau qui les couvre presque en entier. Il ne convient qu'aux gens de la campagne, ou sans éducation, de relever au-dessus des genoux les diverses pièces de l'habillement (*c*).

Beaucoup d'entre eux vont pieds nus (*d*); d'autres, soit dans la ville, soit en voyage, quelquefois même dans les processions (*e*), couvrent leur tête d'un grand chapeau à bords détroussés.

Dans la manière de disposer les parties du vêtement, les hommes doivent se proposer la décence, les femmes y joindre l'élégance et le goût. Elles portent, 1^o. une tunique blanche, qui s'attache avec des boutons sur les épaules, qu'on serre au-dessous du sein avec une large ceinture (*f*), et qui descend

(*a*) Poll. lib. 7, cap. 13. Winck. hist. de l'art, liv. 4, chap. 5.

(*b*) Thucyd. lib. 1, cap. 61.

(*c*) Theophr. charact. cap. 4. Casaub. ibid. Athen. lib. 1, cap. 18, p. 21.

(*d*) Plat. in Phædr. t. 3, p. 229. Athen. lib. 13, cap. 5, p. 533.

(*e*) Dessins de Nointel, conservés à la bibliothèque du roi.

(*f*) Achil. Tat. de Clitoph. et Leucip. amor. lib. 1, cap. 1.

à plis ondoyans jusqu'aux talons (*a*); 2°. une robe plus courte, assujétie sur les reins par un large ruban (*b*), terminée dans sa partie inférieure, ainsi que la tunique, par des bandes ou raies de différentes couleurs (*c*), garnie quelquefois de manches qui ne couvrent qu'une partie des bras; 3°. un manteau qui tantôt est ramassé en forme d'écharpe, et tantôt se déployant sur le corps, semble, par ses heureux contours, n'être fait que pour le dessiner. On le remplace très souvent par un léger mantelet (*d*). Quand elles sortent, elles mettent un voile sur leur tête.

Le lin (*e*), le coton (*f*), et sur-tout la laine, sont les matières le plus souvent employées pour l'habillement des Athéniens. La tunique étoit autrefois de lin (*g*); elle est maintenant de coton. Le peuple est vêtu d'un drap qui n'a reçu aucune teinture, et qu'on peut reblanchir (*h*). Les gens riches préfèrent des draps de cou-

(*a*) Poll. lib. 7, cap. 16.

(*b*) Id. ibid. cap. 14, §. 65.

(*c*) Id. ibid. cap. 13, §. 52; cap. 14, §. 6.

(*d*) Winck. hist. de l'art. liv. 4, chap. 5, p. 185.

(*e*) Poll. ibid. cap. 16.

(*f*) Id. ibid. cap. 17. Pausan. lib. 5, p. 384; lib. 7, p. 578, Goguet, de l'origine des lois, etc. t. 1, p. 120.

(*g*) Thucyd. lib. 1, cap. 6.

(*h*) Ferrar. de re vest. lib. 4, cap. 13.

CHAP.
XX.

leur. Ils estiment ceux que l'on teint en écarlate, par le moyen de petits grains rougeâtres qu'on recueille sur un arbrisseau (*a*); mais ils font encore plus de cas des teintures en pourpre (*b*), sur-tout de celles qui présentent un rouge très foncé et tirant sur le violet (*c*).

On fait pour l'été des vêtemens très légers (*d*). En hiver, quelques-uns se servent de grandes robes qu'on fait venir de Sardes, et dont le drap, fabriqué à Ecbatane en Médie, est hérissé de gros flocons de laine, propres à garantir du froid (*e*).

On voit des étoffes que rehausse l'éclat de l'or (*f*); d'autres, où se retracent les plus belles fleurs avec leurs couleurs naturelles (*g*); mais elles ne sont destinées qu'aux vêtemens dont on couvre les statues des dieux (*h*), ou dont les acteurs se parent sur le théâtre (*i*). Pour les interdire aux femmes honnêtes,

(*a*) Goguet, de l'origine des lois, etc. t. 1, p. 105.

(*b*) Plut. in Alcib. t. 1, p. 198.

(*c*) Goguet. *ibid.* p. 100.

(*d*) Schol. Aristoph. in av. v. 716.

(*e*) Aristoph. in vesp. v. 1132.

(*f*) Poll. lib. 4, cap. 18, §. 116.

(*g*) Plat. de rep. lib. 8, t. 2, p. 557.

(*h*) Aristot. œcon. t. 1, p. 511. Ælian. var. hist. lib. 12 cap. 20.

(*i*) Poll. *ibid.*

les lois ordonnent aux femmes de mauvaise vie de s'en servir (*a*).

CHAP.
XX.

Les Athéniennes peignent leurs sourcils en noir, et appliquent sur leur visage une couleur de blanc de céruse avec de fortes teintes de rouge (*b*). Elles répandent sur leurs cheveux couronnés de fleurs (*c*), une poudre de couleur jaune (*d*); et, suivant que leur taille l'exige, elles portent des chaussures plus ou moins hautes (*e*).

Renfermées dans leur appartement, elles sont privées du plaisir de partager et d'augmenter l'agrément des sociétés que leurs époux rassemblent. La loi ne leur permet de sortir pendant le jour, que dans certaines circonstances; et pendant la nuit, qu'en voiture et avec un flambeau qui les éclaire (*f*). Mais cette loi défectueuse, en ce qu'elle ne peut être commune à tous les états, laisse les femmes du dernier rang dans une entière

(*a*) Pet. leg. Att. p. 477.

(*b*) Xenoph. memor. lib. 5, p. 847. Lys. de cæde Eratosth. p. 8. Eubul. apud Athen. lib. 13, p. 557. Alex. ibid. p. 568. Etymol. magn. in Ἐψιμ.

(*c*) Simon. ap. Stob. serm. 71, p. 436.

(*d*) Schol. Theocr. in idyll. 2, v. 88. Hesych. in Ὀψι. Salm. in Plin. p. 1163.

(*e*) Lys. in Simon. p. 72. Xenoph. ibid. Alex. ap. Athen. ibid.

(*f*) Plut. in Solon. t. 1, p. 90.

liberté (*a*), et n'est devenue pour les autres qu'une simple règle de bienséance; règle que des affaires pressantes ou de légers prétextes font violer tous les jours (*b*). Elles ont d'ailleurs bien des motifs légitimes pour sortir de leurs retraites; des fêtes particulières, interdites aux hommes, les rassemblent souvent entre elles (*c*); dans les fêtes publiques, elles assistent aux spectacles, ainsi qu'aux cérémonies du temple. Mais en général elles ne doivent paroître qu'accompagnées d'eunuques (*d*) ou de femmes esclaves qui leur appartiennent, et qu'elles louent même pour avoir un cortège plus nombreux (*e*). Si leur extérieur n'est pas décent, des magistrats chargés de veiller sur elles, les soumettent à une forte amende, et font inscrire leur sentence sur une tablette qu'ils suspendent à l'un des platanes de la promenade publique (*f*).

Des témoignages d'un autre genre les dédommagent quelquefois de la contrainte où elles vivent. Je rencontrai un jour la jeune

(*a*) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 15, t. 2, p. 383.

(*b*) Plut. in Pericl. t. 1, p. 157 et 160.

(*c*) Aristoph. in Lysist. v. 1, Schol. ibid.

(*d*) Terent. in eunuch. act. 1, scen. 2, v. 87.

(*e*) Theophr. charact. cap. 22. Casaub. ibid.

(*f*) Poil. lib. 8, cap. 9, §. 112. Not. Jung. ibid.

Leucippe, dont les attraits naissans et jusqu'alors ignorés, brilloient à travers un voile que le vent soulevoit par intervalles. Elle revenoit du temple de Cérès, avec sa mère et quelques esclaves. La jeunesse d'Athènes, qui suivoit ses pas, ne l'aperçut qu'un instant; et le lendemain je lus sur la porte de sa maison, au coin des rues, sur l'écorce des arbres, dans les endroits les plus exposés, ces mots tracés par des mains différentes : « Leucippe est belle; rien n'est si beau que Leucippe(a). »

Les Athéniens étoient autrefois si jaloux, qu'ils ne permettoient pas à leurs femmes de se montrer à la fenêtre (b). On a reconnu depuis, que cette extrême sévérité ne servoit qu'à hâter le mal qu'on cherchoit à prévenir (c). Cependant elles ne doivent pas recevoir des hommes chez elles en l'absence de leurs époux (d); et si un mari surprenoit son rival au moment que celui-ci le déshonore, il seroit en droit de lui ôter la vie (e), ou de l'obliger

(a) Eurip. ap. Eustath. in lib. 6, iliad. t. 2, p. 632. Callim. ap. schol. Aristoph. in Acharn. v. 144. Kuster. ibid. Suid. in Καλ.

(b) Aristoph. in Thesmoph. v. 797 et 804.

(c) Menand. ap. Stob. serm. 72, p. 440.

(d) Demosth. in Everg. p. 1057 et 1060.

(e) Lys. pro cæd. Eratosth. p. 15.

CHAP.
XX.

pardes tourmens à la racheter (*a*); mais il ne peut en exiger qu'une amende décernée par les juges, si la femme n'a cédé qu'à la force. On a pensé, avec raison, que dans ces occasions la violence est moins dangereuse que la séduction (*b*).

Le premier éclat d'une infidélité de cette espèce, n'est pas l'unique punition réservée à une femme coupable et convaincue. On la répudie sur le champ; les lois l'excluent pour toujours des cérémonies religieuses (*c*); et si elle se montrait avec une parure recherchée, tout le monde seroit en droit de lui arracher ses ornemens, de déchirer ses habits, et de la couvrir d'opprobres (*d*).

Un mari obligé de répudier sa femme, doit auparavant s'adresser à un tribunal auquel préside un des principaux magistrats (*e*). Le même tribunal reçoit les plaintes des femmes qui veulent se séparer de leurs maris. C'est là qu'après de longs combats entre la jalousie et l'amour, comparut autrefois l'épouse d'Alcibiade, la vertueuse et trop sensible Hippa-

(*a*) Aristoph. in Plut. v. 168. Schol. ibid.

(*b*) Lys. pro cæd. Eratosth. p. 18.

(*c*) Demosth. in Neær. p. 875.

(*d*) Æschin. in Timarch. p. 289.

(*e*) Pet. leg. Att. p. 457 et 459.

rète. Tandis que d'une main tremblante elle présente le placet qui contenoit ses griefs, Alcibiade survint tout-à-coup. Il la prit sous le bras sans qu'elle fit la moindre résistance; et traversant avec elle la place publique, aux applaudissemens de tout le peuple, il la ramena tranquillement dans sa maison (a). Les écarts de cet Athénien étoient si publics, qu'Hipparrète ne faisoit aucun tort à la réputation de son mari, ni à la sienne. Mais en général les femmes d'un certain état n'osent pas demander le divorce; et, soit foiblesse ou fierté, la plupart aimeroient mieux essayer en secret de mauvais traitemens, que de s'en délivrer par un éclat qui publieroit leur honte ou celle de leurs époux (b). Il est inutile d'avertir que le divorce laisse la liberté de contracter un nouvel engagement.

La sévérité des lois ne sauroit éteindre dans les cœurs le desir de plaire; et les précautions de la jalousie ne servent qu'à l'enflammer. Les Athéniennes, éloignées des affaires publiques par la constitution du gouvernement, et portées à la volupté par l'influence du climat, n'ont souvent d'autre ambition que

(a) Andoc. in Alcib. p. 30. Plut. in Alcib. t. 1, p. 195.

(b) Eurip. in Med. v. 236.

CHAP.
XX.

celle d'être aimées, d'autre soin que celui de leur parure, et d'autre vertu que la crainte du déshonneur. Attentives, pour la plupart, à se couvrir de l'ombre du mystère, peu d'entre elles se sont rendues fameuses par leurs galanteries.

Cette célébrité est réservée aux courtisanes. Les lois les protègent, pour corriger peut-être des vices plus odieux (*a*); et les mœurs ne sont pas assez alarmées des outrages qu'elles en reçoivent: l'abus va au point de blesser ouvertement la bienséance et la raison. Une épouse n'est destinée qu'à veiller sur l'intérieur de la maison, et qu'à perpétuer le nom d'une famille, en donnant des enfans à la république (*b*). Les jeunes gens qui entrent dans le monde, des hommes d'un certain âge, des magistrats, des philosophes, presque tous ceux qui jouissent d'un revenu honnête, réservent leurs complaisances et leurs attentions pour des maîtresses qu'ils entretiennent, chez qui ils passent une partie de la journée, et dont quelquefois ils ont des enfans qu'ils adoptent, et qu'ils confondent avec leurs enfans légitimes (*c*).

(*a*) Athen. lib. 13, p. 569.

(*b*) Demosth. in Near. p. 881.

(*c*) Athen. ibid. p. 576 et 577. Pct. leg. Att. p. 141.

Quelques-unes, élevées dans l'art de séduire, par des femmes qui joignent l'exemple aux leçons (*a*), s'empressent à l'envi de surpasser leurs modèles. Les agrémens de la figure et de la jeunesse, les graces touchantes répandues sur toute leur personne, l'élégance de la parure, la réunion de la musique, de la danse et de tous les talens agréables, un esprit cultivé, des saillies heureuses, l'artifice du langage et du sentiment (*b*), elles mettent tout en usage pour retenir leurs adorateurs. Ces moyens ont quelquefois tant de pouvoir, qu'ils dissipent auprès d'elles leur fortune et leur honneur, jusqu'à ce qu'ils en soient abandonnés, pour traîner le reste de leur vie dans l'opprobre et dans les regrets.

Malgré l'empire qu'exercent les courtisanes, elles ne peuvent paroître dans les rues avec des bijoux précieux (*c*); et les gens en place n'osent se montrer en public avec elles (*d*).

Outre cet écueil, les jeunes gens ont encore à regretter le temps qu'ils passent dans

(*a*) Alex. ap. Athen. lib. 13, p. 568. Demosth. in Near. p. 863.

(*b*) Athen. lib. 13, p. 577, 583, etc.

(*c*) Terent. in eunuch. act. 4, scen. 1, v. 13. Meurs. Them. Att. lib. 1, cap. 6.

(*d*) Terent. ibid. act. 3, scen. 2, v. 42.

ces maisons fatales où l'on donne à jouer, où se livrent des combats de coqs (*a*), qui souvent occasionnent de gros paris. Enfin ils ont à craindre les suites mêmes de leur éducation dont ils méconnoissent l'esprit. A peine sortent-ils du gymnase, qu'animés du desir de se distinguer dans les courses de chars et de chevaux, qui se font à Athènes et dans les autres villes de la Grèce, ils s'abandonnent sans réserve à ces exercices. Ils ont de riches équipages; ils entretiennent un grand nombre de chiens et de chevaux (*b*); et ces dépenses, jointes au faste de leurs habits, détruisent bientôt entre leurs mains l'héritage de leurs pères (*c*).

On va communément à pied, soit dans la ville, soit aux environs. Les gens riches tantôt se servent de chars et de litières, dont les autres citoyens ne cessent de blâmer et d'envier l'usage (*d*), tantôt se font suivre par un domestique qui porte un pliant, afin qu'ils puissent s'asseoir dans la place publique (*e*),

(*a*) Isocr. areop. t. 1, p. 335. Æschin. in Tim. p. 268.

(*b*) Plut. in Alcib. t. 1, p. 196. Terent. in Andr. act. 1, scen. 1, v. 28.

(*c*) Aristoph. in nub. v. 13.

(*d*) Demosth. in Mid. p. 628. Id. in Phænip. p. 1025. Dinarch. adv. Demosth. p. 177.

(*e*) Aristoph. in equit. v. 1381. Hesych. in Ὀκλαδ.

et toutes les fois qu'ils sont fatigués de la promenade. Les hommes paroissent presque toujours avec une canne à la main (*a*); les femmes très-souvent avec un parasol (*b*). La nuit on se fait éclairer par un esclave, qui tient un flambeau orné de différentes couleurs (*c*).

Dans les premiers jours de mon arrivée, je parcourois les écriteaux placés au-dessus des portes des maisons. On lit sur les uns : MAISON A VENDRE (*d*), MAISON A LOUER; sur d'autres : C'EST LA MAISON D'UN TEL, QUE RIEN DE MAUVAIS N'ENTRE CÉANS (*e*). Il m'en coûtoit pour satisfaire cette petite curiosité. Dans les principales rues, on est continuellement heurté, pressé, foulé par quantité de gens à cheval, de charretiers (*f*), de porteurs d'eau (*g*), de crieurs d'édits (*h*), de mendiants (*i*), d'ouvriers, et d'autres gens du peuple. Un

(*a*) Plat. in Protag. t. 1, p. 310. Aristoph. in eccles. v. 74.

(*b*) Aristoph. in equit. v. 1345. Schol. ibid. Poll. lib. 7, §. 174.

(*c*) Aristoph. in nub. v. 614. Id. in Lysistr. v. 1219. Schol. in vesp. v. 1364.

(*d*) Diog. Laert. in Diog. lib. 6, §. 47.

(*e*) Id. ibid. §. 39. Clem. Alex. Strom. lib. 7, p. 843.

(*f*) Plut. in Alcib. t. 1, p. 192.

(*g*) Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 17.

(*h*) Aristoph. in av. v. 1038.

(*i*) Isocr. arcop. t. 1, p. 353 et 354.

 CHAP.
XX.

jour que j'étois avec Diogène à regarder de petits chiens que l'on avoit dressés à faire des tours (*a*), un de ces ouvriers, chargé d'une grosse poutre, l'en frappa rudement, et lui cria : Prenez garde ! Diogène lui répondit sur-le-champ : « Est-ce que tu veux me « frapper une seconde fois (*b*) ? »

Si la nuit on n'est accompagné de quelques domestiques, on risque d'être dépouillé par les filous (*c*), malgré la vigilance des magistrats obligés de faire leur ronde toutes les nuits (*d*). La ville entretient une garde de Scythes (*e*), pour prêter main-forte à ces magistrats, exécuter les jugemens des tribunaux, maintenir le bon ordre dans les assemblées générales et dans les cérémonies publiques (*f*). Ils prononcent le grec d'une manière si barbare, qu'on les joue quelquefois sur le théâtre (*g*) ; et ils aiment le vin au

(*a*) Xenoph. memor. p. 855.

(*b*) Diog. Laert. lib. 6, §. 41.

(*c*) Aristoph. in eccles. v. 664.

(*d*) Ulpian. in erat. Demosth. adv. Mid. p. 650.

(*e*) Aristoph. in Acharn. v. 54. Schol. ibid. Suid. in Τὸ ἔθνος. Meurs. Ceram. gem. cap. 16. Jungerm. in Poll. lib. 8, cap. 10, §. 132.

(*f*) Aristoph. in Lysist. v. 434.

(*g*) Id. in Thesmoph. v. 1016. Schol. ibid. Demetr. de elocut. cap. 96.

point que pour dire, boire à l'excès, on dit, boire comme un Scythe (*a*).

Le peuple est naturellement frugal ; les salaisons et les légumes font sa principale nourriture. Tous ceux qui n'ont pas de quoi vivre, soit qu'ils aient été blessés à la guerre, soit que leurs maux les rendent incapables de travailler, reçoivent tous les jours du trésor public une ou deux oboles (*b*) que leur accorde l'assemblée de la nation. De temps en temps on examine dans le Sénat le rôle de ceux qui reçoivent ce bienfait ; et l'on en exclut ceux qui n'ont plus le même titre pour le recevoir (*c*). Les pauvres obtiennent encore d'autres soulagemens à leur misère ; à chaque nouvelle lune, les riches exposent dans les carrefours, en l'honneur de la déesse Hécate, des repas qu'on laisse enlever au petit peuple (*d*).

J'avois pris une note exacte de la valeur des denrées ; je l'ai perdue : je me rappelle

(*a*) Herodot. lib. 6, cap. 84. Aristot. problem. sect. 3, t. 2, p. 695. Athen. lib. 10, cap. 7, p. 427.

(*b*) Lys. adv. delat. p. 414 et 416. Aristid. panathen. t. 1, p. 331. Hesych. et Harpocr. in 'Αδύν.

(*c*) Æschin. in Timarch. p. 276.

(*d*) Aristoph. in Plut. v. 594. Schol. ibid. Demosth. in Conon; p. 1114.

seulement que le prix ordinaire du blé (*a*) étoit de 5 drachmes par médimne *. Un bœuf de la première qualité (*b*) valoit environ 80 drachmes ** ; un mouton, la cinquième partie d'un bœuf (*c*), c'est-à-dire, environ 16 drachmes *** ; un agneau, dix drachmes **** (*d*).

On conçoit aisément que ces prix haussent dans les temps de disette. On a vu quelquefois le médimne de froment monter de 5 drachmes, qui est son prix ordinaire, jusqu'à 16 drachmes ; et celui de l'orge , jusqu'à dix-huit (*e*). Indépendamment de cette cause passagère , on avoit observé, lors de mon séjour à Athènes, que depuis environ 70 ans , les denrées augmentoient successivement de prix , et que le froment en particulier valoit alors deux cinquièmes de plus qu'il n'avoit valu pendant la guerre du Péloponèse (*f*).

(*a*) Demosth. in Phorm. p. 946.

* 4 livres 10 sols. En mettant la drachme à 18 sols, et le médimne à un peu plus de 4 boisseaux (Goguet, orig. des lois, t. 3, p. 260), notre septier de blé auroit valu environ 13 de nos livres.

(*b*) Marm. Sandwic. p. 35.

** Environ 72 livres.

(*c*) Demetr. Phaler. ap. Plut. in Solon. t. 1, p. 91.

*** Environ 14 livres 8 sols.

**** 9 livres. Voyez la note, à la fin du volume.

(*d*) Menand. ap. Athen. lib. 4, p. 146 ; lib. 8, p. 364.

(*e*) Demosth. in Phorm. p. 946. Id. in Phœnip. p. 1025.

(*f*) Aristoph. in eccles. v. 380 et 543.

On ne trouve point ici des fortunes aussi éclatantes que dans la Perse ; et quand je parle de l'opulence et du faste des Athéniens , ce n'est que relativement aux autres peuples de la Grèce. Cependant quelques familles , en petit nombre , se sont enrichies par le commerce ; d'autres , par les mines d'argent qu'elles possèdent à Laurium. Les autres citoyens croient jouir d'une fortune honnête , lorsqu'ils ont en biens-fonds 15 ou 20 talens * , et qu'ils peuvent donner 100 mines de dot à leurs filles (a) **.

Quoique les Athéniens aient l'insupportable défaut d'ajouter foi à la calomnie , avant que de l'éclaircir (b) , ils ne sont méchants que par légèreté ; et l'on dit communément que , quand ils sont bons , ils le sont plus que les autres Grecs , parce que leur bonté n'est pas une vertu d'éducation (c).

Le peuple est ici plus bruyant qu'ailleurs. Dans la première classe des citoyens , règnent cette bienséance qui fait croire qu'un homme s'estime lui-même , et cette politesse qui fait croire qu'il estime les autres. La

* Le talent valoit 5400 livres.

(a) Demosth. in Steph. 1 , p. 978.

** 9000 livres. Voyez la note , à la fin du volume.

(b) Plut. præc. ger. reip. t. 2 , p. 799.

(c) Plat. de leg. lib. 1 , t. 2 , p. 642.

CHAP.
XX. bonne compagnie exige de la décence dans les expressions et dans l'extérieur (*a*) ; elle sait proportionner au temps et aux personnes les égards par lesquels on se prévient mutuellement (*b*) , et regarde une démarche affectée ou précipitée , comme un signe de vanité ou de légèreté (*c*) ; un ton brusque , sententieux , trop élevé , comme une preuve de mauvaise éducation ou de rusticité (*d*) . Elle condamne aussi les caprices de l'humeur (*e*) , l'empressement affecté , l'accueil dédaigneux et le goût de la singularité.

Elle exige une certaine facilité de mœurs , également éloignée de cette complaisance qui approuve tout , et de cette austérité chagrine qui n'approuve rien (*f*) . Mais ce qui la caractérise le plus , est une plaisanterie fine et légère (*g*) qui réunit la décence à la liberté ,

(*a*) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 17, t. 2, p. 448. Theophr. charact. cap. 4.

(*b*) Aristot. de mor. lib. 4, cap. 12, t. 2, p. 54. Spanh. in Aristoph. Plut. v. 325.

(*c*) Demosth. in Pantæn. p. 995.

(*d*) Id. ibid. Aristot. rhet. lib. 2, cap. 21, t. 2, p. 572. Theophr. ibid. cap. 4.

(*e*) Theophr. ibid. cap. 13, 15 et 17.

(*f*) Aristot. de mor. lib. 4, cap. 12, t. 2, p. 54. Id. rhet. lib. 2, cap. 4, t. 2, p. 552.

(*g*) Id. magn. moral. lib. 1, cap. 31, t. 2, p. 164. Id. rhet. p. 552.

qu'il faut savoir pardonner aux autres et se faire pardonner à soi-même , que peu de gens savent employer , que peu de gens même savent entendre. Elle consiste non , je ne le dirai pas. Ceux qui la connoissent , me comprennent assez , et les autres ne me comprendroient pas. On la nomme à présent adresse et dextérité , parce que l'esprit n'y doit briller qu'en faveur des autres , et qu'en lançant des traits il doit plaire et ne pas offenser (*a*) : on la confond souvent avec la satire , les facéties ou la bonfionnerie (*b*) ; car chaque société a son ton particulier. Celui de la bonne compagnie s'est formé presque de notre temps. Il suffit , pour s'en convaincre , de comparer l'ancien théâtre avec le nouveau. Il n'y a guère plus d'un demi-siècle que les comédies étoient pleines d'injures grossières et d'obscénités révoltantes , qu'on ne souffriroit pas aujourd'hui dans la bouche des acteurs (*c*).

On trouve dans cette ville plusieurs sociétés dont les membres s'engagent à s'assister mutuellement. L'un d'eux est-il traduit en justice ? est-il poursuivi par des créanciers ? il

(*a*) Aristot. de mor. lib. 4, cap. 14, t. 2, p. 56.

(*b*) Isocr. areop. t. 1, p. 336.

(*c*) Aristot. ibid.

 C H A P.
XX.

implore le secours de ses associés. Dans le premier cas ils l'accompagnent au tribunal, et lui servent, quand ils en sont requis, d'avocats ou de témoins (*a*) ; dans le second, ils lui avancent les fonds nécessaires, sans en exiger le moindre intérêt, et ne lui prescrivent d'autre terme pour le remboursement, que le retour de sa fortune ou de son crédit (*b*). S'il manque à ses engagemens, pouvant les remplir, il ne peut être traduit en justice ; mais il est déshonoré (*c*). Ils s'assemblent quelquefois, et cimentent leur union par des repas où règne la liberté (*d*). Ces associations, que formèrent autrefois des motifs nobles et généreux, ne se soutiennent aujourd'hui que par l'injustice et par l'intérêt. Le riche s'y mêle avec les pauvres, pour les engager à se parjurer en sa faveur (*e*) ; le pauvre avec les riches, pour avoir quelque droit à leur protection.

Parmi ces sociétés, il s'en est établi une dont l'unique objet est de recueillir toutes les

(*a*) Lys. delat. in obtrect. p. 159.

(*b*) Theophr. charact. cap. 15 et 17. Casaub. in Theophr. cap. 15. Pet. leg. Att. p. 429.

(*c*) Herald. animadv. in Salmas. lib. 6, cap. 3, p. 414.

(*d*) Æschin. in Ctesiph. p. 468. Dupont, in Theophr. cap. 102 p. 351.

(*e*) Demosth. ap. Harpocr. in 'Egeer.

espèces de ridicules , et de s'amuser par des saillies et des bons-mots. Ils sont au nombre de 60, tous gens fort gais et de beaucoup d'esprit ; ils se réunissent de temps en temps dans le temple d'Hercule , pour y prononcer des décrets en présence d'une foule de témoins attirés par la singularité du spectacle. Les malheurs de l'état n'ont jamais interrompu leurs assemblées (*a*).

Deux sortes de ridicules , entre autres , multiplient les décrets de ce tribunal. On voit ici des gens qui outrent l'élégance attique , et d'autres la simplicité spartiate. Les premiers ont soin de se raser souvent , de changer souvent d'habits , de faire briller l'émail de leurs dents , de se couvrir d'essences (*b*). Ils portent des fleurs aux oreilles (*c*) , des cannes torses à la main (*d*) , et des souliers à l'Alcibiade. C'est une espèce de chaussure dont Alcibiade a donné la première idée , et dont l'usage subsiste encore parmi les jeunes gens jaloux de leur parure (*e*). Les seconds affectent les mœurs des Lacédémoniens , et

(*a*) Athen lib. 14, p. 614.

(*b*) Theophr. charact. cap. 5.

(*c*) Cratin. ap. Athen. lib. 12, p. 553.

(*d*) Theophr. ibid.

(*e*) Athen. lib. 12, p. 534.

CHAP. sont en conséquence taxés de Laconoma-
 XX. nie (a). Leurs cheveux tombent confusément
 sur leurs épaules ; ils se font remarquer
 par un manteau grossier, une chaussure
 simple, une longue barbe, un gros bâton,
 une démarche lente (b), et si je l'ose dire, par
 tout l'appareil de la modestie. Les efforts des
 premiers, bornés à s'attirer l'attention, ré-
 voltent encore moins que ceux des seconds
 qui en veulent directement à notre estime.
 J'ai vu des gens d'esprit traiter d'insolence
 cette fausse simplicité (c). Ils avoient raison.
 Toute prétention est une usurpation ; car
 nous avons pour prétentions les droits des
 autres.

(a) Aristoph. in av. v. 1281. Plat. in Protag. t. 1, p. 342.
 Demosth. in Conon. p. 1113.

(b) Demosth. ibid. Plut. in Phoc. p. 746.

(c) Aristot. de mor. lib. 4, cap. 13, t. 2, p. 56.

CHAPITRE XXI.

De la Religion, des Ministres sacrés, des principaux crimes contre la Religion.

IL ne s'agit ici que de la religion dominante. Nous rapporterons ailleurs les opinions des philosophes à l'égard de la divinité.

CHAP.
XXI.

Le culte public est fondé sur cette loi :
« Honorez en public et en particulier les
« dieux et les héros du pays. Que chacun
« leur offre tous les ans, suivant ses facultés, et suivant les rits établis, les prémices
« de ses moissons (a). »

Dès les plus anciens temps, les objets du culte s'étoient multipliés parmi les Athéniens. Les douze principales divinités (b) leur furent communiquées par les Egyptiens (c) ; et d'autres, par les Libyens et par différens peuples (d). On défendit ensuite, sous peine

(a) Porphyr. de abstin. lib. 4, §. 22, p. 380.

(b) Pind. olymp. 10, v. 59. Aristoph. in av. v. 95. Thucyd. lib. 6, cap. 54.

(c) Herodot. lib. 2, cap. 4.

(d) Id. ibid. cap. 50 ; lib. 4, cap. 128.

 C H A P.
XXI.

de mort, d'admettre des cultes étrangers sans un décret de l'Aréopage, sollicité par les orateurs publics (*a*). Depuis un siècle, ce tribunal étant devenu plus facile, les dieux de la Thrace, de la Phrygie, et de quelques autres nations barbares, ont fait une irruption dans l'Attique (*b*), et s'y sont maintenus avec éclat, malgré les plaisanteries dont le théâtre retentit contre ces étranges divinités, et contre les cérémonies nocturnes célébrées en leur honneur (*c*).

Ce fut anciennement une belle institution, de consacrer par des monumens et par des fêtes, le souvenir des rois et des particuliers qui avoient rendu de grands services à l'humanité. Telle est l'origine de la profonde vénération que l'on conserve pour les héros. Les Athéniens mettent dans ce nombre Thésée, premier auteur de leur liberté; Erechthée, un de leurs anciens rois (*d*); ceux qui méritèrent de donner leurs noms aux dix tribus (*e*);

(*a*) Joseph. in Appion. lib. 2, p. 491 et 493. Harpocr. in *Ἐπιθέρ.*

(*b*) Plat. de rep. lib. 1, t. 1, p. 327 et 354. Demosth. de cor. p. 516. Strab. lib. 10, p. 471. Hesych. in *Θεοὶ ξένοι*.

(*c*) Aristoph. in vesp. v. 9; in Lysist. v. 389, etc. Cicér. de leg. lib. 2, cap. 15, t. 3, p. 149.

(*d*) Meurs. de regib. Athen. lib. 2, cap. 12.

(*e*) Pausan. lib. 1, cap. 5, p. 13.

d'autres encore , parmi lesquels il faut distinguer Hercule , qu'on range indifféremment dans la classe des dieux , et dans celle des héros (*a*).

Le culte de ces derniers diffère essentiellement de celui des dieux , tant par l'objet qu'on se propose , que par les cérémonies qu'on y pratique. Les Grecs se prosternent devant la divinité , pour reconnoître leur dépendance , implorer sa protection , ou la remercier de ses bienfaits. Ils consacrent des temples , des autels , des bois , et célèbrent des fêtes et des jeux en l'honneur des héros (*b*) , pour éterniser leur gloire , et rappeler leurs exemples. On brûle de l'encens sur leurs autels , en même temps qu'on répand sur leurs tombeaux des libations destinées à procurer du repos à leurs ames. Aussi les sacrifices dont on les honore , ne sont , à proprement parler , adressés qu'aux dieux des enfers.

On enseigne des dogmes secrets dans les mystères d'Eleusis , de Bacchus , et de quelques autres divinités. Mais la religion dominante consiste toute dans l'extérieur. Elle ne

(*a*) Herodot. lib. 2, cap. 44. Pausan. lib. 1, cap. 15, p. 37; lib. 2, cap. 10, p. 133.

(*b*) Thucyd. lib. 5, cap. 11.

CHAP.
XXI.

présente aucun corps de doctrine , aucune instruction publique, point d'obligation étroite de participer , à des jours marqués , au culte établi. Il suffit, pour la croyance , de paroître persuadé que les dieux existent , et qu'ils récompensent la vertu , soit dans cette vie , soit dans l'autre ; pour la pratique , de faire par intervalles quelques actes de religion, comme, par exemple , de paroître dans les temples aux fêtes solennelles , et de présenter ses hommages sur les autels publics (a).

Le peuple fait uniquement consister la piété dans la prière , dans les sacrifices et dans les purifications.

DES
PRIÈRES.

Les particuliers adressent leurs prières aux dieux au commencement d'une entreprise (b). Ils leur en adressent le matin , le soir , au lever et au coucher du soleil et de la lune (d). Quelquefois ils se rendent au temple les yeux baissés et l'air recueilli (d) ; ils y paroissent en supplians. Toutes les marques de respect, de crainte et de flatterie que les courtisans témoignent aux souverains en approchant du trône , les hommes les prodiguent

(a) Xenoph. apol. Socrat. p. 703.

(b) Plat. in Tim. t. 3, p. 27.

(c) Id. de leg. lib. 10, t. 2, p. 887.

(d) Id. in Alcib. 2, t. 2, p. 138.

aux dieux en approchant des autels. Ils baissent la terre (*a*) ; ils prient debout (*b*) , à genoux (*c*) , prosternés (*d*) , tenant des rameaux dans leurs mains (*e*) , qu'ils élèvent vers le ciel , ou qu'ils étendent vers la statue du dieu , après les avoir portées à leur bouche (*f*) . Si l'hommage s'adresse aux dieux des enfers , on a soin , pour attirer leur attention , de frapper la terre avec les pieds ou avec les mains (*g*) .

Quelques-uns prononcent leurs prières à voix basse. Pythagore vouloit qu'on les récitât tout haut , afin de ne rien demander dont on eût à rougir (*h*) . En effet , la meilleure de toutes les règles seroit de parler aux dieux , comme si on étoit en présence des hommes , et aux hommes , comme si on étoit en présence des dieux.

Dans les solennités publiques , les Athéniens prononcent en commun des vœux pour la prospérité de l'état , et pour celle de leurs

(*a*) Potter. archæol. lib. 2 , cap. 5.

(*b*) Philostr. in Apollon. vit. lib. 6 , cap. 4 , p. 233.

(*c*) Theophr. charact. cap. 16.

(*d*) Diog. Laert. lib. 6 , §. 37.

(*e*) Sophocl. in Œdip. tyr. v. 3. Schol. ibid.

(*f*) Lucian. in encom. Demosth. §. 49 , t. 3 , p. 526.

(*g*) Homer. iliad. 9 , v. 564. Schol. ibid. Cicer. tuscul. lib. 2 , cap. 25 , t. 2 , p. 297.

(*h*) Clem. Alex. Strom. lib. 4 , p. 641.

CHAP.
XXI.

alliés (*a*) ; quelquefois , pour la conservation des fruits de la terre , et pour le retour de la pluie ou du beau temps ; d'autres fois , pour être délivrés de la peste , de la famine (*b*).

J'étois souvent frappé de la beauté des cérémonies. Le spectacle en est imposant. La place qui précède le temple , les portiques qui l'entourent , sont remplis de monde. Les prêtres s'avancent sous le vestibule près de l'autel. Après que l'officiant a dit d'une voix sonore , « Faisons les libations , et prions (*c*) , » un des ministres subalternes , pour exiger de la part des assistans l'aveu de leurs dispositions saintes , demande : « Qui sont ceux qui composent cette assemblée ? Des gens honnêtes , répondent-ils de concert. Faites donc silence , ajoute-t-il. » Alors on récite les prières assorties à la circonstance. Bientôt des chœurs de jeunes gens chantent des hymnes sacrés. Leurs voix sont si touchantes , et tellement secondées par le talent du poète attentif à choisir des sujets propres à émouvoir , que la plupart des assistans fondent en larmes (*d*). Mais

(*a*) Theopomp. ap. schol. Aristoph. in av. v. 881. Liv. lib. 31, cap. 44.

(*b*) Eurip. in supplic. v. 28. Procl. in Tim. lib. 2, p. 65. Thom. Gale, not. in Jambl. myst. p. 283.

(*c*) Aristoph. in par. v. 434 et 965.

(*d*) Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 800.

pour l'ordinaire, les chants religieux sont brillans, et plus capables d'inspirer la joie que la tristesse. C'est l'impression que l'on reçoit aux fêtes de Bacchus, lorsqu'un des ministres ayant dit à haute voix, « Invoquez le dieu, » tout le monde entonne soudain un cantique, qui commence par ces mots : « O fils de Sé-
« melé (*a*) ! ô Bacchus, auteur des richesses ! »

Les particuliers fatiguent le ciel par des vœux indiscrets. Ils le pressent de leur accorder tout ce qui peut servir à leur ambition et à leurs plaisirs. Ces prières sont regardées comme des blasphêmes par quelques philosophes (*b*), qui, persuadés que les hommes ne sont pas assez éclairés sur leurs vrais intérêts, voudroient qu'ils s'en rapportassent uniquement à la bonté des dieux, ou du moins qu'ils ne leur adressassent que cette espèce de formule consignée dans les écrits d'un ancien poète : « O vous ! qui êtes le roi du ciel, « accordez-nous ce qui nous est utile, soit « que nous le demandions, soit que nous ne « le demandions pas ; refusez-nous ce qui « nous seroit nuisible, quand même nous le « demanderions (*c*). »

(*a*) Schol. Aristoph. in ran. v. 482.

(*b*) Plat. in Alcib. 2, t. 2, p. 149.

(*c*) Id. ibid. p. 143.

CHAP.
XXI.DES SACRI-
FICES.

Autrefois on ne présentait aux dieux que les fruits de la terre (*a*) ; et l'on voit encore dans la Grèce plusieurs autels sur lesquels il n'est pas permis d'immoler des victimes (*b*). Les sacrifices sanglans s'introduisirent avec peine. L'homme avoit horreur de porter le fer dans le sein d'un animal destiné au labourage , et devenu le compagnon de ses travaux (*c*) : une loi expresse le lui défendoit sous peine de mort (*d*) ; et l'usage général l'engageoit à s'abstenir de la chair des animaux (*e*).

Le respect qu'on avoit pour les traditions anciennes , est attesté par une cérémonie qui se renouvelle tous les ans. Dans une fête consacrée à Jupiter , on place des offrandes sur un autel , auprès duquel on fait passer des bœufs. Celui qui touche à ces offrandes doit être immolé. De jeunes filles portent de l'eau dans des vases ; et les ministres du dieu , les instrumens du sacrifice. A peine le coup est-il frappé , que le victimaire saisi d'horreur , laisse tomber la hache , et prend

(*a*) Porphyre. de abst. lib. 2, §. 6, etc.

(*b*) Pausan. lib. 1, cap. 26, p. 62 ; lib. 8, cap. 2, p. 600 ; cap. 42, p. 688.

(*c*) Élien. var. hist. lib. 5, cap. 14.

(*d*) Varr. de re rustic. lib. 2, cap. 5.

(*e*) Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 782.

la fuite. Cependant ses complices goûtent de la victime, en cousant la peau, la remplissent de foin, attachent à la charrue cette figure informe, et vont se justifier devant les juges qui les ont cités à leur tribunal. Les jeunes filles qui ont fourni l'eau pour aiguïser les instrumens, rejettent la faute sur ceux qui les ont aiguïsés en effet; ces derniers, sur ceux qui ont égorgé la victime; et ceux-ci sur les instrumens, qui sont condamnés comme auteurs du meurtre, et jetés dans la mer (a).

Cette cérémonie mystérieuse est de la plus haute antiquité, et rappelle un fait qui se passa du temps d'Erechthée. Un laboureur ayant placé son offrande sur l'autel, assomma un bœuf qui en avoit dévoré une partie; il prit la fuite, et la hache fut traduite en justice (b).

Quand les hommes se nourrissoient des fruits de la terre, ils avoient soin d'en réserver une portion pour les dieux. Ils observèrent le même usage, quand ils commencèrent à se nourrir de la chair des animaux; et c'est peut-être de là que viennent les sacri-

(a) Pausan. lib. 1, cap. 24, p. 57. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 3. Porph. de abst. lib. 2, §. 29, p. 154.

(b) Pausan. ibid. cap. 28, p. 70.

fices sanglans , qui ne sont en effet que des repas destinés aux dieux , et auxquels on fait participer les assistans.

La connoissance d'une foule de pratiques et de détails constitue le savoir des prêtres. Tantôt on répand de l'eau sur l'autel ou sur la tête de la victime , tantôt c'est du miel ou de l'huile (*a*). Plus communément on les arrose avec du vin ; et alors on brûle sur l'autel du bois de figuier , de myrte ou de vigne (*b*). Le choix de la victime n'exige pas moins d'attention. Elle doit être sans tache , n'avoir aucun défaut , aucune maladie (*c*) ; mais tous les animaux ne sont pas également propres aux sacrifices. On n'offrit d'abord que les animaux dont on se nourrissoit , comme le bœuf , la brebis , la chèvre , le cochon , etc. (*d*). Ensuite on sacrifia des chevaux au Soleil , des cerfs à Diane , des chiens à Hécate. Chaque pays , chaque temple a ses usages. La haine et la faveur des dieux sont également nuisibles aux animaux qui leur sont consacrés.

Pourquoi poser sur la tête de la victime

(*a*) Porphy. de abstin. lib. 2 , §. 20 , p. 138.

(*b*) Suid. in Νηφάλ.

(*c*) Homer. iliad. lib. 1 , v. 66. Schol. ibid. Aristot. apud Athen. lib. 15 , cap. 5 , p. 674. Plut. de orae. def. t. 2 , p. 437.

(*d*) Suid. in Θύσας. Homer. iliad. et odys. passim.

un gâteau pétri avec de la farine d'orge et du sel (*a*), lui arracher le poil du front, et le jeter dans le feu (*b*)? pourquoi brûler ses cuisses avec du bois fendu (*c*)?

CHAP.
XXI.

Quand je pressois les ministres des temples de s'expliquer sur ces rits, ils me répondoient comme le fit un prêtre de Thèbes, à qui je demandois pourquoi les Béotiens offroient des anguilles aux dieux. « Nous observons, » me dit-il, les coutumes de nos pères, sans nous croire obligés de les justifier aux yeux des étrangers (*d*). »

On partage la victime entre les dieux, les prêtres, et ceux qui l'ont présentée. La portion des dieux est dévorée par la flamme; celle des prêtres fait partie de leur revenu; la troisième sert de prétexte à ceux qui la reçoivent, de donner un repas à leurs amis (*e*). Quelques-uns, voulant se parer de leur opulence, cherchent à se distinguer par des sacrifices pompeux. J'en ai vu qui, après avoir immolé un bœuf, ornoient de fleurs et de rubans la partie antérieure de sa tête, et

(*a*) Serv. ad Virgil. *æneid.* lib. 2, v. 133.

(*b*) Homer. *odys.* lib. 3, v. 446. Eurip. in *Electr.* v. 810.

(*c*) Homer. *iliad.* lib. 1, v. 462.

(*d*) Athen. lib. 7, cap. 13, p. 297.

(*e*) Xenoph. *memor.* lib. 2, p. 745.

l'attachoient à leur porte (*a*). Comme le sacrifice de bœuf est le plus estimé, on fait pour les pauvres, de petits gâteaux, auxquels on donne la figure de cet animal; et les prêtres veulent bien se contenter de cette offrande (*b*).

La superstition domine avec tant de violence sur notre esprit, qu'elle avoit rendu féroce le peuple le plus doux de la terre. Les sacrifices humains étoient autrefois assez fréquens parmi les Grecs (*c*); ils l'étoient chez presque tous les peuples; et ils le sont encore aujourd'hui chez quelques-uns d'entre eux (*d*). Ils cesseront enfin, parce que les cruautés absurdes et inutiles cèdent tôt ou tard à la nature et à la raison. Ce qui subsistera plus longtemps, c'est l'aveugle confiance que l'on a dans les actes extérieurs de religion. Les hommes injustes, les scélérats mêmes, osent se flatter de corrompre les dieux par des présens, et de les tromper par les dehors de la piété (*e*). En vain les philosophes s'élè-

(*a*) Theophr. charact. cap. 21.

(*b*) Suid. in Βῆσ. "Εβδ.

(*c*) Clem. Alex. cohort. ad gent. t. 1, p. 36. Porph. de abstin. lib. 2, §. 54, p. 197, etc.

(*d*) Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 782.

(*e*) Id. ibid. lib. 10, p. 885, 905 et 906.

vent contre une erreur si dangereuse : elle sera toujours chère à la plupart des hommes, parce qu'il sera toujours plus aisé d'avoir des victimes que des vertus.

CHAP.
XXI.

Un jour les Athéniens se plaignirent à l'oracle d'Ammon, de ce que les dieux se déclaroient en faveur des Lacédémoniens, qui ne leur présentoient que des victimes en petit nombre, maigres et mutilées. L'oracle répondit, que tous les sacrifices des Grecs ne valaient pas cette prière humble et modeste par laquelle les Lacédémoniens se contentent de demander aux dieux les vrais biens (a). L'oracle de Jupiter m'en rappelle un autre qui ne fait pas moins d'honneur à celui d'Apollon. Un riche Thessalien se trouvant à Delphes, offrit avec le plus grand appareil cent bœufs, dont les cornes étoient dorées. En même temps un pauvre citoyen d'Hermione tira de sa besace une pincée de farine, qu'il jeta dans la flamme qui brilloit sur l'autel. La Pythie déclara que l'hommage de cet homme étoit plus agréable aux dieux que celui du Thessalien (b).

Comme l'eau purifie le corps, on a pensé qu'elle purifioit aussi l'ame, et qu'elle opéroit

DES ILLUSTRATIONS.

(a) Plat. Alcib. 2, t. 2, p. 148.

(b) Porphy. de abstin. lib. 2, §. 15, p. 126.

CHAP.
XXI.

cet effet de deux manières, soit en la délivrant de ses taches, soit en la disposant à n'en pas contracter. De là deux sortes de lustrations, les unes expiatoires, les autres préparatoires. Par les premières, on implore la clémence des dieux; par les secondes, leur secours.

On a soin de purifier les enfans d'abord après leur naissance (*a*); ceux qui entrent dans les temples (*b*); ceux qui ont commis un meurtre, même involontaire (*c*); ceux qui sont affligés de certains maux, regardés comme des signes de la colère céleste, tels que la peste (*d*), la frénésie (*e*), etc.; tous ceux enfin qui veulent se rendre agréables aux dieux.

Cette cérémonie s'est insensiblement appliquée aux temples, aux autels, à tous les lieux que la divinité doit honorer de sa présence; aux villes, aux rues, aux maisons, aux champs, à tous les lieux que le crime à profanés, ou sur lesquels on veut attirer les faveurs du ciel (*f*).

On purifie tous les ans la ville d'Athènes,

(*a*) Suid. et Harpocr. in 'Αμφιδε.

(*b*) Eurip. in Ion. v. 95.

(*c*) Demosth. in Aristocr. p. 736.

(*d*) Diog. Laert. lib. 1, §. 110.

(*e*) Aristoph. in vesp. v. 118. Schol. ibid.

(*f*) Lomey. de lustr.

le 6 du mois thargélion (*a*). Toutes les fois que le courroux des dieux se déclare par la famine, par une épidémie ou d'autres fléaux, on tâche de le détourner sur un homme et sur une femme du peuple, entretenus par l'état pour être, au besoin, des victimes expiatoires, chacun au nom de son sexe. On les promène dans les rues au son des instrumens; et après leur avoir donné quelques coups de verges, on les fait sortir de la ville. Autrefois on les condamnoit aux flammes, et on jetoit leurs cendres au vent (*b*).

Quoique l'eau de mer soit la plus convenable aux purifications (*c*), on se sert le plus souvent de celle qu'on appelle lustrale. C'est une eau commune, dans laquelle on a plongé un tison ardent, pris sur l'autel, lorsqu'on y brûloit la victime (*d*). On en remplit les vases qui sont dans les vestibules des temples, dans les lieux où se tient l'assemblée générale, autour des cercueils où l'on expose les morts à la vue des passans (*e*).

(*a*) Diog. Laert. lib. 2, §. 44.

(*b*) Aristoph. in equit. v. 1133. Schol. ibid. Id. in ran. v. 745. Schol. ibid. Hellad. apud Phot. p. 1590. Meurs. Græc. fer. in thargel.

(*c*) Eurip. Iph. in Taur. v. 1193. Eustath. in iliad. lib. I, p. 108.

(*d*) Eurip. in Herc. fur. v. 928. Athen. lib. 9, cap. 18, p. 409.

(*e*) Casaub. in Theophr. charact. cap. 16, p. 126.

Comme le feu purifie les métaux ; que le sel et le nitre ôtent les souillures , et conservent les corps ; que la fumée et les odeurs agréables peuvent garantir de l'influence du mauvais air ; on a cru par degrés , que ces moyens , et d'autres encore , devoient être employés dans les différentes lustrations. C'est ainsi qu'on attache une vertu secrète à l'encens qu'on brûle dans les temples (*a*) , et aux fleurs dont on se couronne ; c'est ainsi qu'une maison recouvre sa pureté par la fumée du soufre , et par l'aspersion d'une eau dans laquelle on a jeté quelques grains de sel (*b*). En certaines occasions , il suffit de tourner autour du feu (*c*) , ou de voir passer autour de soi un petit chien , ou quelque autre animal (*d*). Dans les lustrations des villes , on promène le long des murs les victimes destinées aux sacrifices (*e*).

Les rits varient , suivant que l'objet est plus ou moins important , la superstition plus ou moins forte. Les uns croient qu'il est essentiel de s'enfoncer dans la rivière ; d'autres , qu'il

(*a*) Plaut. Amphitr. act. 2, scen. 2, v. 107.

(*b*) Theocr. idyl. 24. v. 94.

(*c*) Harpocr. in 'Αμφιδε.

(*d*) Lomey. de lustr. cap. 23.

(*e*) Athen. lib. 14, cap. 5, p. 626.

suffit d'y plonger sept fois sa tête ; la plupart se contentent de tremper leurs mains dans l'eau lustrale , ou d'en recevoir l'aspersion par les mains d'un prêtre, qui se tient pour cet effet à la porte du temple (*a*).

CHAP.
XXI.

Chaque particulier peut offrir des sacrifices sur un autel placé à la porte de sa maison , ou dans une chapelle domestique (*b*). C'est là que j'ai vu souvent un père vertueux , entouré de ses enfans , confondre leur hommage avec le sien , et former des vœux dictés par la tendresse , et dignes d'être exaucés. Cette espèce de sacerdoce ne devant exercer ses fonctions que dans une seule famille , il a fallu établir des ministres pour le culte public.

Il n'est point de villes où l'on trouve autant de prêtres et de prêtresses qu'à Athènes , parce qu'il n'en est point où l'on ait élevé une si grande quantité de temples , où l'on célèbre un si grand nombre de fêtes (*c*).

DES
PRÊTRES.

Dans les différens bourgs de l'Attique et du reste de la Grèce , un seul prêtre suffit pour desservir un temple ; dans les villes

(*a*) Hesych. in *Υδρῶν*. Lomey. de lustr. p. 129.

(*b*) Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 910.

(*c*) Xenoph. de rep. Athen. p. 700.

CHAP.
XXI.

considérables, les soins du ministère sont partagés entre plusieurs personnes qui forment comme une communauté. A la tête est le ministre du dieu, qualifié quelquefois du titre de grand-prêtre. Au-dessous de lui sont le Néocore chargé de veiller à la décoration et à la propreté des lieux saints (*a*), et de jeter de l'eau lustrale sur ceux qui entrent dans le temple (*b*); des sacrificateurs qui égorgent les victimes; des aruspices qui examinent les entrailles; des hérauts qui règlent les cérémonies, et congédient l'assemblée (*c*). En certains endroits, on donne le nom de Père au premier des ministres sacrés, et celui de Mère à la première des prêtresses (*d*).

On confie à des laïques des fonctions moins saintes, et relatives au service des temples. Les uns sont chargés du soin de la fabrique et de la garde du trésor; d'autres assistent comme témoins et inspecteurs aux sacrifices solennels (*e*).

(*a*) Suid. in Νεωκ.

(*b*) Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 1, p. 61.

(*c*) Pott. archæol. lib. 2, cap. 3.

(*d*) Mém. de l'acad. t. 23, p. 411.

(*e*) Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 759. Aristot. de rep. lib. 6, cap. 8, t. 2, p. 423. Demosth. in Mid. p. 630. Ulpian. in Demosth. p. 686. Æschin. in Timarch. p. 276.

Les prêtres officient avec de riches vêtements, sur lesquels sont tracés en lettres d'or les noms des particuliers qui en ont fait présent au temple (*a*). Cette magnificence est encore relevée par la beauté de la figure, la noblesse du maintien, le son de la voix, et sur-tout par les attributs de la divinité dont ils sont les ministres. C'est ainsi que la prêtresse de Cérès paroît couronnée de pavots et d'épis (*b*); et celle de Minerve, avec l'égide, la cuirasse, et un casque surmonté d'aigrettes (*c*).

CHAP.
XXI.

Plusieurs sacerdoces sont attachés à des maisons anciennes et puissantes, où ils se transmettent de père en fils (*d*). D'autres sont conférés par le peuple (*e*).

On n'en peut remplir aucun, sans un examen qui roule sur la personne et sur les mœurs. Il faut que le nouveau ministre n'ait aucune difformité dans la figure (*f*), et que sa con-

(*a*) Lib. in Demosth. orat. adv. Aristog. p. 843.

(*b*) Call. hymn. in Cerer. v. 45. Spanh. *ibid.* t. 2, p. 694. Heliod. *Æthiop.* lib. 3, p. 134. Plut. in *x* rhet. vit. t. 2, p. 843.

(*c*) Polyæn. strateg. lib. 8, cap. 59.

(*d*) Plat. de leg. *ibid.* Plut. *ibid.* Hesych. Harpocr. et Suid. in *Κυρίδ*.

(*e*) Demosth. exord. conc. p. 239.

(*f*) Etym. magn. in *Ἀφελ*.

duite ait toujours été irréprochable (*a*). A l'égard des lumières, il suffit qu'il connoisse le rituel du temple auquel il est attaché; qu'il s'acquitte des cérémonies avec décence, et qu'il sache discerner les diverses espèces d'hommages et de prières que l'on doit adresser aux dieux (*b*).

Quelques temples sont desservis par des prêtresses. Tel est celui de Bacchus aux Marais. Elles sont au nombre de quatorze, et à la nomination de l'Archonte-roi (*c*). On les oblige à garder une continence exacte. La femme de l'Archonte, nommée la Reine, les initie aux mystères qu'elles ont en dépôt, et en exige, avant de les recevoir, un serment par lequel elles attestent qu'elles ont toujours vécu dans la plus grande pureté, et sans aucun commerce avec les hommes (*d*).

A l'entretien des prêtres et des temples sont assignées différentes branches de revenus (*e*). On prélève d'abord sur les confiscations et sur les amendes le 10^e. pour Minerve, et

(*a*) Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 759. Æschin. in Tim. p. 263.

(*b*) Plat. politic. t. 2, p. 290.

(*c*) Harpocr. Hesych. et Etym. magn. in *Γεγάρε*. Poll. lib. 8, §. 108.

(*d*) Demosth. in Neær. p. 873.

(*e*) Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 18, p. 66.

le 50^e. pour les autres divinités (*a*). On consacre aux dieux le 10^e. des dépouilles enlevées à l'ennemi (*b*). Dans chaque temple, deux officiers connus sous le nom de Parasites, ont le droit d'exiger une mesure d'orge des différens tenanciers du district qui leur est attribué (*c*); enfin, il est peu de temples qui ne possèdent des maisons et des portions de terrain (*d*).

Ces revenus, auxquels il faut joindre les offrandes des particuliers, sont confiés à la garde des trésoriers du temple (*e*). Ils servent pour les réparations et la décoration des lieux saints, pour les dépenses qu'entraînent les sacrifices, pour l'entretien des prêtres, qui ont presque tous des honoraires (*f*), un logement, et des droits sur les victimes. Quelques-uns jouissent d'un revenu plus considérable. Telle est la prêtresse de Minerve, à laquelle on doit offrir une mesure de fro-

(*a*) Demosth. in Timocr. p. 791. Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 449.

(*b*) Demosth. ibid. Sophocl. in Trach. v. 136. Harpocr. in Διχαρ.

(*c*) Crates, ap. Athen. lib. 6, cap. 6, p. 235.

(*d*) Plat. de leg. lib. 6, p. 759. Harpocr. in Ἀπὸ μισθ. Maussac. ibid. Taylor. in marm. Sand. p. 64. Chandl. inscr. part. 2, p. 75.

(*e*) Aristot. politic. lib. 6, cap. 8, p. 423. Chandl. inscript. not. p. xv, etc.

(*f*) Æschin. in Ctesiph. p. 430.

ment, une autre d'orge, et une obole, toutes
 CHAP. les fois qu'il naît ou qu'il meurt quelqu'un
 XXI. dans une famille (*a*).

Outre ces avantages, les prêtres sont intéressés à maintenir le droit d'asyle, accordé non-seulement aux temples, mais encore aux bois sacrés qui les entourent, et aux maisons ou chapelles qui se trouvent dans leur enceinte (*b*). On ne peut en arracher le coupable, ni même l'empêcher de recevoir sa subsistance. Ce privilège, aussi offensant pour les dieux, qu'utile à leurs ministres, s'étend jusque sur les autels isolés (*c*).

En Egypte, les prêtres forment le premier corps de l'état, et ne sont pas obligés de contribuer à ses besoins, quoique la troisième partie des biens-fonds soit assignée à leur entretien. La pureté de leurs mœurs et l'austérité de leur vie, leur concilient la confiance des peuples; et leurs lumières, celle du souverain dont ils composent le conseil, et qui doit être tiré de leur corps, ou s'y faire agréger dès qu'il monte sur le trône (*d*). Inter-

(*a*) Aristot. œcon. lib. 2, t. 2, p. 502.

(*b*) Thucyd. lib. 1, cap. 128 et 134. Strab. lib. 8, p. 374. Tacit. annal. lib. 4, cap. 14.

(*c*) Thucyd. ibid. cap. 126.

(*d*) Plat. politic. t. 2, p. 290. Diod. Sic. lib. 1, p. 66. Plut. de Isid. et Osir. t. 2, p. 354.

prêtes des volontés des dieux, arbitres de celles des hommes, dépositaires des sciences, et sur-tout des secrets de la médecine (*a*), ils jouissent d'un pouvoir sans bornes, puisqu'ils gouvernent à leur gré les préjugés et les foiblesses des hommes.

CHAP.
XXI.

Ceux de la Grèce ont obtenu des honneurs, tels que des places distinguées aux spectacles (*b*). Tous pourroient se borner aux fonctions de leur ministère, et passer leurs jours dans une douce oisiveté (*c*). Cependant plusieurs d'entre eux, empressés à mériter par leur zèle les égards dus à leur caractère, ont rempli les charges onéreuses de la république, et l'ont servie soit dans les armées, soit dans les ambassades (*d*).

Ils ne forment point un corps particulier et indépendant (*e*). Nulle relation d'intérêt entre les ministres des différens temples; les causes même qui les regardent personnellement, sont portées aux tribunaux ordinaires.

Les neuf Archontes ou magistrats suprêmes, veillent au maintien du culte public, et

(*a*) Clem. Alex. strom. lib. 6, p. 758. Diog. Laert. lib. 3, §. 6.

(*b*) Chandl. inscr. part. 2. p. 73. Schol. Aristoph. in ran. v. 299.

(*c*) Isocr. de permut. t. 2, p. 410.

(*d*) Herodot. lib. 9, cap. 85. Plut. in Aristid. p. 321. Xenoph. hist. Græc. p. 590. Demosth. in Near. p. 880.

(*e*) Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 18, p. 72.

CHAP.
XXI.

sont toujours à la tête des cérémonies religieuses. Le second, connu sous le nom de Roi, est chargé de poursuivre les délits contre la religion, de présider aux sacrifices publics, et de juger les contestations qui s'élèvent dans les familles sacerdotales, au sujet de quelque prêtrise vacante (*a*). Les prêtres peuvent à la vérité diriger les sacrifices des particuliers; mais si, dans ces actes de piété, ils transgressoient les lois établies, ils ne pourroient se soustraire à la vigilance des magistrats. Nous avons vu de nos jours le grand-prêtre de Cérès puni, par ordre du gouvernement, pour avoir violé ces lois, dans des articles qui ne paroissent être d'aucune importance (*b*).

DES
DEVINS.

A la suite des prêtres, on doit placer ces devins, dont l'état honore la profession, et qu'il entretient dans le Prytanée (*c*). Ils ont la prétention de lire l'avenir dans le vol des oiseaux, et dans les entrailles des victimes. Ils suivent les armées; et c'est de leurs décisions, achetées quelquefois à un prix excessif, que dépendent souvent les révolutions des gouvernemens et les opérations d'une

(*a*) Plat. politic. t. 2, p. 290. Poll. lib. 8, cap. 9, §. 90. Sigon.

(*b*) Demosth. in Near. p. 880.

(*c*) Aristoph. in pac. v. 1034. Schol. ibid.

campagne. On en trouve dans toute la Grèce; mais ceux de l'Elide sont les plus renommés. Là, depuis plusieurs siècles, deux ou trois familles se transmettent de père en fils, l'art de prédire les événemens, et de suspendre les maux des mortels (a).

Les devins étendent leur ministère encore plus loin. Ils dirigent les consciences; on les consulte pour savoir si certaines actions sont conformes ou non à la justice divine (b). J'en ai vu qui pousoient le fanatisme jusqu'à l'atrocité, et qui, se croyant chargés des intérêts du ciel, auroient poursuivi en justice la mort de leur père coupable d'un meurtre (c).

Il parut, il y a deux ou trois siècles, des hommes qui n'ayant aucune mission de la part du gouvernement, et s'érigeant en interprètes des dieux, nourrissoient parmi le peuple une crédulité qu'ils avoient eux-mêmes, ou qu'ils affectoient d'avoir, errant de nation en nation, les menaçant toutes de la colère céleste, établissant de nouveaux rits pour l'apaiser, et rendant les hommes plus foibles et

(a) Herodot. lib. 9, cap. 33. Pausan. lib. 3, cap. 11, p. 232; lib. 4, cap. 15, p. 317; lib. 6, cap. 2, p. 454. Cicer. de divinât. lib. 1, cap. 41, t. 3, p. 34.

(b) Plat. in Euthyphr. t. 1, p. 4.

(c) Id. ibid. p. 5.

CHAP.
XXI.

plus malheureux par les craintes et par les remords dont ils les remplissoient. Les uns durent leur haute réputation à des prestiges; les autres, à de grands talens. De ce nombre furent Abaris de Scythie, Empédocle d'Agrigente, Epiménide de Crète (*a*).

L'impression qu'ils laissèrent dans les esprits, a perpétué le règne de la superstition. Le peuple découvre des signes frappans de la volonté des dieux, en tous temps, en tous lieux, dans les éclipses, dans le bruit du tonnerre, dans les grands phénomènes de la nature, dans les accidens les plus fortuits. Les songes (*b*), l'aspect imprévu de certains animaux (*c*), le mouvement convulsif des paupières (*d*), le tintement des oreilles (*e*), l'éternuement (*f*), quelques mots prononcés au hasard, tant d'autres effets indifférens, sont devenus des présages heureux ou sinistres. Trouvez-vous un serpent dans votre maison? élevez un autel dans le lieu même (*g*). Voyez-vous un milan planer dans les airs? tombez

(*a*) Diog. Laert. lib. 1, §. 109. Bruck. hist. phil. t. 1, p. 357.

(*b*) Homer. iliad. lib. 1, v. 63. Sophocl. in Elect. v. 426.

(*c*) Theophr. charact. cap. 16.

(*d*) Theocr. idyl. 3, v. 37.

(*e*) Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 17.

(*f*) Aristoph. in av. v. 721.

(*g*) Theophr. ibid. Terent. in Phorm. act. 4, scen. 4.

vîte à genoux (*a*). Votre imagination est-elle troublée par le chagrin ou par la maladie ? c'est Empusa qui vous apparoît, c'est un fantôme envoyé par Hécate, et qui prend toutes sortes de formes pour tourmenter les malheureux (*b*).

Dans toutes ces circonstances, on court aux devins, aux interprètes (*c*). Les ressources qu'ils indiquent, sont aussi chimériques que les maux dont on se croit menacé.

Quelques-uns de ces imposteurs se glissent dans les maisons opulentes, et flattent les préjugés des âmes foibles (*d*). Ils ont, disent-ils, des secrets infailibles pour enchaîner le pouvoir des mauvais génies. Leurs promesses annoncent trois avantages, dont les gens riches sont extrêmement jaloux, et qui consistent à les rassurer contre leurs remords, à les venger de leurs ennemis, à perpétuer leur bonheur au-delà du trépas. Les prières et les expiations qu'ils mettent en œuvre, sont contenues dans de vieux rituels, qui portent les noms d'Orphée et de Musée (*e*).

(*a*) Aristoph. in av. v. 501.

(*b*) Id. in ran. v. 295.

(*c*) Theophr. charact. cap. 16.

(*d*) Plat. de rep. lib. 2, p. 364.

(*e*) Id. ibid.

Des femmes de la lie du peuple font le même trafic (*a*). Elles vont dans les maisons des pauvres distribuer une espèce d'initiation; elles répandent de l'eau sur l'initié, le frottent avec de la boue et du son, le couvrent d'une peau d'animal, et accompagnent ces cérémonies de formules qu'elles lisent dans le rituel, et de cris perçans qui en imposent à la multitude.

Les personnes instruites, quoique exemptes de la plupart de ces foiblesses, n'en sont pas moins attachées aux pratiques de la religion. Après un heureux succès, dans une maladie, au plus petit danger, au souvenir d'un songe effrayant, elles offrent des sacrifices; souvent même elles construisent dans l'intérieur de leurs maisons, des chapelles qui se sont tellement multipliées, que de pieux philosophes desireroient qu'on les supprimât toutes, et que les vœux des particuliers ne s'acquittassent que dans les temples (*b*).

Mais comment concilier la confiance que l'on a pour les cérémonies saintes, avec les idées que l'on a conçues du souverain des

(*a*) Demosth. de cor. p. 516. Diog. Laert. lib. 10, §. 4

(*b*) Plat. de leg. lib. 10 p. 909.

dieux? Il est permis de regarder Jupiter comme un usurpateur, qui a chassé son père du trône de l'univers, et qui en sera chassé un jour par son fils. Cette doctrine, soutenue par la secte des prétendus disciples d'Orphée (*a*), Eschyle n'a pas craint de l'adopter dans une tragédie que le gouvernement n'a jamais empêché de représenter et d'applaudir (*b*).

CHAP.
X XI.

J'ai dit plus haut, que depuis un siècle environ, de nouveaux dieux s'étoient introduits parmi les Athéniens. Je dois ajouter que dans le même intervalle de temps, l'incrédulité a fait les mêmes progrès. Dès que les Grecs eurent reçu les lumières de la philosophie, quelques-uns d'entre eux, étonnés des irrégularités et des scandales de la nature, ne le furent pas moins de n'en pas trouver la solution dans le système informe de religion qu'ils avoient suivi jusqu'alors. Les doutes succédèrent à l'ignorance, et produisirent des opinions licencieuses, que les jeunes gens embrassèrent avec avidité (*c*): mais leurs auteurs devinrent l'objet de la haine

DESCRIMES
CONTRE
LA
RELIGION.

(*a*) Procl. in Plat. lib. 5, p. 291. Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 23, p. 265.

(*b*) Æschyl. in Prom. v. 200, 755 et 947.

(*c*) Plat. de leg. lib. 10, p. 886.

CHAP.
XXI.

publique. Le peuple disoit qu'ils n'avoient secoué le joug de la religion, que pour s'abandonner plus librement à leurs passions (*a*); et le gouvernement se crut obligé de sévir contre eux. Voici comment on justifie son intolérance.

Le culte public étant prescrit par une des lois fondamentales (*b*), et se trouvant par-là même étroitement lié avec la constitution, on ne peut l'attaquer, sans ébranler cette constitution. C'est donc aux magistrats qu'il appartient de le maintenir, et de s'opposer aux innovations qui tendent visiblement à le détruire. Ils ne soumettent à la censure, ni les histoires fabuleuses sur l'origine des dieux, ni les opinions philosophiques sur leur nature, ni même les plaisanteries indécentes sur les actions qu'on leur attribue; mais ils poursuivent et font punir de mort ceux qui parlent ou qui écrivent contre leur existence, ceux qui brisent avec mépris leurs statues, ceux enfin qui violent le secret des mystères avoués par le gouvernement.

Ainsi, pendant que l'on confie aux prêtres le soin de régler les actes extérieurs de

(*a*) Plat. de leg. lib. 10, p. 886.

(*b*) Porphy. de abstin. lib. 4, p. 380.

piété, et aux magistrats l'autorité nécessaire pour le soutien de la religion, on permet aux poètes de fabriquer ou d'adopter de nouvelles généalogies des dieux (*a*), et aux philosophes d'agiter les questions si délicates sur l'éternité de la matière, et sur la formation de l'univers (*b*); pourvu toutefois qu'en les traitant, ils évitent deux grands écueils; l'un, de se rapprocher de la doctrine enseignée dans les mystères; l'autre, d'avancer sans modification, des principes d'où résulteroit nécessairement la ruine du culte établi de temps immémorial. Dans l'un et dans l'autre cas, ils sont poursuivis comme coupables d'impiété.

Cette accusation est d'autant plus redoutable pour l'innocence, qu'elle a servi plus d'une fois d'instrument à la haine, et qu'elle enflamme aisément la fureur d'un peuple, dont le zèle est plus cruel encore que celui des magistrats et des prêtres.

Tout citoyen peut se porter pour accusateur, et dénoncer le coupable devant le second des Archontes (*c*), qui introduit la cause

(*a*) Herodot. lib. 2, cap. 156. Joseph. in Appion. lib. 2, p. 491.

(*b*) Plat. Aristot. etc.

(*c*) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 90.

à la cour des Héliastes , l'un des principaux tribunaux d'Athènes. Quelquefois l'accusation se fait dans l'assemblée du peuple (*a*). Quand elle regarde les mystères de Cérès , le Sénat en prend connoissance , à moins que l'accusé ne se pourvoie devant les Eumolpides (*b*) ; car cette famille sacerdotale , attachée de tout temps au temple de Cérès , conserve une juridiction qui ne s'exerce que sur la profanation des mystères , et qui est d'une extrême sévérité. Les Eumolpides procèdent suivant des lois non écrites , dont ils sont les interprètes , et qui livrent le coupable , non-seulement à la vengeance des hommes , mais encore à celle des dieux (*c*). Il est rare qu'il s'expose aux rigueurs de ce tribunal.

Il est arrivé qu'en déclarant ses complices , l'accusé a sauvé ses jours ; mais on ne l'a pas moins rendu incapable de participer aux sacrifices , aux fêtes , aux spectacles , aux droits des autres citoyens (*d*). A cette note d'infamie , se joignent quelquefois des cérémonies effrayantes. Ce sont des impré-

(*a*) Andoc. de myst. p. 2. Plut. in Alcib. t. 1 , p. 200.

(*b*) Demosth. in Androt. p. 703. Ulpian. p. 718.

(*c*) Lys. in Andoc. p. 108.

(*d*) Id. ibid. p. 115.

cations que les prêtres de différens temples prononcent solennellement et par ordre des magistrats (*a*). Ils se tournent vers l'occident; et secouant leurs robes de pourpre, ils dévouent aux dieux infernaux le coupable et sa postérité (*b*). On est persuadé que les Furies s'emparent alors de son cœur, et que leur rage n'est assouvie, que lorsque sa race est éteinte.

La famille sacerdotale des Eumolpides montre plus de zèle pour le maintien des mystères de Cérès, que n'en témoignent les autres prêtres pour la religion dominante. On les a vus plus d'une fois traduire les coupables devant les tribunaux de justice (*c*). Cependant il faut dire à leur louange, qu'en certaines occasions, loin de seconder la fureur du peuple prêt à massacrer sur-le-champ des particuliers accusés d'avoir profané les mystères, ils ont exigé que la condamnation se fît suivant les lois (*d*). Parmi ces lois, il en est une qu'on a quelquefois exécutée, et qui seroit capable d'arrêter les haines les plus fortes, si elles étoient sus-

(*a*) Liv. lib. 31, cap. 44.

(*b*) Lys. in Andoc. p. 129.

(*c*) Andoc. de myst. p. 15.

(*d*) Lys. ibid. p. 130.

ceptibles de frein. Elle ordonne que l'accusateur ou l'accusé périsse ; le premier , s'il succombe dans son accusation ; le second , si le crime est prouvé (*a*).

Il ne me reste plus qu'à citer les principaux jugemens que les tribunaux d'Athènes ont prononcés contre le crime d'impiété , depuis environ un siècle.

Le poète Eschyle fut dénoncé , pour avoir , dans une de ses tragédies , révélé la doctrine des mystères. Son frère Aminias tâcha d'émouvoir les juges , en montrant les blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Salamine. Ce moyen n'auroit peut-être pas suffi , si Eschyle n'eût prouvé clairement qu'il n'étoit pas initié. Le peuple l'attendoit à la porte du tribunal , pour le lapider (*b*).

Le philosophe Diagoras , de Mélos , accusé d'avoir révélé les mystères , et nié l'existence des dieux , prit la fuite. On promit des récompenses à ceux qui le livreroient mort ou vif ; et le décret qui le couvroit d'infamie , fut gravé sur une colonne de bronze (*c*).

(*a*) Andoc. de myst. p. 4.

(*b*) Aristot. de mor. lib. 3 , cap. 2 , t. 2 , p. 29. Ælian. var. hist. lib. 5 , cap. 19. Clem. Alex. strom. lib. 2 , cap. 4 , t. 1 , p. 461.

(*c*) Lys. in Andoc. p. 111. Schol. Aristoph. in ran. v. 323. Id. in av. v. 1073. Schol. ibid.

Protagoras, un des plus illustres sophistes de son temps, ayant commencé un de ses ouvrages par ces mots, « Je ne sais s'il y a des dieux, ou s'il n'y en a point, » fut poursuivi criminellement, et prit la fuite. On rechercha ses écrits dans les maisons des particuliers, et on les fit brûler dans la place publique (a).

Prodicus de Céos fut condamné à boire la ciguë, pour avoir avancé que les hommes avoient mis au rang des dieux les êtres dont ils tiroient de l'utilité ; tels que le soleil, la lune, les fontaines, etc. (b).

La faction opposée à Périclès, n'osant l'attaquer ouvertement, résolut de le perdre par une voie détournée. Il étoit ami d'Anaxagore qui admettoit une intelligence suprême. En vertu d'un décret porté contre ceux qui nioient l'existence des dieux, Anaxagore fut traîné en prison. Il obtint quelques suffrages de plus que son accusateur, et ne les dut qu'aux prières et aux larmes de Périclès, qui le fit sortir d'Athènes. Sans le crédit de son

(a) Diog. Laert. lib. 9, §. 52. Joseph. in Appion. lib. 2, t. 2, p. 493. Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 23, t. 2, p. 416.

(b) Cicer. ibid. cap. 42, t. 2, p. 432. Sext. Empir. adv. phys. lib. 9, p. 552. Suid. in Περικλ.

CHAP.
XXI.

protecteur, le plus religieux des philosophes auroit été lapidé comme athée (*a*).

Lors de l'expédition de Sicile, au moment qu'Alcibiade faisoit embarquer les troupes qu'il devoit commander, les statues de Mercure, placées en différens quartiers d'Athènes, se trouvèrent mutilées en une nuit (*b*). La terreur se répand aussitôt dans Athènes. On prête des vues plus profondes aux auteurs de cette impiété, qu'on regarde comme des factieux. Le peuple s'assemble : des témoins chargent Alcibiade d'avoir défiguré les statues, et de plus célébré avec les compagnons de ses débauches, les mystères de Cérès dans des maisons particulières (*c*). Cependant, comme les soldats prenoient hautement le parti de leur général, on suspendit le jugement : mais à peine fut-il arrivé en Sicile, que ses ennemis reprirent l'accusation (*d*) ; les délateurs se multiplièrent, et les prisons se remplirent de citoyens que l'injustice poursuivoit. Plusieurs furent mis à mort ; beaucoup d'autres avoient pris la fuite (*e*).

(*a*) Hermip. et Hieron. ap. Diog. Laert. liv. 2, §. 13. Plut. de profect. t. 2, p. 84. Euseb. præp. evang. lib. 14, cap. 14.

(*b*) Plut. in Alcib. t. 1, p. 200.

(*c*) Andoc. de myst. p. 3.

(*d*) Plut. ibid. p. 201.

(*e*) Andoc. ibid.

Il arriva, dans le cours des procédures, un incident qui montre jusqu'à quel excès le peuple porte son aveuglement. Un des témoins, interrogé comment il avoit pu reconnoître pendant la nuit les personnes qu'il dénonçoit, répondit : « Au clair de la lune. » On prouva que la lune ne paroissoit pas alors. Les gens de bien furent consternés (*a*) ; mais la fureur du peuple n'en devint que plus ardente.

Alcibiade, cité devant cet indigne tribunal, dans le temps qu'il alloit s'emparer de Messine, et peut-être de toute la Sicile, refusa de comparoître, et fut condamné à perdre la vie. On vendit ses biens ; on grava sur une colonne le décret qui le proscrivoit et le rendoit infâme (*b*). Les prêtres de tous les temples eurent ordre de prononcer contre lui des imprécations terribles. Tous obéirent, à l'exception de la prêtresse Théano, dont la réponse méritoit mieux d'être gravée sur une colonne, que le décret du peuple. « Je suis « établie, dit-elle, pour attirer sur les hommes les bénédictions, et non les malédictions du ciel (*c*). »

(*a*) Plut. in Alcib. t. 1, p. 201.

(*b*) Nep. in Alcib. cap. 4.

(*c*) Plut. ibid. p. 202. Id. quæst. Rom. tom. 2, p. 275.

CHAP.
XXI.

Alcibiade ayant offert ses services aux ennemis de sa patrie, la mit à deux doigts de sa perte. Quand elle se vit forcée de le rappeler, les prêtres de Cérès s'opposèrent à son retour (*a*); mais ils furent contraints de l'absoudre des imprécations dont ils l'avoient chargé. On remarqua l'adresse avec laquelle s'exprima le premier des ministres sacrés : « Je n'ai pas maudit Alcibiade, s'il étoit « innocent (*b*). »

Quelque temps après, arriva le jugement de Socrate, dont la religion ne fut que le prétexte, ainsi que je le montrerai dans la suite.

Les Athéniens ne sont pas plus indulgens pour le sacrilège. Les lois attachent la peine de mort à ce crime, et privent le coupable des honneurs de la sépulture (*c*). Cette peine, que des philosophes, d'ailleurs éclairés, ne trouvent pas trop forte (*d*), le faux zèle des Athéniens l'étend jusqu'aux fautes les plus légères. Croiroit-on qu'on a vu des citoyens condamnés à périr, les uns pour avoir arraché un arbrisseau dans un bois sacré; les

(*a*) Thucyd. lib. 8, cap. 53.

(*b*) Plut. in Alcib. t. 1, p. 210.

(*c*) Diod. Sic. lib. 16, p. 427.

(*d*) Plat. de leg. lib. 9, t. 2, 854.

autres, pour avoir tué je ne sais quel oiseau consacré à Esculape (a)? Je rapporterai un trait plus effrayant encore. Une feuille d'or étoit tombée de la couronne de Diane. Un enfant la ramassa. Il étoit si jeune, qu'il fallut mettre son discernement à l'épreuve. On lui présenta de nouveau la feuille d'or, avec des dés, des hochets, et une grosse pièce d'argent. L'enfant s'étant jeté sur cette pièce, les juges déclarèrent qu'il avoit assez de raison pour être coupable, et le firent mourir (b).

CHAP.
XXI.

(a) Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 17.

(b) Id. ibid. cap. 16. Poll. lib. 9, cap. 6, §. 75.

FIN DU CHAPITRE VINGT-UNIÈME.

C H A P I T R E X X I I .

*Voyage de la Phocide *. Les Jeux Pythiques. Le Temple et l'Oracle de Delphes.*

===== J E parlerai souvent des fêtes de la Grèce; je
C H A P . reviendrai souvent à ces solennités augustes
X X I I . où se rassemblent les divers peuples de cet
heureux pays. Comme elles ont entre elles
beaucoup de traits de conformité , on me
reprochera peut-être de retracer les mêmes
tableaux. Mais ceux qui décrivent les guerres
des nations , n'exposent-ils pas à nos yeux une
suite uniforme de scènes meurtrières ? Et quel
intérêt peut-il résulter des peintures qui ne
présentent les hommes que dans les convul-
sions de la fureur ou du désespoir ? N'est-il
pas plus utile et plus doux de les suivre dans
le sein de la paix et de la liberté ; dans ces
combats où se déploient les talens de l'esprit
et les grâces du corps ; dans ces fêtes où le
goût étale toutes ses ressources , et le plaisir ,
tous ses attraits ?

Ces instans de bonheur , ménagés adroi-

* Voyez la carte de la Phocide.

tement pour suspendre les divisions des peuples (a), et arracher les particuliers au sentiment de leurs peines ; ces instans , goûtés d'avance par l'espoir de les voir renaître , goûtés , après qu'ils se sont écoulés , par le souvenir qui les perpétue , j'en ai joui plus d'une fois ; et je l'avouerai , j'ai versé des larmes d'attendrissement , quand j'ai vu des milliers de mortels réunis par le même intérêt , se livrer de concert à la joie la plus vive , et laisser rapidement échapper ces émotions touchantes , qui sont le plus beau des spectacles pour une ame sensible. Tel est celui que présente la solennité des jeux Pythiques , célébrés de quatre en quatre ans , à Delphes en Phocide.

Nous partîmes d'Athènes vers la fin du mois élaphébolion , dans la 3^e. année de la 104^e. olympiade *. Nous allâmes à l'isthme de Corinthe ; et nous étant embarqués à Pagæ , nous entrâmes dans le golfe de Crissa , le jour même où commençoit la fête **. Précédés et suivis d'un grand nombre de

(a) Isocr. paneg. t. 1 , p. 139.

* Au commencement d'avril de l'an 361 avant J. C.

** Ces jeux se célébroient dans la 3^e. année de chaque olympiade , vers les premiers jours du mois munychion , qui , dans l'année que j'ai choisie , commençoit au 14 avril. (Corsin. diss. agonist. in Pyth. Id. fast. Attic. t. 3 , p. 287. Dodwell. de cycl. p. 719.)

CHAP.
XXII.

bâtimens légers , nous abordâmes à Cirrha , petite ville située au pied du mont Cirphis. Entre ce mont et le Parnasse , s'étend une vallée où se font les courses des chevaux et des chars. Le Plistus y coule à travers des prairies riantes (*a*) , que le printemps paroît de ses couleurs. Après avoir visité l'Hippodrome (*b*) , nous prîmes un des sentiers qui conduisent à Delphes *.

La ville se présenteoit en amphithéâtre sur le penchant de la montagne (*c*). Nous distinguions déjà le temple d'Apollon , et cette prodigieuse quantité de statues qui sont semées sur différens plans , à travers les édifices qui embellissent la ville. L'or dont la plupart sont couvertes , frappé des rayons naissans du soleil , brilloit d'un éclat qui se répandoit au loin (*d*). En même temps on voyoit s'avancer lentement dans la plaine et sur les collines , des processions composées de jeunes garçons et de jeunes filles , qui sembloient se disputer le prix de la magnificence et de la beauté. Du

(*a*) Pind. Pyth. od. 10, v. 23. Argum. Pyth. p. 163. Pausan. lib. 10, p. 817.

(*b*) Pausan. ibid. cap. 37, p. 893.

* Voyez le plan de Delphes et de ses environs.

(*c*) Strab. lib. 9, p. 418.

(*d*) Justin. lib. 24, cap. 7.

haut des montagnes, des rivages de la mer, un peuple immense s'empressoit d'arriver à Delphes; et la sérénité du jour, jointe à la douceur de l'air qu'on respire en ce climat, prêtoit de nouveaux charmes aux impressions que nos sens recevoient de toutes parts.

Le Parnasse est une chaîne de montagnes qui se prolonge vers le nord, et qui, dans sa partie méridionale, se termine en deux pointes, au-dessous desquelles on trouve la ville de Delphes qui n'a que 16 stades de circuit (*a*) *. Elle n'est point défendue par des murailles, mais par des précipices qui l'environnent de trois côtés (*b*). On l'a mise sous la protection d'Apollon; et l'on associe au culte de ce dieu, celui de quelques autres divinités qu'on appelle les Assistantes de son trône. Ce sont Latone, Diane et Minerve la Prévoyante. Leurs temples sont à l'entrée de la ville.

Nous nous arrêtâmes un moment dans celui de Minerve; nous vîmes au-dedans un bouclier d'or envoyé par Crœsus, roi de Lydie; au dehors, une grande statue de bronze, consacrée par les Marseillois des Gaules, en mémoire des avantages qu'ils avoient rem-

(*a*) Strab. lib. 9, p. 418.

* 1512 toises.

(*b*) Justin. lib. 24, cap. 6.

portés sur les Carthaginois (*a*). Après avoir passé près du Gymnase, nous nous trouvâmes sur les bords de la fontaine Castalie, dont les eaux saintes servent à purifier et les ministres des autels, et ceux qui viennent consulter l'oracle (*b*): de là nous montâmes au temple qui est situé dans la partie supérieure de la ville (*c*). Il est entouré d'une enceinte vaste, et remplie d'offrandes précieuses faites à la divinité.

Les peuples et les rois qui reçoivent des réponses favorables, ceux qui remportent des victoires, ceux qui sont délivrés des malheurs qui les menaçoient, se croient obligés d'élever dans ces lieux, des monumens de reconnoissance. Les particuliers couronnés dans les jeux publics de la Grèce; ceux qui sont utiles à leur patrie par des services, ou qui l'illustrent par leurs talens, obtiennent dans cette même enceinte des monumens de gloire. C'est là qu'on se trouve entouré d'un peuple de héros; c'est là que tout rappelle les événemens les plus remarquables de l'histoire, et que l'art de la sculp-

(*a*) Pausan. lib. 10, p. 817.

(*b*) Euripid. in Ion. v. 94. Heliod. Æthiop. lib. 2, p. 107.

(*c*) Pausan. ibid. p. 818.

ture brille avec plus d'éclat que dans tous les autres cantons de la Grèce.

CHAP.
XXII.

Comme nous étions sur le point de parcourir cette immense collection , un Delphien , nommé Cléon , voulut nous servir de guide. C'étoit un de ces interprètes du temple , qui n'ont d'autre fonction que de satisfaire l'avidité des étrangers (a). Cléon s'étendant sur les moindres détails , épuisa plus d'une fois son savoir et notre patience. J'abrégèrai son récit , et j'en écarterai souvent le merveilleux dont il cherchoit à l'embellir.

Un superbe taureau de bronze fut le premier objet que nous trouvâmes à l'entrée de l'enceinte (b). Ce taureau , disoit Cléon , fut envoyé par ceux de Corcyre ; et c'est l'ouvrage de Théoprobe d'Egine. Ces neuf statues que vous voyez ensuite , furent présentées par les Tégéates , après qu'ils eurent vaincu les Lacédémoniens. Vous y reconnoîtrez Apollon , la Victoire et les anciens héros de Tégée. Celles qui sont vis-à-vis ont été données par les Lacédémoniens , après que Lysander eut battu près d'Ephèse la flotte d'Athènes. Les sept

(a) Plut. de Pyth. orac. t. 2 , p. 395. Lucian. in philopseud. §. 4 , t. 3 , p. 32. Id. in ealumn. p. 32.

(b) Pausan. lib. 10 , cap. 9 , p. 818.

CHAP.
XXII.

premières représentent Castor et Pollux , Jupiter , Apollon , Diane , et Lysander qui reçoit une couronne de la main de Neptune ; la 8^e. est pour Abas , qui faisoit les fonctions de devin dans l'armée de Lysander ; et la 9^e. pour Hermon , pilote de la galère que commandoit ce général. Quelque temps après , Lysander ayant remporté sur les Athéniens une seconde victoire navale auprès d'Ægos-Potamos , les Lacédémoniens envoyèrent aussitôt à Delphes les statues des principaux officiers de leur armée , et celles des chefs des troupes alliées. Elles sont au nombre de 28 ; et vous les voyez derrière celles dont je viens de parler (*a*).

Ce cheval de bronze est un présent des Argiens. Vous lirez dans une inscription gravée sur le piédestal , que les statues dont il est entouré proviennent de la dixième partie des dépouilles enlevées par les Athéniens aux Perses , dans les champs de Marathon. Elles sont au nombre de 13 , et toutes de la main de Phidias. Voyez sous quels traits il offre à nos yeux Apollon , Minerve , Thésée , Codrus , et plusieurs de ces anciens Athéniens qui ont mérité de donner leurs noms aux tribus

(*a*) Pausan. lib. 10, cap. 9, p. 818. Plut. in Lysand. t. 1, p. 443.

d'Athènes. Miltiade qui gagna la bataille, brille
au milieu de ces dieux et de ces héros (a). CHAP.
XXII.

Les nations qui font de pareilles offrandes, ajoutent souvent aux images de leurs généraux celles des rois et des particuliers qui, dès les temps les plus anciens, ont éternisé leur gloire. Vous en avez un nouvel exemple dans ce groupe de 25 ou 30 statues, que les Argiens ont consacrées en différens temps et pour différentes victoires. Celle-ci est de Danaüs, le plus puissant des rois d'Argos, celle-là d'Hypermnestre sa fille, cette autre de Lyncée son gendre. Voici les principaux chefs qui suivirent Adraste, roi d'Argos, à la première guerre de Thèbes; voici ceux qui se distinguèrent dans la seconde; voilà Diomède, Sthénélus, Amphiaraüs dans son char, avec Baton son parent, qui tient les rênes des chevaux (b).

Vous ne pouvez faire un pas, sans être arrêté par des chef-d'œuvres de l'art. Ces chevaux de bronze, ces captives gémissantes, sont de la main d'Agéladas d'Argos : c'est un présent des Tarentins d'Italie. Cette figure représente Triopas, fondateur des Cnidiens en

(a) Pausan. lib. 10, cap. 10, p. 821.

(b) Id. ibid. p. 822.

Carie ; ces statues de Latone , d'Apollon et de Diane , qui lancent des flèches contre Tityus , sont une offrande du même peuple.

Ce portique , où sont attachés tant d'éperons de navires et de boucliers d'airain , fut construit par les Athéniens (*a*). Voici la roche sur laquelle une ancienne sibylle , nommée Herophile , prononçoit , dit-on , ses oracles (*b*). Cette figure couverte d'une cuirasse et d'une cotte d'armes , fut envoyée par ceux d'Andros , et représente Andreus leur fondateur. Les Phocéens ont consacré cet Apollon , ainsi que cette Minerve et cette Diane ; ceux de Pharsale en Thessalie , cette statue équestre d'Achille ; les Macédoniens , cet Apollon qui tient une biche ; les Cyrénéens , ce char dans lequel Jupiter paroît avec la majesté qui convient au maître des dieux (*c*) ; enfin , les vainqueurs de Salamine , cette statue de douze coudées * , qui tient un ornement de navire , et que vous voyez auprès de la statue dorée d'Alexandre premier , roi de Macédoine (*d*).

Parmi ce grand nombre de monumens , on

(*a*) Pausan. lib. 10 , cap. 11. p. 825.

(*b*) Id. ibid. cap. 12 , p. 825.

(*c*) Id. ibid. cap. 13 , p. 829.

* 17 piéds.

(*d*) Herodot. lib. 8 , cap. 121.

a construit plusieurs petits édifices , où les peuples et les particuliers ont porté des sommes considérables , soit pour les offrir au dieu , soit pour les mettre en dépôt , comme dans un lieu de sûreté. Quand ce n'est qu'un dépôt , on a soin d'y tracer le nom de ceux à qui il appartient , afin qu'ils puissent le retirer en cas de besoin (*a*).

Nous parcourûmes les trésors des Athéniens , des Thébains , des Cnidiens , des Syracusains , etc. (*b*) ; et nous fûmes convaincus qu'on n'avoit point exagéré , en nous disant que nous trouverions plus d'or et d'argent à Delphes , qu'il n'y en a peut-être dans toute la Grèce.

Le trésor des Sicyoniens nous offrit , entre autres singularités , un livre en or qu'avoit présenté une femme nommée Aristomaque , qui avoit remporté le prix de poésie aux jeux Isthmiques (*c*). Nous vîmes dans celui des Siphniens une grande quantité d'or provenu des mines qu'ils exploitoient autrefois dans leur île (*d*) ; et dans celui des habitans d'Acanthe , des obélisques de fer présentés par

(*a*) Xenoph. exped. Cyr. lib. 5, p. 349.

(*b*) Pausan. lib. 10, cap. 11, p. 823.

(*c*) Plut. sympos. lib. 5, t. 2, p. 675.

(*d*) Herodot. lib. 3, cap. 57. Pausan. lib. 10, cap. 11, p. 823.

la courtisane Rhodope (*a*). Est-il possible, m'écriai-je, qu'Apollon ait agréé un pareil hommage ? Etranger, me dit un Grec que je ne connoissois pas, les mains qui ont élevé ces trophées, étoient-elles plus pures ? Vous venez de lire sur la porte de l'asyle où nous sommes : LES HABITANS D'ACANTHE VAINQUEURS DES ATHÉNIENS (*b*); ailleurs, LES ATHÉNIENS VAINQUEURS DES CORINTHIENS; LES PHOCÉENS, DES THESSALIENS; LES ORNÉATES, DES SICYONIENS, etc. Ces inscriptions furent tracées avec le sang de plus de cent mille Grecs. Le dieu n'est entouré que des monumens de nos fureurs (*c*); et vous êtes étonné que ses prêtres aient accepté l'hommage d'une courtisane !

Le trésor des Corinthiens est le plus riche de tous. On y conserve la principale partie des offrandes que différens princes ont faites au temple d'Apollon. Nous y trouvâmes les magnifiques présens de Gygès, roi de Lydie, parmi lesquels on distingue six grands cratères d'or *, du poids de 30 talens (*d*) **.

(*a*) Plut. de Pyth. orac. t. 2, p. 400.

(*b*) Id. in Lysand. t. 1, p. 433.

(*c*) Id. de Pyth. ibid.

* Les cratères étoient de grands vases en forme de coupes, où l'on faisoit le mélange du vin et de l'eau.

(*d*) Herodot. lib. 1, cap. 14.

** Voyez, tant pour cet article que pour les suivans, la note qui se trouve à la fin du volume.

La libéralité de ce prince, nous dit Cléon, fut bientôt effacée par celle de Crésus, un de ses successeurs. Ce dernier ayant consulté l'oracle, fut si content de sa réponse, qu'il fit porter à Delphes, 1^o. 117 demi-plinthes* d'or, épaisses d'un palme; la plupart longues de six palmes, et larges de trois, pesant chacune deux talens, à l'exception de 4, qui ne pesoient chacune qu'un talent et demi. Vous les verrez dans le temple. Par la manière dont on les avoit disposées, elles servoient de base à un lion de même métal, qui tomba lors de l'incendie du temple, arrivé quelques années après. Vous l'avez sous vos yeux. Il pesoit alors dix talens; mais comme le feu l'a dégradé, il n'en pèse plus que six et demi (a).

2^o. Deux grands cratères, l'un en or, pesant 8 talens et 42 mines; le second en argent, et contenant 600 amphores. Vous avez vu le premier dans le trésor des Clazoméniens; vous verrez le second dans le vestibule du temple (b).

* On entend communément par plinthe, un membre d'architecture, ayant la forme d'une petite table carrée.

(a) Herodot. lib. 1, cap. 50. Diod. Sic. lib. 16, p. 462.

(b) Herodot. lib. 1, cap. 51.

CHAP. 3°. Quatre vases d'argent en forme de
XXII. tonneaux , et d'un volume très - considé-
rable (a). Vous les voyez tous quatre dans
ce lieu (b).

4°. Deux grandes aiguères , l'une en or,
et l'autre en argent (c).

5°. Une statue en or , représentant , à ce
qu'on prétend , la femme qui faisoit le pain
de ce prince. Cette statue a trois coudées de
hauteur , et pèse huit talens (d).

6°. A ces richesses , Crœsus ajouta quantité
de lingots d'argent , les colliers et les cein-
tures de son épouse , et d'autres présens non
moins précieux.

Cléon nous montra ensuite un cratère en
or , que la ville de Rome en Italie avoit en-
voyé à Delphes (e). On nous fit voir le
collier d'Hélène (f). Nous comptâmes , soit
dans le temple , soit dans les différens tré-
sors , 360 phioles d'or , pesant chacune deux
mines (h) *.

(a) Plut. in Syll. t. 1 , p. 459.

(b) Herodot. lib. 1 , cap. 51.

(c) Id. ibid.

(d) Id. ibid. Plut. de Pyth. orac. t. 2 , p. 401.

(e) Liv. lib. 5 , cap. 28. Plut. in Camill. t. 1 , p. 133.

(f) Diod. Sic. lib. 16 , p. 458.

(g) Id. ibid. p. 452.

* 3 marcs , 3 onces , 3 gros , 32 grains.

Tous ces trésors réunis avec ceux dont je n'ai point fait mention, montent à des sommes immenses. On peut en juger par le fait suivant. Quelque temps après notre voyage à Delphes, les Phocéens s'emparèrent du temple ; et les matières d'or et d'argent qu'ils firent fondre, furent estimées plus de dix mille talens (a) *.

CHAP.
XXII.

Après être sortis du trésor des Corinthiens, nous continuâmes à parcourir les monumens de l'enceinte sacrée. Voici, nous dit Cléon, un groupe qui doit fixer vos regards. Voyez avec quelle fureur Apollon et Hercule se disputent un trépied ; avec quel intérêt Latone et Diane tâchent de retenir le premier, et Minerve le second (b) : ces cinq statues sorties des mains de trois artistes de Corinthe, furent consacrées en ce lieu par les Phocéens (c). Ce trépied garni d'or, soutenu par un dragon d'airain, fut offert par les Grecs après la bataille de Platée (d). Les Tarentins d'Italie, après quelques avantages remportés sur leurs ennemis, ont envoyé ces

(a) Diod. Sic. lib. 16, p. 453.

* Plus de 54 millions.

(b) Pausan. lib. 10, cap. 13 p. 830.

(c) Herodot. lib. 8, cap. 27.

(d) Pausan. ibid.

CHAP.
XXII.

statues équestres, et ces autres statues en pied; elles représentent les principaux chefs des vainqueurs et des vaincus (*a*). Les habitans de Delphes ont donné ce loup de bronze, que vous voyez près du grand autel (*b*); les Athéniens, ce palmier et cette Minerve de même métal. La Minerve étoit autrefois dorée, ainsi que les fruits du palmier; mais vers le temps de l'expédition des Athéniens en Sicile, des corbeaux présagèrent leur défaite en arrachant les fruits de l'arbre, et en perçant le bouclier de la Déesse (*c*).

Comme nous parûmes douter de ce fait, Cléon ajouta, pour le confirmer : Cette colonne placée auprès de la statue d'Hiéron, roi de Syracuse, ne fut-elle par renversée le jour même de la mort de ce prince? Les yeux de la statue de ce Spartiate ne se détachèrent-ils pas, quelques jours avant qu'il pérît dans le combat de Leuctres (*d*)? Vers le même temps, ne disparurent-elles pas, ces deux étoiles d'or que Lysander avoit consacrées ici en l'honneur de Castor et de Pollux (*e*)?

(*a*) Pausan. lib. 10, cap. 13, p. 830.

(*b*) Id. ibid. cap. 14, p. 832.

(*c*) Plut. in Nic. t. 1, p. 531. Pausan. ibid. cap. 15, p. 834.

(*d*) Plut. de Pyth. orac. t. 2, p. 397.

(*e*) Cicer. de divin. lib. 1, cap. 34, t. 3, p. 29.

Ces exemples nous effrayèrent si fort, que de peur d'en essuyer d'autres encore, nous prîmes le parti de laisser Cléon dans la paisible possession de ses fables. Prenez garde, ajouta-t-il, aux pièces de marbre qui couvrent le terrain sur lequel vous marchez. C'est ici le point milieu de la terre (*a*); le point également éloigné des lieux où le soleil se lève, et de ceux où il se couche. On prétend que pour le connoître, Jupiter fit partir de ces deux extrémités du monde deux aigles qui se rencontrèrent précisément en cet endroit (*b*).

CHAP.
XXII.

Cléon ne nous faisoit grace d'aucune inscription : il s'attachoit, par préférence, aux oracles que la prêtresse avoit prononcés, et qu'on a soin d'exposer aux regards du public (*c*) ; il nous faisoit remarquer ceux que l'événement avoit justifiés.

Parmi les offrandes des rois de Lydie, j'ai oublié de parler d'un grand cratère d'argent, qu'Alyatte avoit envoyé, et dont la base excite encore l'admiration des Grecs (*d*), peut-

(*a*) Æschyl. in choeph. v. 1036. Eurip. in Orest. v. 330 ; in Phœnis. v. 244 ; in Ion. v. 223. Plat. de rep. lib. 4, t. 2, p. 427.

(*b*) Pausan. lib. 10, p. 835. Pindar. pyth. 4, v. 6. Schol. ibid. Strab. lib. 9, p. 419. Plut. de orac. def. t. 2, p. 409.

(*c*) Diod. Sic. lib. 16, p. 428. Van Dale, de orac. p. 138 et 175.

(*d*) Herodot. lib. 1, cap. 25. Pausan. lib. 10, p. 834. Plut. de orac. def. t. 2, p. 436. Hegesand. ap. Athen. lib. 15, p. 210.

CHAP.
XXII.

être parce qu'elle prouve la nouveauté des arts dans la Grèce. Elle est de fer, en forme de tour, plus large par en bas que par en haut; elle est travaillée à jour, et l'on y voit plusieurs petits animaux se jouer à travers les feuillages dont elle est ornée. Ses différentes pièces ne sont point unies par des clous; c'est un des premiers ouvrages où l'on ait employé la soudure. On l'attribue à Glaucus de Chio, qui vivoit il y a près de deux siècles, et qui le premier trouva le secret de souder le fer.

Une infinité d'autres monumens avoient fixé notre attention. Nous avons vu la statue du rhéteur Gorgias (*a*), et les statues sans nombre des vainqueurs aux différens jeux de la Grèce. Si l'œil est frappé de la magnificence de tant d'offrandes rassemblées à Delphes, il ne l'est pas moins de l'excellence du travail (*b*): car elles ont presque toutes été consacrées dans le siècle dernier, ou dans celui-ci; et la plupart sont des plus habiles sculpteurs qui ont paru dans ces deux siècles.

De l'enceinte sacrée nous entrâmes dans

(*a*) Hermip. ap. Athen. lib. 11, cap. 15, p. 505. Cicer. de orat. lib. 3, cap. 32, t. 1, p. 310. Pausan. lib. 10, cap. 18, p. 842. Valer. Maxim. lib. 8, cap. 15, in extern.

(*b*) Strab. lib. 9, p. 419.

le temple , qui fut construit il y a environ 150 ans (a) *. Celui qui subsistoit auparavant ayant été consumé dans les flammes, les Amphictyons ** ordonnèrent de le rebâtir ; et l'architecte Spintharus de Corinthe , s'engagea de le terminer pour la somme de 300 talens ***. Les trois quarts de cette somme furent prélevés sur différentes villes de la Grèce , et l'autre quart sur les habitans de Delphes , qui , pour fournir leur contingent , firent une quête jusques dans les pays les plus éloignés. Une famille d'Athènes ajouta même à ses frais , des embellissemens qui n'étoient pas dans le premier projet (b).

L'édifice est bâti d'une très-belle pierre ; mais le frontispice est de marbre de Paros. Deux sculpteurs d'Athènes ont représenté sur le fronton Diane , Latone , Apollon , les Muses , Bacchus , etc. (c). Les chapiteaux des

(a) Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 3, p. 150.

* Vers l'an 513 avant J. C.

** C'étoient des députés de différentes villes, qui s'assembloient tous les ans à Delphes , et qui avoient l'inspection du temple. J'en parlerai dans la suite.

*** Un million six cents mille livres : mais le talent étant alors plus fort qu'il ne le fut dans la suite , on peut ajouter quelque chose à cette évaluation.

(b) Herodot. lib. 2, p. 180; lib. 5, cap. 62. Pausan. lib. 10, p. 811.

(c) Pausan. lib. 10, cap. 19, p. 842.

==== colonnes sont chargés de plusieurs espèces
 CHAP. d'armes dorées, et sur-tout de boucliers qu'of-
 XXII. firent les Athéniens, en mémoire de la
 bataille de Marathon (*a*).

Le vestibule est orné de peintures qui représentent le combat d'Hercule contre l'Hydre ; celui des géans contre les dieux ; celui de Bellérophon contre la Chimère (*b*). On y voit aussi des autels (*c*), un buste d'Homère (*d*), des vases d'eau lustrale (*e*), et d'autres grands vases où se fait le mélange du vin et de l'eau qui servent aux libations (*f*). Sur le mur on lit plusieurs sentences, dont quelques-unes furent tracées, à ce qu'on prétend, par les sept sages de la Grèce. Elles renferment des principes de conduite, et sont comme des avis que donnent les dieux à ceux qui viennent les adorer (*g*). Ils semblent leur dire : CONNOIS-TOI TOI-MÊME ; RIEN DE TROP ; L'INFORTUNE TE SUIVRA.

(*a*) Pausan. lib. 10, cap. 19, p. 842. Æschin. in Ctes. p. 446.

(*b*) Eurip. in Ion. v. 190.

(*c*) Id. ibid. v. 1186.

(*d*) Pausan. ibid. p. 857.

(*e*) Heliiod. Æthiop.

(*f*) Herodot. lib. 1, cap. 51.

(*g*) Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 124 et 129. Id. in Charm. p. 164. Xenoph. mem. lib. 4, p. 796. Pausan. lib. 10, p. 857. Plin. lib. 7, cap. 32, p. 393.

Un mot de deux lettres, placé au-dessus de la porte, donne lieu à différentes explications : mais les plus habiles interprètes y découvrent un sens profond. Il signifie, en effet, VOUS ÊTES. C'est l'aveu de notre néant, et un hommage digne de la divinité à qui seule l'existence appartient (*a*).

Dans le même endroit, nous lûmes sur une tablette suspendue au mur ces mots, tracés en gros caractères : QUE PERSONNE N'APPROCHE DE CES LIEUX, S'IL N'A PAS LES MAINS PURES (*b*).

Je ne m'arrêterai point à décrire les richesses de l'intérieur du temple ; on en peut juger par celles du dehors. Je dirai seulement qu'on y voit une statue colossale d'Apollon, en bronze, consacrée par les Amphictyons (*c*) ; et que parmi plusieurs autres statues des dieux, on conserve et on expose au respect des peuples, le siège sur lequel Pindare chantoit des hymnes qu'il avoit composés pour Apollon (*d*). Je recueille de pareils traits, pour montrer jusqu'à quel

(*a*) Plut. de ⁷EI, t. 2, p. 384.

(*b*) Lucian. de sacrif. §. 13, t. 1, p. 536. Id. in Hermot. §. 11, t. 1, p. 750.

(*c*) Diod. Sic. lib. 16, p. 433.

(*d*) Pausan. lib. 10, cap. 24, p. 358.

CHAP.
XXII.

point les Grecs savent honorer les talens.

Dans le sanctuaire sont une statue d'Apollon en or (a), et cet ancien oracle dont les réponses ont fait si souvent le destin des empires. On en dut la découverte au hasard. Des chèvres qui erroient parmi les rochers du mont Parnasse, s'étant approchées d'un soupirail d'où sortoient des exhalaisons malignes, furent, dit-on, tout-à-coup agitées de mouvemens extraordinaires et convulsifs (b). Le berger et les habitans des lieux voisins, accourus à ce prodige, respirent la même vapeur, éprouvent les mêmes effets, et prononcent, dans leur délire, des paroles sans liaison et sans suite. Aussitôt on prend ces paroles pour des prédictions, et la vapeur de l'autre, pour un souffle divin qui dévoile l'avenir (c)*.

Plusieurs ministres sont employés dans le temple. Le premier qui s'offre aux yeux des étrangers, est un jeune homme, souvent élevé à l'ombre des autels, toujours obligé de vivre dans la plus exacte continence, et chargé de

(a) Pausan. lib. 10, cap. 24, p. 858.

(b) Plut. de orac. def. t. 2, p. 433. Pausan. ibid, cap. 5, p. 809. Diod. Sic. lib. 16, p. 427.

(c) Plin. lib. 2, cap. 93, p. 116.

* Voyez la note, à la fin du volume;

veiller à la propreté, ainsi qu'à la décoration des lieux saints (a). Dès que le jour paroît, il va, suivi de ceux qui travaillent sous ses ordres, cueillir dans un petit bois sacré des branches de laurier, pour en former des couronnes qu'il attache aux portes, sur les murs, autour des autels et du trépied sur lequel la Pythie prononce ses oracles : il puise dans la fontaine Castalie de l'eau pour en remplir les vases qui sont dans le vestibule, et pour faire des aspersions dans l'intérieur du temple ; ensuite il prend son arc et son carquois pour écarter les oiseaux qui viennent se poser sur le toit de cet édifice, ou sur les statues qui sont dans l'enceinte sacrée.

Les prophètes exercent un ministère plus relevé : ils se tiennent auprès de la Pythie (b), recueillent ses réponses, les arrangent, les interprètent, et quelquefois les confient à d'autres ministres qui les mettent en vers (c).

Ceux qu'on nomme les Saints, partagent les fonctions des prophètes. Ils sont au nombre de cinq. Ce sacerdoce est perpétuel dans leur famille, qui prétend tirer son origine

(a) Eurip. in Ion. v. 95, etc.

(b) Van Dale, de orac. p. 104. Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 3, p. 186.

(c) Plut. de Pyth. orac. t. 2, p. 407. Strab. lib. 9, p. 419.

CHAP.
XXII.

de Deucalion (*a*). Des femmes d'un certain âge sont chargées de ne laisser jamais éteindre le feu sacré (*b*), qu'elles sont obligées d'entretenir avec du bois de sapin (*c*). Quantité de sacrificateurs, d'augures, d'aruspices et d'officiers subalternes, augmentent la majesté du culte, et ne suffisent qu'à peine à l'empressement des étrangers qui viennent à Delphes de toutes les parties du monde.

Outre les sacrifices offerts en actions de grâces, ou pour expier des fautes, ou pour implorer la protection du dieu, il en est d'autres qui doivent précéder la réponse de l'oracle, et qui sont précédés par diverses cérémonies.

Pendant qu'on nous instruisoit de ces détails, nous vîmes arriver au pied de la montagne, et dans le chemin qu'on appelle la voie sacrée, une grande quantité de chariots remplis d'hommes, de femmes et d'enfans (*d*), qui, ayant mis pied à terre, formèrent leurs rangs, et s'avancèrent vers le temple, en chantant des cantiques. Ils venoient du Péloponèse offrir au dieu les hommages des peuples qui

(*a*) Plut. quæst. Græc. t. 2, p. 292; et de orac. def. p. 438.

(*b*) Æschyl. in choeph. v. 1037 Plut. in Num. t. 1, p. 66.

(*c*) Plut. de τ ΕΙ, t. 2, p. 385.

(*d*) Id. quæst. Græc. t. 2, p. 304.

l'habitent. La théorie, ou procession des Athéniens, les suivoit de près, et étoit elle-même suivie des députations de plusieurs autres villes, parmi lesquelles on distinguoit celle de l'île de Chio, composée de cent jeunes garçons (a).

CHAP.
XXII.

Dans mon voyage de Délos, je parlerai plus au long de ces députations, de la magnificence qu'elles étalent, de l'admiration qu'elles excitent, de l'éclat qu'elles ajoutent aux fêtes qui les rassemblent. Celles qui vinrent à Delphes, se rangèrent autour du temple, présentèrent leurs offrandes, et chantèrent en l'honneur d'Apollon des hymnes accompagnés de danses. Le chœur des Athéniens se distingua par la beauté des voix, et par une grande intelligence dans l'exécution (b).

Chaque instant faisoit éclore des scènes intéressantes et rapides. Comment les décrire? comment représenter ces mouvemens, ces concerts, ces cris, ces cérémonies augustes, cette joie tumultueuse, cette foule de tableaux qui, rapprochés les uns des autres, se prêtoient de nouveaux charmes? Nous

(a) Herodot. lib. 6, cap. 27.

(b) Xenoph. memor. lib. 3, p. 765.

fûmes entraînés au théâtre (*a*), où se donnoient les combats de poésie et de musique. Les Amphictyons y présidoient. Ce sont eux qui, en différens temps, ont établi les jeux qu'on célèbre à Delphes (*b*). Ils en ont l'intendance; ils y entretiennent l'ordre, et décernent la couronne au vainqueur (*c*).

Plusieurs poètes entrèrent en lice. Le sujet du prix est un hymne pour Apollon (*d*), que l'auteur chante lui-même, en s'accompagnant de la cithare. La beauté de la voix, et l'art de la soutenir par des accords harmonieux, influent tellement sur les opinions des juges et des assistans, que pour n'avoir pas possédé ces deux avantages, Hésiode fut autrefois exclu du concours; et que, pour les avoir réunis dans un degré éminent, d'autres auteurs ont obtenu le prix, quoiqu'ils eussent produit des ouvrages qu'ils n'avoient pas composés (*e*). Les poèmes que nous entendîmes avoient de grandes beautés. Celui qui fut couronné reçut des applaudissemens

(*a*) Plut. sympos. lib. 2, cap. 4, t. 2, p. 638. Pausan. lib. 10, cap. 31, p. 877.

(*b*) Pausan. ibid. cap. 7, p. 813. Strab. lib. 9, p. 421.

(*c*) Pind. pyth. 4, v. 118. Schol. ibid.

(*d*) Strab. ibid.

(*e*) Pausan. ibid. cap. 7, p. 813.

si redoublés, que les hérauts furent obligés d'imposer silence. Aussitôt on vit s'avancer les joueurs de flûte.

Le sujet qu'on a coutume de leur proposer, est le combat d'Apollon contre le serpent Python. Il faut qu'on puisse distinguer dans leur composition les cinq principales circonstances de ce combat (*a*) La première partie n'est qu'un prélude ; l'action s'engage dans la seconde ; elle s'anime et se termine dans la troisième ; dans la quatrième on entend les cris de victoire ; et dans la cinquième les sifflemens du monstre, avant qu'il expire (*b*). Les Amphictyons eurent à peine adjudgé le prix, qu'ils se rendirent au stade, où les courses à pied alloient commencer. On proposa une couronne pour ceux qui parcourroient le plus tôt cette carrière ; une autre, pour ceux qui la fourniroient deux fois ; une troisième, pour ceux qui la parcourroient jusqu'à douze fois sans s'arrêter (*c*) : c'est ce qu'on appelle la course simple, la double course, la longue course. A ces différens exercices nous vîmes succéder

(*a*) Strab. lib. 9, p. 421. Argum. in pyth. Pind. p. 163. Athen. lib. 14.

(*b*) Athen. ibid. Poll. lib. 4, cap. 10, §. 84.

(*c*) Mém. de l'academ. des bell. lett. t. 3, p. 308 ; t. 9, p. 336.

la course des enfans (*a*), celle des hommes armés, la lutte, le pugilat (*b*), et plusieurs de ces combats que nous détaillerons en parlant des jeux olympiques.

Autrefois on présentait aux vainqueurs une somme d'argent (*c*). Quand on a voulu les honorer davantage, on ne leur a donné qu'une couronne de laurier.

Nous soupâmes avec les Théores ou députés des Athéniens. Quelques-uns se proposoient de consulter l'oracle. C'étoit le lendemain qu'il devoit répondre à leurs questions; car on ne peut en approcher que dans certains jours de l'année; et la Pythie ne monte sur le trépied qu'une fois par mois (*d*). Nous résolûmes de l'interroger à notre tour, par un simple motif de curiosité, et sans la moindre confiance dans ses décisions.

Pendant toute la nuit, la jeunesse de Delphes, distribuée dans les rues, chantoit des vers à la gloire de ceux qu'on venoit de couronner (*e*); tout le peuple faisoit retentir les airs d'applaudissemens longs et tumultueux;

(*a*) Pausan. lib. 10, cap. 7, p. 814.

(*b*) Pind. nem. od. 6, v. 60. Heliad. Æthiop. lib. 4, p. 159.

(*c*) Pausan. ibid.

(*d*) Plut. quæst. Græc. t. 2, p. 292.

(*e*) Pind. nem. od. 6, v. 66. Schol. ibid.

la nature entière sembloit participer au triomphe des vainqueurs. Ces échos sans nombre qui reposent aux environs du Parnasse, éveillés tout-à-coup au bruit des trompettes, et remplissant de leurs cris les antres et les vallées (*a*), se transmettoient et portoient au loin les expressions éclatantes de la joie publique.

Le jour suivant nous allâmes au temple; nous donnâmes nos questions par écrit (*b*), et nous attendîmes que la voix du sort eût décidé du moment que nous pourrions approcher de la Pythie (*c*). A peine en fûmes-nous instruits, que nous la vîmes traverser le temple (*d*), accompagnée de quelques-uns des prophètes, des poètes et des saints qui entrèrent avec elle dans le sanctuaire. Triste, abattue, elle sembloit se traîner comme une victime qu'on mène à l'autel. Elle mâchoit du laurier (*e*): elle en jeta en passant, sur le feu sacré, quelques feuilles mêlées avec de la farine d'orge (*f*); elle en avoit couronné

(*a*) Justin. lib. 24, cap. 6.

(*b*) Aristoph. schol. in Plut. v. 39. Van Dale, de orac. p. 116.

(*c*) Eurip. in Ion. v. 419. Æschyl. in eum. v. 32.

(*d*) Eurip. ibid. v. 42.

(*e*) Lucian. in bis accus. §. 1, t. 2, p. 792.

(*f*) Plut. de Pyth. orac. t. 2, p. 397. Id. de ^τΕΙ, p. 385.

CHAP.
XXII.

sa tête ; et son front étoit ceint d'un bandeau (*a*).

Il n'y avoit autrefois qu'une Pythie à Delphes : on en établit trois , lorsque l'oracle fut plus fréquenté (*b*) ; et il fut décidé qu'elles seroient âgées de plus de 50 ans , après qu'un Thessalien eut enlevé une de ces prêtresses (*c*). Elles servent à tour de rôle. On les choisit parmi les habitans de Delphes (*d*) , et dans la condition la plus obscure. Ce sont pour l'ordinaire des filles pauvres , sans éducation , sans expérience , de mœurs très pures et d'un esprit très borné (*e*). Elles doivent s'habiller simplement , ne jamais se parfumer d'essences (*f*) , et passer leur vie dans l'exercice des pratiques religieuses.

Quantité d'étrangers se dispoient à consulter l'oracle. Le temple étoit entouré de victimes qui tomboient sous le couteau sacré , et dont les cris se mêloient au chant des hymnes. Le desir impatient de connoître l'avenir , se peignoit dans tous les yeux , avec

(*a*) Lucan. Pharsal. lib. 5 , p. 143 et 170.

(*b*) Plut. de orac. def. t. 2 , p. 414.

(*c*) Diod. Sic. lib. 16 , p. 428.

(*d*) Eurip. in Ion. v. 92.

(*e*) Plut. de Pyth. orac. t. 2 , p. 405.

(*f*) Id. ibid. p. 397.

l'espérance et la crainte qui en sont inséparables.

CHAP.
XXII.

Un des prêtres se chargea de nous préparer. Après que l'eau sainte nous eut purifiés, nous offrîmes un taureau et une chèvre. Pour que ce sacrifice fût agréable aux dieux, il falloit que le taureau mangeât sans hésiter la farine qu'on lui présentait; il falloit qu'après avoir jeté de l'eau froide sur la chèvre, on vit frissonner ses membres pendant quelques instans (*a*). On ne nous rendit aucune raison de ces cérémonies; mais plus elles sont inexplicables, plus elles inspirent de respect. Le succès ayant justifié la pureté de nos intentions, nous rentrâmes dans le temple, la tête couronnée de laurier, et tenant dans nos mains un rameau entouré d'une bandelette de laine blanche (*b*). C'est avec ce symbole que les supplians approchent des autels.

On nous introduisit dans une chapelle, où, dans des momens qui ne sont, à ce qu'on prétend, ni prévus, ni réglés par les prêtres, on respire tout-à-coup une odeur extrêmement douce (*c*). On a soin de faire remarquer ce prodige aux étrangers.

(*a*) Plut. de orac. def. t. 2, p. 435 et 437.

(*b*) Van Dale, de orac. p. 114.

(*c*) Plut. ibid. p. 437.

 CHAP.
XXII.

Quelque temps après, le prêtre vint nous chercher, et nous mena dans le sanctuaire, espèce de caverne profonde (*a*), dont les parois sont ornées de différentes offrandes. Il venoit de s'en détacher une bandelette sur laquelle on avoit brodé des couronnes et des victoires (*b*). Nous eûmes d'abord de la peine à discerner les objets; l'encens et les autres parfums qu'on y brûloit continuellement, le remplissoient d'une fumée épaisse (*c*). Vers le milieu est un soupirail d'où sort l'exhalaison prophétique. On s'en approche par une pente insensible (*d*); mais on ne peut pas le voir, parce qu'il est couvert d'un trépied tellement entouré de couronnes et de rameaux de laurier (*e*), que la vapeur ne sauroit se répandre au dehors.

La Pythie, excédée de fatigue, refusoit de répondre à nos questions. Les ministres dont elle étoit environnée, employoient tour-à-tour les menaces et la violence. Cédant enfin à leurs efforts, elle se plaça sur le

(*a*) Strab. lib. 9, p. 419.

(*b*) Plut. in Timol. t. 1, p. 239.

(*c*) Lucian. in Jov. trag. t. 2, p. 675.

(*d*) Lucan. Pharsal. lib. 5, v. 159.

(*e*) Aristoph. in Plut. v. 39. Schol. ibid.

trépied, après avoir bu d'une eau qui coule dans le sanctuaire, et qui sert, dit-on, à dévoiler l'avenir (a).

Les plus fortes couleurs suffisoient à peine pour peindre les transports dont elle fut saisie un moment après. Nous vîmes sa poitrine s'enfler, et son visage rougir et pâlir; tous ses membres s'agitoient de mouvemens involontaires (b): mais elle ne faisoit entendre que des cris plaintifs, et de longs gémissemens. Bientôt les yeux étincelans, la bouche écumante, les cheveux hérissés, ne pouvant ni résister à la vapeur qui l'oppressoit, ni s'élancer du trépied où les prêtres la retenoient, elle déchira son bandeau; et au milieu des hurlemens les plus affreux, elle prononça quelques paroles que les prêtres s'empressèrent de recueillir. Ils les mirent tout de suite en ordre, et nous les donnèrent par écrit. J'avois demandé si j'aurois le malheur de survivre à mon ami. Philotas, sans se concerter avec moi, avoit fait la même question. La réponse étoit obscure et équivoque. Nous la mîmes en pièces en sortant du temple.

(a) Pausan. lib. 10, p. 859. Lucian. in bis accus. t. 2, p. 792.

(b) Lucan. Pharsal. lib. 5, v. 170. Lucian. in Jov. tragic. §. 30, t. 2, p. 676. Van Dale, de orac. p. 154.

CHAP.
XXII.

Nous étions alors remplis d'indignation et de pitié; nous nous reprochions avec amertume l'état funeste où nous avions réduit cette malheureuse prêtresse. Elle exerce des fonctions odieuses qui ont déjà coûté la vie à plusieurs de ses semblables (*a*). Les ministres le savent; cependant nous les avons vus multiplier et contempler de sang froid les tourmens dont elle étoit accablée. Ce qui révolte encore, c'est qu'un vil intérêt endurecît leurs ames. Sans les fureurs de la Pythie, elle seroit moins consultée, et les libéralités des peuples seroient moins abondantes : car il en coûte pour obtenir la réponse du dieu. Ceux qui ne lui rendent qu'un simple hommage, doivent au moins déposer sur les autels des gâteaux et d'autres offrandes (*b*); ceux qui veulent connoître l'avenir, doivent sacrifier des animaux. Il en est même qui, dans ces occasions, ne rougissent pas d'étaler le plus grand faste. Comme il revient aux ministres du temple une portion des victimes, soit qu'ils les rejettent, soit qu'ils les admettent, la moindre irrégularité qu'ils y découvrent, leur suffit pour les exclure; et

(*a*) Plut. de orac. def. t. 2, p. 438. Lucan. Phars. lib. 5, v. 116.

(*b*) Eurip. in Ion. v. 226.

l'on a vu des aruspices mercenaires fouiller dans les entrailles d'un animal, en enlever des parties intégrantes, et faire recommencer le sacrifice (a). C H A P.
XXII.

Cependant ce tribut, imposé pendant toute l'année à la crédulité des hommes, et sévèrement exigé par les prêtres dont il fait le principal revenu (b), ce tribut, dis-je, est infiniment moins dangereux que l'influence de leurs réponses sur les affaires publiques de la Grèce et du reste de l'univers. On doit gémir sur les maux du genre humain, quand on pense qu'outre les prétendus prodiges dont les habitans de Delphes font un trafic continuel (c), on peut obtenir, à prix d'argent, les réponses de la Pythie (d); et qu'ainsi un mot dicté par des prêtres corrompus, et prononcé par une fille imbécille, suffit pour susciter des guerres sanglantes (e), et porter la désolation dans tout un royaume.

L'oracle exige qu'on rende aux dieux les

(a) Euphr. ap. Athen. lib. 9, cap. 6, p. 380. Van Dale, de orac. cap. 5, p. 106.

(b) Lucian. in Phalar. 2, §. 8, t. 2, p. 204.

(c) Plut. in Nic. t. 1, p. 532.

(d) Herodot. lib. 6, cap. 66. Plut. in Demosth. t. 1, p. 854. Pausan. lib. 3, p. 213. Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 16.

(e) Herodot. lib. 1, cap. 53.

honneurs qui leur sont dus ; mais il ne prescrit aucune règle à cet égard ; et quand on lui demande quel est le meilleur des cultes, il répond toujours : Conformez-vous à celui qui est reçu dans votre pays (*a*). Il exige aussi qu'on respecte les temples, et il prononce des peines très-sévères contre ceux qui les violent, ou qui usurpent les biens qui en dépendent. Je vais en citer un exemple.

La plaine qui du mont Parnasse s'étend jusqu'à la mer, appartenoit, il y a deux siècles environ, aux habitans de Cirrha ; et la manière dont ils en furent dépouillés, montre assez quelle espèce de vengeance on exerce ici contre les sacrilèges. On leur reprochoit de lever des impôts sur les Grecs qui débarquoient chez eux pour se rendre à Delphes ; on leur reprochoit d'avoir fait des incursions sur les terres qui appartenoint au temple (*b*). L'oracle consulté par les Amphictyons sur le genre de supplice que méritoient les coupables, ordonna de les poursuivre jour et nuit, de ravager leur pays, et de les réduire en servitude. Aussitôt plusieurs nations coururent aux armes. La ville fut rasée, et le port

(*a*) Xenoph. memor. lib. 4, p. 803.

(*b*) Pausan. lib. 10, p. 894.

comblé ; les habitans furent égorgés ou chargés de fers , et leurs riches campagnes ayant été consacrées au temple de Delphes , on jura de ne point les cultiver , de ne point y construire de maisons , et l'on prononça cette imprécation terrible : « Que les particuliers , que les peuples qui oseront enfreindre « ce serment , soient exécrables aux yeux d'Apollon et des autres divinités de Delphes ; « que leurs terres ne portent point de fruits ; « que leurs femmes et leurs troupeaux ne « produisent que des monstres ; qu'ils périssent « dans les combats ; qu'ils échouent dans toutes « leurs entreprises ; que leurs races s'éteignent « avec eux , et que pendant leur vie , Apollon » et les autres divinités de Delphes rejettent « avec horreur leurs vœux et leurs sacrifices (a). »

Le lendemain nous descendîmes dans la plaine , pour voir les courses des chevaux et des chars (b). L'Hippodrome , c'est le nom qu'on donne à l'espace qu'il faut parcourir , est si vaste , qu'on y voit quelquefois jusqu'à quarante chars se disputer la victoire (c).

(a) Æschin. in Ctesiph. p. 445.

(b) Pausan. lib. 10, cap. 37, p. 893. Sophocl. in Elect. v. 700 et 731.

(c) P d. pyth. 5, v. 65.

CHAP.
XXII.

Nous en vîmes partir dix à-la-fois de la barrière (a) : il n'en revint qu'un très-petit nombre , les autres s'étant brisés contre la borne , ou dans le milieu de la carrière.

Les courses étant achevées , nous remon-
tâmes à Delphes , pour être témoins des
honneurs funèbres que la Théorie des Enia-
nes devoit rendre aux mânes de Néopto-
lême , et de la cérémonie qui devoit les
précéder. Ce peuple qui met Achille au
nombre de ses anciens rois , et qui honore
spécialement la mémoire de ce héros et de
son fils Néoptolême , habite auprès du mont
Œta , dans la Thessalie. Il envoie tous les
quatre ans une députation à Delphes , non-
seulement pour offrir des sacrifices aux divi-
nités de ces lieux , mais encore pour faire
des libations et des prières sur le tombeau
de Néoptolême , qui périt ici au pied des
autels , par la main d'Oreste , fils d'Agamem-
non (b). Elle s'étoit acquittée la veille du
premier de ces devoirs ; elle alloit s'acquitter
du second.

Polyphron , jeune et riche Thessalien , étoit à
la tête de la Théorie. Comme il prétendoit tirer

(a) Sophocl. in Elect. v. 703.

(b) Heliocl. Æthiop. lib. 2 , p. 123.

son origine d'Achille, il voulut paroître avec un éclat qui pût, aux yeux du peuple, justifier de si hautes prétentions. La marche s'ouvroit par une hécatombe composée effectivement de cent bœufs (*a*), dont les uns avoient les cornes dorées, et dont les autres étoient ornés de couronnes et de guirlandes de fleurs. Ils étoient conduits par autant de Thessaliens vêtus de blanc, et tenant des haches sur leurs épaules. D'autres victimes suivoient, et l'on avoit placé par intervalles des musiciens qui jouoient de divers instrumens. On voyoit paroître ensuite des Thessaliennes, dont les attraits attiroient tous les regards. Elles marchaient d'un pas réglé, chantant des hymnes en l'honneur de Thétis, mère d'Achille, et portant dans leurs mains ou sur leurs têtes des corbeilles remplies de fleurs, de fruits et d'aromates précieux : elles étoient suivies de 50 jeunes Thessaliens montés sur des chevaux superbes, qui blanchissoient leurs mors d'écume. Polyphron se distinguoit autant par la noblesse de sa figure, que par la richesse de ses habits. Quand ils furent devant le temple de Diane, on en vit sortir la prêtresse, qui parut avec les traits

(a) Heliod. Æthiop. lib. 3, p. 127.

et les attributs de la Déesse, ayant un carquois sur l'épaule, et dans ses mains un arc et un flambeau allumé. Elle monta sur un char, et ferma la marche qui continua dans le même ordre, jusqu'au tombeau de Néoptolême, placé dans une enceinte, à la gauche du temple (*a*).

Les cavaliers Thessaliens en firent trois fois le tour. Les jeunes Thessaliennes poussèrent de longs gémissemens, et les autres députés, des cris de douleur. Un moment après, on donna le signal, et toutes les victimes tombèrent autour de l'autel. On en coupa les extrémités que l'on plaça sur un grand bûcher. Les prêtres, après avoir récité des prières, firent des libations sur le bûcher, et Polyphron y mit le feu avec le flambeau qu'il avoit reçu des mains de la prêtresse de Diane. Ensuite on donna aux ministres du temple les droits qu'ils avoient sur les victimes; et l'on réserva le reste pour un repas où furent invités les prêtres, les principaux habitans de Delphes, et les Théores ou députés des autres villes de la Grèce (*b*). Nous y fûmes admis; mais avant que de

(*a*) Pausan. lib. 10, cap. 24, p. 858.

(*b*) Eurip. in Ion. v. 1131. Heliod. Æthiop. lib. 3, p. 133 et 134.

nous y rendre, nous allâmes au Lesché que nous avions sous nos yeux.

C'est un édifice ou portique, ainsi nommé, parce qu'on s'y assemble pour converser, ou pour traiter d'affaires (*a*). Nous y trouvâmes plusieurs tableaux qu'on venoit d'exposer à un concours établi depuis environ un siècle (*b*). Mais ces ouvrages nous touchèrent moins que les peintures qui décorent les murs. Elles sont de la main de Polygnote de Thasos, et furent consacrées en ce lieu par les Cnidiens (*c*).

Sur le mur, à droite, Polygnote a représenté la prise de Troie, ou plutôt les suites de cette prise : car il a choisi le moment où presque tous les Grecs rassasiés de carnage, se disposent à retourner dans leur patrie. Le lieu de la scène embrasse non-seulement la ville, dont l'intérieur se découvre à travers les murs que l'on achève de détruire, mais encore le rivage, où l'on voit le pavillon de Ménélas que l'on commence à détendre, et son vaisseau prêt à mettre à la voile. Quantité de groupes sont distribués dans

(*a*) Pausan. lib. 10, cap. 25, p. 859.

(*b*) Plin. lib. 35, cap. 9, t. 2, p. 690.

(*c*) Pausan. et Plin. *ibid.* Plut. de orac. def. t. 2, p. 412.

CHAP.
XXII.

la place publique, dans les rues et sur le rivage de la mer. Ici, c'est Hélène accompagnée de deux de ses femmes, entourée de plusieurs Troyens blessés, dont elle a causé les malheurs, et de plusieurs Grecs qui semblent contempler encore sa beauté. Plus loin, c'est Cassandre assise par terre, au milieu d'Ulysse, d'Ajax, d'Agamemnon et de Ménélas, immobiles et debout auprès d'un autel : car, en général, il règne dans le tableau ce morne silence, ce repos effrayant, dans lequel doivent tomber les vainqueurs et les vaincus, lorsque les uns sont fatigués de leur barbarie, et les autres de leur existence. Néoptolème est le seul dont la fureur ne soit pas assouvie, et qui poursuive encore quelques foibles Troyens. Cette figure attire sur-tout les regards du spectateur ; et c'étoit sans doute l'intention de l'artiste qui travailloit pour un lieu voisin du tombeau de ce prince.

On éprouve fortement les impressions de la terreur et de la pitié, quand on considère le corps de Priam, et ceux de ses principaux chefs, étendus, couverts de blessures, et abandonnés au milieu des ruines d'une ville autrefois si florissante : on les éprouve à l'aspect de cet enfant qui, entre les bras d'un vieil esclave, porte sa main devant ses yeux,

pour se cacher l'horreur dont il est environné ; de cet autre enfant qui , saisi d'épouvante , court embrasser un autel ; de ces femmes Troyennes qui , assises par terre , et presque entassées les unes sur les autres , paroissent succomber sous le poids de leur destinée. Du nombre de ces captives sont deux filles de Priam , et la malheureuse Andromaque tenant son fils sur ses genoux. Le peintre nous a laissé voir la douleur de la plus jeune des princesses. On ne peut juger de celle des deux autres ; leur tête est couverte d'un voile.

En ce moment nous nous rappelâmes qu'on faisoit un mérite à Timanthe d'avoir , dans son sacrifice d'Iphigénie , voilé la tête d'Agamemnon. Cette image avoit déjà été employée par Euripide (*a*) , qui l'avoit sans doute empruntée de Polygnote. Quoi qu'il en soit , dans un des coins du tableau que je viens de décrire , on lit cette inscription de Simonide : « Polygnote de Thasos , fils d'Aglaophon , « a représenté la destruction de Troie (*b*). » Cette inscription est en vers , comme le sont presque toutes celles qui doivent éterniser les noms ou les faits célèbres.

(*a*) Eurip. Iphig. in Aul. v. 1550.

(*b*) Pausan. lib. 10, cap. 27, p. 866.

CHAP.
XXII.

Sur le mur opposé, Polygnote a peint la descente d'Ulysse aux enfers, conformément aux récits d'Homère et des autres poètes : la barque de Caron , l'évocation de l'ombre de Tirésias, l'Elysée peuplé de héros, le Tartare rempli de scélérats ; tels sont les principaux objets qui frappent le spectateur. On peut y remarquer un genre de supplice terrible et nouveau, que Polygnote destine aux enfans dénaturés ; il met un de ces enfans sur la scène, et il le fait étrangler par son père (a). J'observai encore, qu'aux tourmens de Tantale, il en ajoutoit un qui tient ce malheureux prince dans un effroi continu : c'est un rocher énorme, toujours près de tomber sur sa tête ; mais cette idée, il l'avoit prise du poète Archiloque (b).

Ces deux tableaux, dont le premier contient plus de 100 figures, et le second plus de 80, produisent un grand effet, et donnent une haute idée de l'esprit et des talens de Polygnote. Autour de nous on en relevoit les défauts et les beautés (c) ; mais on venoit en général que l'artiste avoit traité

(a) Pausan. lib. 10, cap. 28, p. 866.

(b) Id. ibid. p. 876.

(c) Quintil. lib. 12, c. 10. Lucian. in imag. t. 2, p. 465. Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 27, hist. p. 49. Œuv. de Falc. t. 5, p. 1.

des sujets si grands et si vastes , avec tant d'intelligence , qu'il en résulteroit pour chaque tableau un riche et magnifique ensemble.

Les principales figures sont reconnoissables à leurs noms tracés auprès d'elles : usage qui ne subsiste plus , depuis que l'art s'est perfectionné.

Pendant que nous admirions ces ouvrages , on vint nous avertir que Polyphron nous attendoit dans la salle du festin. Nous le trouvâmes au milieu d'une grande tente quarrée , couverte et fermée de trois côtés par des tapisseries peintes , que l'on conserve dans les trésors du temple , et que Polyphron avoit empruntées. Le plafond représentoit d'un côté le soleil près de se coucher ; de l'autre , l'aurore qui commençoit à paroître ; dans le milieu , la nuit sur son char , vêtue de crêpes noirs , accompagnée de la lune et des étoiles. On voyoit sur les autres pièces de tapisseries , des centaures , des cavaliers qui poursuivoient des cerfs et des lions , des vaisseaux qui combattoient les uns contre les autres (a).

Le repas fut très-somptueux et très-long. On fit venir des joueuses de flûte. Le chœur des Thessaliennes fit entendre des concerts

(a) Eurip. in Ion. v. 1141.

ravissans, et les Thessaliens nous présentèrent l'image des combats dans des danses savamment exécutées (*a*).

Quelques jours après, nous montâmes à la source de la fontaine Castalie, dont les eaux pures et d'une fraîcheur délicieuse, forment de belles cascades sur la pente de la montagne. Elle sort à gros bouillons entre les deux cîmes de rochers qui dominant sur la ville de Delphes (*b*).

De là continuant notre chemin vers le nord, après avoir fait plus de 60 stades *, nous arrivâmes à l'autre Corycius, autrement dit l'autre des Nymphes, parce qu'il leur est consacré, ainsi qu'aux dieux Bacchus et Pan (*c*). L'eau qui découle de toutes parts, y forme de petits ruisseaux intarissables : quoique profond, la lumière du jour l'éclaire presque en entier (*d*). Il est si vaste, que lors de l'expédition de Xerxès, la plupart des habitans de Delphes prirent le parti de s'y réfugier (*e*).

(*a*) Heliod. *Æthiop.* lib. 3, p. 144.

(*b*) Pausan. lib. 10, cap. 8, p. 817. Spon, voy. de Grèce, t. 2, p. 37. Whel. a journ. book 4, p. 314.

* Environ 2 lieues et demie.

(*c*) *Æschyl.* in *Eumen.* v. 22. Pausan. lib. 10, cap. 32, p. 878.

(*d*) Pausan. *ibid.*

(*e*) Herodot. lib. 8, cap. 36.

On nous montra aux environs quantité de grottes qui excitent la vénération des peuples; car, dans ces lieux solitaires, tout est sacré et peuplé de génies (a). CHAP.
XXII.

La route que nous suivions offroit successivement à nos yeux les objets les plus variés, des vallées agréables, des bouquets de pins, des terres susceptibles de culture, des rochers qui menaçoient nos têtes, des précipices qui sembloient s'ouvrir sous nos pas; quelquefois des points de vue, d'où nos regards tomboient à une très-grande profondeur, sur les campagnes voisines. Nous entrevîmes auprès de Panopée, ville située sur les confins de la Phocide et de la Béotie, des chariots remplis de femmes qui mettoient pied à terre, et dansoient en rond. Nos guides les reconnurent pour les Thyiades Athéniennes. Ce sont des femmes initiées aux mystères de Bacchus: elles viennent tous les ans se joindre à celles de Delphes, pour monter ensemble sur les hauteurs du Parnasse, et y célébrer avec une égale fureur les orgies de ce dieu (b).

(a) *Æschyl.* in *Eumen.* v. 23. *Strab.* lib. 9, p. 417. *Lucan.* *Phars.* lib. 5, v. 73.

(b) *Pausan.* lib. 10, cap. 4, p. 806; cap. 6, p. 812; cap. 32, p. 876.

Les excès auxquels elles se livrent , ne surprendront point ceux qui savent combien il est aisé d'exalter l'imagination vive et ardente des femmes Grecques. On en a vu plus d'une fois un grand nombre se répandre comme des torrens , dans les villes et dans des provinces entières , toutes échevelées et à demi nues , toutes poussant des hurlemens effroyables. Il n'avoit fallu qu'une étincelle pour produire ces embrâsemens. Quelques-unes d'entre elles , saisies tout-à-coup d'un esprit de vertige , se croyoient poussées par une inspiration divine , et faisoient passer ces frénétiques transports à leurs compagnes. Quand l'accès du délire étoit près de tomber , les remèdes et les expiations achevoient de ramener le calme dans leurs ames (a). Ces épidémies sont moins fréquentes depuis le progrès des lumières ; mais il en reste encore des traces dans les fêtes de Bacchus.

En continuant de marcher entre des montagnes entassées les unes sur les autres , nous arrivâmes au pied du mont Lycorée , le plus haut de tous ceux du Parnasse , peut-être de

(a) Herodot. lib. 9, cap. 54. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 42. Theopomp. ap. Suid. in Βάκχis, et ap. Schol. Aristoph. in av. v. 963.

tous ceux de la Grèce (*a*). C'est là , dit-on , que se sauvèrent les habitans de ces contrées , pour échapper au déluge arrivé du temps de Deucalion (*b*). Nous entreprîmes d'y monter ; mais après des chûtes fréquentes , nous reconnûmes que s'il est aisé de s'élever jusqu'à certaines hauteurs du Parnasse , il est très difficile d'en atteindre le sommet ; et nous descendîmes à Elatée , la principale ville de la Phocide.

De hautes montagnes environnent cette petite province ; on n'y pénètre que par des défilés , à l'issue desquels les Phocéens ont construit des places fortes. Elatée les défend contre les incursions des Thessaliens (*c*) ; Parapotamies , contre celles des Thébains (*d*) : vingt autres villes , la plupart bâties sur des rochers , sont entourées de murailles et de tours (*e*).

Au nord et à l'est du Parnasse , on trouve de belles plaines arrosées par le Céphise , qui prend sa source au pied du mont Cœta , au-dessus de la ville de Lilée. Ceux des environs

(*a*) VVhel. a journ. book 4 , p. 318. Spon , t. 2 , p. 40.

(*b*) Marm. Oxon. epoch. 4. Prid. ibid. Strab. lib. 9 , p. 418.

(*c*) Strab. ibid. p. 424.

(*d*) Plut. in Syll. t. 1 , p. 462.

(*e*) Demosth. de fals. leg. p. 312.

CHAP.
XXII.

disent qu'en certains jours, et sur-tout l'après-midi, ce fleuve sort de terre avec fureur, et faisant un bruit semblable aux mugissemens d'un taureau (*a*). Je n'en ai pas été témoin; je l'ai vu seulement couler en silence, et se replier souvent sur lui-même (*b*), au milieu des campagnes couvertes de diverses espèces d'arbres, de grains et de pâturages (*c*). Il semble qu'attaché à ses bienfaits, il ne peut quitter les lieux qu'il embellit.

Les autres cantons de la Phocide sont distingués par des productions particulières. On estime les huiles de Tithorée (*d*), et l'élébore d'Anticyre, ville située sur la mer de Corinthe (*e*). Non loin de là, les pêcheurs de Bulis ramassent ces coquillages qui servent à faire la pourpre (*f*): plus haut nous vîmes dans la vallée d'Ambrissus de riches vignobles, et quantité d'arbrisseaux, sur lesquels on recueille ces petits grains qui donnent à la laine une belle couleur rouge (*g*).

(*a*) Pausan. lib. 10, cap. 33, p. 883.

(*b*) Hesiod. fragm. ap. Strab. lib. 9, p. 424.

(*c*) Pausan. ibid.

(*d*) Id. ibid. cap. 32, p. 881.

(*e*) Strab. lib. 9, p. 418. Plin. lib. 25, cap. 5, t. 2, p. 367. Pausan. ibid. cap. 36, p. 891.

(*f*) Pausan. ibid. cap. 37, p. 893.

(*g*) Id. ibid. cap. 36, p. 890.

Chaque ville de la Phocide est indépendante, et a le droit d'envoyer ses députés à la diète générale, où se discutent les intérêts de la nation (a).

CHAP.
XXII.

Les habitans ont un grand nombre de fêtes, de temples et de statues; mais ils laissent à d'autres peuples l'honneur de cultiver les lettres et les arts. Les travaux de la campagne et les soins domestiques font leur principale occupation. Ils donnèrent dans tous les temps des preuves frappantes de leur valeur; dans une occasion particulière, un témoignage effrayant de leur amour pour la liberté.

Près de succomber sous les armes des Thessaliens, qui, avec des forces supérieures, avoient fait une irruption dans leur pays, ils construisirent un grand bûcher, auprès duquel ils placèrent les femmes, les enfans, l'or, l'argent et les meubles les plus précieux; ils en confièrent la garde à trente de leurs guerriers, avec ordre, en cas de défaite, d'égorger les femmes et les enfans, de jeter dans les flammes les effets confiés à leurs soins, de s'entre-tuer eux-mêmes, ou de venir sur le champ de bataille périr

(a) Pausan. lib. 10, cap. 4, p. 805; cap. 33, p. 882.

===== avec le reste de la nation. Le combat fut
CHAP. long ; le massacre horrible : les Thessaliens
XXII. prirent la fuite , et les Phocéens restèrent
libres (a).

(a) Pausan. lib. 10, cap. 1, p. 800.

FIN DU CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

CHAPITRE XXIII.

Evénemens remarquables arrivés dans la Grèce (depuis l'an 361 , jusqu'à l'an 357 avant J. C.). Mort d'Agésilas , roi de Lacédémone. Avénement de Philippe au trône de Macédoine. Guerre sociale.

PENDANT que nous étions aux jeux Pythiques , nous entendîmes plus d'une fois parler de la dernière expédition d'Agésilas : à notre retour , nous apprîmes sa mort (a) *.

CHAP.
XXIII.

Tachos , roi d'Egypte , prêt à faire une irruption en Perse , assembla une armée de 80,000 hommes , et voulut la soutenir par un corps de 10,000 Grecs , parmi lesquels se trouvèrent 1000 Lacédémoniens commandés par Agésilas (b). On fut étonné de voir ce prince , à l'âge de plus de 80 ans , se transporter au

(a) Diod. Sic. lib. 15, p. 401.

* Dans la 3^e. année de la 104^e. olympiade , laquelle répond aux années 362 et 361 avant J. C.

(b) Plut. in Ages. t. 1 , p. 616.

loin pour se mettre à la solde d'une puissance étrangère. Mais Lacédémone vouloit se venger de la protection que le roi de Perse accordoit aux Messéniens. Elle prétendoit avoir des obligations à Tachos; elle espéroit aussi que cette guerre rendroit la liberté aux villes Grecques de l'Asie (a).

A ces motifs, qui n'étoient peut-être que des prétextes pour Agésilas, se joignoient des considérations qui lui étoient personnelles. Comme son ame active ne pouvoit supporter l'idée d'une vie paisible et d'une mort obscure, il vit tout-à-coup une nouvelle carrière s'ouvrir à ses talens, et il saisit avec d'autant plus de plaisir l'occasion de relever l'éclat de sa gloire terni par les exploits d'Epaminondas, que Tachos s'étoit engagé à lui donner le commandement de toute l'armée (b).

Il partit. Les Egyptiens l'attendoient avec impatience. Au bruit de son arrivée, les principaux de la nation, mêlés avec la multitude, s'empressent de se rendre auprès d'un héros qui, depuis un si grand nombre d'années, remplissoit la terre de son nom (c).

(a) Xenoph. in Ages. p. 663.

(b) Id. ibid.

(c) Plut. in Ages. t. 1, p. 616.

Ils trouvent sur le rivage un petit vieillard, d'une figure ignoble, assis par terre au milieu de quelques Spartiates, dont l'extérieur aussi négligé que le sien, ne distinguoit pas les sujets du souverain. Les officiers de Tachos étalent à ses yeux les présens de l'hospitalité : c'étoient diverses espèces de provisions. Agésilas choisit quelques alimens grossiers, et fait distribuer aux esclaves les mets les plus délicats, ainsi que les parfums. Un rire immodéré s'élève alors parmi les spectateurs. Les plus sages d'entre eux se contentent de témoigner leur mépris, et de rappeler la fable de la montagne en travail (a).

Des dégoûts plus sensibles mirent bientôt sa patience à une plus rude épreuve. Le roi d'Egypte refusa de lui confier le commandement de ses troupes. Il n'écoutoit point ses conseils, et lui faisoit essuyer tout ce qu'une hauteur insolente et une folle vanité ont de plus offensant. Agésilas attendoit l'occasion de sortir de l'avilissement où il s'étoit réduit. Elle ne tarda pas à se présenter. Les troupes de Tachos s'étant révoltées, formèrent deux partis qui prétendoient tous deux lui donner

(a) Plut. in Ages. t. 1, p. 616. Nep. in Ages. cap. 9.

===== un successeur (*a*). Agésilas se déclara pour
CHAP. Nectanèbe, l'un des prétendants au trône. Il
XXIII. le dirigea dans ses opérations ; et , après avoir
affermi son autorité , il sortit de l'Egypte ,
comblé d'honneurs , et avec une somme de
230 talens * , que Nectanèbe envoyoit aux
Lacédémoniens. Une tempête violente l'obli-
gea de relâcher sur une côte déserte de la
Libye , où il mourut âgé de 84 ans (*b*).

Deux ans après ** , il se passa un événe-
ment qui ne fixa point l'attention des Athé-
niens , et qui devoit changer la face de la
Grèce et du monde connu.

Les Macédoniens n'avoient eu jusqu'alors
que de foibles rapports avec la Grèce , qui
ne les distinguoit pas des peuples barbares
dont ils sont entourés , et avec lesquels ils
étoient perpétuellement en guerre. Leurs
souverains n'avoient été autrefois admis au
concours des jeux olympiques , qu'en pro-
duisant les titres qui faisoient remonter leur
origine jusqu'à Hercule (*c*).

(*a*) Xenoph. in Ages. p. 663.

* Un million deux cents quarante-deux mille livres.

(*b*) Plut. in Ages. t. 1, p. 618. Id. apophth. lacon. t. 2, p. 215.

** Sous l'archontat de Callimède, la 1^{re}. année de la 105^e.
olympiade, qui répond aux années 360 et 359 avant J. C.

(*c*) Herodot. lib. 5, cap. 22 ; lib. 9, cap. 45.

Archélaüs voulut ensuite introduire dans ses états l'amour des lettres et des arts. Euripide fut appelé à sa cour ; et il dépendit de Socrate d'y trouver un asyle.

CHAP.

XXIII

Le dernier de ces princes , Perdiccas , fils d'Amyntas , venoit de périr avec la plus grande partie de son armée , dans un combat qu'il avoit livré aux Illyriens. A cette nouvelle , Philippe son frère , que j'avois vu en ôtage chez les Thébains , trompa la vigilance de ses gardes , se rendit en Macédoine , et fut nommé tuteur du fils de Perdiccas (a).

L'empire étoit alors menacé d'une ruine prochaine. Des divisions intestines , des défaites multipliées , l'avoient chargé du mépris des nations voisines , qui sembloient s'être concertées pour accélérer sa perte. Les Péo-niens infestoient les frontières ; les Illyriens rassembloient leurs forces , et méditoient une invasion ; deux concurrens également redoutables , tous deux de la maison royale , aspiraient à la couronne ; les Thraces soutenoient les droits de Pausanias ; les Athéniens envoyoient une armée avec une flotte , pour défendre ceux d'Argée. Le peuple cons-

(a) Diod. Sic. lib. 16, p. 407. Justin. lib. 7, cap. 3.

terné voyoit les finances épuisées , un petit nombre de soldats abattus et indisciplinés , le sceptre entre les mains d'un enfant , et à côté du trône , un régent à peine âgé de vingt-deux ans.

Philippe , consultant encore plus ses forces que celles du royaume , entreprend de faire de sa nation ce qu'Epaminondas , son modèle , avoit fait de la sienne. De légers avantages apprennent aux troupes à s'estimer assez pour oser se défendre ; aux Macédoniens , à ne plus désespérer du salut de l'état. Bientôt on le voit introduire la règle dans les diverses parties de l'administration ; donner à la phalange Macédonienne une forme nouvelle ; engager par des présens et par des promesses , les Péoniens à se retirer , le roi de Thrace à lui sacrifier Pausanias. Il marche ensuite contre Argée , le défait , et renvoie sans rançon les prisonniers Athéniens (a).

Quoique Athènes ne se soutint plus que par le poids de sa réputation , il falloit la ménager : elle avoit de légitimes prétentions sur la ville d'Amphipolis en Macédoine , et le plus grand intérêt à la ramener sous son obéissance. C'étoit une de ses colonies ,

(a) Diod. Sic. lib. 16, p. 458.

une place importante pour son commerce ; c'étoit par là qu'elle tiroit de la haute Thrace des bois de construction , des laines et d'autres marchandises. Après bien des révolutions, Amphipolis étoit tombée entre les mains de Perdiccas, frère de Philippe. On ne pouvoit la restituer à ses anciens maîtres, sans les établir en Macédoine ; la garder , sans y attirer leurs armes. Philippe la déclare indépendante , et signe avec les Athéniens un traité de paix , où il n'est fait aucune mention de cette ville. Ce silence conservoit dans leur intégrité les droits des parties contractantes (*a*).

Au milieu de ces succès , des oracles semés parmi le peuple , annonçoient que la Macédoine reprendroit sa splendeur sous un fils d'Amyntas. Le ciel promettoit un grand homme à la Macédoine : le génie de Philippe le montrait. (*b*) La nation persuadée que , de l'aveu même des dieux , celui-là seul devoit la gouverner , qui pouvoit la défendre , lui remit l'autorité souveraine , dont elle dépouilla le fils de Perdiccas.

(*a*) Diod. Sic. lib. 16, p. 402. Polyæn. strateg. lib. 4, cap. 2, §. 17.

(*b*) Justin. lib. 7, cap. 6.

CHAP.
XXIII.

Encouragé par ce choix, il réunit une partie de la Péonie à la Macédoine, battit les Illyriens, et les renferma dans leurs anciennes limites (*a*).

Quelque temps après, il s'empara d'Amphipolis, que les Athéniens avoient, dans l'intervalle, vainement tâché de reprendre, et de quelques villes voisines où ils avoient des garnisons (*b*). Athènes, occupée d'une autre guerre, ne pouvoit ni prévenir, ni venger des hostilités que Philippe savoit colorer de prétextes spécieux.

Mais rien n'augmenta plus sa puissance, que la découverte de quelques mines d'or qu'il fit exploiter, et dont il retira par an plus de mille talens (*c*) *. Il s'en servit dans la suite pour corrompre ceux qui étoient à la tête des républiques.

J'ai dit que les Athéniens furent obligés de fermer les yeux sur les premières hostilités de Philippe. La ville de Byzance, et les îles de Chio, de Cos et de Rhodes, venoient de se liguier, pour se soustraire à leur dépen-

(*a*) Diod. Sic. lib. 16, p. 409.

(*b*) Id. ibid. p. 412. Polyæn. strateg. lib. 4, cap. 2.

(*c*) Strab. lib. 7, p. 331. Senec. quæst. nat. lib. 5, cap. 15.
Diod. ibid. p. 408 et 413.

* Plus de cinq millions quatre cents mille livres.

dance (a) **. La guerre commença par le siège de Chio. Chabrias commandoit la flotte, et Charès les troupes de terre (b). Le premier jouissoit d'une réputation acquise par de nombreux exploits. On lui reprochoit seulement d'exécuter avec trop de chaleur des projets formés avec trop de circonspection (c). Il passa presque toute sa vie à la tête des armées, et loin d'Athènes, où l'éclat de son opulence et de son mérite excitoit la jalousie (d). Le trait suivant donnera une idée de ses talens militaires. Il étoit sur le point d'être vaincu par Agésilas. Les troupes qui étoient à sa solde avoient pris la fuite, et celles d'Athènes s'ébranloient pour les suivre. Dans ce moment, il leur ordonne de mettre un genou en terre, et de se couvrir de leurs boucliers, les piques en avant. Le roi de Lacédémone, surpris d'une manœuvre inconnue jusqu'alors, et jugeant qu'il seroit dangereux d'attaquer cette phalange hérissée de fer, donna le signal de la retraite. Les Athéniens décernèrent une statue à leur général, et lui permirent de se faire

C H A P.
XXII.

(a) Diod. Sic. lib. 16, p. 412. Demosth. pro Rhod. libert. p. 144.

** Dans la 3^e année de la 105^e olympiade, av. J. C. 358 et 357.

(b) Diod. ibid.

(c) Plut. in Phoc. t. 1, p. 744.

(d) Theopomp. ap. Athen. lib. 12, p. 532. Nep. in Chabr. c. 3.

représenter dans l'attitude qui leur avoit
 CHAP. épargné la honte d'une défaite (a).

XXIII.

Charès , fier des petits succès (b) et des légères blessures (c) qu'il devoit au hasard , d'ailleurs sans talens , sans pudeur , d'une vanité insupportable , étaloit un luxe révoltant pendant la paix et pendant la guerre (d) ; obtenoit à chaque campagne le mépris des ennemis et la haine des alliés ; fomentoit les divisions des nations amies , et ravissoit leurs trésors , dont il étoit avide et prodigue à l'excès (e) ; poussoit enfin l'audace jusqu'à détourner la solde des troupes pour corrompre les orateurs (f) , et donner des fêtes au peuple qui le préféroit aux autres généraux (g).

A la vue de Chio , Chabrias , incapable de modérer son ardeur , fit force de rames : il entra seul dans le port , et fut aussitôt investi par la flotte ennemie. Après une longue résistance , ses soldats se jetèrent à la nage pour gagner les autres galères qui venoient à leur secours. Il pouvoit suivre leur exemple ; mais

(a) Nep. in Chabr. cap. 1.

(b) Diod. Sic. lib. 15, p. 385.

(c) Plut. in Pelop. t. 1, p. 278.

(d) Theopomp. ap. Athen. lib. 12, p. 532.

(e) Plut. in Phoc. t. 1, p. 747. Diod. ibid. p. 403.

(f) Æschin. de fals. leg. p. 406.

(g) Theopomp. ap. Athen. ibid.

il aimait mieux périr que d'abandonner son vaisseau (a).

CHAP.
XXIII.

Le siège de Chio fut entrepris et levé. La guerre dura pendant quatre ans (b). Nous verrons dans la suite comment elle fut terminée.

(a) Diod. Sic. lib. 16, p. 412 Plut. in Phoc. t. 1, p. 744.
Nep. in Chabr. cap. 4.

(b) Diod. ibid. p. 424.

FIN DU CHAPITRE VINGT-TROISIÈME.

C H A P I T R E X X I V .

*Des Fêtes des Athéniens.*CHAP.
XXIV.

LES premières fêtes des Grecs furent caractérisées par la joie et par la reconnoissance. Après avoir recueilli les fruits de la terre, les peuples s'assembloient pour offrir des sacrifices, et se livrer aux transports qu'inspire l'abondance (a). Plusieurs fêtes des Athéniens se ressentent de cette origine : ils célèbrent le retour de la verdure, des moissons, de la vendange et des quatre saisons de l'année (b) ; et comme ces hommages s'adressent à Cérès ou à Bacchus, les fêtes de ces divinités sont en plus grand nombre que celles des autres.

Dans la suite, le souvenir des événemens utiles ou glorieux fut fixé à des jours marqués, pour être perpétué à jamais. Parcourez les mois de l'année des Athéniens (c) ; vous y trouverez un abrégé de leurs annales, et les principaux traits de leur gloire ; tantôt la réunion des peuples de l'Attique par Thésée, le retour

(a) Aristot. de mor. lib. 8, cap. 11, t. 2, p. 110.

(b) Meurs. Græc. ser. Castellan. etc.

(c) Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 349.

de ce prince dans ses états, l'abolition qu'il procura de toutes les dettes; tantôt la bataille de Marathon, celle de Salamine, celles de Platée, de Naxos, etc. (a).

CHAP.
XXIV.

C'est une fête pour les particuliers, lorsqu'il leur naît des enfans (b); c'en est une pour la nation, lorsque ces enfans sont inscrits dans l'ordre des citoyens (c), ou lorsque, parvenus à un certain âge, ils montrent en public les progrès qu'ils ont faits dans les exercices du gymnase (d). Outre les fêtes qui regardent toute la nation, il en est de particulières à chaque bourg.

Les solennités publiques reviennent tous les ans, ou après un certain nombre d'années. On distingue celles qui, dès les plus anciens temps, furent établies dans le pays, et celles qu'on a récemment empruntées des autres peuples (e). Quelques-unes se célèbrent avec une extrême magnificence. J'ai vu, en certaines occasions, jusqu'à 300 bœufs traînés pompeusement aux autels (f).

(a) Meurs. Græc. fer.

(b) Id. ibid. in Amphidr.

(c) Id. ibid. in Apat.

(d) Id. ibid. in Oschoph.

(e) Harpocr. in Ἐπιείρ.

(f) Isocr. areop. t. 1, p. 324.

Plus de 80 jours (*a*) enlevés à l'industrie et aux travaux de la campagne, sont remplis par des spectacles qui attachent le peuple à la religion, ainsi qu'au gouvernement. Ce sont des sacrifices qui inspirent le respect par l'appareil pompeux des cérémonies; des processions où la jeunesse de l'un et de l'autre sexe étale tous ses attraits; des pièces de théâtre, fruits des plus beaux génies de la Grèce; des danses, des chants, des combats où brillent tour-à-tour l'adresse et les talens.

Ces combats sont de deux espèces; les gymniques, qui se donnent au Stade, et les scéniques, qui se livrent au Théâtre (*b*). Dans les premiers, on se dispute le prix de la course, de la lutte et des autres exercices du Gymnase; dans les derniers, celui du chant et de la danse: les uns et les autres font l'ornement des principales fêtes (*c*). Je vais donner une idée des scéniques.

Chacune des dix tribus fournit un chœur, et le chef qui doit le conduire (*d*). Ce chef

(*a*) Isocr. paneg. t. 1, p. 142. Voyez le Calendrier des Athéniens, dans Petit, Corsini, etc.

(*b*) Poll. lib. 3, cap. 30, §. 142.

(*c*) Lys. defens. mun. p. 374.

(*d*) Argum. orat. in Mid. p. 600. Demosth. ibid. p. 605. Id. in Bœot. p. 1002.

qu'on nomme Chorège ; doit être âgé au moins de quarante ans (*a*). Il choisit lui-même ses acteurs qui, pour l'ordinaire, sont pris dans la classe des enfans, et dans celle des adolescents (*b*). Son intérêt est d'avoir un excellent joueur de flûte, pour diriger leur voix ; un habile maître, pour régler leurs pas et leurs gestes (*c*). Comme il est nécessaire d'établir la plus grande égalité entre les concurrens, et que ces deux instituteurs décident souvent de la victoire, un des premiers magistrats de la république les fait tirer au sort, en présence des différentes troupes et des différens Chorèges (*d*).

Quelques mois avant les fêtes, on commence à exercer les acteurs. Souvent le Chorège, pour ne les pas perdre de vue, les retire chez lui, et fournit à leur entretien (*e*) ; il paroît ensuite à la fête, ainsi que ceux qui le suivent, avec une couronne dorée, et une robe magnifique (*f*).

Ces fonctions consacrées par la religion,

(*a*) Æschin. in Timarch. p. 262.

(*b*) Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 764.

(*c*) Demosth. in Mid. p. 606 et 612.

(*d*) Id. ibid. p. 605.

(*e*) Antiphon. orat. 16, p. 143. Ulpian. in Læpt. p. 575.

(*f*) Demosth. in Mid. p. 606 et 613. Antiphan. ap. Athen. lib. 3, p. 103.

CHAP.
XXIV.

se trouvent encore ennoblies par l'exemple d'Aristide, d'Epaminondas, et des plus grands hommes qui se sont fait un honneur de les remplir : mais elles sont si dispendieuses, qu'on voit plusieurs citoyens refuser le dangereux honneur de sacrifier une partie de leurs biens (*a*), à l'espérance incertaine de s'élever, par ce moyen, aux premières magistratures.

Quelquefois une tribu ne trouve point de Chorège ; alors c'est l'état qui se charge de tous les frais (*b*), ou qui ordonne à deux citoyens de s'associer pour en supporter le poids (*c*), ou qui permet au Chorège d'une tribu de conduire le chœur de l'autre (*d*). J'ajoute que chaque tribu s'empresse d'avoir le meilleur poète, pour composer les cantiques sacrés (*e*).

Les chœurs paroissent dans les pompes ou processions : ils se rangent autour des autels, et chantent les hymnes pendant les sacrifices (*f*) ; ils se rendent au théâtre, où, chargés

(*a*) Lys. defens. mun. p. 375. Demosth. in Mid. p. 605. Argum. ejusd. orat. p. 600.

(*b*) Inscript. ant. ap. Spon, voyag. t. 2, p. 326.

(*c*) Aristot. ap. schol. Aristoph. in ran. v. 408.

(*d*) Antiphon. orat. 16, p. 143.

(*e*) Aristoph. in av. v. 1404. Schol. ibid.

(*f*) Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 800.

de soutenir l'honneur de leur tribu (*a*), ils s'animent de la plus vive émulation. Leurs chefs emploient les brigues et la corruption, pour obtenir la victoire (*b*). Des juges sont établis pour décerner le prix (*c*). C'est en certaines occasions un trépied, que la tribu victorieuse a soin de consacrer dans un temple (*d*), ou dans un édifice qu'elle fait élever (*e*).

Le peuple, presque aussi jaloux de ses plaisirs que de sa liberté, attend la décision du combat avec la même inquiétude et le même tumulte que s'il s'agissoit de ses plus grands intérêts. La gloire qui en résulte, se partage entre le chœur qui a triomphé, la tribu dont il est tiré, le Chorège qui est à sa tête, et les maîtres qui l'ont dressé (*f*).

Tout ce qui concerne les spectacles, est prévu et fixé par les lois. Elles déclarent inviolables, pendant le temps des fêtes, la

(*a*) Aristoph. in nub. v. 311.

(*b*) Demosth. in Mid. p. 604 et 612.

(*c*) Id. ibid. p. 606.

(*d*) Id. ibid. p. 604. Id. in Phænipp. p. 1025. Plut. in Aristid. t. 1, p. 318. Athen. lib. 1, p. 37. Suid. in Περτ. Taylor. in marm. Sandwic. p. 67.

(*e*) Plut. in x rhet. vit. t. 2, p. 835. Chandl. inscript. p. 48.

(*f*) Lucian. in Hermot. t. 1, p. 851. Inscript. antiq. apud Spon, voyag. t. 2, p. 315 et 327; ap. Van Dale, de gymnas. cap. 5; ap. Taylor, in marm. Sandwic. p. 70.

CHAP.
XXIV.

personne du Chorège et celle des acteurs (*a*); elles règlent le nombre des solennités où l'on doit donner au peuple les diverses espèces de jeux dont il est si avide (*b*). Telles sont, entre autres, les Panathénées et les grandes Dionysiaques, ou dionysiaques de la ville.

PANA-
THÉNEES.

Les premières tombent au premier mois, qui commence au solstice d'été. Instituées dans les plus anciens temps, en l'honneur de Minerve; rétablies par Thésée, en mémoire de la réunion de tous les peuples de l'Attique, elles reviennent tous les ans; mais, dans la cinquième année, elles se célèbrent avec plus de cérémonies et d'éclat (*c*). Voici l'ordre qu'on y suit, tel que je le remarquai la première fois que j'en fus témoin.

Les peuples qui habitent les bourgs de l'Attique s'étoient rendus en foule à la capitale: ils avoient amené un grand nombre de victimes qu'on devoit offrir à la déesse (*d*). J'allai le matin sur les bords de l'Ilissus, et j'y vis les courses des chevaux, où les fils des premiers citoyens de la république se dis-

(*a*) Demosth. in Mid. p. 612.

(*b*) Id. ibid. p. 604.

(*c*) Meurs. panathen. Corsin. fast. Attic. t. 2, p. 357. Castell. de fest. Græc. in panathen.

(*d*) Aristoph. in nub. v. 385. Schol. ibid.

putoient la gloire du triomphe (*a*). Je remarquai la manière dont la plupart montoient à cheval ; ils posoient le pied gauche sur une espèce de crampon attaché à la partie inférieure de leur pique , et s'élançoient avec légèreté sur leurs coursiers (*b*). Non loin de là je vis d'autres jeunes gens concourir pour le prix de la lutte et des différens exercices du corps (*c*). J'allai à l'Odéum , et j'y vis plusieurs musiciens se livrer des combats plus doux et moins dangereux (*d*). Les uns exécutoient des pièces sur la flûte ou sur la cithare ; d'autres chantoient et s'accompagnoient de l'un de ces instrumens (*e*). On leur avoit proposé pour sujet l'éloge d'Harmodius , d'Aristogiton et de Thrasybule , qui avoient délivré la république des tyrans dont elle étoit opprimée (*f*) : car , parmi les Athéniens , les institutions publiques sont des monumens pour ceux qui ont bien servi l'état , et des leçons pour ceux qui doivent le servir. Une

(*a*) Xenoph. sympos. p. 872. Athen. lib. 4, p. 168.

(*b*) Xenoph. de re equest. p. 942. Winckelm. descript. des pierres gravées de Stosch , p. 171.

(*c*) Demosth. de coron. p. 492. Xenoph. sympos. ibid.

(*d*) Plut. in Per. t. 1, p. 160.

(*e*) Meurs. panath. cap. 10.

(*f*) Philostr. vit. Apoll. lib. 7, cap. 4, p. 283.

CHAP. XXIV. couronne d'olivier, un vase rempli d'huile, furent les prix décernés aux vainqueurs (a). Ensuite on couronna des particuliers, à qui le peuple touché de leur zèle, avoit accordé cette marque d'honneur (b).

J'allai aux Tuileries, pour voir passer la pompe qui s'étoit formée hors des murs (c), et qui commençoit à défiler. Elle étoit composée de plusieurs classes de citoyens couronnés de fleurs (d), et remarquables par leur beauté. C'étoient des vieillards dont la figure étoit imposante, et qui tenoient des rameaux d'oliviers (e); des hommes faits, qui, armés de lances et de boucliers, sembloient respirer les combats (f); des garçons qui n'étoient âgés que de dix-huit à vingt ans, et qui chantoient des hymnes en l'honneur de la déesse (g); de jolis enfans couverts d'une simple tunique (h),

(a) Aristot. ap. Schol. Sophocl. in Œdip. col. v. 730. Schol. Pind. nem. od. 10, v. 65. Meurs. panath. cap. 11.

(b) Demosth. de coron. p. 492.

(c) Thucyd. lib. 6, cap. 57.

(d) Demosth. in Mid. p. 612.

(e) Xenoph. sympos. p. 883. Etymol. magn. et Hesych. in *Θαλλοφ.*

(f) Thucyd. ibid. cap. 58.

(g) Heliod. Æthiop. lib. 1, p. 18.

(h) Meurs. panath. cap. 24.

et parés de leurs graces naturelles; des filles enfin, qui appartenoient aux premières familles d'Athènes, et dont les traits, la taille et la démarche attiroient tous les regards (*a*). Leurs mains soutenoient sur leurs têtes des corbeilles, qui, sous un voile éclatant, renfermoient des instrumens sacrés, des gâteaux, et tout ce qui peut servir aux sacrifices (*b*). Des suivantes, attachées à leurs pas, d'une main étendoient un parasol au-dessus d'elles, et de l'autre, tenoient un pliant (*c*). C'est une servitude imposée aux filles des étrangers établis à Athènes : servitude que partagent leurs pères et leurs mères. En effet, les uns et les autres portoient sur leurs épaules des vases remplis d'eau et de miel, pour faire les libations (*d*).

Ils étoient suivis de huit musiciens, dont quatre jouoient de la flûte, et quatre de la lyre (*e*). Après eux venoient des rhapsodes qui chantoient les poèmes d'Homère (*f*),

(*a*) Hesych. et Harpocr. in *Καρυφ*. Ovid. metam. lib. 2, v. 711.

(*b*) Aristoph. in *pac.* v. 948.

(*c*) Id. in *av.* v. 1550. Schol. *ibid.* Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 1.

(*d*) Ælian. *ibid.* Harpocr. in *Μελιτις*. Id. et Hesych. in *Σκαφ*. Poll. lib. 3, cap. 4, §. 55.

(*e*) Dessins de Nointel, conservés à la bibliothèque du roi.

(*f*) Lycurg. in *Leocr.* part. 2, p. 161. Plat. in *Hipp.* t. 2, p. 228.

CHAP.
XXIV.

et des danseurs armés de toutes pièces, qui, s'attaquant par intervalles, représentoient au son de la flûte, le combat de Minerve contre les Titans (*a*).

On voyoit ensuite paroître un vaisseau qui sembloit glisser sur la terre au gré des vents et d'une infinité de rameurs, mais qui se mouvoit par des machines qu'il renfermoit dans son sein (*b*). Sur le vaisseau se déployoit un voile d'une étoffe légère (*c*), où de jeunes filles avoient représenté en broderie la victoire de Minerve contre ces mêmes Titans (*d*). Elles y avoient aussi tracé, par ordre du gouvernement, quelques héros dont les exploits avoient mérité d'être confondus avec ceux des dieux (*e*).

Cette pompe marchoit à pas lents, sous la direction de plusieurs magistrats (*f*). Elle traversa le quartier le plus fréquenté de la ville, au milieu d'une foule de spectateurs,

(*a*) Aristoph. in nub. v. 984. Schol. ibid. Lys. in mun. accept. p. 374. Meurs. panath. cap. 12.

(*b*) Heliod. Æthiop. lib. 1, p. 17. Philostr. in sophist. lib. 2, p. 550. Meurs. panath. cap. 19.

(*c*) Harpocr. in Πέπλ.

(*d*) Plat. in Euthyphr. t. 1, p. 6. Eurip. in Hecub. v. 466. Schol. ibid. Suid. in Πέπλ.

(*e*) Aristoph. in equit. v. 562. Schol. ibid.

(*f*) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 93.

dont la plupart étoient placés sur des échafauds qu'on venoit de construire (*a*). Quand elle fut parvenue au temple d'Apollon Pythien (*b*), on détacha le voile suspendu au navire, et l'on se rendit à la citadelle, où il fut déposé dans le temple de Minerve (*c*).

Sur le soir, je me laissai entraîner à l'Académie, pour voir la course du flambeau. La carrière n'a que six à sept stades de longueur (*d*); elle s'étend depuis l'autel de Prométhée, qui est à la porte de ce jardin, jusqu'aux murs de la ville (*e*). Plusieurs jeunes gens sont placés dans cet intervalle à des distances égales (*f*). Quand les cris de la multitude ont donné le signal (*g*), le premier allume le flambeau sur l'autel (*h*), et le porte en courant, au second qui le transmet de la même manière au troisième, et ainsi successivement (*i*). Ceux qui le laissent s'éteindre, ne peuvent plus concou-

(*a*) Athen. lib. 4, p. 167.

(*b*) Philostr. in sophist. lib. 2, p. 550.

(*c*) Plat. in Euthyphr. t. 1, p. 6.

(*d*) Cicer. de fin. lib. 5, cap. 1, t. 2, p. 196.

(*e*) Pausan. lib. 1, cap. 30, p. 75.

(*f*) Herodot. lib. 8, cap. 98.

(*g*) Aristoph. in ran. v. 133.

(*h*) Plut. in Solon. t. 1, p. 79.

(*i*) Herodot. ibid. Æschyl. in Agam. v. 320. Meurs. Græc. fer. lib. 5, in lampad.

CHAP.
XXIV.

rir (*a*). Ceux qui ralentissent leur marche, sont livrés aux railleries et même aux coups de la populace (*b*). Il faut, pour remporter le prix, avoir parcouru les différentes stations. Cette espèce de combat se renouvela plusieurs fois. Il se diversifie suivant la nature des fêtes (*c*).

Ceux qui avoient été couronnés dans les différens exercices, invitèrent leurs amis à souper (*d*). Il se donna dans le Prytanée et dans d'autres lieux publics, de grands repas qui se prolongèrent jusqu'au jour suivant (*e*). Le peuple à qui on avoit distribué les victimes immolées (*f*), dressoit par-tout des tables, et faisoit éclater une joie vive et bruyante.

GRANDES
DIONYSIA-
QUES.

Plusieurs jours de l'année sont consacrés au culte de Bacchus (*g*). Son nom retentit tour-à-tour dans la ville, au port du Pirée, dans la campagne et dans les bourgs. J'ai vu plus d'une fois la ville entière plongée

(*a*) Pausan. lib. 1, cap. 30, p. 75.

(*b*) Aristoph. in ran. v. 1125. Schol. ibid. Hesych. in Κεραυροί.

(*c*) Plat. de rep. lib 1, t. 2, p. 328.

(*d*) Athen. lib. 4, p. 168.

(*e*) Heliod. Æthiop. lib. 1, p. 18.

(*f*) Aristoph. in nub. v. 385. Schol. ibid.

(*g*) Demosth. in Mid. p. 604.

dans l'ivresse la plus profonde (*a*); j'ai vu des troupes de Bacchans et de Bacchantes couronnés de lierre, de fenouil, de peuplier, s'agiter, danser, hurler dans les rues, invoquer Bacchus par des acclamations barbares (*b*), déchirer de leurs ongles et de leurs dents les entrailles crues des victimes, serrer des serpens dans leurs mains, les entrelacer dans leurs cheveux, en ceindre leurs corps, et par ces espèces de prestiges, effrayer et intéresser la multitude (*c*).

Ces tableaux se retracent en partie dans une fête qui se célèbre à la naissance du printemps. La ville se remplit alors d'étrangers (*d*): ils y viennent en foule, pour apporter les tributs des îles soumises aux Athéniens (*e*), pour voir les nouvelles pièces qu'on donne sur le théâtre (*f*), pour être témoins des jeux et des spectacles, mais sur-tout d'une procession qui représente le triomphe de Bacchus. On y voit le même cortège qu'avoit, dit-on, ce dieu, lorsqu'il fit la conquête de l'Inde; des Satyres, des dieux

(*a*) Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 637.

(*b*) Demosth. de coron. p. 516.

(*c*) Plut. in Alex. t. 1, p. 665. Clem. Alex. protrept. t. 1, p. 11.

(*d*) Demosth. in Mid. p. 637.

(*e*) Schol. Aristoph. in Acharn. v. 377.

(*f*) Plut. de exil. t. 2, p. 603. Schol. Aristoph. in nub. v. 311.

CHAP.
XXIV.

Pans (*a*), des hommes traînant des boucs pour les immoler (*b*); d'autres, montés sur des ânes, à l'imitation de Silène (*c*); d'autres déguisés en femmes (*d*); d'autres, qui portent des figures obscènes suspendues à de longues perches (*e*), et qui chantent des hymnes dont la licence est extrême (*f*); enfin, toutes sortes de personnes de l'un et de l'autre sexe, la plupart couvertes de peaux de faons (*g*), cachées sous un masque (*h*), couronnées de lierre, ivres ou feignant de le paroître (*i*); mêlant sans interruption leurs cris au bruit des instrumens; les unes s'agitant comme des insensés, et s'abandonnant à toutes les convulsions de la fureur; les autres exécutant des danses régulières et militaires, mais tenant des vases au lieu de boucliers, et lançant en forme de traits des thyrses dont elles insultent quelquefois les spectateurs (*k*).

(*a*) Plut. in Anton. t. 1, p. 926. Athen. lib. 5, p. 197.

(*b*) Plut. de cup. divit. t. 2, p. 527.

(*c*) Ulpian. in Mid. p. 688.

(*d*) Hesych. in ἱερόφωλ.

(*e*) Herodot. lib. 2, cap. 49. Aristoph. in Acharn. v. 242.

(*f*) Aristoph. ibid. v. 260.

(*g*) Id. in ran. v. 1242. Athen. lib. 4, cap. 12, p. 148.

(*h*) Plut. de cup. divit. ibid. Athen. lib. 14, p. 622.

(*i*) Demosth. in Mid. p. 632.

(*k*) Id. ibid. Athen. lib. 14, p. 631.

Au milieu de ces troupes d'acteurs forcenés, s'avancent dans un bel ordre les différens chœurs députés par les tribus (*a*) : quantité de jeunes filles des plus distinguées de la ville, marchent les yeux baissés (*b*), parées de tous leurs ornemens, et tenant sur leurs têtes des corbeilles sacrées, qui, outre les prémices des fruits, renferment des gâteaux de différentes formes, des grains de sel, des feuilles de lierre, et d'autres symboles mystérieux (*c*).

Les toits, formés en terrasses, sont couverts de spectateurs, et sur-tout de femmes, la plupart avec des lampes et des flambeaux (*d*), pour éclairer la pompe qui défile presque toujours pendant la nuit (*e*), et qui s'arrête dans les carrefours et les places, pour faire des libations, et offrir des victimes en l'honneur de Bacchus (*f*).

Le jour est consacré à différens jeux. On se rend de bonne heure au théâtre (*g*), soit pour assister aux combats de musique et de danse que se livrent les chœurs, soit pour voir les nouvelles pièces que les auteurs donnent au public.

(*a*) Plat. de rep. lib 5, t. 2, p. 475.

(*b*) Aristoph. in Acharn. v. 241. Schol. ibid. Id. v. 253, etc.

(*c*) Clem. Alex. protrept. t. 1, p. 19. Castellan. in Dionys.

(*d*) Aristoph. in Acharn. v. 261. Casaub. in Athen. lib. 4, c. 12.

(*e*) Sophocl. in Antig. v. 1161. Schol. ibid.

(*f*) Demosth. in Mid. p. 611.

(*g*) Id. ibid. p. 615.

Le premier des neuf Archontes préside à ces fêtes (*a*); le second, à d'autres solennités (*b*): ils ont sous eux des officiers qui les soulagent dans leurs fonctions (*c*), et des gardes pour expulser du spectacle ceux qui en troublent la tranquillité (*d*).

Tant que durent les fêtes, la moindre violence contre un citoyen est un crime, et toute poursuite contre un créancier est interdite. Les jours suivans, les délits et les désordres qu'on y a commis, sont punis avec sévérité (*e*).

Des femmes seules participent aux fêtes d'Adonis (*f*), et à celles qui, sous le nom de Thesmophories, se célèbrent en l'honneur de Cérès et de Proserpine (*g*): les unes et les autres sont accompagnées de cérémonies que j'ai déjà décrites plus d'une fois. Je ne dirai qu'un mot des dernières; elles reviennent tous les ans au mois de puaneption*, et durent plusieurs jours.

Parmi les objets dignes de fixer l'attention, je vis les Athéniennes femmes et filles se rendre

(*a*) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 89. Plut. in Cim. p. 483.

(*b*) Poll. ibid. §. 90.

(*c*) Demosth. in Mid. p. 605.

(*d*) Id. ibid. p. 631.

(*e*) Id. ibid. p. 604.

(*f*) Meurs. Græc. fer. lib. 1. Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 3, p. 98.

(*g*) Meurs. ib. l. 4. Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 39, p. 203.

* Ce mois commençoit tantôt dans les derniers jours d'octobre, tantôt dans les premiers de novembre.

à Eleusis, y passer une journée entière dans le temple, assises par terre, et observant un jeûne austère (*a*). Pourquoi cette abstinence, dis-je à l'une de celles qui avoient présidé à la fête? Elle me répondit : Parce que Cérès ne prit point de nourriture, pendant qu'elle cherchoit sa fille Proserpine (*b*). Je lui demandai encore : Pourquoi, en allant à Eleusis, portiez-vous des livres sur vos têtes? — Ils contiennent les lois que nous croyons avoir reçues de Cérès (*c*). — Pourquoi dans cette procession brillante, où l'air retentissoit de vos chants, conduisiez-vous une grande corbeille sur un char attelé de quatre chevaux blancs (*d*)? — Elle renfermoit entre autres choses, des grains dont nous devons la culture à Cérès; c'est ainsi qu'aux fêtes de Minerve, nous portons des corbeilles pleines de flocons de laine (*e*), parce que c'est elle qui nous apprit à la filer. Le meilleur moyen de reconnoître un bienfait, est de s'en souvenir sans cesse, et de le rappeler quelquefois à son auteur.

(*a*) Plut. de Is. et Osir. t. 2, p. 378, Athen. lib. 7, c. 16, p. 307.

(*b*) Callim. hymn. in Cer. v. 12.

(*c*) Schol. Theocr. idyll. 4, v. 25.

(*d*) Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 39, p. 224.

(*e*) Spanh. in Callim. v. 1, t. 2, p. 652.

FINDU CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME.

C H A P I T R E X X V .

Des Maisons et des Repas des Athéniens.

CHAP.
XXV.

LA plupart des maisons sont composées de deux appartemens, l'un en haut pour les femmes, l'autre en bas pour les hommes (*a*), et couvertes de terrasses (*b*), dont les extrémités ont une grande saillie (*c*). On en compte plus de dix mille à Athènes (*d*).

On en voit un assez grand nombre qui ont sur le derrière un jardin (*e*), sur le devant une petite cour, et plus souvent une espèce de portique (*f*), au fond duquel est la porte de la maison, confiée quelquefois aux soins d'un eunuque (*g*). C'est là qu'on trouve tantôt une figure de Mercure, pour écarter les vo-

(*a*) Lys. de cæd. Eratosth. p. 6.

(*b*) Plin. lib. 36, cap. 25, p. 756.

(*c*) Aristot. œconom. lib. 2, t. 2, p. 502. Polyæn. strateg. lib. 3, cap. 9, §. 30.

(*d*) Xenoph. memor. p. 774.

(*e*) Terent. in Adelph. act. 5, scen. 5, v. 10.

(*f*) Plat. in Protag. t. 1, p. 311. Vitruv. lib. 6, cap. 10, p. 119.

(*g*) Plat. ibid. p. 314.

leurs (*a*) ; tantôt un chien qu'ils redoutent beaucoup plus (*b*) ; et presque toujours un autel en l'honneur d'Apollon , où le maître de la maison vient en certains jours offrir des sacrifices (*c*).

On montre aux étrangers les maisons de Miltiade , d'Aristide , de Thémistocle et des grands hommes du siècle dernier. Rien ne les distinguoit autrefois : elles brillent aujourd'hui par l'opposition des hôtels , que des hommes sans nom et sans vertus ont eu le front d'élever auprès de ces demeures modestes (*d*). Depuis que le goût des bâtimens s'est introduit , les arts font tous les jours des efforts pour le favoriser et l'étendre. On a pris le parti d'aligner les rues (*e*) , de séparer les nouvelles maisons en deux corps de logis , d'y placer au rez-de-chaussée les appartemens du mari et de la femme ; et de les rendre plus commodes par de sages distributions , et plus brillantes par les ornemens qu'on y multiplie.

(*a*) Aristoph. in Plut. v. 1155. Schol. ibid.

(*b*) Id. in Lysist. v. 1217. Theophr. charact. cap. 4. Apollod. ap. Athen. lib. 1 , p. 3.

(*c*) Aristoph. in vesp. v. 870. Schol. ibid. Plat. de rep. lib. 1 , t. 2 , p. 328.

(*d*) Xenoph. memor. lib. 5 , p. 825. Demosth. olynth. 3 , p. 38 et 39. Id. de rep. ordin. p. 127. Id. in Aristocr. p. 758.

(*e*) Aristot. de rep. lib. 7 , cap. 11 , t. 2 , p. 438.

Telle étoit celle qu'occupoit Dinias, un des plus riches et des plus voluptueux citoyens d'Athènes. Il étaloit un faste qui détruisit bientôt sa fortune. Trois ou quatre esclaves marchaient toujours à sa suite (*a*). Sa femme Lysistrate ne se montrait que sur un char attelé de quatre chevaux blancs de Sicyône (*b*). Ainsi que d'autres Athéniens, il se faisoit servir par une femme-de-chambre qui partageoit les droits de son épouse (*c*), et il entretenoit en ville une maîtresse qu'il avoit la générosité d'affranchir, ou d'établir avant de la quitter (*d*). Pressé de jouir et de faire jouir ses amis, il leur donnoit souvent des repas et des fêtes.

Je le priai un jour de me montrer sa maison. J'endressai ensuite le plan, et je le joins ici *. On y verra qu'une allée longue et étroite conduisoit directement à l'appartement des femmes; l'entrée en est interdite aux hommes, excepté aux parens et à ceux qui viennent avec le mari. Après avoir traversé un gazon entouré de trois portiques, nous

(*a*) Demosth. pro Phorm. p. 965.

(*b*) Id. in Mid. p. 628.

(*c*) Id. in Neær. p. 881.

(*d*) Id. pro Phorm. ibid.

* Voyez ce plan, et la note qui est à la fin du volume.

arrivâmes à une assez grande pièce, où se tenoit Lysistrate à qui Dinias me présenta.

CHAP.
XXV.

Nous la trouvâmes occupée à broder une robe, plus occupée de deux colombes de Sicile, et d'un petit chien de Malte (*a*), qui se jouoit autour d'elle. Lysistrate passoit pour une des plus jolies femmes d'Athènes, et cherchoit à soutenir cette réputation par l'élégance de sa parure. Ses cheveux noirs parfumés d'essences (*b*), tomboient à grosses boucles sur ses épaules; des bijoux d'or se faisoient remarquer à ses oreilles (*c*), des perles à son cou et à ses bras (*d*), des pierres précieuses à ses doigts (*e*). Peu contente des couleurs de la nature, elle en avoit emprunté d'artificielles, pour paroître avec l'éclat des roses et des lys (*f*). Elle avoit une robe blanche, telle que la portent communément les femmes de distinction (*g*).

Dans ce moment nous entendîmes une voix

(*a*) Theophr. charact. cap. 5 et 21.

(*b*) Lucian. amor. t. 2, p. 441.

(*c*) Lys. contr. Eratosth. p. 198. Diog. Laert. lib. 3, §. 42.

(*d*) Anacr. od. 20. Xenoph. memor. lib. 5, p. 847. Theophr. de lapid. §. 64.

(*e*) Aristoph. in nub. v. 331.

(*f*) Lys. de cæd. Eratosth. p. 8. Athen. lib. 13, cap. 3, p. 568. Etymol. magn. in 'Εψιμ. et in 'Εγκ.

(*g*) Aristoph. in Thesmoph. v. 848. Schol. ibid.

CHAP.
XXV.

qui demandoit si Lysistrate étoit chez elle (a).
Oui, répondit une esclave qui vint tout de suite annoncer Eucharis. C'étoit une des amies de Lysistrate, qui courut au devant d'elle, l'embrassa tendrement, s'assit à ses côtés, et ne cessa de la louer sur sa figure et sur son ajustement. Vous êtes bien jolie; vous êtes parfaitement mise. Cette étoffe est charmante; elle vous sied à merveille; combien coûte-t-elle (b)?

Je soupçonnai que cette conversation ne finiroit pas si tôt, et je demandai à Lysistrate la permission de parcourir le reste de l'appartement. La toilette fixa d'abord mes regards. J'y vis des bassins et des aiguières d'argent, des miroirs de différentes matières, des aiguilles pour démêler les cheveux, des fers pour les boucler (c); des bandelettes plus ou moins larges pour les assujétir, des réseaux pour les envelopper (d), de la poudre jaune pour les en couvrir (e), diverses espèces de bracelets et de boucles d'oreilles; des boîtes

(a) Theocr. idyll. 15, v. 1.

(b) Aristoph. in Lysist. v. 78. Theocr. ibid. v. 34.

(c) Lucian. amor. t. 2, §. 39 et 40. Poll. lib. 5, cap. 16, §. 95. not. var. ibid.

(d) Homer. iliad. lib. 22, v. 468.

(e) Hesych. in Θεῶν, Schol. Theocr. in idyll. 2, v. 88.

contenant du rouge, du blanc de céruse, du noir pour teindre les sourcils, et tout ce qu'il faut pour tenir les dents propres, etc. (a).

J'examinai ces objets avec attention, et Dinias ne comprenoit pas pourquoi ils étoient nouveaux pour un Scythe. Il me montrait ensuite son portrait et celui de sa femme (b). Je parus frappé de l'élégance des meubles : il me dit qu'aimant à jouir de l'industrie et de la supériorité des ouvriers étrangers, il avoit fait faire les sièges en Thessalie (c), les matelas du lit à Corinthe (d), les oreillers à Carthage (e); et comme ma surprise augmentoit, il rioit de ma simplicité, et ajoutoit, pour se justifier, que Xénophon paroisoit à l'armée avec un bouclier d'Argos, une cuirasse d'Athènes, un casque de Béotie, et un cheval d'Epidaure (f).

Nous passâmes à l'appartement des hommes, au milieu duquel nous trouvâmes une pièce de gazon (g), entourée de quatre portiques dont les murs étoient enduits de stuc,

(a) Lucian. amor. t. 2, §. 39 et 40.

(b) Theophr. charact. cap. 2.

(c) Crit. ap. Athen. lib. 1, p. 28, Poll. lib. 10, cap. 11, §. 48.

(d) Antiph. ap. Athen. p. 27.

(e) Hermipp. ibid. p. 28.

(f) Ælian. var. hist. lib. 3, p. 24, Poll. lib. 1, cap. 10, §. 149.

(g) Plin. jun. lib. 7, epist. 27.

CHAP.
XXV.

et lambrissés de menuiserie (*a*). Ces portiques servoient de communication à plusieurs chambres ou salles, la plupart décorées avec soin. L'or et l'ivoire rehaussoient l'éclat des meubles (*b*); les plafonds (*c*) et les murs étoient ornés de peintures (*d*); les portières (*e*) et les tapis fabriqués à Babylone, représentoient des Perses avec leurs robes traînantes, des vautours, d'autres oiseaux, et plusieurs animaux fantastiques (*f*).

Le luxe que Dinias étaloit dans sa maison, régnoit aussi à sa table. Je vais tirer de mon journal la description du premier souper auquel je fus invité avec Philotas mon ami.

On devoit s'assembler vers le soir, au moment où l'ombre du gnomon auroit douze pieds de longueur (*g*). Nous eûmes l'attention de n'arriver ni trop tôt, ni trop tard : c'est ce qu'exigeoit la politesse (*h*). Nous trou-

(*a*) Vitruv. lib. 6, cap. 10.

(*b*) Bacchyl. ap. Athen. lib. 2, cap. 3, p. 39.

(*c*) Plat. de rep. lib. 7, t. 2, p. 529.

(*d*) Andoc. in Alcib. part. 2, p. 31. Xenoph. mem. lib. 5, p. 844.

(*e*) Theophr. charact. cap. 5.

(*f*) Callixen. ap. Athen. lib. 5, cap. 6, p. 197. Hipparch. ap. eum. lib. 11, cap. 7, p. 477. Aristoph. in ran. v. 969. Spanh. ibid. p. 312.

(*g*) Hesych. in *Δωδεκ.* Menand. ap. Athen. lib. 6, cap. 10, p. 243. Casaub. ibid.

(*h*) Schol. Theocr. in idyll. 7, v. 24. Plut. sympos. lib. 8, quæst. 6, t. 2, p. 726.

vâmes Dinias s'agitant et donnant des ordres. Il nous présenta Philonide, un de ces parasites qui s'établissent chez les gens riches, pour faire les honneurs de la maison, et amuser les convives (*a*). Nous nous aperçûmes qu'il secouoit de temps en temps la poussière qui s'attachoit à la robe de Dinias (*b*). Un moment après arriva le médecin Nicoclès excédé de fatigue : il avoit beaucoup de malades ; mais ce n'étoient, disoit-il, que des enrouemens et des toux légères, provenant des pluies qui tomboient depuis le commencement de l'automne (*c*). Il fut bientôt suivi par Léon, Zopyre et Théotime, trois Athéniens distingués, que le goût des plaisirs attachoit à Dinias. Enfin, Démocharès parut tout-à-coup, quoiqu'il n'eût pas été prié (*d*). Il avoit de l'esprit, des talens agréables ; il fut accueilli avec transport de toute la compagnie.

Nous passâmes dans la salle à manger : on y brûloit de l'encens et d'autres odeurs (*e*). Sur le buffet on avoit étalé des vases d'ar-

(*a*) Theophr. charact. cap. 20.

(*b*) Id. ibid. cap. 2.

(*c*) Hippocr. aphorism. sect. 3, §. 13.

(*d*) Plat. in conviv. t. 3, p. 174.

(*e*) Archestr. ap. Athen. lib. 3, cap. 21, p. 102.

 CHAP.
XXV.

gent et de vermeil, quelques-uns enrichis de pierres précieuses (*a*).

Des esclaves répandirent de l'eau pure sur nos mains (*b*), et posèrent des couronnes sur nos têtes (*c*). Nous tirâmes au sort le roi du festin (*d*). Il devoit écarter la licence, sans nuire à la liberté; fixer l'instant où l'on boiroit à longs traits; nommer les santés qu'il faudroit porter, et faire exécuter les lois établies parmi les buveurs*. Le sort tomba sur Démocharès.

Autour d'une table que l'éponge avoit esuyée à plusieurs reprises (*e*), nous nous plaçâmes sur des lits (*f*), dont les couvertures étoient teintes en pourpre (*g*). Après qu'on eut apporté à Dinias le menu du sou-

(*a*) Plut. de rep. lib. 3, t. 2, p. 417. Theophr. charact. cap. 23. Id. de lapid. §. 63. Plut. in Alcib. t. 1, p. 193.

(*b*) Athen. lib. 9, cap. 1, p. 366. Duport. in Theophr. p. 454.

(*c*) Archestr. ap. Athen. lib. 3, p. 101.

(*d*) Aristoph. in Plut. v. 973. Diog. Laert. lib. 8, §. 64. Plut. sympos. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 620.

* Par une de ces lois, il falloit ou boire, ou sortir de table. (Cicer. tuscul. 5, cap. 41, t. 2, p. 395). On se contentoit quelquefois de répandre sur la tête du coupable le vin qu'il refusoit de boire. (Diog. Laert. lib. 8, §. 64.)

(*e*) Homer. odyss. lib. 20, v. 151. Martial. epigr. 142, lib. 14.

(*f*) Xenoph. memor. lib. 5, p. 842. Aristot. de rep. lib. 7, cap. ultim. t. 2, p. 448.

(*g*) Athen. lib. 2, cap. 9, p. 48.

per (*a*), nous en réservâmes les prémices pour l'autel de Diane (*b*). Chacun de nous avoit amené son domestique (*c*). Dinias étoit servi par un nègre, par un de ces esclaves Ethiopiens que les gens riches acquièrent à grands frais, pour se distinguer des autres citoyens (*d*).

CHAP.

XXV.

Je ne ferai point le détail d'un repas qui nous fournissoit à tous momens de nouvelles preuves de l'opulence et des prodigalités de Dinias. Il suffira d'en donner une idée générale.

On nous présenta d'abord plusieurs espèces de coquillages ; les uns, tels qu'ils sortent de la mer ; d'autres, cuits sur la cendre, ou frits dans la poêle ; la plupart assaisonnés de poivre et de cumin (*e*). On servit en même temps des œufs frais, soit de poules, soit de paons ; ces derniers sont plus estimés (*f*) : des andouilles (*g*), des pieds de cochon (*h*),

(*a*) Athen. lib. 2, cap. 10, p. 49.

(*b*) Theophr. charact. cap. 10. Duport. *ibid*.

(*c*) *Id. ibid.* cap. 9.

(*d*) *Id. ibid.* cap. 21. Casaub. *ibid.* Terent. in eunuch. act. 1, scen. 2, v. 85.

(*e*) Athen. lib. 3, cap. 12, p. 90, etc.

(*f*) Triph. ap. Athen. lib. 2, p. 58.

(*g*) Aristoph. in equit. v. 161. Henric. Steph. in Ἀλλᾶς.

(*h*) Ecphant. et Pherecr. ap. Athen. lib. 3, cap. 7, p. 96.

 CHAP.
XXV.

un foie de sanglier (*a*), une tête d'agneau (*b*), de la fraise de veau (*c*), le ventre d'une truie, assaisonné de cumin, de vinaigre et de silphium (*d*)^{*}; de petits oiseaux, sur lesquels on jeta une sauce toute chaude, composée de fromage rapé, d'huile, de vinaigre et de silphium (*c*). On donna au second service ce qu'on trouve de plus exquis en gibier, en volaille, et sur-tout en poissons. Des fruits composèrent le troisième service.

Parmi cette multitude d'objets qui s'offroient à nos yeux, chacun de nous eut la liberté de choisir ce qui pouvoit le plus flatter le goût de ses amis, et de le leur envoyer (*f*); c'est un devoir auquel on ne manque guère dans les repas de cérémonie.

Dès le commencement du souper, Démocharès prit une coupe, l'appliqua légèrement à ses lèvres, et la fit passer de main en main. Nous goûtâmes de la liqueur chacun à notre tour. Ce premier coup est regardé

(*a*) Eubul. ap. Athen. lib. 7, cap. 24, p. 330.

(*b*) Id. ibid.

(*c*) Id. ibid. Schol. Aristoph. in pac. v. 716.

(*d*) Archestr. ap. Athen. lib. 3, cap. 21, p. 101.

* Plante dont les anciens faisoient un grand usage dans leurs repas.

(*e*) Aristoph. in av. v. 532 et 1578.

(*f*) Aristoph. in Acharn. v. 1048. Theophr. charact. cap. 17. Casaub. ibid. p. 137.

comme le symbole et le garant de l'amitié qui doit unir les convives. D'autres le suivirent de près, et se réglèrent sur les santés que Démocharès portoit tantôt à l'un, tantôt à l'autre (*a*), et que nous lui rendions sur-le-champ.

Vive et gaie, sans interruption et sans objet, la conversation avoit insensiblement amené des plaisanteries sur les soupers des gens d'esprit et des philosophes, qui perdent un temps si précieux, les uns à se surprendre par des énigmes et des logogriphes (*b*); les autres, à traiter méthodiquement des questions de morale et de métaphysique (*c*). Pour ajouter un trait au tableau du ridicule, Démocharès proposa de déployer les connoissances que nous avons sur le choix des mets les plus agréables au goût, sur l'art de les préparer, sur la facilité de se les procurer à Athènes. Comme il s'agissoit de représenter les banquets des sages, il fut dit que chacun parleroit à son tour, et traiteroit son sujet

(*a*) Homer. *iliad.* lib. 4, v. 3. Aristoph. in *Lysist.* v. 204. Athen. lib. 10, p. 432 et 444. Feith. *antiq.* Homer. lib. 3, p. 306.

(*b*) Plat. *de rep.* lib. 5, t. 2, p. 404. Athen. lib. 10, cap. 15, p. 448.

(*c*) Plat. *conviv.* t. 3, p. 172. Xenoph. *ibid.* p. 872. *Plut. sept. sapient. conviv.* t. 2, p. 146.

CHAP.
XXV.

avec beaucoup de gravité , sans s'appesantir sur les détails , sans les trop négliger.

C'étoit à moi de commencer ; mais peu familiarisé avec la matière qu'on alloit discuter , j'étois sur le point de m'excuser , lorsque Démocharès me pria de leur donner une idée des repas des Scythes. Je répondis en peu de mots , qu'ils ne se nourrissoient que de miel et de lait de vache ou de jument (*a*) , qu'ils s'y accoutumoient si bien dès leur naissance , qu'ils se passaient de nourrices (*b*) ; qu'ils recevoient le lait dans de grands seaux ; qu'ils le battoient long-temps pour en séparer la partie la plus délicate , et qu'ils destinoient à ce travail , ceux de leurs ennemis que le sort des armes faisoit tomber entre leurs mains (*c*) : mais je ne dis pas que , pour ôter à ces malheureux la liberté de s'échapper , on les privait de la vue.

Après d'autres particularités que je supprime , Léon prenant la parole , dit : On reproche sans cesse aux Athéniens leur frugalité (*d*) ; il est vrai que nos repas sont , en général , moins longs et moins somptueux que

(*a*) Justin. lib. 2 , cap. 2.

(*b*) Antiphan. ap. Athen. lib. 6 , cap. 2 , p. 226.

(*c*) Herodot. lib. 4 , cap. 2.

(*d*) Eubul. ap. Athen. lib. 2 , cap. 8 , p. 47.

ceux des Thébains et de quelques autres peuples de la Grèce (a); mais nous avons commencé à suivre leurs exemples, bientôt ils suivront les nôtres. Nous ajoutons tous les jours des raffinemens aux délices de la table, et nous voyons insensiblement disparaître notre ancienne simplicité, avec toutes ces vertus patriotiques que le besoin avoit fait naître, et qui ne sauroient être de tous les temps. Que nos orateurs nous rappellent, tant qu'ils voudront, les combats de Marathon et de Salamine; que les étrangers admirent les monumens qui décorent cette ville: Athènes offre à mes yeux un avantage plus réel; c'est l'abondance dont on y jouit toute l'année; c'est ce marché où viennent chaque jour se réunir les meilleures productions des îles et du continent. Je ne crains pas de le dire, il n'est point de pays où il soit plus facile de faire bonne chère; je n'en excepte pas même la Sicile.

Nous n'avons rien à désirer à l'égard de la viande de boucherie et de la volaille. Nos basses-cours, soit à la ville, soit à la campagne, sont abondamment fournies de cha-

(a) Diphil. et Polyb. ap. Athen. lib. 4, p. 17 et 18. Eubul. ap. eum. lib. 10, cap. 4, p. 417.

CHAP.
X XV.

pons (*a*), de pigeons (*b*), de canards (*c*), de poulets et d'oies que nous avons l'art d'engraisser (*d*). Les saisons nous ramènent successivement les bec-figues (*e*), les cailles (*f*), les grives (*g*), les alouettes (*h*), les rouges-gorges (*i*), les ramiers (*k*), les tourterelles (*l*), les bécasses (*m*) et les francolins (*n*). Le Phase nous a fait connoître les oiseaux qui font l'ornement de ses bords, qui font à plus juste titre l'ornement de nos tables; ils commencent à se multiplier parmi nous, dans les phaisanderies qu'ont formées de riches par-

(*a*) Aristot. hist. animal. lib. 9, cap. 50, t. 1, p. 956.

(*b*) Id. ibid. lib. 1, cap. 1, p. 763. Athen. lib. 9, cap. 11, p. 393.

(*c*) Athen. ibid. p. 395. Mnesim. ibid. cap. 15, p. 403.

(*d*) Athen. ibid. cap. 8, p. 384. Varr. de re rustic. lib. 3, cap. 8, §. 9. Cicer. acad. lib. 2, cap. 18, t. 2, p. 26. Plin. lib. 10, cap. 50, t. 1, p. 571.

(*e*) Aristot. ibid. lib. 8, cap. 3, t. 1, p. 902. Athen. lib. 2, cap. 24, p. 65. Epicharm. ibid. lib. 9, p. 398.

(*f*) Athen. ibid. cap. 10, p. 392.

(*g*) Aristoph. in pac. v. 1149. Athen. ibid. p. 64.

(*h*) Aristot. ibid. lib. 9, cap. 25, t. 1, p. 935.

(*i*) Id. ibid. lib. 8, cap. 3, p. 902. Plin. lib. 10, cap. 9, p. 561.

(*k*) Aristot. ibid. Athen. lib. 9, p. 393.

(*l*) Aristot. ibid. Athen. ibid. p. 394.

(*m*) Aristot. ibid. cap. 26, p. 936.

(*n*) Aristoph. et A'lexand. ap. Athen. lib. 9, p. 387. Phœnic. ap. eumd. lib. 14, cap. 18, p. 652. Aristot. ibid. lib. 9, cap. 49, p. 955.

ticuliers (*a*). Nos plaines sont couvertes de lièvres et de perdrix (*b*); nos collines, de thym, de romarin, et de plantes propres à donner au lapin du goût et du parfum. Nous tirons des forêts voisines, des marcassins et des sangliers (*c*); et de l'île de Melos, les meilleurs chevreuils de la Grèce (*d*).

La mer, dit alors Zopyre, attentive à payer le tribut qu'elle doit à ses maîtres, enrichit nos tables de poissons délicats (*e*). Nous avons la murène (*f*), la dorade (*g*), la vive (*h*), le xiphias (*i*) *, le pagre (*k*), l'alose (*l*), et des thons en abondance (*m*).

(*a*) Aristoph. in nub. v. 109. Schol. ibid. Aristot. lib. 6, cap. 2, t. 1, p. 859. Philox. ap. Athen. lib. 4, cap. 2, p. 147.

(*b*) Athen. lib. 9, p. 388. Whel. a journ. book 5, p. 352.

(*c*) Xenoph. de venat. p. 991. Mnesim. ap. Athen. lib. 9, cap. 15, p. 403. Spon, t. 2, p. 56.

(*d*) Athen. lib. 1, cap. 4, p. 4.

(*e*) Spon. ibid. p. 147. Whel. ibid.

(*f*) Aristot. hist. animal. lib. 8, cap. 13, p. 909. Theophr. ap. Athen. lib. 7, cap. 18, p. 312.

(*g*) Epich. et Archestr. ap. Athen. lib. 7, cap. 24, p. 328. Aldrov. de pisc. lib. 2, cap. 15, p. 169. Gesn. de pisc. p. 128.

(*h*) Mnesim. ap. Athen. l. 9, c. 15, p. 403. Aldrov. ib. l. 2, p. 255.

(*i*) Athen. lib. 7, cap. 7, p. 282. Aldrov. ibid. lib. 3, p. 330.

* C'est le poisson connu parmi nous sous le nom d'espadon; en Italie, sous celui de *pesce spada*.

(*k*) Athen. ib. c. 22, p. 327. Aldrov. l. 2, p. 149. Gesn. ib. p. 773.

(*l*) Aristot. lib. 9, cap. 37, t. 1, p. 941. Gesn. ibid. p. 21, Aldrov. p. 499.

(*m*) Gesn. ibid. p. 1147.

CHAP.
XXV.

Rien n'est comparable au congre qui nous vient de Sicyone (*a*) ; au glaucus que l'on pêche à Mégare (*b*) ; aux turbots , aux maquereaux , aux soles , aux surmulets et aux rougets qui fréquentent nos côtes (*c*). Les sardines sont ailleurs l'aliment du peuple ; celles que nous prenons aux environs de Phalère , mériteroient d'être servies à la table des dieux , sur-tout quand on ne les laisse qu'un instant dans l'huile bouillante (*d*).

Le vulgaire , ébloui par les réputations , croit que tout est estimable dans un objet estimé. Pour nous qui analysons le mérite jusque dans les moindres détails , nous choisirons la partie antérieure du glaucus , la tête du bar et du congre , la poitrine du thon , le dos de la raie (*e*) , et nous abandonnerons le reste à des goûts moins difficiles.

Aux ressources de la mer , ajoutons celles des lacs de la Béotie. Ne nous apporte-t-on

(*a*) Eudox. et Philem. apud Athen. lib. 7, cap. 10, p. 288. Aldrov. p. 348. Gesn. de pisc. p. 345.

(*b*) Archestr. ap. Athen. ibid. p. 295.

(*c*) Lync. Sam. ibid. p. 285 et 330. Archestr. ibid. p. 288. Cratin. et Nausicr. ibid. p. 325.

(*d*) Athen. ibid. cap. 8, p. 285. Aldrov. de pisc. lib. 2, p. 212. Gesn. ibid. p. 73 ; et alii.

(*e*) Plat. apud Athen. ibid. p. 279. Antiphan. ibid. p. 295. Eriph. ibid. p. 302.

pas tous les jours des anguilles du lac Copais, aussi distinguées par leur délicatesse que par leur grosseur (*a*) ? Enfin, nous pouvons mettre au rang de nos véritables richesses, cette étonnante quantité de poissons salés qui nous viennent de l'Hellespont, de Byzance et des côtes du Pont-Euxin.

Léon et Zopyre, dit Philotas, ont traité des alimens qui font la base d'un repas. Ceux du premier et du troisième services, exigeroient des connoissances plus profondes que les miennes, et ne prouveroient pas moins les avantages de notre climat.

Les langoustes et les écrevisses (*b*) sont aussi communes parmi nous que les moules, les huitres (*c*), les oursins ou hérissons de mer (*d*) : ces derniers se préparent quelquefois avec l'oxymel, le persil et la menthe (*e*). Ils sont délicieux quand on les pêche dans la pleine lune (*f*), et ne méritent en

(*a*) Aristoph. in pac. v. 1004. Id. in Lysistr. v. 36. Schol. ibid. Athen. lib. 7, p. 297.

(*b*) Aristot. hist. animal. lib. 4, cap. 2, p. 815. Athen. lib. 3, cap. 23, p. 104 et 105. Gesn. de loc. et de astac. etc.

(*c*) Athen. ibid. p. 50. Archestr. ibid. p. 92.

(*d*) Aristot. ibid. cap. 5, p. 822. Matron. ap. Athen. lib. 4, cap. 5, p. 135.

(*e*) Athen. ibid. p. 91.

(*f*) Id. ibid. p. 38.

CHAP.
XXV.

aucun temps les reproches que leur faisoit un Lacédémonien qui, n'ayant jamais vu ce coquillage, prit le parti de le porter à sa bouche, et d'en dévorer les pointes tranchantes (*a*).

Je ne parlerai point des champignons, des asperges (*b*), des diverses espèces de concombres (*c*), et de cette variété infinie de légumes qui se renouvellent tous les jours au marché : mais je ne dois pas oublier que les fruits de nos jardins ont une douceur exquise (*d*). La supériorité de nos figues est généralement reconnue (*e*) : récemment cueillies, elles font les délices des habitans de l'Attique; séchées avec soin, on les transporte dans les pays éloignés, et jusque sur la table du roi de Perse (*f*). Nos olives confites à la saumure, irritent l'appétit; celles que nous nommons Colymbades*, sont, par leur grosseur et par leur goût, plus estimées

(*a*) Demetr. Scept. ap. Athen. p. 91.

(*b*) Athen. lib. 3, p. 60, 62, etc.

(*c*) Id. ibid. p. 67.

(*d*) Aristot. probl. sect. 20, t. 2, p. 774.

(*e*) Athen. lib. 14, p. 652.

(*f*) Dinon. ap. Athen. ibid.

* Les Grecs d'Athènes les appellent encore aujourd'hui du même nom; et le Grand-Seigneur les fait toutes retenir pour sa table. (Spon, voyag. t. 2, p. 147.)

que celles des autres pays (*a*) : les raisins , connus sous le nom de Nicostrate , ne jouissent pas d'une moindre réputation (*b*). L'art de greffer (*c*) procure aux poires et à la plupart de nos fruits , les qualités que la nature leur avoit refusées (*d*). L'Eubée nous fournit de très-bonnes pommes (*e*) ; la Phénicie , des dattes (*f*) ; Corinthe , des coings dont la douceur égale la beauté (*g*) ; et Naxos , ces amandes si renommées dans la Grèce (*h*).

Le tour du parasite étant venu , nous redoublâmes d'attention. Il commença de cette manière.

Le pain que l'on sert sur nos tables , celui même que l'on vend au marché , est d'une blancheur éblouissante , et d'un goût admirable (*i*). L'art de le préparer fut , dans le siècle dernier , perfectionné en Sicile , par Théarion (*k*) : il s'est maintenu parmi nous

(*a*) Athen. lib. 4, cap. 4, p. 133.

(*b*) Id. lib. 14, cap. 19, p. 654.

(*c*) Aristot. de plant. lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 1016.

(*d*) Athen. ibid. p. 653.

(*e*) Hermipp. ap. Athen. lib. 1, cap. 21, p. 27.

(*f*) Id. ibid. p. 28. Antiphan. ibid. p. 47.

(*g*) Athen. lib. 3, p. 82.

(*h*) Id. ibid. p. 52.

(*i*) Archestr. et Antiphan. ap. Athen. lib. 3, p. 112.

(*k*) Plat. in Gorg. t. 1, p. 518.

CHAP.
XXV.

dans tout son éclat , et n'a pas peu contribué aux progrès de la pâtisserie. Nous avons aujourd'hui mille moyens pour convertir toutes sortes de farines , en une nourriture aussi saine qu'agréable. Joignez à la farine de froment un peu de lait , d'huile et de sel ; vous aurez ces pains si délicats dont nous devons la connoissance aux Cappadociens (*a*). Pétrissez-la avec du miel ; réduisez votre pâte en feuilles minces et propres à se rouler à l'aspect du brasier ; vous aurez ces gâteaux qu'on vient de vous offrir , et que vous avez trempés dans le vin * ; mais il faut les servir tout brûlans (*b*). Ces globules si doux et si légers qui les ont suivis de près (*c*) , se font dans la poêle avec de la farine de sésame , du miel et de l'huile **. Prenez de l'orge mondé , brisez les grains dans un mortier ; mettez-en la farine dans un vase ; versez-y de l'huile ; remuez cette bouillie , pendant qu'elle cuit lentement sur le feu ; nourrissez-la par intervalles avec du jus de poularde , ou de chevreau , ou d'agneau ; prenez-garde sur-tout qu'elle ne se répande

(*a*) Athen. lib. 3, cap. 28, p. 113.

* C'étoient des espèces d'oublies. (Casaub. in Athen. p. 131.)

(*b*) Antidot. ap. Athen. lib. 3, cap. 25, p. 109.

(*c*) Athen. lib. 14, cap. 14, p. 646.

** Espèce de beignets.

au dehors ; et quand elle est au juste degré de cuisson , servez (*a*). Nous avons des gâteaux faits simplement avec du lait et du miel (*b*) ; d'autres , où l'on joint au miel la farine de sésame , et le fromage ou l'huile (*c*). Nous en avons enfin dans lesquels on renferme des fruits de différentes espèces (*d*). Les pâtés de lièvres sont dans le même genre (*e*) , ainsi que les pâtés de bec-figues , et de ces petits oiseaux qui voltigent dans les vignes (*f*).

En prononçant ces mots , Philonide s'empara d'une tourte de raisins et d'amandes (*g*) qu'on venoit d'apporter , et ne voulut plus reprendre son discours.

Notre attention ne fut pas long-temps suspendue. Théotime prit aussitôt la parole.

Quantité d'auteurs , dit-il , ont écrit sur l'art de la cuisine , sur le premier des arts , puisque c'est celui qui procure des plaisirs plus fréquens et plus durables. Tels sont Mithæcus , qui nous a donné le Cuisinier Sicilien (*h*) ;

(*a*) Athen. lib. 3 , cap. 36 , p. 126. Casaub. in Athen. p. 151.

(*b*) Eupol. ap. Athen. lib. 14 , cap. 14 , p. 646.

(*c*) Athen. *ibid.*

(*d*) Id. *ibid.* p. 648. Poll. lib. 6 , cap. 11 , §. 78.

(*e*) Telecl. ap. Athen. *ibid.* p. 647 et 648.

(*f*) Poll. *ibid.*

(*g*) Id. *ibid.*

(*h*) Plat. in Gorg. t. 1 , p. 518.

Numénus d'Héraclée, Hégémon de Thasos, Philoxène de Leucade (*a*), Actidès de Chio, Tyndaricus de Sicyone (*b*). J'en pourrois citer plusieurs autres ; car j'ai tous leurs ouvrages dans ma bibliothèque , et celui que je préfère à tous , est la Gastronomie d'Archestratè. Cet auteur , qui fut l'ami d'un des fils de Périclès (*c*) , avoit parcouru les terres et les mers , pour connoître par lui-même ce qu'elles produisent de meilleur (*d*). Il s'instruisoit dans ses voyages , non des mœurs des peuples , dont il est inutile de s'instruire , puisqu'il est impossible de les changer ; mais il entroit dans les laboratoires où se préparent les délices de la table ; et il n'eut de commerce qu'avec les hommes utiles à ses plaisirs. Son poème est un trésor de lumières , et ne contient pas un vers qui ne soit un précepte.

C'est dans ce code , que plusieurs cuisiniers ont puisé les principes d'un art qui les a rendus immortels (*e*) , qui depuis long-temps s'est perfectionné en Sicile et dans l'Elide (*f*) ,

(*a*) Athen. lib. 1 , cap. 5 , p. 5.

(*b*) Id. lib. 14 , cap. 23 , p. 662. Poll. lib. 6 , cap. 10 , §. 71.

(*c*) Athen. lib. 5 , cap. 20 , p. 220.

(*d*) Id. lib. 7 , cap. 5 , p. 278.

(*e*) Id. ibid. p. 293.

(*f*) Id. lib. 14 , p. 661.

que parmi nous Thimbron a porté au plus haut point de sa gloire (*a*). Je sais que ceux qui l'exercent, ont souvent, par leurs prétentions, mérité d'être joués sur notre théâtre (*b*) ; mais s'ils n'avoient pas l'enthousiasme de leur profession, ils n'en auroient pas le génie.

Le mien, que j'ai fait venir tout récemment de Syracuse, m'effrayoit l'autre jour par le détail des qualités et des études qu'exige son emploi. Après m'avoir dit en passant, que Cadmus, l'aïeul de Bacchus, le fondateur de Thèbes, commença par être cuisinier du roi de Sidon (*c*) : Savez-vous, ajouta-t-il, que pour remplir dignement mon ministère, il ne suffit pas d'avoir des sens exquis, et une santé à toute épreuve (*d*), mais qu'il faut encore réunir les plus grands talens aux plus grandes connoissances (*e*) ? Je ne m'occupe point des viles fonctions de votre cuisine ; je n'y paroïs que pour diriger l'action du feu, et voir l'effet de mes opérations. Assis pour

(*a*) Athen. lib. 7, p. 293.

(*b*) Damoxen. ap. Athen. lib. 3, cap. 21, p. 101. Philem. ibid. lib. 7, cap. 19, p. 288. Hegesand. ibid. p. 290.

(*c*) Evemer. ibid. lib. 14, cap. 22, p. 658.

(*d*) Poseid. ibid. lib. 14, p. 661.

(*e*) Damox. ibid. cap. 22, p. 102.

l'ordinaire dans une chambre voisine , je donne des ordres qu'exécutent des ouvriers subalternes (*a*) ; je médite sur les productions de la nature ; tantôt je les laisse dans leur simplicité , tantôt je les déguise ou les assortis , suivant des proportions nouvelles et propres à flatter votre goût. Faut-il , par exemple , vous donner un cochon de lait , ou une grosse pièce de bœuf ? je me contente de les faire bouillir (*b*). Voulez-vous un lièvre excellent ? s'il est jeune , il n'a besoin que de son mérite pour paroître avec distinction ; je le mets à la broche , et je vous le sers tout saignant (*c*) : mais c'est dans la finesse des combinaisons , que ma science doit éclater.

Le sel , le poivre , l'huile , le vinaigre et le miel , sont les principaux agens que je dois mettre en œuvre ; et l'on n'en sauroit trouver de meilleurs dans d'autres climats. Votre huile est excellente (*d*) , ainsi que votre vinaigre de Décélie (*e*) : votre miel du mont Hymette (*f*) , mérite la préférence

(*a*) Damox. ap. Athen. lib. 3 , cap. 22 , p. 102.

(*b*) Athen. lib. 2 , p. 63 ; lib. 9 , p. 375.

(*c*) Archestr. ap. Athen. lib. 9 , p. 375.

(*d*) Spon , t. 2 , p. 146.

(*e*) Athen. lib. 2 , cap. 26 , p. 67.

(*f*) Antiphan. ap. Athen. lib. 3 , cap. 2 , p. 74. Spon. ibid. p. 133.

sur celui de Sicile même. Outre ces matériaux, nous employons dans les ragoûts (*a*), les œufs, le fromage, le raisin sec, le silphium, le persil, le sésame, le cumin, les câpres, le cresson, le fenouil, la menthe, la coriandre, les carottes, l'ail, l'oignon, et ces plantes aromatiques dont nous faisons un si grand usage; telles que l'origan * et l'excellent thym du mont Hymette (*b*). Voilà, pour ainsi dire, les forces dont un artiste peut disposer, mais qu'il ne doit jamais prodiguer. S'il me tombe entre les mains un poisson dont la chair est ferme, j'ai soin de le saupoudrer de fromage rapé, et de l'arroser de vinaigre; s'il est délicat, je me contente de jeter dessus une pincée de sel, et quelques gouttes d'huile (*c*); d'autres fois, après l'avoir orné de feuilles d'origan, je l'enveloppe dans une feuille de figuier, et le fais cuire sous les cendres (*d*).

Il n'est permis de multiplier les moyens, que dans les sauces ou ragoûts. Nous en connoissons de plusieurs espèces, les unes pi-

CHAP.
XXV.

(*a*) Athen. lib. 3, cap. 26, p. 68. Poll. lib. 6, cap. 10, §. 66.

* Espèce de marjolaine sauvage.

(*b*) Antiphan. ap. Athen. lib. 1, p. 28.

(*c*) Archestr. ap. Athen. lib. 7, cap. 20, p. 321.

(*d*) Id. ibid. cap. 5, p. 278.

CHAP.
XXV.

quantés, et les autres douces. Celle qu'on peut servir avec tous les poissons bouillis ou rôtis (*a*), est composée de vinaigre, de fromage rapé, d'ail, auquel on peut joindre du porreau et de l'oignon hachés menu (*b*). Quand on la veut moins forte, on la fait avec de l'huile, des jaunes d'œufs, des porreaux, de l'ail et du fromage (*c*): si vous la désirez encore plus douce, vous emploierez le miel, les dattes, le cumin, et d'autres ingrédiens de même nature (*d*). Mais ces assortimens ne doivent point être abandonnés au caprice d'un artiste ignorant.

Je dis la même chose des farces que l'on introduit dans le corps d'un poisson. Tous savent qu'il faut l'ouvrir, et qu'après en avoir ôté les arêtes, on peut le remplir de silphium, de fromage, de sel et d'origan (*e*); tous savent aussi qu'un cochon peut être farci avec des grives, des bec-figues, des jaunes d'œufs, des huitres, et plusieurs sortes de coquillages (*f*): mais soyez sûr qu'on peut

(*a*) Anan. ap. Athen. lib. 7, p. 282.

(*b*) Schol. Aristoph. in vesp. v. 62. Dalech. not. in Athen. p. 747 et 750.

(*c*) Schol. Aristoph. in equit. v. 768.

(*d*) Hesych. in ὕψις.

(*e*) Alex. ap. Athen. lib. 7, p. 322.

(*f*) Athen. lib. 4, p. 129.

diversifier ces mélanges à l'infini , et qu'il faut de longues et profondes recherches pour les rendre aussi agréables au goût qu'utiles à la santé : car mon art tient à toutes les sciences * , et plus immédiatement encore à la médecine. Ne dois-je pas connoître les herbes qui , dans chaque saison , ont le plus de sève et de vertu ? Exposerai-je en été sur votre table un poisson qui ne doit y paroître qu'en hiver ? Certains alimens ne sont-ils pas plus faciles à digérer dans certains temps ; et n'est-ce pas de la préférence qu'on donne aux uns sur les autres , que viennent la plupart des maladies qui nous affligent (a) ?

A ces mots , le médecin Nicoclès qui dévorait en silence et sans distinction , tout ce qui se présentait sous sa main , s'écrie avec chaleur : Votre cuisinier est dans les vrais principes. Rien n'est si essentiel que le choix des alimens ; rien ne demande plus d'attention. Il doit se régler d'abord sur la nature du climat , sur les variations de l'air et des saisons , sur les différences du tempérament et

* On peut comparer les propos que les comiques Grecs mettent dans la bouche des cuisiniers de leur temps , à ceux que Montaigne rapporte en peu de mots du maître-d'hôtel du cardinal Caraffe , liv. 1 , chap. 51.

(a) Nicom. ap. Athen. lib. 7 , cap. 11 , p. 291.

CHAP.
XXV.

de l'âge (*a*); ensuite sur les facultés plus ou moins nutritives qu'on a reconnues dans les diverses espèces de viandes, de poissons, de légumes et de fruits. Par exemple, la chair de bœuf est forte et difficile à digérer; celle de veau l'est beaucoup moins: de même, celle d'agneau est plus légère que celle de brebis; et celle de chevreau, que celle de chèvre (*b*). La chair de porc, ainsi que celle de sanglier, dessèche, mais elle fortifie, et passe aisément. Le cochon de lait est pesant. La chair de lièvre est sèche et astringente (*c*). En général, on trouve une chair moins succulente dans les animaux sauvages, que dans les domestiques; dans ceux qui se nourrissent de fruits, que dans ceux qui se nourrissent d'herbes; dans les mâles, que dans les femelles; dans les noirs, que dans les blancs; dans ceux qui sont velus, que dans ceux qui ne le sont pas: cette doctrine est d'Hippocrate (*d*).

Chaque boisson a de même ses propriétés. Le vin est chaud et sec; il a dans ses principes quelque chose de purgatif (*e*): les vins

(*a*) Hippocr. de diæt. lib. 3, cap. 1, etc. t. 1, p. 241.

(*b*) Id. lib. 2, p. 219, §. 15.

(*c*) Id. ibid. p. 220.

(*d*) Id. ibid. p. 222, §. 20.

(*e*) Id. ibid. p. 223, §. 22.

doux montent moins à la tête (*a*); les rouges sont nourrissans ; les blancs, apéritifs ; les claijets, secs et favorables à la digestion (*b*). Suivant Hippocrate, les vins nouveaux sont plus laxatifs que les vieux, parce qu'ils approchent plus de la nature du moût (*c*); les aromatiques sont plus nourrissans que les autres (*d*); les vins rouges et moëlleux....

Nicoclès alloit continuer ; mais Dinias l'interrompant tout-à-coup : Je ne me règle pas sur de pareilles distinctions, lui dit-il ; mais je bannis de ma table les vins de Zacynth et de Leucade, parce que je les crois nuisibles, à cause du plâtre qu'on y mêle (*e*). Je n'aime pas celui de Corinthe, parce qu'il est dur (*f*); ni celui d'Icare, parce que, outre ce défaut, il a celui d'être fumeux (*g*) : je fais cas du vin vieux de Corcyre, qui est très agréable (*h*), et du vin blanc de Mendé, qui

(*a*) Diocl. et Praxag. ap. Athen. lib. 1, p. 32.

(*b*) Mnesith. ap. Athen. ibid.

(*c*) Hippocr. de diæt. p. 224.

(*d*) Id. ibid. p. 223.

(*e*) Athen. lib. 1, cap. 25, p. 33. Eustath. in Homer. odys. lib. 7, t. 3, p. 1573, lin. 25.

(*f*) Alex. ap. Athen. lib. 1, p. 30.

(*g*) Id. ibid.

(*h*) Id. ibid. p. 33.

CHAP.
XXV.

est très délicat (*a*). Archiloque comparoit celui de Naxos au nectar (*b*); c'est celui de Thasos que je compare à cette liqueur divine (*c*). Je le préfère à tous, excepté à celui de Chio, quand il est de la première qualité; car il y en a de trois sortes (*d*).

Nous aimons en Grèce les vins doux et odoriférans (*e*). En certains endroits, on les adoucit en jetant dans le tonneau de la farine pétrie avec du miel (*f*); presque par-tout, on y mêle de l'origan (*g*), des aromates, des fruits et des fleurs. J'aime, en ouvrant un de mes tonneaux, qu'à l'instant l'odeur des violettes et des roses s'exhale dans les airs, et remplisse mon cellier (*h*); mais je ne veux pas qu'on favorise trop un sens au préjudice de l'autre. Le vin de Byblos, en Phénicie, surprend d'abord par la quantité de parfums

(*a*) Alex. ap. Athen. lib. 1, p. 29.

(*b*) Id. ibid. p. 30.

(*c*) Aristoph. in Plut. v. 1022. Schol. ibid. Id. in Lysist. v. 196. Spanh. in Plut. Aristoph. v. 545. Plin. lib. 34, cap. 7, p. 717.

(*d*) Athen. lib. 1, p. 32. Hermip. ibid. p. 29.

(*e*) Athen. ibid. p. 30.

(*f*) Theophr. ap. Athen. p. 32.

(*g*) Aristot. problem. sect. 20, t. 2, p. 776. Spanh. in Plut. Aristoph. v. 809.

(*h*) Hermip. ap. Athen. lib. 1, p. 29.

dont il est pénétré. J'en ai une bonne provision ; cependant je le mets fort au-dessous de celui de Lesbos, qui est moins parfumé, et qui satisfait mieux le goût (*a*). Desirez-vous une boisson agréable et salulaire ? associez des vins odoriférans et moëlleux, avec des vins d'une qualité opposée. Tel est le mélange du vin d'Erythrée avec celui d'Héraclée (*b*).

L'eau de mer, mêlée avec le vin, aide, dit-on, à la digestion, et fait que le vin ne porte point à la tête ; mais il ne faut pas qu'elle domine trop. C'est le défaut des vins de Rhodes ; on a su l'éviter dans ceux de Cos (*c*). Je crois qu'une mesure d'eau de mer suffit pour cinquante mesures de vin, sur-tout si l'on choisit, pour faire ce vin, de nouveaux plants préférentiellement aux anciens (*d*).

De savantes recherches nous ont appris la manière de mélanger la boisson. La proportion la plus ordinaire du vin à l'eau est de deux à cinq, ou de un à trois (*e*) ; mais,

(*a*) Archestr. ap. Athen. lib. 1, p. 29.

(*b*) Theophr. ibid. p. 32.

(*c*) Athen. ibid.

(*d*) Phan. Eres. ap. Athen. p. 31.

(*e*) Hesiod. oper. v. 596. Athen. lib. 10, p. 426 et 430. Casaub. in Athen. lib. 10, cap. 7, p. 454. Spanh. in Plut. Aristoph. v. 1133.

CHAP.
XXV.

avec nos amis , nous préférons la proportion contraire ; et sur la fin du repas , nous oublions ces règles austères.

Solon nous défendoit le vin pur. C'est de toutes ses lois , peut-être , la mieux observée , grâces à la perfidie de nos marchands , qui affoiblissent cette liqueur précieuse (*a*). Pour moi , je fais venir mon vin en droiture ; et vous pouvez être assurés que la loi de Solon ne cessera d'être violée pendant tout ce repas.

En achevant ces mots , Dinias se fit apporter plusieurs bouteilles d'un vin qu'il conservoit depuis dix ans , et qui fut bientôt remplacé par un vin encore plus vieux (*b*).

Nous bûmes alors presque sans interruption. Démocharès , après avoir porté différentes santés , prit une lyre ; et pendant qu'il l'accordoit , il nous entretint de l'usage où l'on a toujours été de mêler le chant aux plaisirs de la table. Autrefois , disoit-il , tous les convives chantoient ensemble et à l'unisson (*c*). Dans la suite , il fut établi que chacun chanteroit à son tour (*d*) , tenant à la main

(*a*) Alex. cap. Athen. lib. 10 , ap. 8 , p. 431.

(*b*) Athen. lib. 13 , p. 584 et 585.

(*c*) Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 9 , p. 324.

(*d*) Athen. lib. 15 , cap. 14 , p. 694. Dicæarch. apud schol. Aristoph. in ran. v. 1337.

une branche de myrte ou de laurier. La joie fut moins bruyante à la vérité ; mais elle fut moins vive. On la contraignit encore , lorsqu'on associa la lyre à la voix (*a*). Alors plusieurs convives furent obligés de garder le silence. Thémistocle mérita autrefois des reproches pour avoir négligé ce talent ; de nos jours Epaminondas a obtenu des éloges pour l'avoir cultivé (*b*). Mais dès qu'on met trop de prix à de pareils agrémens , ils deviennent une étude ; l'art se perfectionne aux dépens du plaisir , et l'on ne fait plus que sourire au succès.

Les chansons de table ne renfermèrent d'abord que des expressions de reconnoissance , ou des leçons de sagesse. Nous y célébrions , et nous y célébrons encore les dieux , les héros , et les citoyens utiles à leur patrie. A des sujets si graves , on joignit ensuite l'éloge du vin ; et la poésie chargée de le tracer avec les couleurs les plus vives , peigniten même temps cette confusion d'idées , ces mouvemens tumultueux qu'on éprouve avec ses amis , à l'aspect de la liqueur qui pétillie dans les coupes. De là , tant de chansons

(*a*) Plut. sympos. lib. 1 , quæst. 1 , t. 2 , p. 615.

(*b*) Cicer. tuscul. lib. 1 , cap. 2 , t. 2 , p. 234

bachiques , semées de maximes , tantôt sur le bonheur et sur la vertu , tantôt sur l'amour et sur l'amitié. C'est en effet à ces deux sentimens que l'ame se plaît à revenir , quand elle ne peut plus contenir la joie qui la pénètre.

Plusieurs auteurs se sont exercés dans ce genre de poésie ; quelques-uns s'y sont distingués. Alcée et Anacréon l'ont rendu célèbre. Il n'exige point d'effort , parce qu'il est ennemi des prétentions. On peut employer , pour louer les dieux et les héros , la magnificence des expressions et des idées ; mais il n'appartient qu'au délire et aux grâces de peindre le sentiment et le plaisir.

Livrons-nous au transport que cet heureux moment inspire , ajouta Démocharès ; chantons tous ensemble , ou tour-à-tour , et prenons dans nos mains des branches de laurier ou de myrte (*a*).

Nous exécutâmes aussitôt ses ordres ; et après plusieurs chansons assorties à la circonstance , tout le chœur entonna celle d'Harmodius et d'Aristogiton (*b*) *. Démocharès

(*a*) Schol. Aristoph. in nub. v. 1367. Id. in vesp. v. 1217.

(*b*) Athen. lib. 15 , cap. 15 , p. 695.

* On la chantoit souvent dans les repas : je l'ai rapportée dans la note IV de l'Introduction.

nous accompagnoit par intervalles; mais saisi tout-à-coup d'un nouvel enthousiasme, il s'écrie : Ma lyre rebelle se refuse à de si nobles sujets; elle réserve ses accords pour le chantre du vin et des amours. Voyez comme au souvenir d'Anacréon, ses cordes frémissent, et rendent des sons plus harmonieux. O mes amis ! que le vin coule à grands flots; unissez vos voix à la mienne, et prêtez-vous à la variété des modulations.

Buvons, chantons Bacchus; il se plaît à nos danses, il se plaît à nos chants; il étouffe l'envie, la haine et les chagrins (*a*) ; aux grâces séduisantes (*b*), aux amours enchanteurs, il donna la naissance. Aimons, buvons, chantons Bacchus.

L'avenir n'est point encore ; le présent n'est bientôt plus ; le seul instant de la vie est l'instant où l'on jouit (*c*). Aimons, buvons, chantons Bacchus.

Sages dans nos folies (*d*), riches de nos plaisirs, foulons aux pieds la terre et ses vaines grandeurs (*e*) ; et dans la douce

(*a*) Anacr. od. 26, 39, 42, etc.

(*b*) Id. od. 41. Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 3, p. 11.

(*c*) Id. od. 4, 15, 24, etc.

(*d*) Id. od. 48.

(*e*) Id. od. 26.

ivresse que des momens si beaux font couler dans nos ames , buvons , chantons Bacchus.

Cependant nous entendîmes un grand bruit à la porte , et nous vîmes entrer Calliclès , Nicostrate , et d'autres jeunes gens qui nous amenoient des danseuses et des joueuses de flûte , avec lesquelles ils avoient soupé (*a*). Aussitôt la plupart des convives sortirent de table , et se mirent à danser ; car les Athéniens aiment cet exercice avec tant de passion , qu'ils regardent comme une impolitesse de ne pas s'y livrer , quand l'occasion l'exige (*b*). Dans le même temps , on apporta plusieurs hors-d'œuvres propres à exciter l'appétit ; tels que des cercopes * et des cigales (*c*) , des raves coupées par morceaux , et confites au vinaigre et à la moutarde (*d*) ; des pois chiches rôtis (*e*) , des olives qu'on avoit tirées de leur saumure (*f*).

Ce nouveau service , accompagné d'une nouvelle provision de vin , et de coupes plus

(*a*) Plat. in conv. t. 3, p. 212. Id. in Protag. t. 1, p. 347.

(*b*) Alex. ap. Athen. lib. 4, cap. 4, p. 134. Theophr. charact. cap. 15.

* Petit animal semblable à la cigale. (Athen. p. 133.)

(*c*) Aristoph. ap. Athen. lib. 4, p. 133.

(*d*) Athen. ib. Aristot. hist. animal. lib. 5, cap. 30, t. 1, p. 856.

(*e*) Schol. Aristoph. in eccles. v. 45.

(*f*) Athen. ibid. p. 133.

grandes que celles dont on s'étoit servi d'abord (*a*), annonçoit des excès qui furent heureusement réprimés par un spectacle inattendu. A l'arrivée de Calliclès, Théotime étoit sorti de la salle. Il revint, suivi de joueurs de gobelets, et de ces farceurs qui, dans les places publiques, amusent la populace par leurs prestiges (*b*).

On desservit un moment après. Nous fîmes des libations en l'honneur du Bon Génie et de Jupiter Sauveur (*c*) ; et après que nous eûmes lavé nos mains dans une eau où l'on avoit mêlé des odeurs (*d*) , nos baladins commencèrent leurs tours. L'un arrangeoit sous des cornets un certain nombre de coquilles, ou de petites boules ; et sans découvrir son jeu , il les faisoit paroître ou disparoître à son gré (*e*) ; un autre écrivoit ou lisoit, en tournant avec rapidité sur lui-même (*f*). J'en vis dont la bouche vomissoit des flammes , ou qui marchaient la tête en bas ,

(*a*) Diog. Laert. lib. 1, §. 104. Casaub. in Theophr. c. 4, p. 39.

(*b*) Plat. de leg. lib. 2, t. 2, p. 658. Athen. lib. 4, cap. 1, p. 129.

(*c*) Aristoph. in av. v. 1212. Schol. ejusd. in pac. v. 299.

(*d*) Athen. lib. 9, cap. 18, p. 409.

(*e*) Casaub. in Athen. lib. 1, cap. 15 ; lib. 4, cap. 1.

(*f*) Xenoph. in conv. p. 898.

appuyés sur leurs mains , et figurant avec leurs pieds les gestes des danseurs (*a*). Une femme parut , tenant à la main douze cerceaux de bronze ; dans leur circonférence , rouloient plusieurs petits anneaux de même métal ; elle dansoit , jetant en l'air , et recevant successivement les douze cerceaux (*b*). Une autre se précipitoit au milieu de plusieurs épées nues (*c*). Ces jeux dont quelques-uns m'intéressoient sans me plaire , s'exécutoient presque tous au son de la flûte. Il falloit , pour y réussir , joindre la grâce à la précision des mouvemens.

(*a*) Herodot. lib. 6, cap. 129.

(*b*) Xenoph. in conv. p. 876. Caylus, recueil d'antiquit. t. 1, p. 202.

(*c*) Xenoph. ibid. Athen. lib. 4, p. 129. Paciaud. de athlet. Κυνεῖς. §. 5, p. 18.

NOTES.

CHAPITRE I, PAG. 6.

Sur les Privilèges que Leucon et les Athéniens
s'étoient mutuellement accordés.

AFIN que ces privilèges fussent connus des commerçans, on les grava sur trois colonnes, dont la première fut placée au Pirée, la seconde au Bosphore de Thrace, la troisième au Bosphore Cimmérien; c'est-à-dire, au commencement, au milieu, à la fin de la route que suivoient les vaisseaux marchands (*a*).

CHAPITRE III, PAG. 70.

Sur Sapho.

L'ENDROIT où la chronique de Paros parle de Sapho, est presque entièrement effacé sur le marbre (*b*); mais on y lit distinctement qu'elle prit la fuite, et s'embarqua pour la Sicile. Ce ne fut donc pas, comme

(*a*) Demosth. in Leptin. p. 546.

(*b*) Marm. Oxon. epoch. 37.

on l'a dit , pour suivre Phaon , qu'elle alla dans cette île. Il est à présumer qu'Alcée l'engagea dans la conspiration contre Pittacus , et qu'elle fut bannie de Mytilène , en même temps que lui et ses partisans.

MÊME CHAPITRE , PAG. 74.

Sur l'Ode de Sapho.

EN lisant cette traduction libre , que je dois à l'amitié de M. l'abbé de Lille , on s'apercevra aisément qu'il a cru devoir profiter de celle de Boileau , et qu'il ne s'est proposé autre chose que de donner une idée de l'espèce de rythme que Sapho avoit inventé , ou du moins fréquemment employé. Dans la plupart de ses ouvrages , chaque strophe étoit composée de trois vers hendécasyllabes , c'est-à-dire , de onze syllabes , et se terminoit par un vers de cinq syllabes.

CHAPITRE V, PAG. 91.

Sur Épaminondas.

CLÉARQUE de Solos, cité par Athénée (*a*), rapportoit un fait propre à jeter des soupçons sur la pureté des mœurs d'Épaminondas : mais ce fait, à peine indiqué, contrediroit les témoignages de toute l'antiquité, et ne pourroit nullement s'allier avec les principes sévères dont ce grand homme ne s'étoit point départi, dans les circonstances même les plus critiques.

CHAPITRE IX, PAG. 183.

Sur le temps où l'on célébroit les grandes
Fêtes de Bacchus.

ON présume que les grandes Dionysiaques, ou Dionysiaques de la ville, commençoient le 12 du mois élaphébolion (*b*). Dans la deuxième année de la 104^e. olympiade, année dont il s'agit ici, le 12 du mois élaphébolion tomba au 8 avril de l'année julienne proleptique 362 avant J. C.

(*a*) Athen. lib. 13, cap. 6, p. 590.

(*b*) Dodwel. de cycl. p. 298. Id ann. Thucyd. p. 165. Corsin. East. Attic. t. 2, p. 326 et 385.

CHAPITRE XII, PAG. 226.

Sur le Plan d'Athènes.

J'AI cru devoir mettre sous les yeux du lecteur, l'esquisse d'un plan d'Athènes, relatif au temps où je place le voyage du jeune Anacharsis. Il est très-imparfait, et je suis fort éloigné d'en garantir l'exactitude.

Après avoir comparé ce que les anciens auteurs ont dit sur la topographie de cette ville, et ce que les voyageurs modernes ont cru découvrir dans ses ruines, je me suis borné à fixer, le mieux que j'ai pu, la position de quelques monumens remarquables. Pour y parvenir, il falloit d'abord déterminer dans quel quartier se trouvoit la place publique, que les Grecs nommoient Agora, c'est-à-dire, marché.

Dans toutes les villes de la Grèce, il y avoit une principale place décorée de statues, d'autels, de temples, et d'autres édifices publics, entourée de boutiques, couverte, en certaines heures de la journée, des provisions nécessaires à la subsistance du peuple. Les habitans s'y rendoient tous les jours. Les vingt mille citoyens d'Athènes, dit Démosthène (a), ne cessent de fréquenter la place, occupés de leurs affaires, ou de celles de l'état.

Parmi les anciens auteurs, j'ai préféré les témoignages de Platon, de Xénophon, de Démosthène, d'Eschine, qui vivoient à l'époque que j'ai choisie. Si

(a) Demosth. in Aristog. p. 836.

Pausanias (*a*) paroît ne pas s'accorder entièrement avec eux, j'avertis qu'il s'agit ici de la place qui existoit de leur temps, et non de celle dont il a parlé. Je ferois la même réponse à ceux qui m'opposeroient des passages relatifs à des temps trop éloignés de mon époque.

PLACE PUBLIQUE, ou AGORA. Sa position est déterminée par les passages suivans. Eschine dit (*b*) : « Transportez-vous en esprit au Pœcile (c'étoit un « célèbre portique) ; car c'est dans la place publique « que sont les monumens de vos grands exploits. » Lucien introduit plusieurs philosophes dans un de ses dialogues (*c*), et fait dire à Platon : « Il n'est pas « nécessaire d'aller à la maison de cette femme (la « Philosophie). A son retour de l'Académie, elle « viendra, suivant sa coutume, au Céramique, pour « se promener au Pœcile. » « A la prise d'Athènes par « Sylla, dit Plutarque (*d*), le sang versé dans la place « publique, inonda le Céramique, qui est au dedans « de la porte Dipyle ; et plusieurs assurent qu'il sortit « par la porte, et se répandit dans le faubourg. »

Il suit de là, 1°. que cette place étoit dans le quartier du Céramique ; 2°. qu'elle étoit près de la porte Dipyle : c'est celle par où l'on alloit à l'Académie ; 3°. que le Pœcile étoit dans la place.

Eschine, dans l'endroit que je viens de citer, fait entendre clairement que le Métroon se trouvoit dans

(*a*) Pausan. lib. 1.

(*b*) Æschin. in Ctesiph. p. 458.

(*c*) Lucian. in piscat. t. 1, p. 581.

(*d*) Plut. in Syll. t. 1, p. 460.

la place. C'étoit une enceinte et un temple en l'honneur de la mère des dieux. L'enceinte renfermoit aussi le palais du sénat; et cela est confirmé par plusieurs passages (*a*).

Après le Métroon, j'ai placé les monumens indiqués tout de suite par Pausanias (*b*), comme le Tholus, les statues des Eponymes, etc. J'y ai mis avec Hérodote (*c*), le temple d'Eacus; et d'après Démosthène (*d*), le Léocorion, temple construit en l'honneur de ces filles de Léos, qui se sacrifièrent autrefois, pour éloigner la peste.

PORTIQUE DU ROI. Je l'ai placé dans un point où se réunissoient deux rues qui conduisoient à la place publique: la 1^{re}. est indiquée par Pausanias (*e*), qui va de ce portique au Métroon; la 2^e. par un ancien auteur (*f*) qui dit positivement, que depuis le Pœcile et le Portique du Roi, c'est-à-dire, depuis l'un de ces portiques jusqu'à l'autre, on trouve plusieurs Hermès, ou statues de Mercure terminées en gaine.

PÆCILE et PORTIQUE DES HERMÈS. D'après ce dernier passage, j'ai mis le Pœcile au bout d'une rue qui va du Portique du Roi jusqu'à la place publique. Il occupe sur la place un des coins de la rue. Au coin opposé, devoit se trouver un édifice, nommé

(*a*) Æsch. in Ctes. p. 458. Plut. x rhet. vit. t. 2, p. 342.
Suid. in *Μητρώον*. Harpocr. in *ὁ Κἀδωίον*.

(*b*) Pausan. lib. 1, cap. 5, p. 12.

(*c*) Herodot lib. 5, cap. 89.

(*d*) Demosth. in Conon. p. 1109 et 1113.

(*e*) Pausan. ibid. cap. 3.

(*f*) Ap. Harpocr. in *Ἑρμαῖ*.

tantôt portique des Hermès, et tantôt simplement les Hermès (*a*). Pour prouver qu'il étoit dans la place publique, deux témoignages suffiront. Mnésimaque disoit dans une de ses comédies : « Allez-vous-en à l'Agora, » aux Hermès (*b*). » « En certaines fêtes, dit Xéophon (*c*), il convient que les cavaliers rendent des honneurs aux temples et aux statues qui sont dans l'Agora. Ils commenceront aux Hermès, feront le tour de l'Agora, et reviendront aux Hermès. » J'ai pensé, en conséquence, que ce portique devoit terminer la rue où se trouvoit une suite d'Hermès.

Le Pœcile étoit dans la place, du temps d'Eschine; il n'y étoit plus du temps de Pausanias, qui parle de ce portique avant que de se rendre à la place (*d*) : il s'étoit donc fait des changemens dans ce quartier. Je suppose qu'au siècle où vivoit Pausanias, une partie de l'ancienne place étoit couverte de maisons; que vers sa partie méridionale, il ne restoit qu'une rue, où se trouvoient le Sénat, le Tholus, etc.; que sa partie opposée s'étoit étendue vers le nord, et que le Pœcile en avoit été séparé par des édifices: car les changemens dont je parle n'avoient pas transporté la place dans un autre quartier. Pausanias la met auprès du Pœcile; et nous avons vu que du temps de Sylla, elle étoit encore dans le Céramique, auprès de la porte Dipyle.

A la faveur de cet arrangement, il est assez facile de tracer la route de Pausanias. Du Portique du Roi, il

(*a*) Æsch. in Ctesiph. p. 458. Lys. in Pancl. p. 398 Demosth. in Leptin. p. 557. Meurs. Athen. Attic. lib. 1, cap. 3.

(*b*) Mnesim. ap. Athen. lib. 9, cap. 15, p. 402.

(*c*) Xenoph. de mag. equit. p. 959.

(*d*) Paus. lib. 1, cap. 15, p. 36; cap. 17, p. 39.

suit une rue qui se prolonge dans la partie méridionale de l'ancienne place ; il revient par le même chemin ; il visite quelques monumens qui sont au sud-ouest de la citadelle , tels qu'un édifice qu'il prend pour l'ancien Odéum (p. 20), l'Éleusinium (p. 35), etc. ; il revient au Portique du Roi (p. 36) ; et prenant par la rue des Hermès , il se rend d'abord au Pœcile , et ensuite à la place qui existoit de son temps (p. 39), laquelle avoit, suivant les apparences , fait partie de l'ancienne , ou du moins n'en étoit pas fort éloignée. J'attribuerois volontiers à l'empereur Hadrien la plupart des changemens qu'elle avoit éprouvés.

En sortant de l'Agora, Pausanias va au Gymnase de Ptolémée (p. 39), qui n'existoit pas à l'époque dont il s'agit dans mon ouvrage ; et de là , au temple de Thésée , qui existe encore aujourd'hui. La distance de ce temple à l'un des points de la citadelle , m'a été donnée par M. Foucherot , habile ingénieur , qui avoit accompagné en Grèce M. le comte de Choiseul-Gouffier , et qui depuis , ayant visité une seconde fois les antiquités d'Athènes , a bien voulu me communiquer les lumières qu'il avoit tirées de l'inspection des lieux.

J'ai suivi Pausanias jusqu'au Prytanée (p. 41). De là il m'a paru remonter vers le nord-est. Il y trouve plusieurs temples , ceux de Sérapis , de Lucine , de Jupiter Olympien (p. 42). Il tourne à l'est , et parcourt un quartier qui , dans mon plan , est au dehors de la ville , et qui de son temps y tenoit , puisque les murailles étoient détruites. Il y visite les jardins de Vénus , le Cynosarge , le Lycée (p. 44). Il passe l'Ilissus , et va au Stade (p. 45 et 46).

Je n'ai pas suivi Pausanias dans cette route , parce

que plusieurs des monumens qu'on y rencontroit, étoient postérieurs à mon époque, et que les autres ne pouvoient entrer dans le plan de l'intérieur de la ville: mais je le prends de nouveau pour guide, lorsque de retour au Prytanée, il se rend à la citadelle, par la rue des Trépieds.

RUE DES TRÉPIEDS. Elle étoit ainsi nommée, suivant Pausanias (*a*), parce qu'on y voyoit plusieurs temples où l'on avoit placé des trépieds de bronze en l'honneur des dieux. Quel fut le motif de ces consécérations? des victoires remportées par les tribus d'Athènes aux combats de musique et de danse. Or, au pied de la citadelle, du côté de l'est, on a découvert plusieurs inscriptions qui font mention de pareilles victoires (*b*). Ce joli édifice, connu maintenant sous le nom de Lanterne de Démosthène, faisoit un des ornemens de la rue. Il fut construit en marbre, à l'occasion du prix décerné à la tribu Acamantide, sous l'archontat d'Evænète (*c*), l'an 335 avant J. C. un an après qu'Anacharsis eut quitté Athènes. Près de ce monument fut trouvée, dans ces derniers temps, une inscription rapportée parmi celles de M. Chandler (*d*). La tribu Pandionide y prescrivait d'élever dans la maison qu'elle possédoit en cette rue, une colonne pour un Athénien, nommé Nicias, qui avoit été son Chorège, et qui avoit remporté le

(*a*) Paus. lib. 1, cap. 20, p. 46.

(*b*) Chandl. travels in Greece, p. 99. Id. inscr. in not. p. XXVII.

(*c*) Spon, t. 2, p. 200. Whel. book 5, p. 397. Le Roi ruines de la Grèce, part. 1, p. 20. Stuart, antiq. of Athens, chapt. 4, p. 27.

(*d*) Chandl. inscript. part. 2, p. 49. Ibid. in not. p. XXII.

prix aux fêtes de Bacchus, et à celles qu'on nommoit Thargélies. Il y étoit dit encore, que désormais (depuis l'archontat d'Euclide, l'an 403 avant J. C.), on inscriroit sur la même colonne les noms de ceux de la tribu, qui, en certaines fêtes mentionnées dans le décret, remporteroient de semblables avantages.

D'après ce que je viens de dire, il est visible que la rue des Trépieds longoit le côté oriental de la citadelle.

ODEUM DE PÉRICLÈS. Au bout de la rue dont je viens de parler, et avant que de parvenir au théâtre de Bacchus, Pausanias trouva un édifice dont il ne nous apprend pas la destination. Il observe seulement qu'il fut construit sur le modèle de la tente de Xerxès, et qu'ayant été brûlé pendant le siège d'Athènes par Sylla, il fut refait depuis (*a*). Rapprochons de ce témoignage les notions que d'autres auteurs nous ont laissées sur l'ancien Odeum d'Athènes. Cette espèce de Théâtre (*b*) fut élevé par Périclès (*c*), et destiné au concours des pièces de musique (*d*): des colonnes de pierre ou de marbre en soutenoient le comble, qui étoit construit des antennes et des mâts enlevés aux vaisseaux des Perses (*e*), et dont la forme imitoit celle de la tente de Xerxès (*f*). Cette forme avoit donné lieu à des plaisanteries. Le poëte Cratinus, dans une de ses comédies, voulant faire entendre que la tête de Périclès se terminoit en pointe, disoit que Périclès

(*a*) Pausan. lib. 1, cap. 20, p. 47.

(*b*) Suid. in *Ωιδ.* Schol. Aristoph. in vesp. v. 1104.

(*c*) Plut. in Per. t. 1, p. 160. Vitruv. lib. 5, c. 9. Suid. *ibid.*

(*d*) Hesych. in *Ωιδ.*

(*e*) Vitruv. *ibid.* Theophr. charact. cap. 3,

(*f*) Plut. *ibid.*

portoit l'Odéum sur sa tête (*a*). L'odéum fut brûlé au siège d'Athènes par Sylla (*b*), et réparé bientôt après par Ariobarzane, roi de Cappadoce (*c*).

Par ces passages réunis de différens auteurs, on voit clairement que l'édifice dont parle Pausanias, est le même que l'Odéum de Périclès; et par le passage de Pausanias, que cet Odéum étoit placé entre la rue des Trépieds, et le théâtre de Bacchus. Cette position est encore confirmée par l'autorité de Vitruve, qui met l'Odéum à la gauche du théâtre (*d*). Mais Pausanias avoit déjà donné le nom d'Odéum à un autre édifice. Je répondrai bientôt à cette difficulté.

THÉÂTRE DE BACCHUS. A l'angle sud-ouest de la citadelle, existent encore les ruines d'un théâtre qu'on avoit pris jusqu'à présent pour celui de Bacchus, où l'on représentoit des tragédies et des comédies. Cependant M. Chandler (*e*) a placé le théâtre de Bacchus à l'angle sud-est de la citadelle; et j'ai suivi son opinion, fondé sur plusieurs raisons. 1°. A l'inspection du terrain, M. Chandler a jugé qu'on avoit autrefois construit un théâtre en cet endroit; et M. Foucherot a depuis vérifié le fait. 2°. Pausanias (*f*) rapporte, qu'au dessus du théâtre on voyoit de son temps un trépied, dans une grotte taillée dans le roc; et justement au dessus de la forme théâtrale reconnue par M. Chandler, est une grotte creusée dans le roc, et convertie depuis en une église sous le titre de *Panagia*

(*a*) Cratin. ap. Plut. *ibid*.

(*b*) Appian. de bell. Mithrid. p. 331.

(*c*) Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 23, hist. p. 189.

(*d*) Vitruv. lib. 5, cap. 9.

(*e*) Chandl. travels in Greece, p. 64.

(*f*) Pausan. lib. 1, cap. 21, p. 49.

spiliotissa, qu'on peut rendre par *Notre-Dame de la Grotte*. Observons que le mot *spiliotissa* désigne clairement le mot *σπηλαιον*, que Pausanias donne à la caverne. Voyez ce que les voyageurs ont dit de cette grotte (*a*). Il est vrai qu'au dessus du théâtre du sud-ouest, sont deux espèces de niches; mais elles ne sauroient, en aucune manière, être confondues avec la grotte dont parle Pausanias. 3°. Xénophon (*b*), en parlant de l'exercice de la cavalerie, qui se faisoit au Lycée, ou plutôt au près du Lycée, dit: « Lors-
« que les cavaliers auront passé l'angle du théâtre
« qui est à l'opposite, etc. : » donc le théâtre étoit du côté du Lycée. 4°. J'ai dit que dans les principales fêtes des Athéniens, des chœurs tirés de chaque tribu se disputoient le prix de la danse et de la musique; qu'on donnoit à la tribu victorieuse un trépied qu'elle consacroit aux dieux; qu'au dessous de cette offrande, on gravoit son nom, celui du citoyen qui avoit entretenu le chœur à ses dépens, quelquefois celui du poète qui avoit composé les vers, ou de l'instituteur qui avoit exercé les acteurs (*c*). J'ai dit aussi que du temps de Pausanias, il existoit un trépied dans la grotte qui étoit au dessus du théâtre. Aujourd'hui même on voit à l'entrée de cette grotte une espèce d'arc de triomphe, chargé de trois inscriptions tracées en différens temps, en l'honneur de deux tribus qui avoient remporté le prix (*d*). Une de ces inscriptions est de l'an 320 avant J. C., et n'est

(*a*) Whel. a journ. p. 368. Spon, t. 2, p. 97. Chandl. travels in Greece, p. 62.

(*b*) Xenoph. de mag. equit. p. 959.

(*c*) Plut. in Themist. t. 1, p. 114.

(*d*) Whel. ibid. Le Roi, ruin. de la Grèce, t. 2, p. 5.

postérieure que de quelques années au voyage d'Anacharsis.

Dès qu'on trouve à l'extrémité de la citadelle, du côté du sud-est, les monumens élevés pour ceux qui avoient été couronnés dans les combats que l'on donnoit communément au théâtre (*a*), on est fondé à penser que le théâtre de Bacchus étoit placé à la suite de la rue des Trépieds, et précisément à l'endroit où M. Chandler le suppose. En effet, comme je le dis dans ce douzième chapitre, les trophées des vainqueurs devoient être auprès du champ de bataille.

Les auteurs qui vivoient à l'époque que j'ai choisie, ne parlent que d'un théâtre. Celui dont on voit les ruines à l'angle sud-ouest de la citadelle, n'existoit donc pas de leur temps. Je le prends, avec M. Chandler, pour l'Odéum qu'Hérode, fils d'Atticus, fit construire environ 500 ans après, et auquel Philostrate donne le nom de théâtre (*b*). « L'Odéum de Patras, » dit Pausanias (*c*), seroit le plus beau de tous, s'il « n'étoit effacé par celui d'Athènes, qui surpasse tous » les autres en grandeur et en magnificence. C'est « Hérode l'Athénien qui l'a fait, après la mort et » en l'honneur de sa femme. Je n'en ai pas parlé » dans ma description de l'Attique, parce qu'il n'é- » toit pas commencé quand je composai cet ouvrage. » Philostrate remarque aussi que le théâtre d'Hérode étoit un des plus beaux ouvrages du monde (*d*).

M. Chandler suppose que l'Odéum ou théâtre

(*a*) Demosth. in Mid. p. 606 et 612.

(*b*) Philostr. de vir. sophist. in Herod. lib. 2, p. 551.

(*c*) Paus. lib. 7, cap. 20, p. 574.

(*d*) Philostr. ibid.

d'Hérode, avoit été construit sur les ruines de l'Odéum de Périclès. Je ne puis être de son avis. Pausanias qui place ailleurs ce dernier édifice, ne dit pas, en parlant du premier, qu'Hérode le rebâtit, mais qu'il le fit, *ἰκοίησιν*. Dans la supposition de M. Chandler, l'ancien Odéum auroit été à droite du théâtre de Bacchus, tandis que, suivant Vitruve, il étoit à gauche (*a*). Enfin, j'ai fait voir plus haut que l'Odéum de Périclès étoit à l'angle sud-est de la citadelle.

On conçoit à présent pourquoi Pausanias, en longeant le côté méridional de la citadelle, depuis l'angle sud-est, où il a vu le théâtre de Bacchus, ne parle ni de l'Odéum, ni d'aucune espèce de théâtre : c'est qu'en effet il n'y en avoit point dans l'angle sud-ouest, quand il fit son premier livre, qui traite de l'Attique.

Pnyx. Sur une colline peu éloignée de la citadelle, on voit encore les restes d'un monument qu'on a pris tantôt pour l'Aréopage (*b*), tantôt pour le Pnyx (*c*), d'autres fois pour l'Odéum (*d*). C'est un grand espace dont l'enceinte est en partie pratiquée dans le roc, et en partie formée de gros quartiers de pierre taillées en pointes de diamant. Je le prends, avec M. Chandler, pour la place du Pnyx, où le peuple tenoit quelquefois ses assemblées. En effet, le Pnyx étoit entouré d'une muraille (*e*); il se trouvoit

(*a*) Vitruv. lib. 5, cap. 9.

(*b*) Spon, voyag. t. 2, p. 116.

(*c*) Chandl. travels in Greece, chapt. 13, p. 68.

(*d*) Whel. book 5, p. 382. Le Roi, ruines de la Grèce, t. 1, p. 18.

(*e*) Philochor. ap. schol. Aristoph. in av. v. 998.

en face de l'Aréopage (*a*) ; de ce lieu on pouvoit voir le port du Pirée (*b*). Tous ces caractères conviennent au monument dont il s'agit. Mais il en est un encore plus décisif : « Quand le peuple est assis sur ce rocher, dit Aristophane, etc. (*c*) ; » et c'est du Pnyx qu'il parle. J'omets d'autres preuves qui viendront à l'appui de celles-là.

Cependant Pausanias paroît avoir pris ce monument pour l'Odéum. Qu'en doit-on conclure ? que de son temps le Pnyx, dont il ne parle pas, avoit changé de nom, parce que le peuple ayant cessé de s'y assembler, on y avoit établi le concours des musiciens. En rapprochant toutes les notions qu'on peut avoir sur cet article, on en conclura que ce concours se fit, d'abord, dans un édifice construit à l'angle sud-est de la citadelle ; c'est l'Odéum de Périclès : ensuite dans le Pnyx ; c'est l'Odéum dont parle Pausanias : enfin, sur le théâtre dont il reste encore une partie à l'angle sud-ouest de la citadelle ; c'est l'Odéum d'Hérode, fils d'Atticus.

TEMPLE DE JUPITER OLYMPIEN. Au nord de la citadelle, subsistent encore des ruines magnifiques qui ont fixé l'attention des voyageurs. Quelques-uns (*d*) ont cru y reconnoître les restes de ce superbe temple de Jupiter Olympien, que Pisistrate avoit commencé, qu'on tenta plus d'une fois d'achever, dont Sylla fit transporter les colonnes à Rome, et qui fut enfin rétabli par Hadrien (*e*). Ils s'étoient

(*a*) Lucian. in bis accusat. t. 2, 801.

(*b*) Plut. in Themist. t. 1, p. 121.

(*c*) Aristoph. in equit. v. 751.

(*d*) Whel. book 5, p. 392. Spon, t. 2, p. 108.

(*e*) Meurs. Athen. Attic. lib. 1, cap. 10.

fondés sur le récit de Pausanias , qui semble en effet indiquer cette position (*a*) ; mais Thucydide (*b*) dit formellement , que ce temple étoit au sud de la citadelle ; et son témoignage est accompagné de détails qui ne permettent pas d'adopter la correction que Valla et Paulmier proposent de faire au texte de Thucydide. M. Stuart (*c*) s'est prévalu de l'autorité de cet historien , pour placer le temple de Jupiter Olympien au sud-est de la citadelle , dans un endroit où existent encore de grandes colonnes que l'on appelle communément Colonnes d'Hadrien. Son opinion a été combattue par M. Le Roi (*d*) , qui prend pour un reste du Panthéon de cet empereur les colonnes dont il s'agit. Malgré la déférence que j'ai pour les lumières de ces deux savans voyageurs , j'avois d'abord soupçonné que le temple de Jupiter Olympien , placé par Thucydide au sud de la citadelle , étoit un vieux temple , qui , suivant une tradition rapportée par Pausanias (*e*) , fut , dans les plus anciens temps , élevé par Deucalion , et que celui de la partie du nord avoit été fondé par Pisistrate. De cette manière , on concilieroit Thucydide avec Pausanias ; mais comme il en résulteroit de nouvelles difficultés , j'ai pris le parti de tracer au hasard dans mon plan , un temple de Jupiter Olympien au sud de la citadelle.

M. Stuart a pris les ruines qui sont au nord , pour

(*a*) Pausan. lib. 1 , cap. 18 , p. 42.

(*b*) Thucyd. lib. 2 , cap. 15.

(*c*) Stuart , antiq. of Athens , chap. 5 , p. 38.

(*d*) Le Roi , ruines de la Grèce , t. 2 , p. 21.

(*e*) Pausan. ibid. p. 43.

les restes du Pœcile (*a*) ; mais je crois avoir prouvé que ce célèbre portique tenoit à la place publique , située auprès de la porte Dipyle. D'ailleurs , l'édifice dont ces ruines faisoient partie , paroît avoir été construit du temps d'Hadrien (*b*) , et devient par-là étranger à mon plan.

STADE Je ne l'ai pas figuré dans ce plan , parce que je le crois postérieur aux temps dont je parle. Il paroît en effet , qu'au siècle de Xénophon , on s'exerçoit à la course , dans un espace , peut-être dans un chemin qui commençoit au Lycée , et qui se prolongeoit vers le sud , sous les murs de la ville (*c*). Peu de temps après , l'orateur Lycurgue fit applanir et entourer de chaussées un terrain , qu'un de ses amis avoit cédé à la république (*d*). Dans la suite , Hérode , fils d'Atticus , reconstruisit et revêtit presque entièrement de marbre le Stade dont les ruines subsistent encore (*e*).

MURS DE LA VILLE. Je supprime plusieurs questions qu'on pourroit élever sur les murailles qui entouroient le Pirée et Munychie , sur celles qui du Pirée et de Phalère aboutissoient aux murs d'Athènes. Je ne dirai qu'un mot de l'enceinte de la ville. Nous ne pouvons en déterminer la forme ; mais nous avons quelques secours pour en connoître à peu près l'étend

(*a*) Stuart , *antiq. of Athens* , chapt. 5 , p. 40.

(*b*) Le Roi , *ruines de la Grèce* , t. 2 , p. 16.

(*c*) Xenoph. *hist. Græc.* lib. 2 , p. 476. Id. de *magist. equit.* p. 959.

(*d*) Lycurg. ap. Plut. *x rhet. vit.* t. 2 , p. 841.

(*e*) Pausan. lib. 1 , cap. 19 , p. 46. Phylotr. de *vit. sophist.* lib. 2 , p. 55c.

due. Thucydide (*a*), faisant l'énumération des troupes nécessaires pour garder les murailles, dit que la partie de l'enceinte qu'il falloit défendre, étoit de 43 stades (c'est-à-dire, 4063 toises et demie), et qu'il restoit une partie qui n'avoit pas besoin d'être défendue : c'étoit celle qui se trouvoit entre les deux points où venoient aboutir d'un côté le mur de Phalère, et de l'autre celui du Pirée. Le scholiaste de Thucydide donne à cette partie 17 stades de longueur, et compte en conséquence, pour toute l'enceinte de la ville, 60 stades (c'est-à-dire, 5670 toises ; ce qui feroit de tour à-peu-près deux lieues et un quart, en donnant à la lieue 2500 toises.) Si l'on vouloit suivre cette indication, le mur de Phalère remonteroit jusqu'au-près du Lycée ; ce qui n'est pas possible. Il doit s'être glissé une faute considérable dans le scholiaste.

Je m'en suis rapporté à cet égard, ainsi que sur la disposition des longues murailles, et des environs d'Athènes, aux lumières de M. Barbié, qui, après avoir étudié avec soin la topographie de cette ville, a bien voulu exécuter le foible essai que je présente au public. Comme nous différons sur quelques points principaux de l'intérieur, il ne doit pas répondre des erreurs qu'on trouvera dans cette partie du plan. Je pouvois le couvrir de maisons, mais il étoit impossible d'en diriger les rues.

(*a*) Thucyd. lib. 2, cap. 13.

MÊME CHAPITRE, PAG. 240.

Sur deux Inscriptions rapportées dans ce Chapitre.

J'AI rendu le mot ΕΔΙΑΔΑΣΚΕ, qui se trouve dans le texte grec, par ces mots, *avoit composé la pièce, avoit fait la tragédie*. Cependant, comme il signifie quelquefois, *avoit dressé les acteurs*, je ne réponds pas de ma traduction. On peut voir sur ce mot les notes de Casaubon sur Athénée (lib. 6, cap. 7, p. 260); celles de Taylor sur le marbre de Sandwich (p. 71); Van Dale sur les Gymnases (p. 686); et d'autres encore.

MÊME CHAPITRE, PAG. 251.

Sur la manière d'éclairer les temples.

LES temples n'avoient point de fenêtres : les uns ne recevoient de jour que par la porte; en d'autres, on suspendoit des lampes devant la statue principale (a); d'autres étoient divisés en trois nefs, par deux

(a) Strab. lib. 9, p. 396. Pausan. lib. 1, cap. 26, p. 63.

rangs de colonnes. Celle du milieu étoit entièrement découverte, et suffisoit pour éclairer les bas-côtés qui étoient couverts (*a*). Les grandes arcades qu'on aperçoit dans les parties latérales d'un temple qui subsiste encore parmi les ruines d'Agrigente (*b*), ont été ouvertes long-temps après sa construction.

MÊME CHAPITRE, PAG. 253.

Sur les Colonnes de l'intérieur des temples.

IL paroît que parmi les Grecs, les temples furent d'abord très petits. Quand on leur donna de plus grandes proportions, on imagina d'en soutenir le toit par un seul rang de colonnes placées dans l'intérieur, et surmontées d'autres colonnes qui s'élevoient jusqu'au comble. C'est ce qu'on avoit pratiqué dans un de ces anciens temples dont j'ai vu les ruines à Præstum.

Dans la suite, au lieu d'un seul rang de colonnes, on en plaça deux; et alors les temples furent divisés en trois nefs. Tels étoient celui de Jupiter à Olympie, comme le témoigne Pausanias (*c*); et celui de Minerve à Athènes, comme M. Foucherot s'en est assuré. Le temple de Minerve à Tégée en Arcadie, construit

(*a*) Strab. lib. 9, p. 396. Vitruv. lib. 3, cap. 1, p. 41.

(*b*) D'Orville, Sicula, cap. 5, p. 97.

(*c*) Pausan. lib. 5, cap. 10, p. 400.

par Scopas , étoit du même genre ; Pausanias dit (a) que , dans les colonnes de l'intérieur , le premier ordre étoit Dorique , et le second Corinthien.

MÊME CHAPITRE , PAG. 254.

Sur les proportions du Parthénon.

SUIVANT M. le Roi (b) , la longueur de ce temple est de 214 de nos pieds , 10 pouces , 4 lignes ; et sa hauteur de 65 pieds. Évaluons ces mesures en pieds Grecs ; nous aurons pour la longueur environ 227 pieds , et pour la hauteur , environ 68 pieds , 7 pouces. Quant à la largeur , elle paroît désignée par le nom d'Hécatonpédon (100 pieds) que les anciens donnoient à ce temple. M. le Roi a trouvé en effet que la frise de la façade avoit 94 de nos pieds , et 10 pouces ; ce qui revient aux 100 pieds Grecs (c).

(a) Pausan. lib. 8 , cap. 45 , p. 693.

(b) Le Roi , ruines de la Grèce , 1^{re}. part. p. 30 ; 2^e. part. pl. XX.

(c) Id. ibid. p. 29.

MÊME CHAPITRE, PAG. 256.

Sur la quantité de l'or appliqué à la statue de Minerve.

THUCYDIDE dit (*a*) 40 talens; d'autres auteurs (*b*) disent 44; d'autres, enfin, 50 (*c*). Je m'en rapporte au témoignage de Thucydide. En supposant que de son temps la proportion de l'or à l'argent étoit de 1 à 13, comme elle l'étoit du temps d'Hérodote, les 40 talens d'or donneroient 520 talens d'argent, qui, à 5400 liv. le talent, formeroient un total de 2,808,800 liv. Mais, comme au siècle de Périclès, la drachme valoit au moins 19 sols, et le talent 5700 liv. (voyez la note qui accompagne la table de l'évaluation des monnoies, à la fin de cet ouvrage), les 40 talens dont il s'agit, valoient au moins 2,694,000 livres.

(*a*) Thucyd. lib. 2, cap. 13.

(*b*) Philochor. ap. schol. Aristoph. in pac. v. 604.

(*c*) Diod. Sic. lib. 12, p. 96.

MÊME CHAPITRE, PAG. 257.

Sur la manière dont l'or étoit distribué sur
la statue de Minerve.

LA Déesse étoit vêtue d'une longue tunique, qui devoit être en ivoire. L'égide, ou la peau de la chèvre Amalthée, couvroit sa poitrine, et peut-être son bras gauche, comme on le voit sur quelques-unes de ses statues. Sur le bord de l'égide, étoient attachés des serpens; dans le champ, couvert d'écailles de serpens, paroissoit la tête de Méduse. C'est ainsi que l'égide est représentée dans les monumens et dans les auteurs anciens (*a*). Or, Isocrate qui vivoit encore dans le temps où je suppose le jeune Anacharsis en Grèce, observe (*b*) qu'on avoit volé le Gorgonium; et Suidas (*c*), en parlant du même fait, ajoute qu'il avoit été arraché de la statue de Minerve. Il paroît, par un passage de Plutarque (*d*), que, par ce mot, il faut entendre l'égide.

Voyons à présent de quoi étoit faite l'égide enlevée à la statue. Outre qu'on ne l'auroit pas volée, si elle n'avoit pas été d'une matière précieuse, Philochorus nous apprend (*e*) que le larcin dont on se plaignoit,

(*a*) Virgil. *æneid.* lib. 8, v. 436.

(*b*) Isocr. *adv. Callim.* t. 2, p. 511.

(*c*) Suid. in *Φιλαιάς*.

(*d*) Plut. in *Themist.* t. 1, p. 117.

(*e*) Philochor. *ap. schol. Aristoph.* in *pac.* v. 604.

concernoit les écailles et les serpens. Il ne s'agit pas ici d'un serpent que l'artiste avoit placé aux pieds de la Déesse. Ce n'étoit qu'un accessoire, un attribut, qui n'exigeoit aucune magnificence. D'ailleurs, Philochorus parle de serpens au pluriel.

Je conclus de ce que je viens de dire, que Phidias avoit fait en or les écailles qui couvroient l'égide, et les serpens qui étoient suspendus tout autour. C'est ce qui est confirmé par Pausanias (*a*). Il dit que Minerve avoit sur sa poitrine une tête de Méduse en ivoire; remarque inutile, si l'égide étoit de la même matière, et si sa tête n'étoit pas relevée par le fond d'or sur lequel on l'avoit appliquée. Les ailes de la Victoire que Minerve tenoit dans ses mains, étoient aussi en or. Des voleurs qui s'introduisirent dans le temple, trouvèrent les moyens de les détacher; et, s'étant divisés pour en partager le prix, ils se trahirent eux-mêmes (*b*).

D'après différens indices que je supprime, on peut présumer que les bas-reliefs du casque, du bouclier, de la chaussure, et peut-être du piédestal, étoient du même métal. La plupart de ces ornemens subsistoient encore à l'époque que j'ai choisie. Ils furent enlevés quelques temps après, par un nommé Lacharès (*c*).

(*a*) Pausan. lib 1, cap. 24, pag. 58.

(*b*) Demosth. in Timocr. p. 792. Ulpian. ibid. p. 821.

(*c*) Pausan. ibid. cap. 25, p. 61.

CHAPITRE XIV, PAG. 277.

Sur les Présidens du Sénat d'Athènes.

TOUT ce qui regarde les officiers du Sénat, et leurs fonctions, présente tant de difficultés, que je me contente de renvoyer aux savans qui les ont discutées, tels que Sigonius (de republ. Athen. lib. 2, cap. 4); Petav. (de doctrin. temp. lib. 2, cap. 1); Dodwel. (de Cycl. dissert. 3, §. 43); Sam. Pet (leg. Attic. p. 188); Corsin. (fast. Attic. t. 1, dissert. 6).

MÊME CHAPITRE, PAG. 284.

Sur les Décrets du Sénat et du peuple d'Athènes.

RIEN ne s'exécutoit qu'en vertu des lois et des décrets (*a*). Leur différence consistoit en ce que les lois obligeoient tous les citoyens, et les obligeoient pour toujours; au lieu que les décrets proprement dits, ne regardoient que les particuliers, et n'étoient que pour un temps. C'est par un décret, qu'on envoyoit des ambassadeurs, qu'on décernoit une couronne à un citoyen, etc. Lorsque le décret embrassoit tous les temps et tous les particuliers, il devenoit une loi.

(*a*) Demosth. in Timocr. p. 787.

CHAPITRE XVII, PAG. 326.

Sur un jugement singulier de l'Aréopage.

Au fait que je cite dans le texte, on peut en ajouter un autre qui s'est passé long-temps après, et dans un siècle où Athènes avoit perdu toute sa gloire, et l'Aréopage conservé la sienne. Une femme de Sicyone, outrée de ce qu'un second mari, et le fils qu'elle en avoit eu, venoient de mettre à mort un fils de grande espérance, qui lui restoit de son premier époux, prit le parti de les empoisonner. Elle fut traduite devant plusieurs tribunaux qui n'osèrent ni la condamner, ni l'absoudre. L'affaire fut portée à l'Aréopage, qui, après un long examen, ordonna aux parties de comparoître dans 100 ans (a).

CHAPITRE XX, PAG. 355.

Sur le jeu des dés.

M. DE PEIRESC avoit acquis un calendrier ancien, orné de dessins. Au mois de janvier, étoit représenté un joueur qui tenoit un cornet dans sa main, et en versoit des dés dans une espèce de tour placée sur le bord du damier (b).

(a) Val. Max. lib. 8, cap. 1. Aul. Gell. lib. 12, cap. 7; et alii

(b) Vales. in Harpocr. p. 79.

MÊME CHAPITRE, PAG. 374.

Prix de diverses marchandises.

J'AI rapporté dans le texte le prix de quelques comestibles, tel qu'il étoit à Athènes, du temps de Démosthène. Environ 60 ans auparavant, du temps d'Aristophane, la journée d'un manœuvre valoit 3 oboles (9 sols) (*a*); un cheval de course, 12 mines ou 1200 drachmes (1080 livres) (*b*); un manteau, 20 drachmes (18 livres); une chaussure, 8 drachmes (7 livres 4 sols) (*c*).

MÊME CHAPITRE, PAG. 375.

Sur les biens que Démosthène avoit eus de son père.

LE père de Démosthène passoit pour être riche (*d*): cependant il n'avoit laissé à son fils qu'environ 14 talens, environ 75,600 livres (*e*). Voici quels étoient les principaux effets de cette succession:

1°. Une manufacture d'épées, où travailloient 30

(*a*) Aristoph. in eccles. v. 310.

(*b*) Id. in nub. v. 1227.

(*c*) Id. in Plut. v. 983.

(*d*) Demosth. in Aphob. p. 896, 901, 904.

(*e*) Id. ibid. p. 895.

esclaves (*a*). Deux ou trois qui étoient à la tête, valaient chacun 5 à 600 drachmes, environ 500 liv.; les autres, au moins 300 drachmes, 270 liv.: ils rendoient par an 30 mines, ou 2700 liv. tous frais déduits. 2°. Une manufacture de lits, qui occupoit 20 esclaves, lesquels valaient 40 mines, ou 3600 liv.: ils rendoient par an 12 mines, ou 1080 livres. 3°. De l'ivoire, du fer, du bois (*b*); 80 mines, ou 7200 liv. L'ivoire servoit soit pour les pieds des lits (*c*), soit pour les poignées et les fourreaux des épées (*d*). 4°. Noix de galle, et cuivre; 70 mines, ou 6300 liv. 5°. Maison; 30 mines, ou 2700 livres. 6°. Meubles, vases, coupes, bijoux d'or, robes, et toilette de la mère de Démosthène; 100 mines, ou 9000 livres. 7°. De l'argent prêté, ou mis dans le commerce, etc. (*e*).

CHAPITRE XXII, PAG. 431.

Sur le poids et la valeur de quelques offrandes en or, envoyées au temple de Delphes par les rois de Lydie, et décrites dans Hérodote (lib. 1, cap. 14, 50, etc.); et dans Diodore de Sicile (lib. 16, p. 452).

Pour réduire les talens d'or en talens d'argent, je prendrai la proportion de 1 à 13, comme elle étoit

(*a*) Demost. in Aphob. p. 896.

(*b*) Id. ibid.

(*c*) Plat. ap. Athen. lib. 2, cap. 9, p. 48.

(*d*) Demost. ibid. p. 898. Diog. Laert. lib. 6, §. 65.

(*e*) Demost. ibid. p. 896.

du temps d'Hérodote (*a*) ; et pour évaluer les talens d'argent, je suivrai les tables que j'ai données à la fin de cet ouvrage. Elles ont été dressées pour le talent Attique, et elles supposent que la drachme d'argent pesoit 79 grains. Il est possible que, du temps de cet historien, elle fût plus forte de 2 ou 3 grains : il suffit d'en avertir. Voici les offrandes d'or, dont Hérodote nous a conservé le poids :

6 grands cratères pesant 30 talens, qui valoient 390 talens d'argent, et de notre monnoie.	2,106,000 liv.
117 demi-plinthes pesant 232 talens, qui valoient 3316 talens d'argent, de notre monnoie.	16,286,400 liv.
Un lion pesant 10 talens, valant 130 talens d'argent, de notre monnoie.	702,000 liv.
Une statue pesant 8 talens, valant 104 talens d'argent, de notre monnoie..	561,600 liv.
Un cratère pesant 8 talens et 42 mines, valant 113 talens, 6 mines d'argent, de notre monnoie.	610,740 liv.
A ces offrandes, Diodore de Sicile (<i>b</i>) ajoute 360 phioles d'or, pesant cha- cune 2 mines ; ce qui fait 12 talens pesant d'or, qui valoient 156 talens en argent, et de notre monnoie. . .	842,400 liv.
TOTAL.	21,109,140 liv.

Au reste, on trouve quelques différences dans les calculs d'Hérodote et de Diodore de Sicile : mais cette discussion me mèneroit trop loin.

(*a*) Hérodote. lib. 3, cap. 95.

(*b*) Diod. Sic. lib. 16, p. 452.

MÊME CHAPITRE, PAG. 440.

Sur la Vapeur de l'autre de Delphes.

CETTE vapeur étoit du genre des moufettes : elle ne s'élevoit qu'à une certaine hauteur. Il paroît qu'on avoit exhausé le sol autour du soupirail. Voilà pourquoi il est dit qu'on descendoit à ce soupirail. Le trépied étant ainsi enfoncé, on conçoit comment la vapeur pouvoit parvenir à la prêtresse, sans nuire aux assistans.

CHAPITRE XXV, PAG. 502.

Sur le plan d'une Maison Grecque.

M. PERRAULT a dressé le plan d'une maison Grecque, d'après la description que Vitruve en a faite (*a*). M. Galiani en a donné un second, qui est sans doute préférable à celui de Perrault (*b*). J'en publie un 3^e, que feu M. Mariette avoit bien voulu dresser à ma prière, et justifier par un mémoire que j'ai entre les mains.

Je ne prétends pas, qu'à l'époque où je fixe le voyage du jeune Anacharsis, plusieurs Athéniens eussent des maisons si vastes et si magnifiques ; mais comme Démosthène assure qu'on en élevoit de son temps qui surpassoient en beauté (*c*) ces superbes édifices dont Périclès avoit embelli Athènes, je suis en droit de supposer que ces maisons ne différoient pas essentiellement de celle que Vitruve a décrite.

(*a*) Vitruv. de archit. lib. 6, cap. 10. Perrault, *ibid*.

(*b*) Galiani archit. di Vitruv. *ibid*.

(*c*) Demosth. olynth. 3, p. 38 et 39. Id. de rep. ord. p. 127. Id. in Aristocr. p. 758.

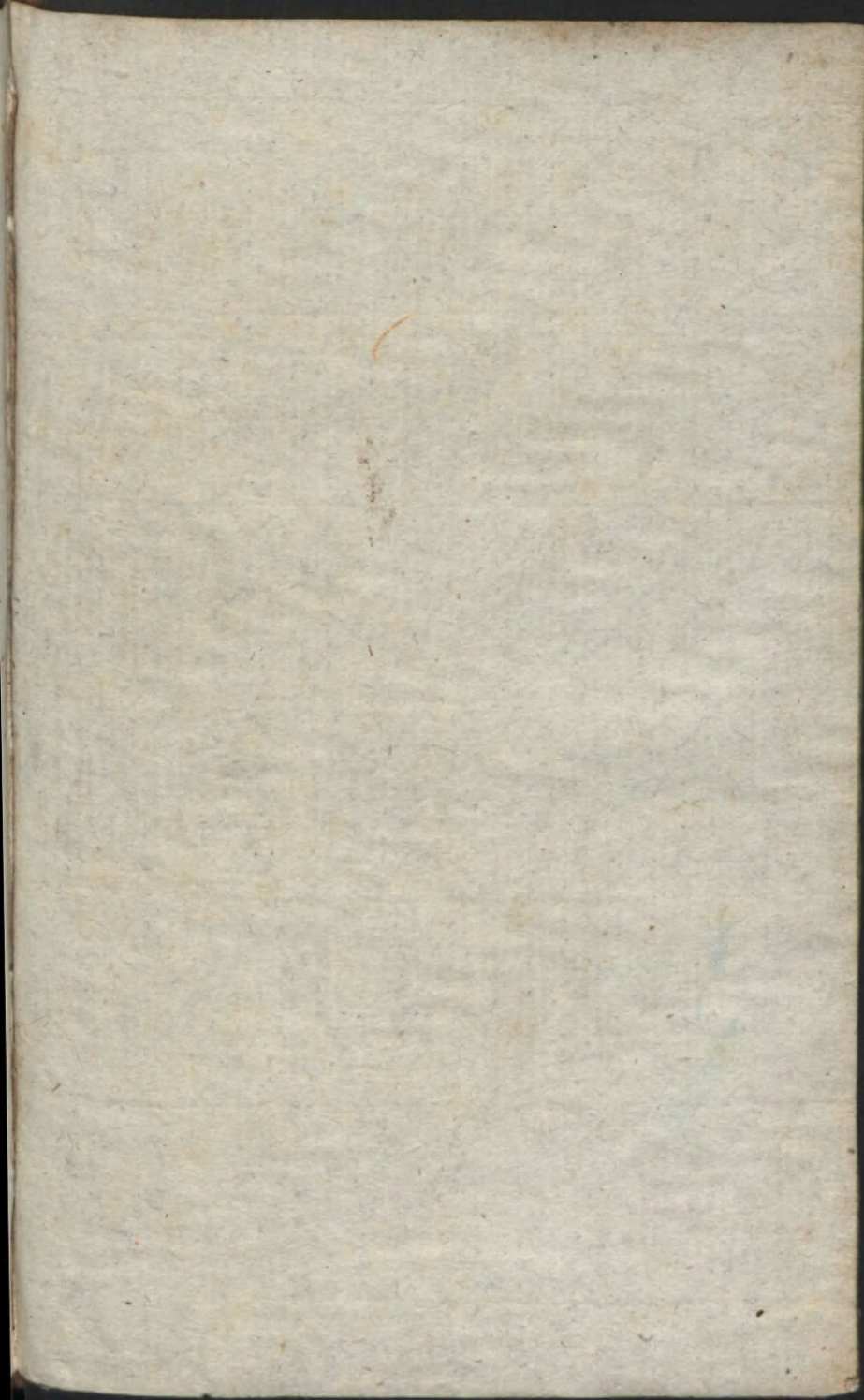
FIN DU TOME SECOND.



THE
COLLEGE OF
LIBRARY

KSIEGOZBIÓR
MARCINA ZAMOYSKIEGO
3717 -KZ

3727 KZ









S:O:Z: